

Sous la direction de
Claudine Chamoreau
Laurence Goury

CHANGEMENT LINGUISTIQUE ET LANGUES EN CONTACT

*Approches plurielles
du domaine prédicatif*



CNRS ÉDITIONS

Changement linguistique et langues en contact

Changement linguistique et langues en contact
Approches plurielles du domaine prédicatif

Sous la direction de Claudine Chamoreau et Laurence Goury

Collection « Sciences du langage »

dirigée par Zlatka Guentchéva

© CNRS Editions, Paris, 2012

ISBN : 978-2-271-07600-7

Table des matières

Liste de contributeurs	9
Abréviations	11
1. Domaine prédicatif en contact. Des explications multifactorielles au discernement du rôle de chaque facteur <i>Claudine Chamoreau</i>	15
2. Stratégies prédicatives en contact : langue kali'na et discours bilingues des jeunes kali'na <i>Sophie Alby et Odile Renault-Lescure</i>	29
3. Constructions périphrastiques du passif en purepecha. Une explication multifactorielle du changement linguistique <i>Claudine Chamoreau</i>	71
4. Le parfait avec « avoir » dans l'aire balkanique : approche multifactorielle et diversifiée d'un balkanisme <i>Evangelia Adamou</i>	101
5. Le passé en valaque <i>Marijana Petrović</i>	121
6. Les influences du portugais contemporain sur le système verbal du capverdien santiagais <i>Nicolas Quint</i>	155
7. Mise en place du système du futur et de la notion de possibilité dans les créoles du Surinam : développement interne ou contact de langue ? <i>Laurence Goury</i>	179
8. Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique <i>Isabelle Légise</i>	203

9. Alternance de prépositions en réunionnais : dynamiques discursives et résonances normatives <i>Sylvie Wharton</i>	231
10. Prédicats « flottants » entre le créole acrolectal et le français à la Réunion : explorations d’une zone ambiguë <i>Gudrun Ledegen</i>	251
Références bibliographiques	271
Index	297

Liste des contributeurs

Sophie Alby

Université des Antilles et de la Guyane
Structure et Dynamique des Langues – SEDYL (UMR 8202)
Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique – CELIA
CNRS – INALCO – IRD
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
alby.sophie@gmail.com

Evangelia Adamou

Langues et civilisations à Tradition orale – LACITO (UMR 7107)
CNRS – PARIS III – PARIS IV
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
adamou@vjf.cnrs.fr

Claudine Chamoreau

Structure et Dynamique des Langues – SEDYL (UMR 8202)
Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique – CELIA
CNRS – INALCO – IRD
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
Centre d'Études Mexicaines et Centraméricaines – CEMCA (UMIFRE 16)
claudine@vjf.cnrs.fr

Laurence Goury

Structure et Dynamique des Langues – SEDYL (UMR 8202)
Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique – CELIA
CNRS – INALCO – IRD
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS
goury@vjf.cnrs.fr

Gudrun Ledegen

Université de Rennes 2
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
gudrun.ledegen@wanadoo.fr

Isabelle Légrise

Structure et Dynamique des Langues – SEDYL (UMR 8202)
Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique – CELIA
CNRS – INALCO – IRD
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
leglise@vjf.cnrs.fr

Odile Renault-Lescure

Structure et Dynamique des Langues – SEDYL (UMR 8202)
Centre d'Études des Langues Indigènes d'Amérique – CELIA
CNRS – INALCO – IRD
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
lescore@vjf.cnrs.fr

Marijana Petrović

Langues et civilisations à Tradition orale – LACITO (UMR 7107)
CNRS – PARIS III – PARIS IV
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
petrovic@vjf.cnrs.fr

Nicolas Quint

Langage, langues et cultures d'Afrique noire – LLACAN (UMR 8135)
CNRS - INALCO
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
quint@vjf.cnrs.fr

Sylvie Wharton

Laboratoire Parole et Langage (UMR 7309)
Université Aix-Marseille
Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » CNRS (FR 2559)
sylviewharton@wanadoo.fr

Liste des abréviations

A	agent
ACAPAS	accompli de l'actif passé
AC	accompli
ACC	accusatif
ACHEV	achevé (modalité)
ACT	actif
ACTL	actuel
ADV	adverbialisation
AN	animé
AOR	eoriste
APP	applicatif
ART	article
ASS	assertif
ATTR	attributif
AUX	auxiliaire
AVT	aspect-voix-temps
CAD	caduc
CAUS	causatif
CENTRIF	centrifuge
COM	comitatif
CONTR	contraire
COP	copule
DAT	datif
DEF	défini
DEM	démonstratif
DEONT+	formes affirmatives des valeurs déontiques de la possibilité
DEONT-	formes négatives des valeurs déontiques de la possibilité
DET	déterminant
DETR	détransitivisation
DISTAL	distal
EPIST	valeur épistémique de la possibilité
ETAT	statif
EVID	évidentiel
EXCL	exclusif
FEM	féminin

FT	formatif
FUT	futur
GEN	génitif
HAB	habituel
IMP	impératif
IMPARF	imparfait
IMPF	imperfectif
INAN	inanimé
INAC	inaccompli
INC	incertitude
INCL	inclusif
IND	indice verbal a-sémantique
INDEF	indéfini
INST	instrumental
INT	interrogatif
INTERJ	interjection
INTS	intensif
INTT	intention
INV	invariable
IT	itératif
LIT	littéralement
LOC	locatif
MASC	masculin
MOD	modalité
MOY	moyen
NEG	négation
NEUT	neutre
NOM	nominatif
NOMLZ	nominalisation
NUM	numéral
NVERB	nom verbal
OBJ	objet
P	personne
PT	patient
PARF	parfait
PART	participe
PART.PR	participe présent
PART.PA	participe passé orienté agent
PART.PASSIV	participe passé passif
PART.PP	participe passé orienté patient
PARTC	participant
PAS	passé
PASSIV	passif
PC	parfait composé

PL	pluriel
PONC	ponctuel
PORT	portugais
POS	possessif
POSP	possessif de parenté
POT	valeurs sémantiques de possibilité
PRE	préverbe
PRED	prédicativiseur
PREFVE	préfixe verbal
PREP	préposition
PRES	présent
PRET	prétérit
PRIV	privatif
PRO	pronom
PROG	progressif
PROSP	prospectif
PRTC	particule
PQP	plus-que-parfait
PS	parfait simple
REC	réciproque
REF	réfléchi
RES	résidentiel
SING	singulier
SUB	subordonnant
SUBJ	subjonctif
SUJ	sujet
SUP	supin
TP	marqueur de temps
TR	transitif
V	voyelle épenthétique
VERBZ	verbalisation
VOC	vocatif
VOL	volitif
#	pause

Chapitre 1

Domaine prédicatif en contact. Des explications multifactorielles au discernement du rôle de chaque facteur¹

1. Objectifs

Faut-il le rappeler ? Le contact de langues a toujours été et est une donnée de notre expérience quotidienne. De même, les effets linguistiques de ces contacts constituent un moteur essentiel du fonctionnement et de l'évolution des langues et des pratiques langagières. Il est donc surprenant que pendant des années, ces faits soient passés pratiquement sous silence dans les travaux de linguistique, bien que l'ouvrage de Weinreich, qui marque profondément le domaine des langues en contact, date de 1953. Il n'est par contre pas étonnant que, depuis une dizaine d'années, on constate un essor important des recherches dans ce domaine.

Différentes approches² se dessinent et se complètent, d'une part l'étude des changements linguistiques induits par le contact, d'autre part, l'étude des alternances de codes et des parlars bilingues et finalement une approche qui rend compte des variations linguistiques dans les codes en présence.

La première s'attache à décrire des faits de langues tant dans une perspective synchronique que diachronique. Elle explore plus particulièrement les conséquences linguistiques du contact au niveau morphosyntaxique et s'inscrit, le plus souvent, dans une perspective typologique fonctionnelle, permettant aussi bien l'analyse précise des tendances répertoriées au sein d'une ou plusieurs langues, que l'étude comparative des faits à travers différentes langues (en particulier, Aikhenvald et Dixon 2007, Chamoreau, Estrada et Lastra 2010, Heine et Kuteva 2005, Matras et Sakel 2007, Thomason 2001, Thomason et Kaufman 1998). La deuxième approche se place au niveau du discours. Elle examine les productions bilingues, soit pour déterminer les contraintes pesant sur les structures linguistiques (Poplack 1980, Muysken 1995, Myers-Scotton 1993a), soit pour analyser le rôle et les significations sociales de l'alternance de codes et étudier leur fonction sociale en tant que marqueur identitaire (Auer 1998). La troisième approche rend compte de la variation dans une perspective panlectale (Chaudenson, Mougeon et Béniak 1993), elle permet de

¹ Je remercie Lila Adamou, Laurence Goury, Gudrun Ledegen, Isabelle Léglise, Odile Lescure, Nicolas Quint et Sylvie Wharton pour les suggestions apportées à une première version de ce chapitre.

² Il s'agit des approches centrées sur les conséquences linguistiques que l'on trouvera dans cet ouvrage. On ne traitera pas ici des approches, tout aussi importantes, qui s'intéressent au contact dans une perspective de sociologie du langage et d'écologie des langues, en particulier le multilinguisme sociétal.

comparer la diversité des usages d'une langue ou des langues en présence. Cette approche n'est donc pas spécifique du domaine du contact mais elle permet d'interroger tant les processus intrasystémiques que les processus intersystémiques ainsi que la relation entre les deux.

Ces approches appréhendent le domaine des langues en contact de façon différente et semblent s'opposer. Une vision contrastive soulignerait des lignes de partage théoriques et méthodologiques mais ne permettrait pas d'appréhender le domaine des langues en contact dans une vision globale et intégrative qui rende possible la discussion entre faits sociaux et faits linguistiques, entre données des discours et données des langues, entre synchronie et diachronie. Le défi que se sont lancés les participants à cet ouvrage est donc bien celui-ci : lancer des passerelles, des ponts entre ces approches.

Le présent ouvrage s'attache donc à favoriser les discussions entre des chercheurs se situant dans les trois approches rapidement présentées ci-dessus. Chaque chapitre attire l'attention sur un aspect de la complémentarité des approches, sur l'importance par exemple pour une étude centrée sur les conséquences linguistiques du contact de prendre en compte la situation sociale et historique, mais aussi sur la pertinence, pour une étude centrée sur les alternances codiques, de s'interroger sur les tendances qui se manifestent au niveau de la langue. Les contributions sont ancrées dans des méthodologies dont l'objectif commun est de montrer la nécessité de nourrir les études dans ces domaines de données linguistiques, sociolinguistiques et si possible historiques. Leurs imbrications et complémentarités sont à la base de notre compréhension précise des faits.

Cet ouvrage n'est pas une simple collection d'articles isolés, chaque chapitre reflète les travaux et débats qui ont alimenté les séminaires des membres³ du programme « Langues en contact » de la Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » du CNRS (FR 2559). Au-delà d'une approche plurielle convoquant et favorisant la synergie de plusieurs approches ci-dessus mentionnées, ce livre présente une autre originalité, en explorant une aire ciblée, sensible et centrale dans l'organisation linguistique : le « domaine prédicatif ». Au travers des chapitres et des approches, cette notion renvoie à des objets d'études différents, mais homogènes, qui concernent le noyau syntaxique et ses déterminants.

L'objectif de cet ouvrage est donc d'analyser, au niveau des langues, au niveau des variations linguistiques ou / et au niveau des pratiques langagières, les effets du contact en examinant plus précisément les impacts morphologiques et syntaxiques dans le domaine prédicatif.

³ Ce programme a réuni des chercheurs de différents laboratoires du CNRS (CELIA, LACITO, LCF, LLACAN, LMS).

2. De la diversité des situations

Chaque chapitre est fondé sur des données recueillies par les auteurs au cours de terrains longs et minutieux⁴. Les situations sont assez diversifiées, et permettent un parcours dans différentes situations : l’Afrique, l’Océan Indien, l’Amérique et l’Europe.

L’étude qui illustre une situation africaine s’attache à explorer le contact entre un créole et une langue européenne. Le capverdien ou créole du Cap-Vert est la langue première d’environ un million de personnes dans le monde dont un peu moins de la moitié réside en République du Cap-Vert (430 000 habitants). La langue officielle y est le portugais, seule langue utilisée dans les écoles et dans l’administration du pays (chap. 6). Au Cap-Vert cohabitent donc plus particulièrement le portugais et le santiagoais, variété de capverdien parlée sur l’île de Santiago et employée en tant que première langue par la majorité de la population du pays (environ 55%). La situation sociolinguistique révèle selon Nicolas Quint une diglossie, autrement dit, « la frontière entre le portugais et le santiagoais est assez nettement tranchée » et se manifeste en particulier par une opposition entre registre oral – pour le santiagoais – et registre écrit et formel – pour le portugais. Par ailleurs, les variétés du santiagoais semblent montrer des particularités qui permettent de dessiner une variété de prestige parlée dans la région de Praia, la capitale, et des variétés reconnues comme moins prestigieuses, parlées dans des régions plus rurales.

Dans l’Océan Indien, sur l’île de la Réunion, les deux auteurs Gudrun Ledegen et Sylvie Wharton s’accordent à décrire une situation où variétés de créoles, variétés de français et pratiques mélangées coexistent et interagissent, et où les limites mêmes des codes sont particulièrement difficiles à appréhender. Qu’il s’agisse de l’organisation des différents codes en présence (chap. 10) ou de pratiques langagières (chap. 9) définissant un macro-système les regroupant, ces approches, auxquelles on peut ajouter celle de « parler réunionnais » (Simonin 2003), permettent de dépasser l’étude dichotomique de systèmes en présence et s’inscrivent dans l’analyse de productions mélangées qui reflètent la situation linguistique de la Réunion.

Le contexte américain révèle des situations de grand plurilinguisme. En Guyane française des langues amérindiennes, européennes et créoles coexistent (peut-être serait-il plus juste d’ailleurs de parler de variétés de langues amérindiennes, de variétés de langues européennes et de variétés de créoles). Dans le second contexte, au Mexique, seuls les deux premiers types de variétés de langues coexistent.

La Guyane française est un département multilingue au sein duquel « se chevauchent, s’entrecroisent et interagissent des multitudes de situations de bilinguisme et de plurilinguisme qu’il est extrêmement difficile d’appréhender dans leur ensemble sous peine de ne les traiter que très superficiellement » (Alby 2005 : 96). Une trentaine de langues coexistent sur ce territoire. Dans cette situation, il n’est pas étonnant de constater des contacts multiples dont les conséquences linguistiques

⁴ Les perspectives typologiques ou diachroniques de certains travaux peuvent aussi amener à utiliser des données analysées par d’autres chercheurs (voir en particulier les chapitres 4 et 7).

sont importantes et ceci pour toutes les langues en présence. La réalité historique montre des étapes dans lesquelles se succèdent les contacts entre langues amérindiennes avant la colonisation, puis entre langues amérindiennes et langues européennes (français, espagnol, néerlandais et portugais), puis entre ces langues et les langues créoles (chap. 7), le contact le plus récent étant avec le français (chap. 2). Ce dernier, en tant que langue officielle véhiculée par l'école et les médias, et ses variétés parlées en Guyane, n'échappent pas à de possibles influences, en particulier du créole guyanais (chap. 8).

Depuis près de cinq siècles au Mexique, l'espagnol cohabite avec des langues amérindiennes parlées par environ 6% de la population. Ces dernières sont divisées en onze familles différentes. L'état actuel de nos connaissances ne permet pas de déterminer avec précision le nombre de langues parlées au Mexique (Chamoreau 2009a), et les chiffres varient beaucoup en fonction des organismes (de 62 à 364 langues). La reconnaissance des langues amérindiennes est assez récente et complexe car bien que depuis 2003, elles aient un statut de langues nationales, l'espagnol est la langue du pouvoir, de l'administration et de l'éducation. Il existe bien des tentatives d'éducation plurilingue et pluriculturelle, mais elles souffrent le plus souvent d'un manque de volonté d'instaurer une réelle politique éducative plurilingue ainsi que de nombreuses carences au niveau des moyens et de la formation des enseignants. Les situations sont par ailleurs très inégales en fonction des langues, voire des variétés de langues, on constate donc aussi bien des mouvements de revitalisation linguistique que la présence de langues en voie de disparition (chap. 3).

La zone des Balkans est au cœur des travaux pionniers sur le contact de langues, et est probablement l'une des plus étudiées en tant qu'aire linguistique de changements induits par le contact. De nombreuses langues y cohabitent depuis plusieurs siècles, montrant à la fois des influences linguistiques mutuelles et le maintien de l'identité de chacune d'entre elles. En fonction des critères utilisés dans la définition de l'aire balkanique, différentes langues peuvent y être incluses (Friedman 2007). Les quatre groupes de langues indoeuropéennes qui forment le cœur de l'aire sont l'albanais et les variétés d'arvanite, le roumain et les variétés d'aroumain, le grec et ses variétés qui se trouvent dans cette région et les langues slaves, comme le bulgare, le macédonien, le serbe, le croate et d'autres variétés slaves balkaniques. Un autre groupe indoeuropéen semble occuper une position plus marginale, le romani et ses variétés. On rencontre également dans cette aire le judéo-espagnol, l'arménien, et le turc avec ses variétés balkaniques. Les situations sont complexes puisque certaines langues sont les langues officielles d'un état, standardisées et enseignées alors que d'autres sont des langues à tradition orale, non officielles, employées uniquement dans la communication familiale et parfois en voie de disparition, comme le nashta, variété slave parlée en Grèce, dans la région de Thessalonique (chap. 4) et le valaque, variété de roumain parlée en Serbie (chap. 5).

Les situations de contact abordées ici présentent de nombreuses différences, quant aux processus historiques, politiques, anthropologiques et linguistiques qui ont joué un rôle dans leur établissement. Cependant certains points communs peuvent être mis en valeur : les contacts sont généralement longs et intenses, révélés par des situations

de plurilinguisme. Deux types de situations prédominent : celles d'un contact entre langues sans statut officiel et utilisées pratiquement uniquement à l'oral et langues officielles d'une part, et celles d'un contact multiple entre différents types de langues d'autre part.

Au-delà de cette vision macrosociolinguistique et globale des situations, de nombreuses questions spécifiques sont posées dans les différents chapitres. Il en est une qui revient dans presque toutes les contributions et ceci, quel que soit le type d'approche. Cette question pose le problème de la place des locuteurs dans le contact et de façon plus précise s'interroge sur l'existence de ceux qui pourraient jouer un rôle « moteur » dans le contact de langues. Il existe un accord dans les différents chapitres, pour montrer que les locuteurs sont des « bâtisseurs de langues » (Hagège 1993) qui interviennent directement sur les variations et les changements que l'on peut observer (Ross 2001). Ce sont des acteurs qui peuvent délibérément changer leur langue. Autrement dit, bien qu'il existe des tendances que nous décrirons ci-dessous, le changement linguistique est impossible à prévoir car les locuteurs ont des comportements imprévisibles (Thomason 2000).

Parmi les locuteurs, certains groupes sociaux peuvent montrer des comportements spécifiques. Certains locuteurs peuvent être le moteur de la disparition d'une langue (voir par exemple les chapitres 3, 4 et 5) en ne choisissant que la langue véhiculaire et en refusant d'être bilingues comme l'étaient leurs parents ; c'est le cas des semi-locuteurs du *purepecha*, des locuteurs de *nashta* en Grèce et des jeunes Valaques monolingues en serbe alors que leurs parents sont bilingues en valaque et en serbe. Il s'agit probablement d'une décision identitaire qui se révèle au travers d'un choix linguistique. Certains locuteurs peuvent être les promoteurs d'une variété particulière d'une langue favorisant ainsi sa diffusion; c'est le cas des jeunes locuteurs de la variété de *capverdien* parlée à *Praia* (chap. 6). Cette stratégie peut à long terme entraîner un nivellement linguistique dû au contact entre variétés d'une même langue. Ce choix particulier montre une préférence pour la variété prestigieuse parlée dans la capitale et qui est véhiculée par la mobilité des jeunes.

Ce rapide tour d'horizon des situations de contacts de langues étudiées dans cet ouvrage montre des situations de contact prolongé ayant entraîné le plurilinguisme de la population.

3. Domaine prédicatif en contact

Des situations de contact prolongé telles que celles présentées ci-dessus peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble du système linguistique (Hagège 1993 et Thomason 2001). Cependant, existe-t-il des contraintes ou des conditions qui restreignent l'influence structurelle d'une langue sur une autre, autrement dit, le domaine prédicatif comme cœur de l'énoncé peut-il autant que tout autre domaine subir les conséquences du contact de langues ?

Selon Meillet (1982 [1921]) et Jakobson (1962 [1938]), une compatibilité structurelle entre la langue source et la langue réceptrice est requise. Weinreich (1968 [1953] : 25) reprend la formule de Jakobson (1962 [1938] : 54), selon laquelle une

langue « accepts foreign structural elements only when they correspond to its tendencies of development » et montre qu'il existe certaines résistances aux interférences grammaticales entre langues (Weinreich 1968 [1953] : 44).

Cinquante ans plus tard, Field (2002 : 37-48) s'attache à explorer les différentes hiérarchies existantes dans les emprunts grammaticaux, insistant sur l'importance du caractère typologique des faits empruntables. Reprenant les affirmations de Comrie (1989 : 210) il établit une échelle qui montre une plus grande facilité à emprunter les mots fonctionnels et les affixes des langues agglutinantes – qui ont une certaine transparence et sont segmentables – que les traits morphologiques des langues fusionnelles. La langue réceptrice prend ainsi généralement de la langue source des traits qui correspondent à ses possibilités et à sa structure morphologiques. De son côté, Winford (2003 : 91-97) s'interroge sur les contraintes linguistiques qui peuvent conditionner la diffusion des structures d'une langue, en particulier les emprunts morphologiques. Dans sa typologie, les contraintes ne s'énoncent pas en termes de possibilités mais en termes de probabilités, par exemple « The greater the congruence between morphological structures across languages in contact, the greater the ease of borrowing » (2003 : 93). Par ailleurs, il met l'accent, tout comme le font Thomason et Kaufman (1988) sur l'interaction entre les niveaux et degrés d'influence entre langues et les types de situations de contact. Il propose différentes étapes en relation avec des faits historiques : les contacts épisodiques, les contacts moyennement intenses, les contacts intenses entraînant un bilinguisme relativement stable et une attitude positive vis-à-vis des emprunts, les contacts très intenses entraînant un bilinguisme parfois déséquilibré et une attitude d'attraction vers la langue prestigieuse au niveau social.

Ainsi, bien que certaines probabilités et tendances se dessinent, il semble qu'aucune contrainte – dans le sens d'obligation ou d'impossibilité – n'existe. Les interférences d'une langue sur l'autre peuvent se situer à tous les niveaux : phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, etc. Les effets du contact peuvent donc être importants sur la langue réceptrice qui a la possibilité de perdre certains traits ou de réorganiser et modifier sa propre structure, soit en remplaçant des traits linguistiques qui lui sont propres par certains appartenant à la langue modèle, soit en créant de nouvelles caractéristiques, généralement à partir du modèle de la langue prêteuse (Thomason et Kaufman 1988, Thomason 2001, Heine et Kuteva 2005). Pour sa part, Matras (2007) s'intéresse à la probabilité avec laquelle un élément peut être emprunté. Il établit différentes hiérarchies qui s'appuient sur deux types de critères : i) les hiérarchies s'établissent à partir de la fréquence avec laquelle une catégorie est affectée par le changement induit par le contact ; ii) les hiérarchies sont de type implicationnel. Matras (2007 : 34) s'appuie sur un vaste corpus (36 catégories différentes étudiées dans 25 langues) et insiste sur l'importance des liens entre phénomènes sociaux (intensité d'exposition au contact) et linguistiques (le résultat est conditionné tant par des similarités et différences morphosyntaxiques des langues en contact que par des propriétés sémantiques et pragmatiques des entités affectées).

Le domaine prédicatif d'une langue, bien que constituant le cœur des niveaux morphologique et syntaxique, peut aussi subir des influences d'une autre langue. Dans cet ouvrage, le domaine prédicatif renvoie à deux centres d'intérêts particuliers : d'une part celui d'éléments fonctionnant comme le noyau central d'un énoncé – qu'il s'agisse d'un verbe ou non – et d'autre part, celui des modificateurs privilégiés de ce noyau central. Trois types d'effets du contact sont abordés : la possibilité de mise en place de structures prédicatives complexes et périphrastiques, le déplacement des valeurs sémantiques des marqueurs de temps, aspect, mode, et les variations au niveau de la transitivité des verbes. Les processus observés sont complémentaires, ils ne fonctionnent pas de façon isolée et ne se développent pas de façon indépendante : le développement de structures périphrastiques, par exemple, s'accompagne généralement d'un glissement sémantique, voire dans certains cas de modifications dans le marquage des actants. Le plus souvent, les réorganisations morphologiques et syntaxiques s'accompagnent de nouvelles nuances sémantiques : ainsi la langue n'opère pas un simple emprunt ou un simple calque mais gère une réelle réorganisation à l'intérieur d'un domaine précis, voire à l'intérieur de différents domaines (Ross 2007). Il s'agit de processus multiples interagissant à différents niveaux linguistiques et à différents moments de l'évolution, ce sont des processus « multi-étages », pour reprendre l'expression utilisée par L. Goury (chap. 7).

3.1. Mise en place de structures prédicatives complexes et périphrastiques

Dans différents chapitres, on observe la mise en place de structures prédicatives complexes, périphrastiques, dans un contexte où la langue possédait des structures plus synthétiques construites avec des affixes. Ces études vont dans le sens des affirmations de Heine et Kuteva (2006 : 78-79) pour qui le contact de langues favorise une évolution du synthétique vers l'analytique. Celle-ci n'implique pas la disparition des formes synthétiques mais plutôt la restriction de leur usage, accompagnée parfois de modifications sémantiques. Constructions synthétiques et analytiques coexistent. Voyons des exemples.

S. Alby et O. Renault-Lescure (chap. 2) montrent que pour former des prédicats à partir de termes de langues en contact, le kali'na (langue de la famille caribe) a suivi des voies différentes. Soit il a emprunté des éléments non-verbaux qu'il a verbalisés puis régulièrement fléchis. Soit il a emprunté des verbes et les a intégrés comme formes nominales. Celles-ci, intégrées dans un groupe adpositionnel fonctionnent comme prédicats avec copule ou comme des circonstanciels avec le verbe « mettre ». La première stratégie, synthétique et reflétant la structure agglutinante de la langue, a été abandonnée au profit de la deuxième, analytique et extrêmement productive. Les auteurs montrent que plusieurs paramètres sont donc à prendre en compte dans les effets du contact sur le système verbal du kali'na : le rôle du système verbal de la langue réceptrice, les structures de la langue source, qui entraînent des stratégies d'emprunt différentes, mais aussi le degré de bilinguisme / plurilinguisme des locuteurs.

En purepecha, langue isolée parlée au Mexique, on rencontre deux types de structures pour le passif : une structure synthétique et dérivative qui correspond à la typologie de la langue (langue agglutinante où de nombreuses opérations sont formées par l'ajout d'un suffixe), et des constructions analytiques qui sont formées soit avec *xa* « être là », soit avec *xinte* « être » ainsi qu'un participe (chap. 3). La structure dérivative est attestée traditionnellement dans la langue (depuis au moins 500 ans, époque où on a des données écrites, Chamoreau 2008a), la présence d'un complément d'agent est généralement impossible. De plus avec les verbes ditransitifs, c'est le récepteur ou la source qui fonctionnent comme sujet de la passive correspondante. Les constructions analytiques sont récentes et attestées surtout dans les parlers des locuteurs ayant été scolarisés pendant plusieurs années en espagnol. Certains locuteurs de purepecha, en particulier ceux qui possèdent une bonne compétence, les refusent. Dans les constructions analytiques, un complément d'agent peut être présent et le sujet de la construction transitive passif est le patient du verbe ditransitif correspondant. De plus, des similitudes sémantiques apparaissent entre *xa* et « *estar* » et entre *xinte* et « *ser* ». Ces différents facteurs prouvent que le contact avec l'espagnol est une des motivations du développement des constructions analytiques. Par ailleurs, l'évolution vers des structures plus analytiques en purepecha n'est pas un fait isolé mais est aussi attestée pour les constructions attributives et équatives. Cette évolution semble donc s'inscrire dans un processus plus général de rapprochement ou convergence syntaxiques de ces deux langues (Chamoreau 2010).

L. Goury (chap.7) étudie le système actuel de temps-aspect-mode (TAM) des créoles de base lexicale anglaise du Surinam, et du ndyuka en particulier. Elle examine la régularité à la fois des formes et de leur répartition au sein de catégories verbales définies : les marqueurs sont pré-verbaux et s'appliquent à une base verbale invariable, ils se distribuent dans les trois catégories de temps (futur et passé), aspect (perfectif et imperfectif) et modalité. Elle explique la mise en place de marqueurs impliqués dans les formes périphrastiques de futur, en montrant des jeux de compétition entre diverses structures possibles, comme le développement d'une structure périphrastique *go* « aller » + verbe qui se grammaticalise sous la forme d'un morphème préverbal *o*, aux dépens de la forme en *za*, marque de futur directement empruntée au néerlandais.

En capverdien, créole à base lexicale portugaise parlé au Cap-Vert, N. Quint observe, entre autres, la tendance du système verbal à développer des formes analytiques et complexes sous l'influence du portugais (chap. 6). Il s'agit clairement d'une structure calquée : le créole reproduit au moyen du calque *tem*, « avoir » + passif-présent les constructions portugaises en *ter*, « avoir » + participe passé.

Dans la majorité des exemples, le mouvement qui va vers le développement de constructions analytiques s'accompagne également de processus de grammaticalisation (Askedal 2001, Heine et Kuteva 2005, 2006). L'émergence de constructions analytiques motivées par le contact de langues n'est donc pas contradictoire avec le processus de grammaticalisation, qui entraîne une perte d'autonomie sémantique des formes concernées.

Ainsi dans l'aire balkanique, on peut observer l'évolution d'un type de parfait périphrastique avec l'auxiliaire 'avoir' qui provient d'une structure de possession, toutefois, la structure remplacée était elle-même périphrastique avec « être » (chap. 3). La grammaticalisation de constructions indiquant la possession en marqueur de temps, de mode et d'aspect a déjà été observée pour d'autres langues (Bybee, Perkins et Pagliuca 1994 : 68-69, Heine et Kuteva 2002 : 241-246). Le développement d'un parfait à partir du possessif dans diverses langues d'Europe a également fait l'objet de nombreuses études aussi bien comme processus motivé par des similitudes internes des langues, en particulier le rôle de « avoir », que comme phénomène révélant les conséquences linguistiques du contact entre langues (Haspelmath 1998, Heine et Kuteva 2006 : 141-182). Dans les Balkans, il s'agit bien d'un processus de grammaticalisation de la structure de possession se réalisant en plusieurs phases, pour arriver à une grammaticalisation totale de la structure possessive en marque aspectuelle. L'analyse d'E. Adamou s'appuie sur diverses langues de la zone balkanique, des variétés standard ainsi que des variétés locales étant souvent les premières touchées par le contact avec d'autres variétés (Kortmann 2004).

On observe cependant certaines différences entre le processus de grammaticalisation interne et les processus analysés dans cette situation. En effet, typologiquement, le parfait avec « avoir » n'est pas un trait typique du système verbal du groupe slave qui emploie soit [« être » + verbe + *l-genre / nombre*] soit [verbe + *l-genre / nombre*]. Malgré ceci, il est remarquable d'observer que les variétés du slave jouent un rôle de diffuseur et d'accélérateur du développement de ces structures dans différentes langues avec lesquelles elles sont en contact.

C. Chamoreau montre que le développement des constructions passives analytiques est motivé en partie par le contact avec l'espagnol (chap. 4). Cependant, on peut aussi observer, au niveau interne, la grammaticalisation, d'une part des verbes *xa* « être là » et *xinte* « être » en auxiliaires et d'autre part, d'un participe résultatif en participe passif. Ce processus est largement attesté comme un fait d'évolution interne des langues (Haspelmath 1994). Il est très intéressant d'observer qu'en santiagoais, N. Quint décrit l'évolution inverse, du passif vers le résultatif (chap. 6), révélant ainsi les liens sémantiques qui existent entre l'idée de *résultat* et la notion de *passivité*.

Dans son étude, L. Goury (chap. 7) fait remarquer que l'évolution de *za*, forme empruntée au néerlandais, vers des valeurs déontiques, ne peut être expliquée dans le cadre des modèles de grammaticalisation proposées, en particulier dans Bybee, Perkins et Pagliuca (1994). En effet, dans les créoles du Surinam, on observe deux évolutions successives et liées : sous la force du développement d'une structure périphrastique de futur *de go* ou *go*, la forme *za* perd ses valeurs de futur et présente un emploi généralisé des valeurs de possibilité déontique – telles que la capacité ou l'habileté acquise –, ce qui est contraire aux chemins d'évolution sémantiques attestés dans l'évolution interne des langues, mais également dans l'acquisition du langage. Cette analyse rétrospective montre des processus de grammaticalisation tout en les interrogeant, probablement parce que les motivations de ces faits sont liées tant à des évolutions internes qu'au contact entre langues.

3.2. Le déplacement des valeurs sémantiques des marqueurs de temps, aspect, mode

Plusieurs auteurs développent l'idée que le glissement sémantique ne se fait pas tant d'un item à un autre, mais du fait de l'emploi de cet item dans un contexte précis. On peut reprendre à ce propos la notion de "sémantisation d'inférences pragmatiques" développée par Hopper et Traugott (1993 : 70). Autrement dit, le fonctionnement des unités et leur signifié sont liés principalement à une évolution interne motivée en partie par des contextes d'utilisation. Ces concepts sont avant tout utilisés dans le cadre de changements internes, cependant dans des situations où le déplacement sémantique peut être imputé au contact, les contextes d'utilisation des formes, tant dans la langue source que dans la langue réceptrice, sont fondamentaux. Ils montrent comment les catégories existantes peuvent être redéfinies ou peuvent acquérir des nuances sémantiques qui les différencient aussi bien de ce qu'elles étaient avant le contact que des nouvelles catégories émergentes (Heine et Kuteva 2005 : 131-133).

Par exemple, dans les Balkans (chap. 4), E. Adamou montre que l'adoption du parfait avec « avoir » entraîne dans certaines langues des déplacements sémantiques, attestant du contact entre langues : c'est au contact du turc que le parfait bulgare se charge d'une valeur supplémentaire de non testimonial, médiatif. Cette tendance à la spécialisation des formes semble se confirmer si on observe actuellement le macédonien littéraire qui a réorganisé son système verbal où le syntagme avec « être » est employé désormais pour le médiatif alors que le syntagme avec « avoir » s'est spécialisé pour le résultatif. La diffusion d'une structure par des variétés slaves montre tant l'adoption de la structure que sa resémantisation dans certaines variétés. Le contact semble donc ajouter un trait spécifique dans certains systèmes et entraîne parfois la réorganisation d'autres systèmes.

N. Quint étudie la façon dont le portugais influence le système verbal du capverdien (dialecte santiagais). Il distingue des lusismes anciens, *tinha*, *binha*, et *foi*, qui font partie intégrante du système et constituent des emprunts lexicaux qui ne remettent cependant pas en cause l'organisation du système aspect, voix, temps (AVT) du créole. Les réorganisations récentes montrent un impact plus important sur le système AVT. Par exemple, on observe une réorganisation des valeurs du prétérit, puisque le prétérit emprunté au portugais fonctionne en créole avec la valeur de passé ponctuel du prétérit portugais. L'apparition de formes de prétérit d'origine portugaise vient remplir une «case vide» du système aspecto-temporel créole. Il s'agit d'un cas typique de contrainte fonctionnelle (Heine et Kuteva 2005 : 124-130, Winford 2003 : 96-97), c'est-à-dire de l'adoption d'une unité de la langue en contact, le portugais, qui s'insère dans une zone instable du système. Outre des formes verbales issues du futur du subjonctif en portugais, la zone du système AVT qui se révèle instable au niveau sémantique concerne les temps du passé et les aspects qui marquent l'antériorité et les actions accomplies.

Cette zone aspecto-temporelle est également celle qui est explorée par M. Petrović-Rignault dans le valaque, un parler daco-roumain de Serbie orientale (chap. 5). Le valaque a hérité du roumain un système verbal fondé sur le temps. Cependant, les formes et les valeurs attestées aujourd'hui pour le passé en valaque diffèrent de celles du roumain dans la mesure où elles acquièrent des valeurs aspectuelles inconnues en roumain. Il semble que le système aspectuel du serbe basé sur l'opposition accompli / inaccompli soit le responsable des modifications observées en valaque. En effet, les temps se chargent de valeurs aspectuelles, comme le parfait composé qui exprime un passé proche et éloigné, un résultatif, une succession, une concomitance, un itératif, un habituel et qui peut traduire un accompli et un inaccompli. Ce fonctionnement le rapproche du serbe, alors que l'unité équivalente en roumain exprime le passé et prend une valeur accomplie. Outre les extensions aspectuelles de la catégorie du temps, l'influence du serbe semble aussi s'opérer sur la fréquence d'utilisation : le parfait simple en valaque et l'aoriste en serbe sont fréquemment utilisés alors que leur équivalent roumain est rare. Au contraire, l'imparfait est rare en valaque et en serbe alors qu'il est fréquent en roumain.

3.3. Les variations au niveau de la transitivité des verbes

L'opposition patient / destinataire, ou encore destinataire / bénéficiaire, révèle, dans les langues, autant certaines spécificités des verbes que le rôle sémantique du participant. Or, cette opposition peut être assez instable et entraîner la disparition d'une unité au profit de l'extension sémantique de l'unité restante. Cette extension a été observée dans diverses langues dans des contextes de contacts linguistiques, où l'objet indirect est généralement utilisé dans des contextes d'objet direct (Heine et Kuteva 2005 : 150-152). Il est donc intéressant d'observer que les exemples présentés dans les chapitres 8 et 9 attestent du chemin inverse : la forme de l'objet direct incorpore les valeurs d'objet direct / indirect et devient ainsi une forme syncrétique.

I. Léglise décrit quelques traits syntaxiques observés dans des corpus en français enregistrés auprès de collégiens de la ville de Cayenne, en Guyane française (chap. 8). Les caractéristiques étudiées concernent des variations au niveau de la morphologie verbale, des variations concernant la forme des clitiques objet voire leur absence au lieu des reprises pronominales attendues, lors d'utilisations intransitives de verbes transitifs. Une perte de distinction entre clitique objet direct et clitique objet indirect à la troisième personne du pluriel apparaît dans les pratiques. Ce processus montre en particulier une extension des valeurs du clitique objet direct, qui devient polysémique et syncrétique, car utilisé dans un nouveau contexte, celui de l'objet indirect.

Dans la pronominalisation, la distinction entre les objets directs et indirects semble aussi menacée par l'utilisation de cette forme syncrétique. Par ailleurs, une absence récurrente de reprise pronominale de l'objet pour les formes directes et indirectes a été observée aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel. La transitivité des verbes ne semble cependant pas touchée, comme l'atteste la présence

de syntagmes nominaux en fonction objet dans lesquels l'opposition objet direct / indirect s'effectue au moyen d'une préposition (ce qui n'est pas toujours le cas dans les variétés de français parlées à la Réunion voir chap. 9).

Ceci amène à questionner l'organisation du système des clitiques qui tend à perdre l'opposition direct / indirect dans les formes de clitique objet de troisième personne du pluriel.

Dans le chapitre 9, S. Wharton s'attache à définir les comportements qui permettent de caractériser la transitivité de certains verbes. En effet l'utilisation des prépositions « à » et « de » dans les compléments verbaux semble présenter certaines instabilités. De façon générale, en créole réunionnais, le second participant du verbe transitif apparaît toujours sous une forme directe, sans préposition, quel que soit son rôle sémantique – patient, récepteur, bénéficiaire, locatif (avec le verbe « aller » ou « venir ») –, et quelle que soit sa nature (nom, pronom ou complétive). En revanche, dans les variétés de français parlé à la Réunion, cette absence est attestée mais pas généralisée. Les locuteurs de créole et de français sont donc en présence de deux systèmes de verbes qui présentent des comportements différents.

Les caractéristiques du parler réunionnais subsument celles des différents codes en présence. Les contextes linguistiques et les situations peuvent apporter des pistes pour essayer de démêler les fils des codes en présence, mais dans une partie des énoncés, il n'est pas aisé d'établir des frontières claires dans ce patchwork dont la trame est finalement le réunionnais.

Dans le chapitre 10, G. Ledegen illustre justement la difficulté d'établir les frontières entre les variétés de la langue française et du créole à la Réunion, autrement dit, elle étudie les zones de « *no man's land* linguistique [...] facilité par la proximité des deux variétés ». Elle développe une méthodologie de transcription qu'elle a baptisée « flottante » et qui matérialise l'hésitation entre deux interprétations (français ou créole). Malgré la recherche d'indices syntaxiques puis pragmatiques afin d'éclairer les zones flottantes, de nombreux cas difficiles à trancher persistent. Seuls quelques exemples peuvent être interprétés, ce sont ceux où la langue peut être identifiée par le contexte. Parmi les faits linguistiques étudiés, les formes flottantes de l'unité *c'est / sé* – sans distinction du contexte d'utilisation, autrement dit, dans des structures de présentation, d'existence, de focalisation ou de reformulation – montrent une certaine instabilité. La présence quantitativement importante de *c'est / sé* peut en partie s'expliquer par l'influence sur les pratiques actuelles des variétés de français orales parlées à la Réunion dans lesquelles cette forme est fréquente. On s'attendrait alors à un recul de l'utilisation de la forme équivalente en créole, *lé*. Or ceci n'est pas le cas, puisqu'une approche diachronique montre que *c'est / sé* a une fréquence d'utilisation presque identique et que *lé*, coexiste avec *c'est / sé*, en créole, en français ou en zone flottante, dans les corpus anciens comme dans le corpus actuel.

4. Motivations, processus et résultats. Des explications multifactorielles au discernement du rôle de chaque facteur

Chaque chapitre de ce volume cherche à distinguer le plus clairement possible deux types de phénomènes : d'une part, discerner les changements internes des conséquences du contact tout en montrant leurs interactions mutuelles ; d'autre part, montrer que ces deux types d'évolution peuvent agir et interagir à différents moments, comme causes ou motivations, dans les processus linguistiques et au niveau des résultats.

Les explications multifactorielles permettent de rendre compte de la complexité du fonctionnement d'une langue. Elles explorent tant l'évolution interne de la langue, les changements motivés par son fonctionnement que les conséquences linguistiques du contact entre langues (Heine et Kuteva 2005, Kriegel 2003, Thomason 2007). Dans les différents travaux présentés dans ce livre, on peut constater que les deux types d'explications ne se contredisent pas ni ne s'excluent. Elles interagissent et sont complémentaires, et ont pour résultat l'évolution linguistique (Danchev 1988). Néanmoins, discerner les deux types de motivations est une opération très délicate à la fois quant aux constructions et aux données linguistiques, et quant aux rôles joués par chacun : déclencheur, catalyseur, diffuseur, accélérateur, etc.

Dans la majorité des chapitres, les auteurs ont postulé une explication multifactorielle et se sont attachés à distinguer ces deux types de causes au niveau des faits linguistiques. Prenons deux exemples qui traitent du contact entre langues proches, comme le français et un créole à base lexicale française qui illustrent la complexité de discerner le rôle de chaque facteur.

Dans le chapitre 8, 1. Léglise pose la problématique de l'explication multifactorielle en interrogeant la pertinence des différents facteurs en jeu dans la réorganisation du système des clitiques objet dans la variété du français parlé en Guyane. En effet, si l'absence de reprise pronominale est attestée dans les variétés de français parlées en France, dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas qu'un processus de perte d'opposition entre objets direct / indirect se développe. En revanche, on observe qu'en français oral, les locuteurs ont tendance à « simplifier » un système assez complexe où interviennent les fonctions – sujet et objet direct / indirect –, le genre et le nombre. Le besoin de brièveté et d'invariabilité (Frei 1929) reflète un besoin d'économie qui semble donc un des moteurs essentiels de cette évolution (Martinet 2005 [1955]). Cette hypothèse de changement interne est renforcée par le fait que le processus est aussi attesté dans d'autres langues romanes, espagnol et portugais, qui présentent des systèmes aussi complexes.

On peut bien évidemment également chercher des causes dans le contact. Ainsi, le système pronominal du créole guyanais montre pour la troisième personne du pluriel une seule forme *ye* qui couvre les valeurs d'objets direct et indirect. On pourrait donc voir une recherche d'analogie entre le système de la variété de français parlée en Guyane et celui du créole guyanais. Cependant, d'autres variétés de français (en Afrique) présentent des processus analogues, voire encore plus étendus puisqu'ils peuvent aussi opérer sur l'opposition objet direct / indirect au niveau des syntagmes

nominaux (voir des exemples dans les variétés de français parlées à la Réunion, chap. 9).

On voit donc comment les explications internes et celles liées au contact linguistique se complètent, chacune ayant un rôle différent. La motivation interne met en valeur un état complexe que les locuteurs sont tentés de simplifier, ce qui représente le moteur d'un changement et permet de comprendre pourquoi, par exemple, c'est la troisième personne du pluriel, la plus complexe du système au niveau des formes et fonctions, qui est atteinte en français de Guyane. La motivation liée au contact, quant à elle, catalyse et accélère les processus, puisque bien que ces variations soient observables aussi en français parlé en France, elles sont plus fréquentes dans les variétés de français en contact. Les processus mis en place montrent des modifications pouvant être attribuées à des analogies avec un système avec lequel les locuteurs sont en contact. Les différents types de processus peuvent ressortir tant du contact entre différents systèmes linguistiques que de l'évolution propre de la langue. Les résultats constatés montrent une fréquence élevée des variations dans un domaine précis (par rapport à leur fréquence dans d'autres variétés du français tendant à la simplification du système).

Dans le chapitre 9, S. Wharton montre les variations quant à l'utilisation des prépositions « à » et « de » dans les variétés de français parlées à la Réunion. Pour expliquer ces phénomènes, on est tenté de faire appel à une motivation liée au contact avec le créole, à base lexicale française, dans laquelle le second participant des verbes transitifs se présente toujours directement, sans préposition. Cependant cette explication est probablement un élément décisif mais pas unique. Une logique informative semble motiver l'évolution interne : plus un élément est prévisible, plus il montre de propension à disparaître, surtout si sa charge informative est ténue. L'utilisation des prépositions « à » et « de » pour introduire les compléments de certains verbes est une obligation morphologique. Là encore, une évolution interne motivée par une zone particulièrement complexe du système verbal joue le rôle de moteur, et le contact avec le créole accélère et diffuse le processus. A ceci s'ajoute un facteur social important, celui de la pression normative dans laquelle le système scolaire joue un rôle fondamental (ici, en favorisant le maintien des prépositions du français).

Ces deux exemples révèlent des résultats illustrant des simplifications d'un domaine particulier du système. Ce n'est pas une généralité : la structure analytique développée en purepecha a largement complexifié le système de la passive dans cette langue tant au niveau syntaxique que pragmatique.

Claudine Chamoreau
CEMCA – CNRS (CELIA – SEDYL)

Chapitre 2

Stratégies prédicatives en contact : langue kali'na et discours bilingues des jeunes kali'na

Les langues amérindiennes parlées en Guyane, et plus particulièrement le kali'na, langue de la famille caribe, ont une histoire des contacts linguistiques déjà ancienne avec diverses langues : créoles à base lexicale anglaise (sranan tongo), à base lexicale française (créole guyanais) ou encore européennes (portugais, anglais et, plus récemment, français)¹. Diverses études ont permis d'observer des changements et des variations internes ou externes, liées au contact avec ces langues apportées par la colonisation (Alby 2001a, 2001b, 2005, Renault-Lescure 1985, 1990, 2002, 2005, 2009, Rose et Renault-Lescure 2008) ; ce chapitre s'inscrit dans leur continuation en se focalisant sur un aspect de la langue, les prédicats verbaux et sur la relation entre deux phénomènes, les emprunts et les alternances codiques. Sa particularité est de réunir deux approches, l'une linguistique qui vise à la description des changements lexicaux et leurs corollaires, les changements grammaticaux qu'ils induisent, l'autre sociolinguistique qui décrit les interactions entre bi-plurilingues au travers de micro-situations langagières. Il s'agit donc de déterminer quels sont les critères et les facteurs qui nous permettent de distinguer les deux phénomènes observés.

Après avoir décrit le contexte géographique, sociolinguistique et historique des contacts de langues, nous situerons les cadres théoriques et méthodologiques sur lesquels nous nous appuyons (1). Nous présenterons ensuite une description et une analyse des prédicats verbaux mixtes² apparaissant dans nos données respectives (2), pour conclure avec une réflexion sur la nature des phénomènes observés, et sur leur catégorisation (3).

1. Présentation du contexte

1.1. Le contexte amazonien

La langue kali'na, appelée aussi *galibi* en Guyane française, et *carib* dans la littérature anglophone, appartient à la famille caribe (*cariban family*). Celle-ci

¹ Des contacts plus anciens avec d'autres langues amérindiennes sont aussi attestés, notamment au niveau lexical.

² Nous utilisons dans certains cas cette formulation vague dans la mesure où les structures observées sont susceptibles d'englober différents phénomènes de contacts, notamment des emprunts et des alternances.

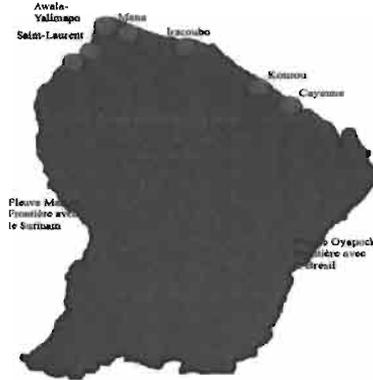
comprend environ vingt-cinq langues (Gildea 1998) parlées dans de vastes régions au sud et au nord de l'Amazone, plutôt dans la partie orientale de l'Amazonie, bien qu'une d'entre elles, le carijona, soit parlée à l'ouest, en Colombie et une autre, le yupka, à la frontière nord entre Colombie et Venezuela. Dans le nord du bassin amazonien, elles s'étendent jusqu'à la côte de la mer caraïbe. Au sud, elles sont limitées à la vallée du Xingú, affluent de l'Amazone. Parmi toutes ces langues, le kali'na est celle qui a la plus large extension géographique, depuis les savanes nord-orientales du Venezuela jusqu'au nord de l'Amapá, au Brésil, en passant par les trois Guyanes.



En Guyane française, les Kali'na se distribuent le long du littoral guyanais, de Cayenne jusqu'au fleuve Maroni dans six communes : Cayenne, Kourou, Iracoubo, Saint-Laurent du Maroni, Mana et Awala-Yalimapo.

³ Les noms et informations fournis sur cette carte (pays où ces langues sont parlées, et nombre de langues parlées) sont issus de Queixalós et Renault-Lescure (2000). Les cartes sont disponibles sur : <http://www.cartographie.ird.fr/linguas.html>

Carte 2 : Communes de Guyane dans lesquelles le kali'na est parlé



Dans ces différentes communes (hormis celle de Cayenne où les Kali'na ne vivent pas en regroupement communautaire), on comptabilise au total 14 villages dans lesquels vivent essentiellement – mais pas exclusivement – des membres de cette communauté.

1.1.1. Le contexte sociolinguistique

Les données démographiques dont on dispose aujourd'hui permettent d'évaluer les Kali'na à une population d'environ 20 000 personnes, dont 11 141 vivent au Venezuela et 3 000 au Guyana (Forte 2000), 3 000 au Surinam (Boven et Morroy 2000), environ 4 000 en Guyane française (Renault-Lescure 2009) et 28 au Brésil. S'il est peu aisé de quantifier le nombre de Kali'na vivant en Guyane française car les données fournies par les recensements français ne font pas état de l'appartenance ethnique des individus, il est encore plus difficile de déterminer le nombre de locuteurs de cette langue. Comme dans les pays voisins, il est plus faible (30 % au Venezuela, 80 % au Guyana, 50 % au Surinam suivant les références citées ci-dessus), mais aucune enquête exhaustive ne nous permet de donner des chiffres pour la Guyane. Différents paramètres interviennent suivant les localisations, les classes d'âge, les origines dialectales, les mobilités anciennes ou récentes, certaines familles ayant parfois opté, pour la transmission intergénérationnelle, pour le sranan tongo, le créole guyanais ou le français (Renault-Lescure et Goury 2009). Les Kali'na de Guyane parlent le dialecte *thewuyyu*, comme dans l'est du Surinam, mais, en Guyane, une frontière partage cette aire dialectale en deux variantes, occidentale et orientale.

1.1.2. Chronologie des contacts de langues

L'arrivée des Kali'na sur le plateau des Guyanes se situerait vers la fin du premier millénaire, dans une région aux contacts intertribaux déjà mouvementés. Les Kali'na, originaires du Roraima, seraient arrivés sur le territoire guyanais dans les

années 1000. Ils étaient donc déjà présents lors de l'arrivée des premiers colons⁴, et représentaient la communauté amérindienne dominante. Leurs premiers contacts dateraient selon Chalifoux (1992) du 16^e siècle, ils se font d'abord avec les Français, les Anglais, les Espagnols et les Portugais. Vers 1580 les Hollandais les rejoignent dans cette zone. Des épisodes guerriers ont certes accueilli les premières vagues de colonisation, mais les relations avec les colonisateurs furent relativement bonnes. Au 17^e siècle, le lexique kali'na témoigne déjà de ces contacts avec les Blancs avec ses emprunts à l'espagnol, au portugais, au néerlandais.

- (1) *alakoposa* « fusil » < esp. *arcabuz* (Boyer, 1654)⁵
pelo « chien » < esp. *perro* (Pelleprat, 1655)
palansisin « Français » < esp. *Francés* (Boyer, 1654)
kaleta « papier, livre, lettre... » < esp. / port. *carta* (Boyer 1654)
kawale « cheval » < port. *cavalo* (Pelleprat, 1655)
kasulu « perles de verre » < port. *casulo* (Biet, 1644)
supikili « miroir » < holl. *Spiegel* (Boyer, 1654)
palantuwini « rhum » < holl. *Brandewijsn* (Boyer, 1654)

- (2) *Na kaleta melo-yan t-asaka-li wa*
 INTERJ lettre écrire-PRES 3REF-ami-POS à
 « Bon ... il écrit une lettre à un ami. » (C.L.)⁶

La première politique explicite de la France à l'encontre des Kali'na date du 18^e siècle lorsque les représentants du royaume décident de la nécessaire sédentarisation des peuples amérindiens (Chalifoux 1992). Diverses missions sont alors organisées, visant à regrouper les Kali'na : une à l'ouest de Cayenne, une à Kourou (1713-1740) et une à Sinnamary (1740-1760). Les missionnaires jésuites qui les organisent sont finalement expulsés dans la deuxième moitié de ce siècle. A la fermeture de ces missions, la grande majorité des Kali'na va se réfugier dans la zone du bas Maroni.

Au début du 19^e siècle, des Kali'na vivent sur le fleuve Mana, ils sont issus du Surinam et ce sont eux qui fondent les villages de cette zone. Le rapport d'un gouverneur (cité par Chalifoux 1992 : 38-39) montre qu'ils entretiennent de bonnes relations avec les colons : « Ils se rendent [...] souvent utiles lorsque l'on a besoin de gibier ou de poisson. Vu que l'on a à employer leurs pirogues pour de longues courses : leurs embarcations sont bonnes : ils payent bien et long-temps. » Inversement, ils achètent aux colons des produits comme le rhum. Des Kali'na étaient aussi installés sur le bas Maroni pour échapper aux missionnaires : « Les

⁴ La région est « découverte » par Vincent Pinson en janvier 1500, trois ans plus tard un groupe de colons s'installent dans l'île de Cayenne, puis en 1604 une première expédition fait connaître cette colonie. C'est enfin en 1626 que le Cardinal de Richelieu autorise la colonisation de ce territoire. Par la suite de nombreuses missions furent organisées mais elles connurent toutes l'échec. La colonisation officielle de la Guyane par la France débute donc véritablement en 1763.

⁵ Entre parenthèses sont mentionnées les premières occurrences des emprunts dans les textes coloniaux puis scientifiques.

⁶ Voir plus bas le chapitre sur les données et les corpus (1.2.1.)

Galibis se réfugièrent dans une sorte de No-Man's Land entre le Surinam et les établissements français, dans des villages non contrôlés par les missionnaires » (Hurault 1972 : 183). Ainsi, de la fin du 18^e siècle à la moitié du 19^e siècle, les Kali'na vivent isolés de la colonie. Selon Renault-Lescure (1990) les influences des langues européennes s'effacent durant cette période.

Ils reprennent peu à peu des relations commerciales avec des habitants des colonies à la suite de la création de deux villes, celle d'Albina au Surinam en 1846, et celle de Saint-Laurent du Maroni en 1857 en Guyane. Selon Chalifoux (1992), c'est à partir de cette période que « les rapports des Galibis et des Européens se sont développés sur une base permanente ». Cette période est marquée par ces contacts linguistiques qui se nouent avec les langues issues de l'esclavage, des langues créoles, le sranan tongo (créole à base lexicale anglaise) et le créole guyanais (créole à base lexicale française). De nouveaux emprunts apparaissent dans le lexique du kali'na. Ils se font en deux vagues chronologiquement distinctes :

d'abord au sranan tongo :

- (3) *kontele* « ville » < sr. *kondre* (De Goeje 1946)
kelege « église » < sr. *kerki* (De Goeje 1946)
suwapulu « allumette » < sr. *swafru* (De Goeje 1946)
talapu « échelle, escalier » < sr. *trapu* (De Goeje 1946)
alimiki « citron » < sr. *lemki* (Ahlbrinck 1931)
aleisi « riz » < sr. *areisi* (Ahlbrinck 1931)

- (4) *palanakili kontele-li amime tela'a man*
Blancs pays-POS différent déjà 3.COP
« Le pays des Blancs, c'est déjà différent. » (C.L.)

puis au créole guyanais :

- (5) *puwela* « bâche » < cr. *pwela* (Renault-Lescure 1985)
maso « religieuse » < cr. *masò* (Renault-Lescure 1985)
labaleti « lance-pierre » < cr. *labalèt* (Renault-Lescure 1985)
lekol « école » < cr. *lekòl* (Renault-Lescure 1985)
simen « semaine » < cr. *simèn* (Renault-Lescure 1985)
lakele « clef » < cr. *lakle* (Renault-Lescure 1985)

- (6) *aleku yako 39 wotamo-poto lekol ta ti-wai-ye wa amana po*
guerre pendant 39 commencer-quand école à ADV-être-ADV 1.COP Mana à
« Quand la guerre a commencé en 39, j'étais à l'école à Mana. » (C.L.)

Un certain nombre d'emprunts au sranan tongo, les plus anciens vont s'ancre durablement dans le lexique, cependant que d'autres vont entrer en concurrence avec les emprunts plus tardifs au créole guyanais.

Tableau 1 : Emprunts aux langues créoles

Emprunts au sranan tongo stables	Emprunts en concurrence	
	Zone occidentale	Zone orientale
<i>mali</i> « camarade, Créole » < sr. <i>mali</i>	<i>olosi</i> « montre » < sr. <i>olosi</i>	<i>monti</i> « montre » < cr. <i>mont</i>
<i>patele</i> « bouteille » < sr. <i>batra</i>	<i>belekili</i> « boîte » < sr. <i>Brekri</i>	<i>bweti</i> « boîte » < cr. <i>bwat</i>

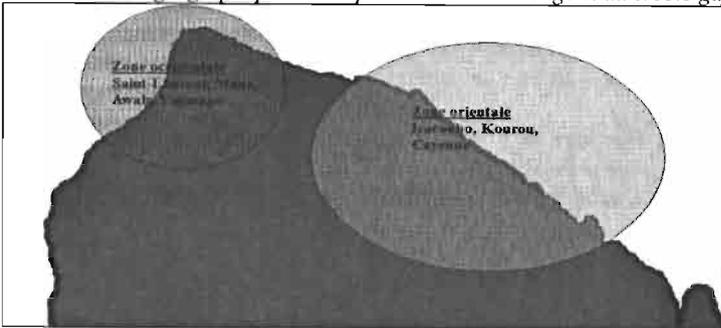
Exemple extrait d'un récit de l'époque de la deuxième guerre mondiale fait par un homme de 80 ans, originaire de la basse Mana, émigré depuis une cinquantaine d'années sur la rive brésilienne de l'Oyapock, fleuve frontière avec l'est de la Guyane où l'usage du créole guyanais est répandu :

(7) a. *kolomon kali'na amana po-no-n wa soldat (cr.)kapî-li*
 première fois kali'na Mana à-NOMLZ-PL par militaire faire-NOMLZ.PRES
 « C'était la première fois que les Kali'na de la [rivière] Mana étaient militaires. »

b. *i-yako=lo moko sundati (sr.) yopoto-li mo'e Saint-Laurent po*
 3-pendant=INT DEM.AN militaire chef-POS là-bas St-Laurent à
o-etî-po=te s-utaka-i ...
 3-nom-CAD=CONTR 1A-oublier-PARF
 « En ce temps là le chef des militaires à St Laurent, là-bas, mais son nom !
 Je l'ai oublié. » (C.L.)

Les emprunts à cette langue sont « dans la majorité des cas [...] en concurrence avec les emprunts au sranan ou bien apparaissent dans une distribution géographique précise comme variantes des emprunts au sranan ». Il existe donc aussi des variations diatopiques dans les emprunts et on distingue une « aire orientale, plus sensible à l'influence du créole guyanais et une aire occidentale, plus ouverte à celle du sranan » (Renault-Lescure 1990 : 91-92).

Carte 3 : Distribution géographique des emprunts au sranan tongo et au créole guyanais



C'est seulement dans la seconde moitié du 20^e siècle que le contact avec la langue française va progressivement s'intensifier, notamment du fait du développement de la scolarisation. C'est avec la création des homes catholiques (internats scolaires) que débute réellement la scolarisation des Amérindiens en Guyane. La fréquentation des homes commence en 1949, à l'époque de la départementalisation. En 1964, les homes passent sous financement public, leur objectif premier est de faciliter l'assimilation sociale des jeunes amérindiens⁷. Cette visée s'inscrit pleinement dans la politique de francisation des populations amérindiennes (1967) qui a été demandée – et obtenue – par les élus locaux du Conseil général. C'est finalement dans le courant des années 70 que les enfants amérindiens intègrent l'école publique laïque⁸. Progressivement, l'influence de la langue française va se faire de plus en plus ressentir dans la langue kali'na.

Les données présentées ci-dessous analysent donc la prédication verbale et non verbale en kali'na au travers de ce filtre diachronique, en reprenant les différentes étapes identifiées ci-dessus. Nous référerons à ces différentes vagues de contact au travers des périodes suivantes :

Tableau 2 : Périodes historiques

Périodes historiques	Principales langues de contact	Types de contact
P1 : premiers contacts avec des langues européennes (du 16 ^e au 18 ^e siècle) ⁹	espagnol (esp.), portugais (port.), français (fr.), néerlandais (néer.), anglais	Direct et occasionnel Guerriers et commerciaux
P2 et P3 : contacts avec les langues créoles (à partir de la deuxième moitié du 19 ^e siècle)	sranan tongo (sr.), créole guyanais (cr.)	Plus ou moins de compétence dans les langues d'origine des emprunts Commerciaux
P4 : contacts avec le français, phase dite de « francisation »	français (fr.)	Intense Tous types de contacts, scolarisation dans cette langue Plurilinguisme (diverses langues de Guyane dont le créole guyanais et le sranan tongo)

On peut observer pour finir que l'histoire de la langue kali'na entre dans ce que Winford (2003) qualifie de situation de colonisation où des langues européennes ont eu des fonctions dans les domaines publics à côté des langues amérindiennes. Cependant, ceci ne tient pas compte du fait que ces langues européennes ont varié dans le temps (espagnol, portugais, anglais, néerlandais, français) mais aussi que les

⁷ Statuts de l'Association des Homes.

⁸ En lien très certainement avec la création de l'Académie des Antilles-Guyane en 1973. L'Académie de la Guyane a été quant à elle créée en 1996.

⁹ Cette période sera peu détaillée.

degrés de contacts avec ces langues étaient plus ou moins importants. Par ailleurs, ces langues européennes n'ont pas été les seules langues en contact puisque l'histoire de l'esclavage, au travers de la naissance des langues créoles à base lexicale française et anglaise, a joué un rôle primordial dans les changements que cette langue a subi.

1.2. Présentation des données et des approches

1.2.1. Les données

Les données présentées ci-dessous sont issues de différents corpus obtenus entre 1980 et 2003 selon des modalités assez diverses.

Le « Corpus Lescure » (désormais C.L.) provient d'enregistrements sollicités ou spontanés recueillis dans le but d'élaborer une description du kali'na et d'en étudier les phénomènes de contact. Recueillis dans diverses zones où le kali'na est parlé, les textes comprennent des contes, des mythes, des récits de vie et, à partir des années 1995, des interactions dans différents contextes. Dans les corpus analysés linguistiquement, nous avons effectué une recherche systématique des phénomènes de contacts.

Nous présentons ci-dessous un échantillon de ces corpus enregistrés dans le village d'Awala où la pratique de la langue kali'na est assez générale. Entre le premier texte présenté et le dernier, la situation politique et sociolinguistique de ce village a enregistré des changements importants. Relativement isolé des institutions françaises, hormis l'école, avant les années quatre-vingt, ses habitants entretenaient par contre des relations familiales constantes avec les villages kali'na du Surinam (ex- Guyane hollandaise), ainsi que des relations de « compérage » avec les villageois créolophones (sranan tongo et créole guyanais) des deux pays. Il est devenu, quelques années plus tard et une première génération de jeunes longtemps scolarisés, un foyer de revendications politiques aboutissant à la création d'une organisation politique en 1983 et, en 1988, à la création de la commune d'Awala-Yalimapo regroupant deux villages, devenant ainsi la deuxième commune amérindienne en Guyane. Les contacts avec les autres langues ont évolué avec la scolarisation massive des enfants en français, l'insertion croissante dans le cadre institutionnel du département et l'augmentation importante du travail salarié hors du village.

Tous les intervenants ont le kali'na pour langue première, les créoles comme langues secondes, acquises de manière informelle et le français (ou non) comme langue scolaire dans un premier temps.

En (8), un **conte de la course du vent contre la tortue**, raconté par un homme d'une cinquantaine d'années, plurilingue (kali'na, sranan tongo, créole guyanais), non scolarisé en français (1981). Narration sollicitée.

- (8) *owe man hen wayan-ko*¹⁰ ?
 où 2. COP.INT INTERJ tortue-ko
 « - Où es-tu donc, Madame Tortue ? »

elopo wa
 ici 1. COP
 « - Je suis ici. »

takane=lo mana t-ika man ki-wili-ma-i iloke
 rapide=INTS 2.COP ADV-dire 3.COP 1PT-vaincre/victoire-VERBLZ-PARF ainsi
 « - Tu es vraiment rapide, avait-il conclu, ainsi tu m'as vaincu ! »

En (9), un **récit d'un naufrage** raconté par une femme d'une trentaine d'années non scolarisée, ayant vécu en Guyane hollandaise dans son enfance (1982). Récit sollicité.

- (9) *yawa-n-i-npo kuliyala ta na'na kɪn-i'-san*
 mauvais-nom-V-CAD canot dans 1EXCL 3-aller-PRES
 « Nous allions dans un canot pourri. »

pina-me na'na wai-yi kuliyala poko
 misère-ATTR 1EXCL être-nom.NOMLZ.PRES canot en ce qui concerne
 « Il nous était difficile d'avoir un canot. »

mose=su la mimi Yoko Iteku mɛkeli
 DEM.AN.DIST=PART à nouveau Mimi Yoko Iteku jeune homme
na'naw#o-po-npo
 1EXCL aller- NOMLZ.PAS-CAD
 « Nous étions repartis avec celui-ci, Mimi Yoko, et le jeune Iteku. »

na'na kɪn-i'-san na'na wo-pekɪ-po-npo yako
 1EXCL 3-aller-PRES 1EXCL REF-retourner-NOMLZ.PAS-CAD quand
 « Nous naviguions lorsque nous nous sommes retournés. »

molopo na'na man tu-wo-pekɪ-po po akulu tupo
 Là 1EXCL 3.COP 3REF-REF-retourner-NOMLZ.PAS à vase sur
 « On était là sur la vase, à l'endroit où nous nous étions retournés. »

En (10), une **discussion informelle sur un évènement historique important** : deux générations présentes, surtout des hommes, plurilingues kali'na, sranan tongo, créole guyanais, français. Les plus âgés n'ont pas fréquenté l'école, les plus jeunes ont fréquenté les internats ou les écoles du village et des communes voisines (1996).

¹⁰ Surnom amical.

- (10) *ulemalì unti nanka molo paila unti-po distinguer*
 Ulemali unti et DEM.INAN Paila unti-NOMLZ.PAS distinguer
poko na'na kin-i-yan
poko 1EXCL 3PT-mettre-PRES
 « Nous distinguons Ulemali Unti de l'ancien village de Paila Unti. »

en discussion molo oti elo-kon apparaître poko nei
 en discussion DEM.INAN chose DEM.INAN-PL apparaître *poko* 3.COP.PAS
m-uku'-sa-n
 2A-savoir-PRES-INT
 « Tu sais ? C'est au cours de la discussion que ces choses sont apparues. »

ami-kon oti noter poko na'na n-ili-i m-uku'-sa-n
 INDEF-PL chose noter *poko* 1EXCL 3PT-mettre-PARF 2A-savoir-PRES-INT
 « Nous en avons noté quelques unes, tu sais ? »

il semble que molo groupe wiino
 il semble que DEM.INAN groupe à partir de
elo-kon oko thème apparaître poko nei
 DEM.INAN-PL deux thèmes apparaître *poko* 3.COP.PAS
 « Il semble que ces deux thèmes soient apparus à partir de ce groupe. »

urgent-me man m-uku'-sa-n molo oti garder poko
 urgent-ATTR 3.COP.PRES 2A-savoir-PRES-INT DEM.INAN chose garder *poko*
i-tan
 mettre-FUT
 « Tu sais ? c'est urgent, nous allons garder ces choses-là. »

En (11), une **conversation familiale** : trois générations de femmes présentes, plurilingues, toutes ayant été ou étant scolarisées. La grand-mère parle kali'na, sranan tongo, créole guyanais, français, les deux mères kali'na, français, créole guyanais, les enfants kali'na et français (2000).

- (11) *iyonpo ø-wi'-take [atu] liþo wiþo-poto la'a/// kolopo pai*
 ensuite 1-aller-FUT INC aller-quand à nouveau demain peut-être
ø-wi'-take
 1-aller-FUT
 « Ensuite, il se peut que j'y aille, quand je reviendrai. J'irai peut-être demain. »

Marie-France ene=ne katu ø-wi'-take kokolo=ne oya la'a
 Marie-France voir=INT POS 1-aller-FUT le matin=INT là-bas à nouveau
ito-pa Daniel a'ta
 aller-NEG Daniel si
 « J'irai si possible voir Marie-France dès le matin tôt si Daniel ne va nulle part. »

iyonpo mo'ko wati y-alopo'-san ø-chauffeur-í-li
 ensuite DEM.AN assurément 1PT-emmener-PRES 1-chauffeur-V-POS
 « Car c'est lui, mon chauffeur, qui m'emmène. »

Odile 'wa téléphoner poko ø-wai-take lolipo ø-wika-i
 Odile à téléphoner poko 1-être-FUT PART.INTT 1-dire-PARF
 « J'ai dit que j'allais essayer de téléphoner à Odile. »

an-ukuti-pa wa ø-aut-i numéro-li [...]
 3PT-connaître-NEG 1.COP 3-maison-POS numéro-POS
 « Je ne connais pas le numéro de téléphone de sa maison. »

En (12), une **réunion du conseil municipal de la commune**, une dizaine d'hommes et de femmes entre 28 et 55 ans, plurilingues (kali'na, créole guyanais, français), scolarisés (2003).

(12)A. *ami-kon architecte ani-kapi-pa ma-tan moko kini-ka'-san*
 INDEF-PL architecte 3P-faire-NEG 3.COP-PL DEM.AN 3PT-faire-PRES
signer poko ilí-li ø-'wa man oluwa
 signer poko mettre-PRES 2-par 3.COP trois
 « Certains architectes ne le font pas, mais lui le fait, il faut que tu lui signes trois (...). »

B. *oti les autres apparaître poko ei-pa nan otipoko*
 Euh les autres apparaître poko être-NEG 3.COP.INT pourquoi
 « Euh, les autres n'apparaissent pas, pourquoi ? »

A. *bien sûr que pratique-me wati man pratique-me*
 bien sûr que pratique-ATTR NEG 3.COP pratique-ATTR
an-epo-lí-pa wa
 3PT-trouver-NOMLZ.PRES-NEG 1.COP
 « Bien sûr que ce n'est pas pratique, je ne trouve pas ça pratique... »

Le « Corpus Alby » (désormais C.A.) est quant à lui un corpus d'interactions recueilli en contexte scolaire (CA1999a et CA1999b¹¹) ou dans des échanges informels entre jeunes kali'na lors d'un match de foot (CA2001a) et lors d'une discussion entre jeunes sur leur avenir scolaire (CA2001b)¹². Il existe toutefois une constante, tous les enregistrements ont eu lieu dans la commune d'Awala-Yalimapo (voir la carte 2). Les locuteurs enregistrés sont tous bi-plurilingues, ils ont grandi dans la même commune avec un environnement linguistique relativement équivalent

¹¹ 16 jeunes de 10 à 12 ans scolarisés dans la même classe de CM2 de l'école d'Awala-Yalimapo.

¹² Jeunes de 14 à 18 ans. Les enregistrements sont effectués par l'un d'entre eux.

pour tous. Les élèves de CM2 sont scolarisés ensemble depuis la petite section de maternelle, tandis que les jeunes forment un véritable groupe de pairs qui se retrouve pour diverses activités en dehors de leurs études (certains sont au lycée, d'autres au collège). Ils ont appris le kali'na naturellement, dans le contexte familial et dans l'environnement quotidien, comme langue première. Le français quant à lui est appris à l'école, dans un contexte plus formel, mais dans certains cas il peut aussi être employé par des membres de la famille et donc avoir été acquis antérieurement à la scolarisation. Pour cette génération ces langues (et les autres langues parlées, car nous sommes ici en présence d'une véritable situation de plurilinguisme) sont *co-présentes* (Pochard 1997 : 6) elles font partie de leur répertoire linguistique, de leur environnement et ils font appel à elles « en fonction des situations dans lesquelles on peut les utiliser ou du statut que les interlocuteurs se donnent mutuellement consciemment ou non ». Ils ont donc à construire une identité plurielle qui se fonde sur leur plurilinguisme, pluriculturalisme et dont on trouve une trace dans leurs productions langagières.

Dans le cas de CA1999, l'objectif était de comparer les variétés parlées par les élèves dans deux situations (salle de classe ou CA1999a et cour de récréation CA1999b) et en fonction de leur sexe (filles ou garçons) mais avec une constante, le fait que les élèves jouent au « jeu du dessin caché » : l'un des élèves a sous les yeux un dessin qu'il doit décrire à un camarade qui ne voit pas le dessin et doit le reproduire en fonction des indications qui lui sont données ou des réponses à ses propres questions. Les enfants jouent donc en binôme dans deux espaces différents avec un magnétophone posé sur la table. L'enquêtrice s'éloigne autant que possible.

Corpus CA1999a

- (13) 10.A. *derrière molo lampe . il y a- euh . il y a- il y a- euh . molo . derrière la lampe il y a . owi bwèt* « Derrière la lampe il y a une boîte. »
11.C. *owi bwèt* ' « Une *bwèt* ? »
12.A. *aha* « Oui. »
13.C. *soit owi boîte* ' « Ou une boîte ? »
14.A. *owi boîte* « Une boîte. »

Corpus CA1999b

- (14) 4.B. *gauche // molo palulu oti tupo . hm . ami oti . wakapu tupo* ' « A gauche, cette banane est au dessus de la chose, une chose au dessus du poteau. »
5.E. *owe* ' « Où ? »
6.B. *wakapu tupo . gauche pato* « Au dessus du poteau, vers la gauche. »
7.E. *oti ko molo nan . wakapu* ' « Qu'est-ce que c'est ça wakapu ? »
8.B. *un poteau' . poteau tupo* « Un poteau, au dessus du poteau. »
9.E. *poteau tupo* ' « Au dessus du poteau ? »
10.B. *aha* « Oui. »
11.E. *poteau pato soit itupo* ' « A côté du poteau ou au dessus de lui ? »
12.B. *itupo* ' « Au dessus de lui ! »

- 13.E. *a'a . senel' . senel' senel'* « Okay, je le vois ! Je le vois ! Je le vois ! »
 14.B. *tiselele man* « Il est suspendu. »
 15.E. *la moitié de elo . dessinme'* « A la moitié du dessin ? »

Dans le cas de CA2001, l'objectif était de décrire la variété de kali'na parlée par un groupe de pairs, les jeunes kali'na de sexe masculin afin de déterminer si certaines des formes observées chez les enfants se figeaient chez les jeunes. Il s'agissait aussi de déterminer si l'on était en présence d'une variété mixte spécifique à ce groupe. Dans ce cas, c'est un jeune, membre du groupe qui effectue les enregistrements.

Corpus CA2001

- (15) 21. E. *oh ! oneatako ami mepolii / gardien palipe ?* « Oh ! Quand est-ce que tu as trouvé/vu qu'un gardien était fort ? » (R. arrive)
 22. Dé. *ajsiRoŋli ami senelii.* « J'ai bu de ton sirop. »
 23. R. *et alors ?*
 24. E. *aine R. ! / aine ! aine !* « Pas vrai R. ! Pas vrai ! Pas vrai ! »
 25. R. *ehm / aine ?* « Ehm, pas vrai ? »
 26. E. *aine ! / palipe kapi man !* « Pas vrai ! Il n'est pas fort ! »
 27. R. *palipe man ! Il est fort ! xxxx* (Ils se mettent tous à parler en même temps pour commenter la réponse de R.) ///
 28. Y. (tout bas) *asimpe man.* « Il fait chaud. »
 29. Dé. *kamakon ! oisampa¹³ na'a la'a !* « Allons rejouer ! »
 30. E. *oisampatoko iloke !* « Jouez alors ! »
 31. Dé. *El. na'a !* « Fais quelque chose El. ! »
 32. R. *oh ! / Da. na'a ! // ça sent la bouche de Da. / maintenant !* « Oh ! Encore Da. ! ça sent la bouche de Da. maintenant ! » (R. est en train de boire le sirop de Da.)
 33. Dé. *ah ! / itime se ! xxxx* « Ah ! Mais tais-toi donc ! »
 34. E. *awu wa kapi natulupoi / aseke niton aiye / wikae lo po kesenilili iwa.* « Ce n'est pas à moi qu'il l'a demandé (la permission de boire le sirop), il est allé le chercher tout seul. Je lui ai dit de ne pas le boire. »
 35. X. *kumakuma* « Poisson » ...
 36. E. *je vais dire à {mamie- xxxx}* (en imitant la voix d'une petite fille)
 37. R. *felomepo loten} Da. sepolii pea po / tiposine melo kumakuma upuonpo inupo san!* (rires de J.) « J'ai rencontré Da. Tout à l'heure à la plage, il suçait la tête d'un poisson avec plaisir. »
 38. Dé. (il applaudit en tapant sur la table) *apokupeme man hein !* « Il est content de lui hein ! »
 39. Y. : *blaguepe man / hein !* (fou rire de R.) « Tu as des vers, hein ! »
 40. E. : *blaguemempo wa / molo rigolomempo {wa loten}* « Je suis un petit blagueur, je suis juste un petit rigolo. »

¹³ Variation *oisampa / aisampa*.

Ces corpus ont été soumis à une double analyse, une identification des formes mixtes apparaissant au sein des énoncés et une description de celles-ci sous un angle linguistique, mais aussi une analyse conversationnelle visant à déterminer la fonction des alternances apparaissant dans ces discours.

1.2.2. Les approches

Nous nous focalisons dans notre analyse sur un même objet, les prédicats verbaux mixtes, en cherchant à lui appliquer une méthode permettant de mettre en complémentarité deux approches, l'une linguistique, l'autre sociolinguistique ; mais aussi en cherchant à relier des traditions de recherche qui ont jusqu'alors étudié les phénomènes de contacts sous deux angles distincts, l'un diachronique s'intéressant à des phénomènes comme la genèse des créoles (Thomason et Kaufman 1988, Winford 1997) ou la mort des langues (Dorian 1989, Dressler 1981, Kinkade 1994), l'autre synchronique qui étudie les alternances codiques et les parlars bilingues en s'appuyant sur des modèles de description grammaticale (Poplack 1980, Muysken 2000) ou pragmatique (Auer 1995, Heller 1995). Cette pluralité de regards sur les phénomènes de contacts a eu pour conséquence un foisonnement terminologique au sein duquel il est parfois peu aisé de se retrouver, c'est le cas en particulier pour la distinction entre les phénomènes d'emprunts et les alternances codiques. C'est à ces deux phénomènes que nous nous intéressons ici en particulier, et plus spécifiquement en ce qui concerne les prédicats.

L'emprunt de verbes d'une langue source dans une langue cible a fait l'objet de descriptions particulières comme dans Muysken (2000) ou Wichmann et Wohlgenuth (2008) conduisant à en caractériser les différents types. Parmi les catégories dégagées, deux d'entre elles semblent correspondre aux phénomènes observés en kali'na. La première est celle des *verbes insérés* (Muysken 2000 : 184-185) qui sont introduits dans la langue cible à la position habituelle des verbes (a) sous une forme *nue* (cas où la langue cible est de type isolant), (b) par affixation sans adaptation (cas où la langue cible est de type agglutinant) ou encore (c) avec adaptation de la forme puis affixation car le verbe ne peut être intégré que dans une forme morphologiquement appropriée pour la flexion. Ce troisième cas est qualifié par Wichmann et Wohlgenuth (2008) d'*insertion indirecte*. La seconde catégorie est celle des *verbes bilingues composés* où l'on adjoint au verbe emprunté un verbe auxiliaire (Muysken 2000 : 184), qui rejoint la catégorie qualifiée par Wichmann et Wohlgenuth (2008) de *stratégie du verbe 'light'* ou de *do-strategy* dans la mesure où le verbe adjoint est le plus souvent le verbe *faire*. On relève aussi chez Field (2002) ou Thomason et Kaufman (1988) une description du rôle joué par l'écart et la proximité typologiques des langues cible et source. Nous verrons ci-dessous que le kali'na semble bien subir, dans sa capacité à emprunter, des contraintes liées à la similitude et à la distance typologique des langues en contact.

Cependant, si ces catégories sont utiles comme outil de description des phénomènes grammaticaux, elles s'appuient essentiellement sur des distinctions

basées sur des critères typologiques. Or, les approches pragmatiques peuvent permettre de les compléter en montrant les raisons pour lesquelles ces formes mixtes apparaissent, en tout cas dans la situation actuelle. Ainsi, nous proposons une analyse des discours bilingues produits actuellement par les jeunes kali'na en les rattachant à deux catégories de la typologie de Auer (1999), celle dite des *alternances conversationnelles* et celle des *mélanges de langues*.

La première fait référence à des discours où les bilingues alternent les langues pour structurer leur discours, lui donner du sens. Dans ces interactions, l'alternance est interprétée par les interactants comme contextualisant un aspect de la situation discursive ou comme donnant une indication sur les participants. Aussi, dans ce cas, les alternances ont une fonction essentiellement rhétorique, elles constituent un commentaire métapragmatique en ce sens qu'elles permettent aux bi-plurilingues de donner du sens – ou plus de sens – à leur message (c'est le cas aux lignes 32 et 36 de l'exemple 15 corpus CA2001). Ce type de discours prend en général place dans le cadre d'interactions exolingues-bilingues (mais pas exclusivement), et les alternances peuvent aussi y jouer un rôle de *bouée transcodique* (Moore 1996) au sens où elles permettent de pallier une lacune (momentanée ou non) de la compétence dans la langue employée dans l'interaction (c'est le cas à la ligne 10 de l'exemple 13, CA1999a) où le locuteur signale par ses nombreuses hésitations sa difficulté à trouver le mot *boite* (soit en kali'na soit en français) et passe finalement par le créole *bwèt*). Les données du corpus CA1999a (exemple 13) relèvent plus de ce type de discours. En effet, même si la situation y est en soi endolingue-bilingue, le fait que l'objectif est pour les élèves de réaliser un exercice de français introduit une composante exolingue, les mettant ainsi en position d'apprenants ou de bi-plurilingues-apprenants.

La seconde fait référence à des discours où sont juxtaposés des éléments appartenant à des variétés de langues différentes. Dans ce cas, ce qui est significatif n'est pas le fait d'alterner à un moment donné de l'interaction, mais l'usage alterné des langues en soi. On est ici en présence d'une variété à part entière où les interlocuteurs ont conscience d'échanger sur un mode bi-plurilingue qui ne peut être employé qu'avec des bi-plurilingues (il implique des compétences similaires dans les deux – ou plus – langues). L'emploi de cette variété a une signification sociale, celle de signifier l'identité mixte d'un groupe (Blommaert 1992, Hill et Hill 1986), et peut parfois se traduire par une dénomination de la variété par le groupe : *Italoschwyz* (Franceschini 1998), *Yanito* (Moyer 1988), *Mikijimap* ou *Mix-im-up* (McConvell 1988), *Ap-ne-ap* ou *half and half* (Bani 1976), etc. Elle apparaît en général dans des interactions de type endolingue-bilingue (De Pietro 1988 : 72), et ont les caractéristiques de ce que Matthey et De Pietro (1997 : 155) qualifient de *parler bilingue* ou de *parler bilingue ordinaire* où « le passage d'une langue à une autre est coulant ; [...] n'entrave pas la communication, ne provoque aucune répétition, aucune des questions de compréhension ou de clarification qui caractérisent la communication dite « exolingue » – lorsque l'une des langues est mal maîtrisée par l'un des participants. » (Deprez 1999 : 81). Les corpus CA1999a (exemple 13),

CA2001 (exemple 15) et certains des corpus CL présentent des caractéristiques similaires à celles du mélange de langue.

Le fait de travailler avec l'ensemble de ces données permet d'avoir un état assez intéressant du phénomène observé. On y trouve une grande variété de locuteurs (sexe, âge, etc.) et de situations d'interaction. Ceci nous permet donc de déterminer dans quelle mesure un phénomène est fréquent dans la langue ou s'il apparaît de manière plus rare ou seulement dans une situation donnée. Ce critère de fréquence – ajouté aux autres critères employés pour distinguer entre alternance et emprunt – permet peut-être de dire si le phénomène observé est du domaine du changement (impact sur la langue) ou du domaine de la variation.

2. Description des structures prédicatives du kali'na

Avant de présenter un aperçu chronologique, selon les différentes périodes identifiées ci-dessus, nous décrivons dans un premier temps la prédication verbale et non verbale dans le système de la langue kali'na. C'est sur cette base que nous nous appuyons pour analyser ensuite les formes mixtes observées.

2.1. La prédication verbale

Le prédicat verbal est nécessairement formé d'une base verbale, d'une marque de personne préfixée, ainsi que d'affixes, le plus souvent suffixes, qui peuvent être plus ou moins nombreux. L'exemple ci-dessous illustre un prédicat verbal, de structure minimale, c'est-à-dire : l'indice personnel, la racine verbale et la marque de TAM :

- (16) *ken-entame-yan*
3-manger-PRES
« Il mange. » (C.L.)

L'exemple suivant présente un prédicat verbal dont la base est plus complexe. Un nom *woto* « poisson » est verbalisé à l'aide d'un morphème de transfert de classe *-ka* qui le fait passer de la classe des noms à celle des verbes transitifs *woto-ka* « pêcher (trans.) », puis il est dérivé par un préfixe qui le rend intransitif *[w]e-woto-ka*. Un morphème aspectuel (modalité d'aspect) indiquant que l'action est complètement achevée est affixé à cette base complexe *[w]e-woto-ka-ma*, puis cette base verbale est fléchie. Un indice personnel de 3^{ème} personne lui est préfixé et un morphème de TAM lui est suffixé :

- (17) *n-e-woto-ka-ma-i*
3-DETR-poisson-VERBZ.TR-ACHEV-PARF
« Il a fini de pêcher [sa partie de pêche]. » (C.L.)

Les verbes finis sont essentiellement caractérisés par :

- leur caractère transitif ou intransitif ; en d'autres termes, le nombre d'arguments impliqués (1 ou 2) ; les formes indicielles préfixées présentent un certain nombre d'allomorphes.

Tableau 3 : Indices personnels des verbes à deux actants

initiale du radical	« agent »				« patient »				
	-C	-Cu	-i	V	-C	-Cu	-i	V	-e
1	si-	si-	s-i>si-	s-	∅	∅	∅-	y-	y-
2	mi-	mi-	m-i>mi-	m-	a-	a-	a-i>o-	ay-	ay-
1+2	kisi-	kisi-	kis-i>kisi-	kVs-	ki-	ku-	k-	k-	k+e>ko/a
3	(ki)ni-		(kV)n ¹⁴⁻¹⁵		(ki)ni-		kVn / n-		

- les indices personnels des verbes transitifs présentent une hiérarchie des personnes qui marque, là où il n'y qu'une place indicielle de personne et deux arguments, la personne la plus haute, en l'occurrence les personnes de l'intralocation par rapport à la 3^{ème} personne :

(18) *m-ene-i*
 2A-voir-PARF
 « Tu [l'] a vu. » (C.L.)

Dans l'exemple (18), la 2^{ème} personne qui indique le premier argument – 2A – est plus haute que la 3^{ème} et c'est elle qui est marquée.

(19) *ay-ene-i*
 2PT-voir-PARF
 « [II] t'a vu. » (C.L.)

Dans l'exemple (19), la 2^{ème} personne indique ici le deuxième argument – 2PT – elle est plus haute dans la hiérarchie et est donc marquée.

- une opacité, éclairée par les contextes ou divers procédés comme la mise au passif, à l'impératif, etc., lorsque les deux personnes sont les personnes de l'intralocation et au même niveau dans la hiérarchie des personnes, avec une certaine prééminence du patient :

(20) *ki-wili-ma-i* *iloke*
 1PT-vaincre/victoire-VERBLZ-PARF ainsi
 « ainsi tu m'as vaincu ! » (C.L., exemple extrait de l'exemple (8))

¹⁴ Cette variation entre les pronoms de 3^{ème} personne est liée aux marques de TAM : *ken-ene-yan* (3P-voir-PRES) « [il] le voit » mais *n-ene-i* (3P-voir-PARF) « [il] l'a vu »

Dans un autre contexte, on pourrait avoir à comprendre « ainsi je t'ai vaincu ! ».

- une prééminence du rôle sémantique de patient quand deux troisièmes personnes sont impliquées :

(21) *ni-melo-i*
3PT-décorer-PRES
« [elle] l'a décoré. » (C.L.)

Dans l'exemple (21), la 3^{ème} personne marquée est le deuxième argument – 3 PT.

Lorsque le patient est lexicalement présent, l'indice personnel n'apparaît pas : ils sont en distribution complémentaire. La structure des constituants n'est pas libre : l'ordre OV est dans ce cas un ordre strictement obligatoire :

(22) *sapela melo-i*
bol à cachiri décorer-PARF
« [elle] a dessiné le bol à cachiri (bière de manioc) » (C.L.)

Les indices personnels des verbes intransitifs les répartissent en deux sous-classes de verbes intransitifs :

Tableau 4 : Indices personnels des verbes à un actant

initiale du radical	"actifs"		"statifs"				
	-w	-wa	-C	-Cu	-i	V	-e
1	ø-w->ø-	ø-w>ø-	ø	ø	ø-	y-	y-
2	m-w>m-	m-w>m-	a-	a-	a-i>o-	ay-	ay-
1+2	kVt-w>kVt-	kot-wa>koto-	ki-	ku-	k-	k-	k-e>ka
3	(kV)n-		(ki)ni-			(kV)n-	

- Une série d'indices présente un paradigme de marques en partie identiques à celles qui indiquent l'agent du verbe à deux actants, l'autre des marques identiques à celles qui en indiquent le patient :

(23) *m-oma-i*
2-tomber-PARF
« Tu es tombé. » (verbe « actif ») (C.L.)

(24) *ay-uwa-i*
2-danser-PARF
« Tu as dansé. » (verbe « statif ») (C.L.)

- Ces deux sous-classes de verbes intransitifs correspondent à un système d'intransitivité scindée, largement présent dans les langues caribes, et souvent

décrit comme « actif/statif », ces notions recouvrant des catégories sémantiques parfois difficiles à cerner, et, en kali'na, des caractéristiques morphologiques particulières. Ils comprennent notamment tous les verbes dérivés par des préfixes de réfléchi, réciproque et détransitivisation, ceux-ci commençant tous par *w-*. Le verbe *woma* « tomber » (exemple ci-dessus), qui a perdu sa consonne initiale lors de la préfixation de l'indice personnel, provient de la dérivation de *ema* « jeter » ;

- Son système de temps, mode et aspect, dont les valeurs se recourent souvent : le présent – valeurs temporelles relativement indéterminées : moment de l'énonciation ou, plus rarement, futur immédiat, ou même omnitemporelles (vérité générale, présent de narration) , valeurs aspectuelles (état contingent, état permanent, faits cycliques, état habituel) –, le passé « proche » – passé autobiographique et une valeur aspectuelle de processus qui démarre ou se déroule –, le passé « révolu », le futur – valeur temporelle d'ultériorité, parfois une valeur modale d'intention– :

Tableau 5 : Temps, aspect et mode

Radical verbal	1, 2, 1+2 Agent / Actant				1, 2, 1+2 Patient				3 A / A et Patient			
	Présent	Passé proche	Passé Révolu	Futur	Présent	Passé Proche	Passé Révolu	Futur	Présent	Passé Proche	Passé Révolu	Futur
a#	-e	-akon	-nen	-take	-e	-akon	-nen	-tan	-no	-akon	-nen	-tan
pi, ti, ki, ku #	-sa	-sakon	-nen	-take	-sa	-sakon	-nen	-tan	-san	-sakon	-nen	-tan
i#	-ya	-yakon	-n	-take	-ya	-yakon	-n	-tan	-yan	-yakon	-n	-tan
Tous les autres radicaux	-ya	-yakon	-nen	-take	-ya	-yakon	-nen	-tan	-yan	-yakon	-nen	-tan

Une valeur aspectuelle toujours marquée par le suffixe *-i* exprime un aspect résultant ainsi que l'expérience acquise. Il a aussi une valeur modale exprimée dans une demande. Les modes sont représentés par des marques de flexion propres. Ce sont l'irréel, l'impératif et le vétéatif. L'aspect progressif et le volitif sont construits avec des groupes postpositionnels présentés plus loin.

- La productivité de ses bases dérivées et la diversité des morphèmes de verbalisation (dix-neuf suffixes de dérivation intransitive et transitive, Hoff 1968) :

(25) *wale* « chant » > *wale-ta* « chanter »

(26) *womin* « vêtement » > *womin-to* « habiller [quelqu'un] »

- (27) *iyonpo waino asiko we-pana-ma-i atone-naka*
 après par un peu DETR-oreille-VERBLZ.TR-PARF d'un côté-DIRECT
 « Ensuite, j'ai un peu écouté par ailleurs. » (C.L.)

2.2. La prédication non verbale

La prédication non verbale tient une place importante dans la langue (énoncés équatif, descriptif, progressif, volitif, négatif, possessif, descriptif). Les prédicats sont constitués d'une copule (ou autres verbes assimilés « être », « aller ») et de l'élément prédicatif, nom, groupe postpositionnel, adverbe¹⁶.

- (28) *enu-p[a]-in mo'ko man*
 yeux-PRIV.ADV-NOMLZ DEM.ANIM 3.COP
 « C'est un aveugle. » (C.L.)

- (29) *tuna amí man*
 eau INDEF 3.COP
 « Il y a de l'eau. » (C.L.)

Dans cette construction nominale, un pronom précède la copule. Certains de ces prédicats mettent en jeu une structure composée d'une postposition précédée de son complément nominal, comme les locatifs, le volitif ou encore une structure avec la postposition *poko* dont le sens est « occupé à » :

- (30) *palana ta man*
 mer dans 3.COP
 « Il est en mer. » (C.L.)

- (31) *tuna se wa*
 eau VOL 1.COP
 « J'ai soif, je veux de l'eau. »(C.L.)

- (32) *woto poko man*
 poisson occupé.à 3.COP
 LIT « Il est occupé au poisson (en train de pêcher, de nettoyer le poisson). »¹⁷ (C.L.)

¹⁶ On peut appliquer aux adverbes kali'na la définition de la catégorie lexicale qu'en donne Carlin (2004 : 68) pour le trio, autre langue caribe, de fonctionnement similaire sur ce point : « Les adverbes sont définis sur une base sémantique et morpho-syntaxique. Les adverbes ne peuvent se combiner avec des marques de personne ou de pluriel. La seule marque morphologique qu'ils peuvent s'adjoindre est celle d'un suffixe de nominalisation. La plupart des adverbes sont des formes dérivées. Ils modifient généralement un verbe. Ils ne peuvent modifier un nom que s'ils ont été auparavant nominalisés »

¹⁷ *poko* est d'abord une postposition locative : *palanka poko man* « il est contre la planche »

Le complément nominal peut être, avec certaines postpositions, un verbe nominalisé. Dans ce cas, les verbes intransitifs sont préfixés d'un indice personnel indiquant l'argument unique des verbes intransitifs et les verbes transitifs sont préfixés de l'indice personnel indiquant l'argument patient des verbes transitifs :

- (33) *a-wonkili* *poko* *mana*
 2-dormir-NOMLZ occupé à 2.COP
 « Tu es en train de dormir. » (LIT « Tu es occupé à ton dormir. ») (C.L.)
- (34) *i-kulama-li* *poko* *man-ton*
 3PL-réparer-NOMLZ occupé à 3.COP-PL
 « Ils sont en train de les réparer. » (LIT « Ils sont occupés à leur réparer [les filets de pêche]. ») (C.L.)

Dans ces exemples, la construction avec *poko* contient une valeur aspectuelle de progressif.

D'autres prédicats non verbaux mettent en jeu une structure adverbiale. Les énoncés possessifs (ou privatifs) ont pour prédicat un adverbe en fonction attributive, formé d'un nom dérivé :

- (35) *ti-maalu-ke* *man*
 ADV-coton-ADV¹⁸ 3.COP
 « Il a du coton. » (C.L.)

Les énoncés équatifs sont formés d'un adverbe dérivé par suffixation du morphème *-me*¹⁹ à une base nominale :

- (36) *phyai-me* *man*
 chamane-ATTR 3.COP
 « Il est chamane. » (C.L.)

Les énoncés négatifs sont formés par affixation de morphèmes de négation sur une base verbale :

- (37) *i-kumi-pa* *wa*
 NEG-avoir faim-NEG 1.COP
 « Je n'ai pas faim. » (C.L.)

¹⁸ ADV-...-ADV est un circonfixe

¹⁹ *-me* comme morphème attributif peut aussi être analysé comme une postposition *me* « qui fait fonction, qui ressemble, qui est temporairement ».

3. Les effets du contact avec les langues créoles

Au fil du temps, les emprunts ont intégré progressivement le kali'na d'une manière qui correspond relativement aux échelles d'empruntabilité proposées par différents auteurs, notamment Field (2002). Comme on peut apprécier dans le tableau 6, les noms sont empruntés en premier lieu et intègrent la sous-classe des noms de possession aliénable (1) ou celle des noms non-possessionnés, mais avec une forme supplétive pour la possession (2) (aucun nom n'est intégré dans la sous-classe des noms se référant à une possession inaliénable), suivis de mots fonctionnels (coordinateurs et conjonctions) et d'adverbes (au sens français).

Tableau 6 : Emprunts sans changement de catégorie

Classe de mots	Langue d'origine	Classe en kali'na	Kali'na	Sens
nom	<i>kondre</i> (sr.) <i>dilèt</i> (cr.)	nom (1)	<i>kontele</i> <i>dileti</i>	« village, ville » « lait »
nom	<i>poespoesi</i> (sr.)	nom (2)	<i>pusipusi</i>	« chat »
Mot fonctionnel	<i>efi</i> (sr.) <i>pase</i> (cr.)	Mots fonctionnels	<i>efi</i> <i>pase</i>	« si » « parce que »
Adverbe	<i>panmantan</i> (cr.) <i>tijou</i> (cr.)	Adverbe	<i>panmantan</i> <i>tijou</i>	« pendant ce temps » « toujours »

Cette première vague d'emprunts ne sera pas détaillée ici dans la mesure où on n'y relève pas d'emprunts verbaux.

3.1. Contacts avec le sranan tongo

Une classe particulière, celle des verbo-nominaux²⁰ du sranan tongo est intégrée dans celle des noms, avec un fonctionnement défectif : ils apparaissent uniquement comme base nominale pour la formation de verbes dérivés avec le suffixe de dérivation *-ma* entraînant un transfert dans la classe des verbes transitifs.

Tableau 7 : Emprunts de verbo-nominaux comme noms

Classe de mots dans la langue d'origine	Langue d'origine	Classe en kali'na	Kali'na	Sens
Verbo-nominal	<i>lesi</i> (sr.)	nom (3)	<i>lesi-</i>	« lire / lecture »

²⁰ Dans les premiers travaux de Renault-Lescure, ils sont considérés comme des verbes. Toutes les bases verbales peuvent être indifféremment V ou N.

(38)a. *lesi-ma* « lire V.tr »

b. *si-lesi-ma-e*

1A-lecture-VERBZ.TR-PRES

« Je lis [quelque chose] » (C.L.)

(39)a. *begi-ma* « prier V.tr »

b. *wini-ma*²¹ « gagner V.tr. » (C.L.)

(40) *ki-wili-ma-i* *iloke*

1PT-vaincre/victoire-VERBLZ-PARF ainsi

« ainsi tu m’as vaincu ! » (C.L., exemple extrait de l’exemple (8))

De nombreux éléments du sranan tongo seront ainsi empruntés pour former *directement* des verbes kali’na, ce qui est un phénomène différent de la dérivation verbale des emprunts nominaux. En effet la dérivation des emprunts nominaux du type (1) du tableau 6 était déjà un processus existant et est toujours productif, mais *indirect*, après intégration de l’emprunt d’un nom dans la classe des noms. Ces derniers, quelle que soit la langue source, peuvent se voir appliquer toutes les règles de dérivation et de flexion nominales du kali’na. Voici quelques exemples de dérivation avec transfert dans la classe des verbes (C.L.) :

(41) *salalu* « salaison » > *salalu-to* verbe transitif formé par suffixation du morphème de verbalisation transitive *-to* « saler (imprégner de sel pour conserver) [du poisson] »

(42) *sopo* « savon » > *sopo-to* « savonner [quelqu’un ou quelque chose] »

(43) *lakele* « clef » > *lakele-to* « fermer à clef [quelque chose] »

(44) *pena si-lakele-to-ya* (*lakele*, du créole guyanais *laklé*)

porte 1A-clef-VERBZ.TR-PRES

« Je ferme la porte à clef. »- (C.L.)

Le procédé de dérivation d’emprunts nominaux était donc déjà employé lorsque sont entrées ces nouvelles formes dans la langue (avec *-ma*). Mais ces dernières ont des caractéristiques qui les mettent à part :

- elles ont été productives uniquement avec les verbo-nominaux du sranan, retenant vraisemblablement la caractéristique nominale de ces formes pour les intégrer morphologiquement ;

²¹ *Wini-* est une variante de *wili-*.

- elles ont été uniquement construites pour former des bases verbales, retenant la caractéristique sémantique du verbe ;
- elles ont formé ces verbes dérivés par suffixation d'un unique morphème de verbalisation transitive *-ma* ;
- les procédés de dérivation applicables aux verbes peuvent leur être appliqués, notamment le processus d'intransitivisation qui les verse obligatoirement dans la sous-classe des verbes intransitifs « actifs ».

- (45) *begi-ma* « prier quelqu'un » > verbe transitif
we-begi-ma « prier » > verbe intransitif

Les premiers emprunts de noms, de mots fonctionnels et d'adverbes cités plus haut correspondent à des emprunts « idéaux » (Poplack, Wheeler et Westwood 1987). Ils sont phonologiquement, morphologiquement et syntaxiquement intégrés à la langue emprunteuse et ne sont pas en concurrence avec des mots natifs. Si on considérait toutefois l'emprunt de verbo-nominal du sranan tongo comme une figure particulière de l'emprunt de verbe, il serait à classer parmi les différentes catégories d'emprunts de verbes présentées ci-dessus, et plus spécifiquement la catégorie des *emprunts adaptés* de Muysken (2000) correspondant à la stratégie d'insertion indirecte de Wichmann et Wohlgemuth (2008). En effet, en kali'na *-ma* est un verbalisateur transitif qui peut s'appliquer à d'autres bases nominales, peu fréquentes, que ces bases empruntées, mais il a acquis cette spécialisation. Ahlbrinck (1956 : 257) indique dans les années 30 : « *ma* suffixe qui transforme un substantif en verbe transitif. [...] Beaucoup de mots étrangers sont 'caraïbisés' à l'aide de ce suffixe : *bikitima* = confesser ; *bresima* = bénir ; *dopuma* = baptiser ; *etrouwma* = se marier, etc. » et Hoff (1968 : 236) cite, parmi quelques autres exemples « *pasama* 'to pass', *winima* 'to win something' ».

3.2. *Contacts avec le créole guyanais*

On voit apparaître, parallèlement aux emprunts verbo-nominaux issus du sranan tongo, des formes différentes liées à une nouvelle configuration des langues de contact. Elles correspondent à des variantes des formes verbales dérivées avec *-ma* et sont utilisées dans les zones où la langue est plutôt en contact avec le créole guyanais. Elles constituent un procédé nouveau pour emprunter des verbes. Les noms et les verbes en créole guyanais forment des classes grammaticales différentes (même s'il y est possible de rencontrer des verbo-nominaux). Les verbes du créole guyanais entrent en kali'na sous leur forme en créole, nue et invariable, et y sont traitées comme des formes nominales figées, mais non plus comme base dérivée. Ils y fonctionnent comme un nom, ou un verbe nominalisé, complément de la postposition *poko* « occupé à » dans le cadre d'une structure prédicative à copule n'impliquant qu'un seul participant (voir l'exemple (33) dans les prédicats non verbaux cités plus haut) :

(46) *li*²² *poko* *wai*
lire occupé à 1.COP
« Je lis. » (C.L.)

(47) *priyé* *poko* + copule « prier »
gangnen *poko* + copule « gagner » (C.L.)

Ce sont à proprement parler les premiers verbes qu'emprunte le kali'na. La structure qui émerge avec les emprunts de verbes au créole guyanais entre dans la catégorie des *bilingual compound verbs* décrite par Muysken (2000), ou celle qualifiée par Wichmann et Wohlge-muth (2008) de *light verb strategy*. En kali'na cette stratégie utilise la structure copule + postposition *poko* « être occupé à, en train de ».

L'existence dans une même langue de différentes stratégies pour emprunter des verbes a déjà été remarquée. A première vue, il paraissait surprenant de constater deux manières différentes d'intégrer des verbes provenant de langues créoles, dont le lexique est différent, mais dont la grammaire est proche. En regardant de plus près le statut des verbes dans ces créoles, il est apparu qu'il n'était pas le même en sranan tongo et en créole guyanais et que cette différence devait avoir induit la réponse différente du kali'na. D'autres facteurs pourraient avoir joué également car, comme l'indiquent Wichmann et Wohlge-muth (2008), les structures des langues source et cible ne permettent pas de faire des prédictions, et le degré de compétence des locuteurs au moment des emprunts est peut-être aussi un facteur à prendre en compte.

A la fin de la période 3 on se trouve donc avec différents types de prédicats mixtes :

- des prédicats verbaux formés à partir d'emprunts nominaux à différentes langues, déjà intégrés en kali'na et régulièrement dérivés comme les autres noms :

(48) *pena* *si-lakele-to-ya*
porte 1A-clef-VERBZ.TR-PRES
« Je ferme la porte à clef. » (C.L.)

- une structure de prédicat verbal basé sur le sranan tongo qui a été très productive (a), mais ne l'est plus, avec des variantes de prédicat non verbal lorsque le type de langue de contact change (b) :

(49)a. *si-begi-ma-e*
1A-prier/prière-VERBLZ.INTR-PRES
« Je prie. » (C.L.)

²² Les formes en italiques sont écrites dans l'orthographe de la langue d'origine.

- b. *priyé poko wa*
 prier occupé à 1.COP
 « Je prie. » (C.L.)

- des prédicats non verbaux comprenant des emprunts nominaux à différentes langues, déjà intégrés en kali'na, soit en compléments de postposition (50), soit comme base d'un adverbe dérivé (51 et 52) :

- (50) [*wenkele po na'a man*] *t-ino malo*
 magasin au aussi 3.COP 3REF-mari avec
 « Elle était aussi au magasin avec son mari. » (CL)

- (51) [*winu ami se wa*]
 vin INDEF VOL 1.COP
 « Je voudrais un peu de vin. » (CL)

- (52) [*ti-pilata-ke man*]
 ADV-argent-ADV 3.COP
 « J'ai de l'argent. » (LIT « Je suis argenté. ») (CL)

- (53) *molo kamisa [nilon-me man]*
 DEM.INAN tissu nylon-ADV 3.COP
 « Ce tissu semble en nylon. » (CL)

4. La période de « francisation »

La quatrième phase du contact donne naissance à des effets qui n'ont pas les mêmes caractéristiques : (a) au niveau de la langue, c'est désormais le français qui a la part belle dans les formes mixtes observées ; (b) au niveau des formes mixtes elles-mêmes (degrés variés d'intégration morphosyntaxique, pas d'intégration phonologique, concurrence avec des mots kali'na et / ou avec des emprunts attestés). Ces changements avaient déjà été observés il y a une quinzaine d'années puisqu'en 1990, Renault-Lescure (1990 : 92) notait que « actuellement la situation de contact interlinguistique a changé dans la mesure où les créoles ne paraissent plus être à la source de l'emprunt, remplacés par les langues européennes²³ ». Le processus peut s'expliquer par le fait que le bilinguisme kali'na / français²⁴ est plus fréquent suite à la scolarisation massive des jeunes générations et à l'insertion de la population dans des structures administratives et politiques françaises. Par ailleurs, le français tend à l'heure actuelle à jouer de plus en plus un rôle de langue véhiculaire (rôle essentiellement occupé jusqu'alors par les langues créoles). Ainsi, ce qui est observé

²³ Elle fait ici autant référence au Surinam qu'à la Guyane française, les langues européennes en question sont donc le néerlandais pour les Kali'na du Surinam et le français pour ceux de Guyane française.

²⁴ A ce bilinguisme langue première-langue de scolarisation s'ajoute aussi le plus souvent d'autres langues avec des degrés de compétence assez variés.

chez les jeunes et les enfants kali'na de la génération actuelle ne serait que le durcissement d'une tendance qui commençait à voir le jour chez leurs propres parents. Leur bilinguisme a très certainement aussi un rôle à jouer dans les phénomènes observés aujourd'hui : le bilingue a accès à un système phonologique complexe qui inclut tant les phonèmes kali'na que les phonèmes français, il n'a donc pas la nécessité d'adapter les mots du français ; il peut faire indifféremment appel au lexique des différentes langues de son répertoire, il y a ainsi parfois concurrence entre différentes formes dans ses productions ; et enfin, il y a de grandes variations dans le traitement des formes mixtes et non pas une stratégie clairement identifiable pour celles-ci (Alby 2001a). Dans ces conditions, on peut se demander si le terme « emprunt » est bien adapté aux formes mixtes actuelles (ou en tout cas à la totalité d'entre elles). On rejoint ici une problématique générale qui distinguerait, comme le fait Field (2002 : 9) d'un côté des emprunts additionnels (qui permettent de nommer des éléments nouveaux) et de l'autre des emprunts de substitution qui viennent en plus de formes déjà présentes. Le deuxième cas étant celui qui interroge le plus le chercheur dans la mesure où l'on peut se demander pourquoi les locuteurs d'une langue choisissent des éléments qui existent déjà dans cette langue.

4.1. Description des formes mixtes kali'na-français

4.1.1. Forme avec « *poko* »

Cette phase de *francisation* se caractérise par des phénomènes nouveaux :

- l'arrêt de la productivité du prédicat verbal formé sur un emprunt au sranan tongo dérivé à l'aide du verbalisateur transitif – *ma*,
- la diffusion et l'élargissement de la structure avec *poko* : verbe emprunté + postposition *poko* + copule, ou verbe « être » *wai* (souvent utilisé, à cause de valeurs aspectuelles, temporelles ou modales défectueuses dans la copule) ou *wito* « aller » et verbe emprunté + postposition *poko* + verbe *i/li*,
- l'emprunt d'adjectifs, d'adverbes ou participes passés du français traités comme des noms dérivés par un suffixe d'adverbialisation dans les structures attributives,
- le changement de classe lexicale de l'élément emprunté,
- la poursuite de l'emprunt de noms non intégrés dans la phonologie, mais très intégrés dans la morphosyntaxe :

- (54) *molo-kon* *potosu* **problème-me** *man*
 DEM.INAN-PL grand(N) problème-ADV 3.COP
 « Ce sont de grands problèmes. » (C.L.)

- (55) *kɪ-repèr[e]-ɪlɪ-kon malo ou bien i-repèr[e]-ɪlɪ-kon malo*
 1INCL-repère-V-POS-PL avec ou bien 3-repère-V-POS-PL avec
m-uku'-sa-n
 2A-savoir-PRES-INT
 « Avec nos repères à nous, ou bien, avec les leurs [ceux des Blancs], tu sais ? » (C.L.)

Dans les zones caractérisées par un contact important avec le créole guyanais, la structure avec *poko* représente un emploi dialectal. Lorsqu'elle s'est ouverte aux verbes du français, elle a acquis une diffusion générale en Guyane et une productivité très forte. Si la forme empruntée aux verbes du créole guyanais invariables ne posait pas de question, nous nous sommes demandées quelle était la forme empruntée dans la flexion française. Si dans le cas des verbes du premier groupe, il paraît difficile d'affirmer qu'ils apparaissent sous une forme infinitive (ce pourrait être une forme participiale, par exemple), la présence dans les données de verbes du troisième groupe montre bien que c'est la forme infinitive qui est sélectionnée :

- (56) *comprendre*²⁵ *poko* *s-ili-i*
 comprendre *poko*²⁶ 1A-mettre-PARF
 « Je l'ai compris. » (C.A.1999b)
- (57) *toujours écrire*²⁷ *poko kan-ai-yan*
 toujours écrire *poko* 3-être-PRES
 « Il est toujours en train d'écrire. » (C.A.1999b)

Le locuteur sélectionne la forme verbale qui, en français, se rapproche le plus d'une forme nominale : l'infinitif. Nous avons vu que cette structure est habituellement utilisée en kali'na avec des noms (32) ou avec des verbes nominalisés (cas présentés en (33) et (34)). Dans le cas où le complément de *poko* est un nom ou un verbe intransitif nominalisé, un seul actant est impliqué. C'est ce qui apparaît dans les situations observées plus haut, comme dans l'exemple suivant :

- (58) *a-mini-li circuler* *poko ei-pa man*
 2-sang-POS circuler *poko* être-NEG 3.COP
 « Ton sang ne circule pas. » (LIT « Ton sang est n'étant pas en circulation. ») (C.L.)

Lorsque le deuxième actant d'un verbe transitif doit être explicité, dans ce type de prédicat, que se passe-t-il ? L'emprunt d'un verbe comme une forme nominale invariable ne permet pas l'indiciation du patient. Une nouvelle structure composée

²⁵ Le terme « comprendre » est réalisé [kɔ̃pʁɑ̃dʁ].

²⁶ A partir de cet exemple nous indiquons *poko* pour montrer que le statut de cette postposition dans cette nouvelle structure méritera peut-être une nouvelle désignation.

²⁷ Le terme « écrire » est réalisé [ekʁiʁ].

apparaît alors : elle utilise un verbe spécifique transitif *ʃ[li]* « mettre, donner ». Celui-ci va présenter dans sa structure argumentale les deux participants (qui pourront être lexicalement explicités). Le groupe postpositionnel formé de *poko* et de son complément, en l'occurrence l'emprunt verbal, sort du noyau prédicatif et prend le rôle de circonstant :

- (59) *woto nettoyer poko s-i-ya*
 poisson nettoyer **poko** 1A-mettre-PRES
 « Je (le) nettoie le poisson. » (LIT « Je (le) mets au nettoyage le poisson. »)
 (C.L.)

Le patient, *woto*, implicitement indiqué par l'indice de personne de 1^{ère} personne (quand l'objet est de 3^{ème} personne), peut apparaître juste avant le verbe fléchi ou en fin d'énoncé, de même que le groupe postpositionnel. Mais il est de fait toujours placé, comme dans l'exemple ci-dessus avant le groupe postpositionnel. Par contre si le verbe est fléchi à la troisième personne et l'objet lexicalement explicité – celui-ci apparaît obligatoirement immédiatement avant le verbe en même temps que l'indice personnel préfixé au verbe est effacé – l'ordre ne peut être changé :

- (60) *nettoyer poko [woto i-yan]*
 nettoyer **poko** [poisson mettre-PRES]
 « Il nettoie le poisson. » (C.L.) (exemple en élicitation)

Cependant dans les enregistrements, on observe des énoncés dans lesquels l'objet lexical précède le groupe postpositionnel et n'apparaît plus dans la structure fixe des constituants OV, comme dans l'exemple suivant (deuxième texte C.L.)

- (61) *molo oti garder poko i-tan*
 DEM.INAN chose garder **poko** mettre-FUT
 « [Nous] allons garder ces choses-là. »

Des exemples de répartition entre différents verbes auxiliaires dans l'emprunt de verbes sont signalés par Muysken (2000) pour les *compound verbs*. Il cite notamment l'exemple du sarnami d'après les travaux de Kishna (1979) dans lesquels on en trouve un certain nombre qui se divisent globalement entre des verbes « être » et des verbes « faire ». Ils sont suivis de divers éléments, avec une importance marquée pour les compositions de « faire » avec une racine verbale et « faire » avec un verbe + préposition. Un des critères de répartition entre « être » et « faire » et le type des verbes empruntés les répartit suivant le degré d'activité (les verbes moins actifs avec « être » et les verbes plus actifs avec « faire »).

Nous retrouvons dans les formes mixtes kali'na cette distinction de structures formées avec des verbes auxiliaires, soit avec le verbe « être », soit avec le verbe « faire », quoique fondée sur d'autres critères (respectivement intransitivité et transitivité). Mais nous n'avons pas vu dans les travaux cités ci-dessus, de

description de verbes empruntés extraits de la sphère prédicative, comme cela est le cas de la structure kali'na : verbe emprunté + *poko* + *i/[li]*, dans laquelle le verbe transitif « faire » fonctionne obligatoirement avec ses deux arguments et renvoie le groupe postposition et verbe emprunté au rang de circonstant. Une autre analyse serait de considérer *ili* comme un auxiliaire à deux arguments, ce qui n'est pas non plus répertorié.

4.1.2. *Forme avec -me*

En kali'na, la prédication attributive peut employer l'adverbialisateur *-me* qui a pour fonction de permettre au nom d'être utilisé comme un adverbe.

- (62) *pur-me man*
pur-ADV 3.COP
 « Il est pur (sans péché). » (CL)

L'item est intégré comme une forme nominale, quel que soit son statut dans la langue d'origine. On note que les adjectifs français, dans cet emploi attributif, se trouvent dans le seul contexte où l'on peut comparer adjectif français et adverbe kali'na. Trois catégories du français sont employées avec le suffixe *-me* : les adjectifs (62), les adverbes (63 et 64) et les participes passés (65 et 66) :

- (63) *Au moins owi point tupo d'accord-me kata-tan*
 au moins un point sur d'accord-ADV 1INCL.COP-PL
 « Il y a au moins un point sur lequel nous sommes d'accord. » (C.L.)

- (64) *à gauche-me man*
 à gauche-ADV 3.COP
 « Il est à gauche. » (C.A.1999b)

- (65) *papolo molo oti-kon compté-me man*
 tout DEM.INAN chose-PL compté-ADV 3.COP
 « Toutes ces choses sont comptées. » (C.L.)

- (66) *alakapusa poteau poko couché-me man*
 fusil poteau contre couché-ADV 3.COP
 « Le fusil est posé contre le poteau. » (C.A.1999b)

L'insertion des adjectifs et des participes français pose toutefois un problème particulier, celui de l'accord en genre et en nombre. Le genre n'est pas grammaticalisé en kali'na, le nombre présente des réalisations dont les catégories sémantiques sont différentes de celles du français et l'accord répond aussi à d'autres critères. Nous laissons ici de côté la question de l'accord en nombre à laquelle nos corpus ne permettent pas de répondre. Certaines données en ce qui concerne l'accord en genre sont néanmoins intéressantes : comment le locuteur traite-t-il un adjectif ou

un participe passé qui en français devrait s'accorder et y a-t-il un traitement différent selon que le nom déterminé est en français ou en kali'na ? Il est, certes, souvent difficile à l'oral de déterminer si un élément porte une marque de genre :

- (67) *il y a owi caisse [kaxɛ]-me man*
 il y a NUM caisse carré-ADV 3.COP
 « Il y a une caisse qui est carrée. » (C.A. 1999b)

En français [kaxɛ] se réaliserait graphiquement *carrée* mais à l'oral on ne peut savoir si l'accord se fait. Seuls certains adjectifs nous permettent donc de répondre à ces deux questions :

- cas où le nom est en kali'na

- (68) *[χɔ̃]-me man*
 rond-ADV 3.COP
 « Elle est ronde (la cassave). » (C.A.1999b)

Dans cet exemple, la troisième personne fait référence au nom *alepa* « cassave » (tour de parole précédent). Une hypothèse pourrait être que lorsque « l'équivalent » français du nom kali'na est du genre féminin, le locuteur fait l'accord. Cependant, cela n'est jamais le cas et on peut postuler que la forme « neutralisée » pour les adjectifs et participes, quel que soit le nom kali'na qu'ils déterminent, est la forme du masculin.

Cette hypothèse est corroborée par les choix qui sont faits lorsque le N est en français :

- cas où le nom est en français

- (69) *valise [uvɛχ]-me man*
 valise ouvert-ADV 3COP
 « La valise est ouverte. » (C.A.1999b)

Dans un cas comme celui-ci, en français on aurait la réalisation orale : « la valise est [uvɛχt] » or, dans l'exemple (69) la forme « choisie » est celle du masculin – ou la forme neutre. Notons toutefois que l'absence d'article devant *valise* laisse supposer que ce nom est traité ici comme un N kali'na.

Il existe malgré tout un cas d'accord du participe dans le corpus des jeunes kali'na. Celui-ci présente néanmoins une différence avec ceux évoqués ci-dessus :

- (70) *tonton n-ika-i toujours la maison [uvɛχt]-me man*
 tonton 3-dire-PARF toujours la maison ouverte-ADV 3.COP
 « Tonton a dit que la maison est toujours ouverte. » (C.A.2001b)

En effet, dans cet énoncé le nom français est déterminé par *la*, donc par un déterminant français, ce qui n'est pas le cas dans les exemples précédents. S'agit-il alors d'un simple happax ou l'accord est-il tout simplement lié au fait que la présence du déterminant français fait que le nom est identifié comme « appartenant au français » ?

4.2. Des variétés mixtes ?

Une des particularités de la situation actuelle, et du contact avec le français, est que cette langue a une fréquence d'apparition très importante dans les interactions. Il y a, chez les jeunes et les enfants, une tendance forte à l'usage alterné et mélangé des langues (avec des différences selon les situations). On trouve ainsi, tous corpus confondus, des prédicats qui peuvent prendre les diverses formes évoquées ci-dessus (forme avec *poko*, avec *-me*), mais aussi des formes avec des verbes fléchis en français ou en kali'na. Les corpus des jeunes kali'na présentent un certain nombre de particularités :

- (a) ils utilisent parfois des formes mixtes même avec des verbes assez courants de la langue ;
- (b) il n'y a pas usage systématique de telle ou telle structure, ils semblent « jouer » avec l'ensemble des possibilités que leur vaut leur bi-plurilinguisme, la forme même que prend leur discours bilingue n'est pas clairement définie puisque même si la tendance est à l'asymétrie des mélanges, on observe parfois aussi des mélanges symétriques.
- (c) ils produisent parfois des structures qu'on ne trouve pas forcément chez des locuteurs plus âgés.

L'exemple (71) illustre la première de ces caractéristiques (a), avec l'emploi de la forme française *écouter* au lieu du verbe kali'na *etali* :

- (71) *tu vois molo radio moko noki écouter poko kin-i-ya-n ?*
tu vois DEM radio DEM **personne** écouter **poko** 3A-mettre-PRES-INT
« Tu vois cette radio que la personne écoute ? » (C.A.1999a)

Parfois on retrouve l'emploi de formes « équivalentes » chez un même locuteur et dans une même interaction :

- (72) *oti ko dessiner poko m-i-ya molopo !*
INT INT dessiner **poko** 2A-mettre-PRES là
« Qu'est-ce que tu dessines là-dessus ! » (C.A.1999a)

- (73) *une montre telapa si-melo-i !*
une montre déjà 1A-dessiner-PARF
« J'ai déjà dessiné une montre ! » (C.A.1999a)

On peut donc se demander ce qui conduit le locuteur à employer *dessiner* en français dans l'exemple (72) alors qu'il a la possibilité de le dire en kali'na comme le montre l'exemple (73), ce qui justifie ces alternances. Le contexte peut permettre de fournir des indications dans certains cas, comme dans l'exemple (71) où l'on peut imaginer que le choix du verbe français est conditionné par le fait que ce qui est écouté c'est la *radio*, un élément qui n'appartient pas à la tradition kali'na, mais la justification est plus dure à trouver dans le cas des exemples (72) et (73). Aussi, nous pouvons poser l'hypothèse que ces jeunes exploitent l'alternance comme un mode discursif à part entière, pour signaler leur bi-plurilinguisme, comme dans le cas du mélange de langues décrit par Auer (1999).

Ce mélange de langues prend dans la majorité des cas une forme asymétrique qui se caractérise par la présence d'une langue matrice (Myers-Scotton 1993b), le kali'na à l'intérieur de laquelle sont insérés des éléments d'une autre langue (mots seuls, constituants, etc.), le français majoritairement mais parfois d'autres langues du répertoire de ces locuteurs plurilingues. L'exemple (74) illustre ce parler bilingue avec à la ligne 59 et 69 une forme avec *-me* et à la ligne 69 une forme avec *poko*. Dans cet exemple, les jeunes qui regardent un match de foot commentent l'arrivée d'un groupe de filles pas très loin d'eux. La situation en soi n'a rien qui justifie l'emploi d'éléments en français, dans certains cas l'usage de cette langue est obligatoire pour eux (jours de la semaine qui n'existent pas en kali'na et noms de couleurs que les jeunes ne connaissent pas), mais dans l'ensemble il est très difficile de donner pour chaque alternance une explication.

Un mélange de langues asymétrique (CA2001a)

- (74) 45. E. *san ! konosaton la'a ! // merde ! // aseyupo wisa asiko*
 « Zut ! Elles reviennent ! Merde ! Je vais me faire un peu insulter. »
46. Y. *El. te !*
 « Mais c'est El. ! »
47. R. (en sortant du groupe) *El. !*
48. Y. *itoloipa man El. la'a (rises) / eleluwampo ikonima man / tomelese man !*
 « Il y va directement (sous-entendu « il a du cran ». El. est allé vers le groupe de filles qui fait « peur » à E.) ! Il n'est pas futé / Il est fou ! »
49. J. *itoli te !*
 « Il y va ! » (El. arrive devant les filles)
50. Y. *Eleluwampo apiikatan // Eleluwampo uwa [ompotatō] molo pato.*
 « Elles vont l'attraper xxxx »
51. E. *awu witake hein ! amolo pili mempo / poko ketei se ! // mokompo tapiye ita.*
 « Moi je vais y aller, hein ! Toi ne touche pas à mon petit frère ! Je suis pris dedans. » (la phrase est à la 3^e personne avec l'idée de « si tu touches à mon petit frère, cela me concerne aussi »)

52. Y. xxxx *wolii* / a'a ! // *Diana moko nan ? // rouge ta ? / jaune ta ? / {Moko gris tano là !}*
 « xxxx fille, okay ! Est-ce que c'est Diana ? En rouge ? En jaune ? Est-ce que c'est celle qui est en gris là ? »
53. E. *{Diana uwame senea}*
 « Je ne vois pas Diana. »
54. Y. *gris tano là !*
 « En gris, là ! »
55. J. *El ! / El. ! / El. ! // elupali a'a kae ! // El. au milieu me melo tito quoi !*
 « Oui, je dis les paroles de El. ! El. est allé juste au milieu quoi ! »
56. E. *marie lasoeurili / grande sœur !*
 « La sœur de Marie, la grande sœur ! »
57. Y. a'a !
 "Okay !"
58. X. *moko rouge ta*
 « Celle qui est en rouge. »
59. Y. *pas malme man hein / Diana.*
 « Elle est pas mal hein, Diana. »
60. E. *selupai loten ! tuwoisanpa sematon se na / san ! // gardien anikapa hein ! /// watapotake ! (Dé. Rit)*
 « Je lui ai juste parlé ! Je l'envverrai jouer ! Il ne fera pas le gardien. Je me promènerai. »
61. Dé. *gardien lasortieli mikatan ?*
 « Tu feras la sortie du gardien ? »
62. E. xxxx // *entraîner poko weli man // awu mercredi / wanome.*
 « Je vais m'entraîner pour mercredi. »
63. Dé. *uwa / dimanche ta wanome.*
 « Non, pour dimanche. »
64. E. *oti ko nan dimanche ?*
 « Qu'est-ce qu'il y a dimanche ? »
65. Dé. *kaiko !*
 « Dis-le ! »
66. E. *oti ko nan dimanche ? (Dé. rit) oti ko nan dimanche ?*
 « Qu'est-ce qu'il y a dimanche ? Qu'est-ce qu'il y a dimanche ? »
67. Y. *Owe ? ten ! mose / dimanche eyatoposan ? xxxx (tout le monde parle en même temps)*
 « Où ? (interjection) ! Toi, est-ce que tu joues dimanche ? »
68. X. *blague te molo man !*
 « Mais c'est une blague ! »
69. J. *oh baala²⁸ ! // sūrme te man ! / pasque / est-ce que noki libérer poko inepo ta beachfoot wanome / noki Fabien ?*

²⁸ Ndyuka.

« Oh frère ! C'est sûr! (que c'est une blague) Parce qu'est-ce qu'il pourra se libérer pour le foot Fabien ? »

Il y a dans ces discours concurrence entre des formes assez différentes, même si certaines semblent tendre à être plus fréquentes que d'autres. Ainsi, la prédication non verbale avec le suffixe *-me* est très productive dans le parler bilingue. On n'observe aucun cas où un attribut kali'na s'insère dans une structure française, il existe par contre deux stratégies d'insertions pour les attributs d'origine française. Elles touchent les trois catégories du français évoquées ci-dessus : les noms, les adjectifs qualificatifs et les participes passés. La première stratégie consiste à introduire l'item sans suffixation de *-me*, c'est la moins productive des deux :

(75) *noir man, aine ?*
noir 3.COP n'est.ce.pas
« Il est noir, hein ? » (C.A.1999b)

(76) *a gauche man*
à gauche 3.COP
« Il est à gauche. » (C.A.1999b)

La stratégie la plus productive est donc celle des exemples (77) à (79)²⁹ :

(77) [*pamal*]-*me man, aine ?*
pas.mal-ADV 3COP n'est.ce.pas
« Elle est pas mal, hein ? » (C.A.2001a)

(78) *hamac [omiljæ]-me man*
hamac au.milieu-ADV 3COP
« Le hamac est au milieu. » (C.A.1999b)

(79) *owi pistolet, accroché-me man*
NUM pistolet accroché-ADV 3COP
« Un pistolet, il est accroché. » (C.A.1999b)

Elle s'applique aussi dans les rares cas d'alternances avec le créole :

(80) [*mezolɛt*]-*me man*
très.maigne-ADV 3COP
« Elle est très maigre. » (C.A.2001a)

Mais il existe aussi des cas où les mélanges de langues sont symétriques. On trouve ainsi des prédicats avec verbes fléchis en kali'na ou en français régissant des groupes nominaux objets mixtes ou dans une seule langue :

²⁹ Voir la partie 4.1.2. pour la discussion sur cette forme.

(81) **une montre telapa si-melo-i**
 une montre déjà 1A-dessiner-PARF
 « J'ai déjà dessiné une montre. » (C.A.1999b)

(82) **tu fais owi nimuku**
 tu fais NUM hamac
 « Tu dessines un hamac. » (C.A.1999b)

La règle veut que la langue du verbe fléchi induise le choix de l'ordre des constituants³⁰, avec en (81) l'ordre des mots du kali'na, et en (82) l'ordre des mots du français. Mais ces formes apparaissent aussi dans d'autres types de prédication comme dans les exemples (83) avec la prédication nominale ou (84) avec la prédication existentielle :

(83) a. **bananes man**
 banane 3COP
 « Ce sont des bananes. »

b. **c'est owi wokili**
 c'est NUM homme
 « C'est un homme. »

(84) a. **trois cocotiers ami man**
 trois cocotiers INDEF 3.COP
 « Il y a trois cocotiers. »

b. **Il y a owi bangi**
 il y a NUM banc
 « Il y a un banc. »

Cette symétrie leur permet aussi de construire des structures dites « en miroir » (Nishimura 1997) qu'on ne trouve pas dans les discours des personnes plus âgées :

(85) **Il y a trois cocotiers ami man**
 INDEF 3.COP
 « Il y a trois cocotiers. » (LIT « Il y a trois cocotiers il y a. »)³¹

La jeune génération actuelle produit donc des structures qui ne sont pas véritablement stabilisées, qui sont très diversifiées. La question est donc de savoir si les variétés produites sont propres à des groupes de pairs, à des situations données ou

³⁰ Voir Alby (2001a) pour une discussion sur ce point.

³¹ Les exemples (83) à (85) sont issus de CA1999a.

si elles auront véritablement une incidence sur le système de prédication de la langue kali'na.

5. Pour une explication multifactorielle des phénomènes de contact

L'étude des prédicats verbaux et non verbaux, comme loupe d'une situation de contact de langues, nous a semblé pertinent pour tenter de comprendre plus largement les phénomènes de contact. Nous rappellerons par l'observation des facteurs linguistiques d'une part et sociolinguistiques d'autre part les propriétés que nous avons dégagées pour tenter de tracer des frontières entre emprunts et alternances.

5.1. Facteurs linguistiques

Nous avons vu que les emprunts en kali'na suivaient une échelle stable d'empruntabilité, jusqu'à ce que la langue soit confrontée aux emprunts de verbes et d'adjectifs. L'impossibilité d'emprunter directement des verbes pour un système verbal complexe et des adjectifs, là où les systèmes des langues en contact sont différents, est un phénomène attesté, comme nous l'avons vu, pour d'autres langues. Le système verbal du kali'na est complexe, avec un système d'indexation des personnes lié à une hiérarchie des personnes et au rôle sémantique des arguments et avec une scission de l'intransitivité. Nous avons également constaté que la classe des adjectifs telle qu'elle se réalise dans les langues européennes n'existe pas en kali'na. Comme conséquence les verbes étrangers, tout comme les adjectifs, subissent un changement de catégorie lors de leur insertion en kali'na et y sont marqués systématiquement par des morphèmes natifs mais qui, à partir d'un sens particulier, vont acquérir cette spécialisation. Ainsi le verbalisateur *-ma* dont le sens déjà indiqué par de Goeje (1946 : 39) «appliquer, à la manière de» est rapproché explicitement du morphème attributif *-me* «à la manière de» (ibid : 22) ; plus récemment et pour le trio, autre langue caribe des Guyanes, Carlin écrit (2004 : 123) « Le suffixe de facsimilé *-me*, est ainsi appelé parce que le nom auquel il est suffixé acquiert le sens d'être manifestement mais pas intrinsèquement ce que représente le nom. Ce suffixe représente par excellence la perception du monde dans lequel les Trio vivent, c'est-à-dire un monde en changement constant [...] ». La traduction d'un nom porteur de ce morphème comme « pareil à X » ou « comme X » se trouve dans de nombreuses langues caribes, dans lesquelles son sens est actuellement « virtuellement mais pas dans son essence ». Quant à la postposition *poko*, son histoire montre le passage d'un sens locatif à celui de progressif dans diverses langues caribes (Gildea 1998), ce qui est le cas en kali'na. Son emploi pour intégrer aujourd'hui les verbes d'une langue source permet de penser que son évolution sémantique se poursuit et devra être analysée plus finement. Mais peut-être peut-on déjà faire l'hypothèse que les prédicats mixtes construits avec ces marques avertissent d'une certaine façon que les actions ou les états qu'ils désignent ne sont pas inhérents à la langue.

Il existe par ailleurs une convergence entre phénomènes de changement interne et externe : la langue kali'na offre une tendance aujourd'hui à privilégier l'emploi de structures analytiques (les jeunes locuteurs n'utilisent plus beaucoup l'incorporation nominale par exemple), ce qui va dans le sens du passage d'un verbe synthétique à une structure analytique et l'emploi grandissant des auxiliaires ; ainsi est favorisé l'usage des prédicats non verbaux avec *poko* et avec *-me*.

Ces constructions sont récurrentes dans tous les corpus. Mais nous avons par ailleurs observé d'autres phénomènes, comme des prédicats constitués d'un verbe français fléchi insérés dans des énoncés kali'na, des emplois d'adjectifs français sans marqueur spécifique, des structures en miroir et des variations dans l'emploi de ces différentes constructions. Comment introduire une classification dans ces différents prédicats, lesquels sont des emprunts, lesquels représentent des alternances ?

Les verbes construits sur une base verbo-nominale du sranan tongo, traitée comme un nom et verbalisée par le suffixe *-ma*, présentent toutes les caractéristiques des emprunts (Muysken 2000):

- ils sont intégrés phonologiquement, morphophonologiquement, morphologiquement et syntaxiquement : ils fonctionnent régulièrement comme tout prédicat verbal de la langue (2 actants, les indices personnels des verbes transitifs préfixés aux verbes commençant par une consonne, les marques de TAM suffixées aux verbes dont la voyelle finale est *-a*) ;
- ils sont devenus une partie constitutive du lexique en l'augmentant de verbes nouveaux, ils sont mémorisés et seront reproduits par n'importe quel locuteur.

Les mêmes critères linguistiques s'appliqueront aux rares formes attributives construites à partir d'un nom suffixé du morphème *-me*.

Le changement de structure prédicative induit par le changement de langue en contact est en premier lieu noté pour des formes issues du créole guyanais, dans un emploi dialectal et transitoire. Lorsque cette structure s'ouvre aux verbes du français, elle présente des caractéristiques nouvelles :

- les formes ne sont intégrées ni à la phonologie de la langue, ni à la morphophonologie, ni au reste de la grammaire : formes invariables, mais pouvant présenter des variantes d'une occurrence à l'autre ; rupture dans l'ordre fixe OV du kali'na lorsque l'objet est présent lexicalement dans la construction avec *ili* « mettre »;
- les formes ne sont pas vraiment incorporées au lexique de la langue, bien que la frontière entre ce qui relève du lexique général ou du discours individuel ne soit pas aisément traçable. Dans certains cas pourtant, ils semblent s'être forgé une place en entrant avec un sens précis. C'est le cas de *pêcher* lorsqu'ont été introduits les filets de pêche, à une époque relativement récente, *pêcher poko kanaiyan* « il est à la pêche (au filet) » et cette forme a élargi son sens en s'employant pour tout type de pêche, y compris la pêche à la ligne pour laquelle existe un verbe kali'na bien précis. Mais comme on l'observe dans les corpus, ces verbes français sont tout à la fois utilisés dans des contextes nouveaux, comme *téléphoner*, que dans des contextes dans

lesquels existe un verbe kali'na, comme *apparaître, écrire, nettoyer*, etc. Ces emplois semblent bien relever d'un usage transitoire, bien que l'on ne puisse pas dire si cette phase transitoire n'est pas déjà franchie dans certains cas.

Les mêmes caractéristiques s'appliquent aux adjectifs issus du français.

Ces différents critères semblent bien les caractériser comme des alternances (Muysken 2000, Winford 2003). Les différences ne sont cependant pas aussi tranchées. Il nous paraît plus adéquat de considérer les emprunts et les alternances comme les extrémités d'un continuum le long duquel les types de prédicats mixtes vont osciller suivant des critères qui nécessitent de faire un détour par le regard sociolinguistique.

5.2. Facteurs sociolinguistiques

De même que pour les facteurs linguistiques, divers facteurs sociolinguistiques semblent jouer un rôle dans l'apparition de ces phénomènes de contact :

- le degré de contact et de bilinguisme des locuteurs ;
- les thématiques abordées. Ainsi, dans les corpus relatifs à l'école, on observe la présence des verbes « comprendre », « écrire », « dessiner », « apprendre », ou ceux relatifs au football comme [s'] « entraîner » ; d'autres interactions montrent que dans certaines situations formelles liées au monde occidental et français, comme par exemple les réunions du conseil municipal, les prédicats mixtes sont extrêmement présents, permettant de se référer à toutes les activités relatives à la gestion de la commune ;
- les groupes de locuteurs, comme par exemple dans le parler bilingue des élèves ou des groupes de pairs ; leur usage plus fréquent chez les garçons que chez les filles (Alby 2001a), alors que leur utilisation est bannie des pratiques langagières des « puristes » et dans les discours introduisant les rituels proprement kali'na.

La description des discours bilingues a permis de mettre en évidence un certain nombre de processus pour lesquels il nous paraît peu pertinent de s'appuyer sur un cadre descriptif et analytique unique. L'élaboration d'un modèle commun permettrait d'utiliser « un cadre unique, à l'intérieur duquel quelques paramètres définiraient de manière variationnelle les différentes relations que les sujets [...] entretiennent avec les [...] langues qui constituent leur répertoire communicatif » (Py 1995 : 15). Tous ces phénomènes sont la marque de la gestion d'un répertoire qui se caractérise par un équilibre variable entre deux forces contraires : « une tendance à rapprocher le plus possible les deux langues l'une de l'autre, de manière à faciliter les passages divers que le sujet est amené à opérer dans ses pratiques langagières [et] un effort visant à contrer la tendance précédente, à éviter le télescopage des deux langues qui résulterait d'un rapprochement trop marqué » (Py 1995 : 16). Sans cette deuxième tendance, le rapprochement est susceptible de donner naissance à des langues mixtes. Or, nous avons pu observer que malgré une certaine variabilité dans le traitement des

formes mixtes, il existe une tendance à la systématisation de certaines qui pourrait conduire éventuellement, à terme, à une fusion de langues, à la création d'une langue bilingue mixte. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse. En effet, même si le mélange des langues semble tendre vers le pôle du rapprochement, les pressions normatives – tant du côté des « puristes » kali'na (élite intellectuelle, politique³²) que du côté des « puristes » français (enseignants, parents), peuvent être suffisamment fortes pour contrebalancer cette tendance.

Les phénomènes observés peuvent être évalués en fonction de ces deux forces : certains d'entre eux, comme les alternances conversationnelles ou les mélanges de langues alternationnels « affirment par leur existence même la différence des langues » (Py 1995 : 17). D'autres qui s'actualisent dans les restructurations d'un système du fait de l'influence d'un autre système, la nient. Les insertions lexicales occupent dans ce modèle une place intermédiaire selon leur degré d'adaptation à la langue d'insertion.

Le regard sociolinguistique permet ici de comprendre ce qui préside socialement, conversationnellement, identitairement, individuellement, etc. à l'apparition des marques transcodiques dont le fonctionnement, la construction de la mixité au sein de l'énoncé vont être explicités par le regard linguistique.

5.3. Vers quelle évolution ?

Quelques remarques nous permettront de souligner la difficulté à proposer des hypothèses d'évolution, même si, de tout ce que nous avons présenté, nous pouvons tirer quelques conclusions.

L'insertion des Kali'na dans des structures administratives et politiques, scolaires et de loisirs, ainsi que dans le travail salarié conduit les locuteurs à constituer des groupes de pairs (« jeunes », « politiques », « associatifs », etc.) qui vont avoir des pratiques langagières nécessitant un lourd investissement conceptuel. Actuellement les différents types d'alternances codiques nous ont montré que l'insertion de verbes ou d'adjectifs étrangers peut être réalisée sous une forme et que celle-ci peut disparaître (les verbes en *-ma*)³³ ; que l'innovation est au rendez-vous avec de nouvelles sous-classes de noms et la structure originale avec le verbe *#i* ; que les morphèmes *-me* et *poko* se spécialisent dans le marquage de ces alternances prédicatives, avec une fonction spécifique de « marqueur » d'éléments étrangers. Il est intéressant de constater encore les interconnexions entre langue et identité : ces marqueurs indiquent dans leur valeur initiale une « apparence et un état transitoire ». Leur utilisation systématique avec les alternances prédicatives semble suggérer qu'une de leur fonction est d'avertir l'interlocuteur de l'insertion d'un élément étranger³⁴ et, par ce biais, d'en permettre un usage extrêmement fréquent.

³² Alby et Léglise (2003).

³³ Ou aussi : l'énumération des nombres français qui, il y a trente ans, se faisait avec le suffixe *-me*, ce qui ne paraît plus être actuellement le cas.

³⁴ Il en est avisé par ailleurs par la forme phonologique.

Cette situation peut-elle conduire à la création d'une langue mixte ? La définition d'une langue mixte, telle que proposée par Bakker et Mous (1994) comprend quatre caractéristiques :

- a – les morphèmes liés (grammaticaux) sont dans la langue réceptrice
- b – les lexèmes sont dans la langue source
- c – les morphèmes grammaticaux libres sont dans l'une ou l'autre langue
- d – la syntaxe est celle de la langue réceptrice.

Les différents corpus de discours bilingues étudiés présentent un certain nombre des mécanismes impliqués dans les changements dus au contact :

- nombreux emprunts et alternances codiques ;
- des phénomènes de « négociation » (« The 'negotiation' mechanism is at work when speakers change their language (A) to approximate what they believe to be the patterns of another language or dialect (B) » (Thomason 2001 : 142). C'est ce qu'on observe quand les locuteurs de kali'na placent l'objet devant le verbe emprunté au français : ils transfèrent la relation constitutive OV du kali'na au verbe français, alors que celui-ci est devenu le nom d'un groupe circonstanciel, et introduisent par là un changement radical dans l'ordre des constituants du kali'na;
- quelques phénomènes de double marquage.

Ces mécanismes et les résultats observés restent variables et acceptables, ou non, suivant les locuteurs. Ils semblent correspondre à une phase de discours bilingues et de mécanismes linguistiques utilisés pour répondre à des besoins socio-linguistiques divers plutôt qu'à une langue mixte émergente. Cependant comme nous le rappelle Field (2002), ce type de situation peut être une porte ouverte à des changements plus drastiques et rapides, en particulier lorsque le contact est intense et que la communauté linguistique est faible numériquement.

Sophie Alby

IUFM Guyane, CELIA – SEDYL

Odile Renault-Lescure

IRD, CELIA – SEDYL

Constructions périphrastiques du passif en purepecha. Une explication multifactorielle du changement linguistique¹

1. Introduction

Considérée comme le résultat de changements linguistiques, la coexistence dans une même langue de deux structures syntaxiques remplissant la même fonction annonce aussi, le plus souvent, de nouvelles évolutions (Givón 2002). En purepecha², le passif peut se construire au moyen de deux types différents de structures : une structure utilisant un élément dérivé qui se suffixe au verbe et une structure périphrastique utilisant un participe et un auxiliaire.

La première structure est non seulement attestée depuis le 16^e siècle (époque depuis laquelle nous avons des traces écrites de cette langue) mais est employée dans toutes les variétés de la langue décrites jusqu'à aujourd'hui (Chamoreau 2003 [2000], 2006, 2009a, Foster 1969, Friedrich 1984, Gilberti 1987 [1558], Lagunas 1983 [1574], Medina Plaza 1998 [1575], Monzón 2004, Nava 2004, Swadesh 1969). La construction se forme à partir d'un procédé dérivatif qui correspond à la typologie de la langue reconnue comme agglutinante et exclusivement suffixante.

La seconde structure est constituée de deux constructions : le participe résultatif en *-kata* employé soit avec *xa* « être, se trouver », soit avec *xinte* « être », utilisés tous deux comme auxiliaires. Ces deux constructions sont non seulement absentes des textes du 16^e siècle mais, de nos jours, elles ne sont ni utilisées ni acceptées dans toutes les variétés de la langue. Ces constructions périphrastiques montrent une certaine distance par rapport à la typologie de la langue et ne sont attestées qu'avec des verbes divalents et trivalents.

La coexistence d'une structure dérivative et des deux constructions périphrastiques conduit à s'interroger sur les motivations qui ont présidé à cette situation : l'usage récent et partiel des constructions périphrastiques en purepecha correspond-il à une évolution interne, à un phénomène d'obsolescence (Dorian 1989,

¹ Je remercie Sibylle Kriegel, Claire Moysé et un lecteur anonyme pour leurs suggestions qui ont enrichi cet article.

² Langue génétiquement isolée parlée par environ 120 000 personnes essentiellement dans l'Etat du Michoacán au Mexique (voir §2). Tous les exemples présentés dans ce travail ont été recueillis par l'auteur lors de divers travaux sur le terrain exceptés ceux qui proviennent de grammaires anciennes (qui sont indiqués).

Tsunoda 2006), à une convergence des deux langues se manifestant par un calque de la structure espagnole (Gumperz et Wilson 1971, Matras 1998 : 291, McMahon 1994 : 213, Silva-Corvalán 1994 : 4-6, Croft 2000 : 145-146, Thomason 2001 : 89-90 et Winford 2003 : 45), langue en contact depuis cinq siècles dans laquelle apparaissent deux constructions périphrastiques, ou à d'autres types de processus ?

Envisager les explications à partir d'une vision dichotomique opposant des motivations internes et externes rend compte d'une longue tradition linguistique dans laquelle ces deux types d'évolution sont abordés dans des champs parfaitement disjoints. D'une part, les tenants de l'explication interne étudient les langues en elles-mêmes comme des objets présentant des cycles d'évolution dans lesquels s'inscrivent des phénomènes tels l'analogie, la grammaticalisation et la réanalyse (Haspelmath 1998, 1999, Meillet 1912, Peyraube 2002). Par exemple, pour prendre un fait qui nous intéresse tout particulièrement dans cet article, de nombreuses langues attestent d'une évolution interne permettant à l'adjectif exprimant un résultat de fonctionner comme un participe ayant un sens passif dans une construction à auxiliaire (Haspelmath 1990, 1994 et Givón 2002 : 207-214 et 2008). D'autre part, on ne trouve pas vraiment de tenants d'une explication liée uniquement au contact de langues mais plutôt une position plus modérée, c'est-à-dire des linguistes qui hiérarchisent les causes et privilégient le plus souvent les motivations liées au contact linguistique. Si des travaux ont montré que de nombreux faits de langues sont empruntables (Curnow 2001, Mufwene 1994, 2001, Thomason et Kaufman 1988, Thomason 2001), ces processus ne se réalisent pas sans hiérarchisation des faits et sans contraintes linguistiques pour la langue qui emprunte (Croft 2000, Hawkins 1990, Moravcsik 1978, Stolz et Stolz 2001, Winford 2003). Par exemple, la structure périphrastique pour le passif, qui est notre objet d'étude, est attestée essentiellement dans les langues indo-européennes (Haspelmath 1990, 1994, Keenan 1985), de ce fait son utilisation dans des langues non indo-européennes mais en contact avec celles-ci peut être envisagée dans certaines situations comme un emprunt, c'est le cas pour le basque, qui sous l'influence de l'espagnol, a restructuré l'expression de la voix passive (Coyos 2002, Heine et Kuteva 2003).

Envisagés comme opposés, ces deux types d'explications sont peu opérationnels pour une langue installée dans le contact linguistique depuis des siècles (le purepecha est certes en contact avec l'espagnol depuis près de cinq siècles, mais il existe des contacts plus anciens avec d'autres langues mésoaméricaines, essentiellement des familles uto-aztèque et otopame). Il est tout aussi important de mentionner que le fait que la langue vive une situation de contact n'implique pas que toute évolution soit explicable par celui-ci. La langue montre aussi des phénomènes de grammaticalisation et de réanalyse internes (Chamoreau 2002, 2005, 2006, Villavicencio 2006). En conséquence, afin d'expliquer la présence de deux types de structures pour le passif en purepecha, j'inscris mon étude dans une explication multifactorielle du changement dans lequel se produisent des réactions en chaîne, où interagissent des changements internes et des processus liés au contact linguistique (Bisang 1998, Diaz, Ludwig et Pfänder 2002, Heine et Kuteva 2003, 2005 et Thomason 2001, 2002). Je montrerai le rôle de chacun des processus ainsi que leur

hiérarchie. Cette approche oblige à distinguer les facteurs déclencheurs, les processus en jeu, et les résultats observés.

Au-delà de l'explication multifactorielle, cette stratégie reflète l'action de certains locuteurs sur la langue : les semi-locuteurs (Dorian 1977, Tsunoda 2006, Grinevald 2007). En effet, les individus qui innoveent en utilisant la construction périphrastique n'ont pas comme langue première le purepecha mais l'espagnol. L'explication linguistique s'accompagnera donc du profil sociolinguistique de la langue et de ces locuteurs.

Le présent article est constitué de la façon suivante : après un bref aperçu de la situation de la langue en 2, en 3 je présente un résumé des principales caractéristiques typologiques de la langue (en insistant sur les catégories qui nous intéressent dans cette étude : les participes et les verbes *xa* et *xinte*). En 4, je montre les particularités de la structure dérivative du passif en purepecha. En 5, j'étudie les deux constructions périphrastiques, respectivement « participe en *-kata* employé avec *xa* » et « participe en *-kata* employé avec *xinte* ». En 6, je résume les principales caractéristiques des constructions périphrastiques en espagnol, l'une avec l'auxiliaire *ser* et l'autre avec l'auxiliaire *estar*. En 7, je synthétise les principales différences entre la structure dérivative purepecha et la structure périphrastique tant du purepecha que de l'espagnol, mettant en valeur les domaines d'utilisation de chacune. Finalement, en 8, j'argumente la position défendue dans cet article en posant une hypothèse multifactorielle concernant l'évolution de la structure périphrastique passive en purepecha.

2. Bref aperçu de la situation de la langue

2.1. L'extension géographique

La région dans laquelle est parlé le purepecha s'est restreinte au cours des derniers siècles. Au moment de l'arrivée des Espagnols, il était parlé dans plusieurs états limitrophes de l'Etat de Michoacán : Etat de Mexico, Guanajuato, Guerrero, Querétaro, Jalisco, Colima et Nayarit. Le territoire s'étendait sur une superficie de 70 000 km² et comptait environ 1,5 millions d'habitants. La langue purepecha était voisine d'autres langues comme le nahuatl, l'otomi, le mazahua, le matlazinca et le pame notamment. Le contact de l'espagnol a eu des conséquences spatiales et démographiques. La comparaison des données entre 1750 et 1940 (Beals 1969) conduit à conclure que la région dans laquelle est parlée cette langue s'est considérablement réduite : en 1750, les villes ou villages, dans lesquelles 100 % de la population est monolingue, sont majoritaires et répartis dans toute la région alors qu'en 1940 l'évolution a affecté non seulement le nombre de villes dans lesquelles la langue est parlée à 100 % (il est décroissant) mais aussi la localisation qui se limite en priorité à la région centre-ouest (la Sierra) et à quelques villages situés sur les rives du lac de Patzcuaro. Le dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle représentent une époque d'importante « castellanisation » qui a pour conséquence

l'extension de la langue espagnole. Aujourd'hui, le purepecha est parlé sur un territoire de 3 500 km² et se restreint au nord-ouest de l'Etat du Michoacán.

2.2. Profil sociolinguistique des locuteurs

En 2000, la population bilingue purepecha-espagnole était de 103 161 locuteurs de plus de cinq ans, la population monolingue de 15 298 et la population non spécifique de 2 950 personnes, soit un total de 121 409 locuteurs de cette langue. Pour les locuteurs bilingues, la proportion entre les femmes et les hommes est équilibrée : 51 391 hommes et 51 777 femmes. Cet équilibre est rompu lorsque l'on compare la répartition des locuteurs monolingues : 5 742 hommes et 9 556 femmes. Autrement dit, 37,5 % sont des hommes alors que 62,5 % sont des femmes. Ce déséquilibre est pratiquement identique pour les différentes langues parlées au Mexique. Les données du recensement montrent que le nombre d'enfants monolingues est d'environ 3 000 entre 5 et 9 ans, puis baisse à 1 000 entre 10 et 14 ans. La chute est importante ensuite, le nombre se stabilise aux environs de 450 locuteurs par tranche quinquennale (données du recensement 2000, site Internet de l'Instituto Nacional de la Estadística, Geografía e Informática, INEGI).

Le nombre de locuteurs masque certaines caractéristiques des langues menacées de disparition : la population entre 5 et 14 ans représente 50 % dans les foyers de la région purepecha dans lesquels cette langue n'est pas parlée et 28 % dans les foyers dans lesquels la langue est parlée. Ces chiffres indiquent que la langue est de moins en moins transmise aux enfants, elle n'est plus la langue de communication entre parents et enfants dans de nombreuses familles. Une seconde donnée vient confirmer cette première, c'est le calcul de l'indice de vitalité de la langue. Cet indice se calcule en soustrayant le pourcentage des locuteurs de la langue entre 5 et 14 ans au pourcentage de la population mexicaine en général ayant le même âge (soit 29,7 %). Dans le cas de la population purepecha, on obtient un indice de -1,7 %. Cet indice négatif montre que la langue est de moins en moins apprise et utilisée par les enfants.

La situation n'est pas homogène dans tous les villages : si on constate dans certains villages (Angahuan, Cocucho, Santa Fe de la Laguna, Zipiajo, Zocopo) que le purepecha est la langue de communication au sein des familles (toutes les générations) et des communautés (salutations dans la rue, achat dans les boutiques, sur les marchés, jeux entre enfants), on observe aussi que dans de nombreux villages (Jaracuaro, Cuanajo, Paracho, Patamban, Chilchota) la langue est utilisée uniquement par les personnes de plus de 50 ans quand elles parlent entre elles. La télévision et la radio sont présentes dans tous les villages et exceptées deux radios locales en purepecha, les moyens de communication sont en espagnol (les services religieux et les démarches administratives se réalisent aussi en espagnol). Bien que depuis 2003 toutes les langues indigènes soient reconnues comme des langues nationales, l'espagnol est la langue véhiculaire enseignée dans toutes les écoles de la République. Dans les zones indigènes, certaines langues sont enseignées et les écoles interculturelles tendent à voir leur nombre s'accroître. Néanmoins, les moyens mis en place sont souvent insuffisants pour une telle politique éducative (Chamoreau 2003

[2000]) : les manuels scolaires sont rares et assez anciens, tant d'un point de vue esthétique que pédagogique, les enseignants sont peu formés et souvent délocalisés. Les enfants et les parents acceptent la langue purepecha comme seconde langue à l'école mais préfèrent que lui soit substitué l'anglais, la migration aux Etats-Unis constitue le rêve d'un grand nombre de Purepecha. L'espagnol est donc la langue première de nombreux jeunes formellement éduqués qui possèdent le purepecha comme langue seconde. Ils utilisent cette langue dans des situations limitées (le plus souvent en famille, avec des ascendants) et tendent à être la source de certaines innovations linguistiques, telle que celle qui est décrite dans cette contribution.

2.3. Quelques effets linguistiques notables

Au niveau linguistique, si on prend comme référence l'échelle des emprunts de Thomason (2001 : 70-71) qui met en perspective différents types d'emprunts et différents niveaux d'intensité de contact, les villages étudiés se situent au niveau 3 ou au niveau 4 sur une échelle de 4 niveaux, c'est-à-dire, les niveaux pour lesquels l'intensité est considérée comme importante (niveau 3) et très importante (niveau 4). Par exemple (Chamoreau 2007), de nombreux éléments ont été empruntés (le vocabulaire de base d'objets introduits ou non par les Espagnols : des animaux, des vêtements, les chiffres). Ces emprunts appartiennent à différentes classes d'unités (noms, verbes, prépositions, adjectifs, adverbes, subordinants) et se présentent sous différentes formes (unités libres ou suffixées). Par ailleurs, des structures syntaxiques ont été empruntées ou calquées (comparaison, structures prépositionnelles), le système phonologique a subi certaines modifications (introduction de la latérale, perte de la rétroflexe et de la voyelle centrale de premier degré).

3. Principales caractéristiques typologiques

3.1. Alignement et système casuel

Le purepecha est une langue à alignement nominatif-accusatif où le sujet nominal des constructions intransitives, *tsma anima-itfa* dans l'exemple (1a), présente les mêmes caractéristiques que celui des constructions transitives, *Selia* dans l'exemple (1b). Le purepecha est une langue à cas, comme dans de nombreuses langues ayant cette caractéristique, le sujet n'est pas marqué. Il se différencie ainsi à l'objet *imeri misitu-ni* qui possède une marque, *-ni*.

- (1) a. *yáʃt=kʃt tsma anima-itfa tsípi-pa-ntha-ʃa-ti*
 maintenant=3PL DEM.PL âme-PL être joyeux-CENTRIF-CENTRIF-PROG-ASS3
 « Maintenant, ces âmes s'en vont joyeuses [...] »

- b. *xo Sélia ata-ʃ-ti imeri misitu-ni*
 oui Celia frapper-AOR-ASS3 POS3 chat-OBJ
 « Oui, Celia a frappé son chat. »

Le purepecha n'a qu'une seule marque d'objet *-ni* qui peut apparaître sur les deux objets des verbes ditransitifs : au niveau sémantique, celui qui a un rôle de patient, un objet transféré dans l'exemple (2), *imeri kwhanintikwa-ni* et celui qui a un rôle de bénéficiaire, un affecté, *wáŕi-ni fěpiti-ni* dans le même exemple. Ceci nous permet de signaler deux caractéristiques typologiques : il existe des verbes ditransitifs en purepecha et la langue n'opère pas de différences quant à la codification de la fonction objet sur les nominaux. Les objets d'un verbe ditransitif sont distingués par des comportements dissemblables dans les constructions qui entraînent des modifications de voix (Chamoreau 2008b).

- (2) *kuritsɪ fɪpa-fɪm-ti imeri kwhanintikwa-niwáŕi-ni fěpiti-ni*
 vautour voler-HAB-ASS3 POS3 chāle-OBJ femme-OBJ fainéant-OBJ
 « Le vautour a l'habitude de voler le chāle à la femme fainéante. »

Les trois exemples ci-dessus pourraient masquer une caractéristique importante du marquage de l'objet en purepecha, il présente un marquage différentiel. L'emploi de la marque d'objet n'est pas systématique lorsqu'un nom est à la fonction objet : un nominal qui n'est pas affecté de cette marque n'est pas pour autant un sujet (caractérisé par l'absence de marque). La marque d'objet portée par un nom ne vient pas seulement entériner une fonction; elle a une valeur propre qui transparait dans les nuances sémantiques (animacité), des propriétés grammaticales (définitude, généricité/spécificité, etc.) et des stratégies discursives (topicalisation et focalisation).

3.2. Langue agglutinante

Le purepecha est une langue agglutinante qui ne comporte que des suffixes. Cette langue a un système de dérivation très élaboré et productif. On peut trouver des suffixes de dérivation pour les voix, les locatifs, les positionnels, les directionnels, et les adverbes. Dans l'exemple (3), le verbe *wanto* présente différents suffixes dérivatifs : un itératif *-nts*, la voix moyenne *-kwaŕe*, et deux centrifuges, *-pa-ntha* (Foster 1969, Friedrich 1984, Chamoreau 2003 [2000], Monzón 2004, Nava 2004 et Villavicencio 2006).

- (3) *ka=kfɪ ikya-pa-rini wanto-nts-kwaŕe-pa-ntha-ni*
 et=1PL être fāché-CENTRIF-PART.PR parler-IT-MOY-CENTRIF-CENTRIF-INF
xa-ŕa-f-p-ka
 être là-FT-AOR-PAS-ASS1/2
 « [...] et, nous fāchant, nous avons discuté. »

On peut observer dans l'exemple (3) que le verbe *xa* « être là » présente aussi des suffixes d'aspect, de temps, et de mode, respectivement *-f*, *-p* et *-ka*. Le seul suffixe

obligatoire sur un verbe est celui du mode. Les indices personnels de sujet et objet sont codifiés par des clitiques qui généralement sont attachés derrière le dernier élément du premier constituant, il s'agit, le plus souvent, d'enclitiques de seconde position. On peut ainsi observer dans l'exemple (3), l'indice de première personne du pluriel =*kʃɪ* qui est attaché au coordonnant *ka*.

3.3. Ordre des constituants

La dernière caractéristique générale du purepecha constitue un paradoxe, il s'agit de l'ordre des constituants. Si l'on reprend les caractéristiques décrites ci-dessus, on constate que : les marques de temps, aspects et modes suivent le verbe, la langue possède des postpositions, des cas, des suffixes et des enclitiques. A ces caractéristiques, on peut en ajouter une autre : le plus fréquemment l'auxiliaire est postposé au verbe non fini, on peut observer cet ordre dans l'exemple (3) où l'auxiliaire *xa* suit l'infinitif *wanto-nts-kwape-pa-ntha-ni*, cette construction périphrastique exprime un aspect progressif.

On sait depuis les travaux de Greenberg et de divers chercheurs (Dryer 2007 ou Siewierska 1994 pour n'en citer que quelques-uns) qu'un certain nombre de traits typiques sont associés aux langues OV ou VO (voir par exemple le tableau récapitulatif dans Dryer 2007). Ces paramètres permettent de prédire un certain nombre de régularités typologiques. Si l'on compare les caractéristiques du purepecha exposées ci-dessus à celles développées dans la majorité des travaux de typologie, on devrait conclure à une langue à noyau final, toutefois, les études menées dans la région du Lac de Patzcuaro montrent que l'ordre de base, c'est-à-dire celui qui n'est pas marqué au niveau pragmatique, est SVO (Capistrán 2002 et Chamoreau 2003 [2000] : 156-158). Les exemples (1) et (2) ci-dessus le démontrent. Les travaux réalisés dans d'autres régions (Chávez 2004, Soto 1984 et Monzón 1997) montrent des tendances controversées qui ne permettent de privilégier aucun ordre de base. Mes récents travaux à Angahuan (région de la Sierra) montrent que dans ce village l'ordre de base des constituants est SOV (Chamoreau 2009b). Le purepecha est donc dans la région du Lac de Patzcuaro une langue SVO qui atteste de certaines caractéristiques morphologiques et syntaxiques d'une langue SOV. L'hypothèse la plus probable est de considérer que cette langue était une langue à noyau final, SOV et qu'elle a évolué vers une langue à noyau non final, SVO.

Voyons maintenant le fonctionnement de deux types d'unités pertinentes pour cette étude : les participes (3.4.) et les verbes *xa* et *xinte* (3.5.).

3.4. Les participes

Les unités que l'on désigne sous le nom de participes sont des unités complexes dont le fonctionnement est proche de celui d'un adjectif et qui reçoivent certaines déterminations des verbes (Chamoreau 2003 [2000] : 125-128). Le purepecha présente un système asymétrique de trois éléments formés d'une base verbale et des terminaisons *-rini*, *-tini* et *-kata*. Ce système est remarquable en ce qu'il permet la

distinction d'un participe passé actif et d'un participe passé passif (Haspelmath 1994 : 156 et Keenan 1985 : 258). Dans le premier cas, le participe indique l'état dans lequel se trouve le participant unique ou l'agent alors que dans le second cas, le participe montre le résultat d'un événement qui affecte le patient.

Tableau 1 : Système des participes en purepecha

	Orienté vers un agent	Orienté vers un patient
Présent	-rini	
Passé	-tini	-kata

3.4.1. Les participes en -rini

Les participes en *-rini* peuvent être formés à partir de verbes de n'importe quelle valence, monovalent (4), divalent (5) et trivalent (6). Ils indiquent un fait dynamique caractérisant le participant unique ou l'agent du procès. Ces participes peuvent déterminer un nom *atfati* (5), un démonstratif ou un pronom personnel =*kfɬ* (4) et être déterminés par un nom *maria* qui apparaît en fonction objet (5).

- (4) *ka=kfɬ ikya-pa-rini wanto-nts-kwaɽe-pa-ntha-ni*
 et=1PL être fâché-CENTRIP-PART.PR parler-IT-MOY-CENTRIF-CENTRIF-INF
xa-ɽa-f-p-ka
 être là-FT-AOR-PAS-ASS1/2
 « [...] et, nous fâchant, nous avons discuté. »

- (5) *i atfati maria-ni ʔiwi-ra-rini no u-f-ti wiria-ni*
 DEM homme Marie-OBJ porter-CAUS-PART.PR NEG pouvoir-AOR-ASS3 courir-INF
 « Cet homme portant Marie ne peut pas courir. »

- (6) *selia aɽi-a-rini tataka sapi-et-fa-ni eʃki=kfɬ no*
 Celia dire-3PLOBJ-PART.PR jeune homme petit-PL-OBJ SUB=3PL NEG
wera-ka ima ni-nentfa-fa-p-ti ya
 pleurer-SUBJ DEM aller-envie-PROG-PAS-ASS3 déjà
 « Celia, (leur) disant aux enfants qu'ils ne pleurent pas, elle, avait envie de partir [...] »

Comme on peut l'observer, généralement le participe se positionne après le nominal ou pronom personnel qu'il détermine et par lequel il est déterminé, en (4) ou en (5), bien que parfois il se positionne avant le syntagme nominal par lequel il est déterminé, voir en (6). Il s'agit là de modifications qui indiquent une stratégie pragmatique particulière de mise en valeur de cette unité.

3.4.2. Les participes en -tini

Les verbes de n'importe quelle valence peuvent servir de base à la construction des participes en *-tini*, monovalents, en (7) et (8), divalents en (9) et trivalents en (10). Les verbes divalents et trivalents modifient leur valence et deviennent monovalents. Ils indiquent un état caractérisant le participant unique ou l'agent du procès. Ces participes peuvent déterminer un nom *atfati* en (7), un pronom personnel *tfa* ou un démonstratif en (9) et un verbe *xa* en (8) et être déterminés par un adjectif *tfaɽapiti*, un nom *tuɽisɿ* en (9) ou un adverbe *witsintikwa* en (10).

- (7) *atfati-itfa kwatha-ra-tini nya-ntha-fɿn-ti=kɽɿ*
 homme-PL fatiguer-REF-PART.PA aller-CENTRIF-HAB-ASS3=3PL
 « Les hommes fatigués (ils) rentrent. »

- (8) *ifɿ aɽi-a-ni xa-p-ti yámentu tshɿma-nka*
 ainsi dire-3PL.OBJ-INF être là-PAS-ASS3 tout DEM.PL-SUB
wafa-ka-tini xa-p-ka
 asseoir-ETAT-PART.PA être là-PAS-SUBJ
 « [...] ainsi, il était en train de dire à tous ceux qui étaient assis là [...]. »

- (9) *tfa tfaɽapiti fuku-paɽa-ntha-tini tuɽisɿ ú-kwaɽe-ntha-tini*
 2PL rouge porter-dos-IT-PART.PA étranger faire-REF-IT-PART.PA
wiri-pa-f-ka=tshɿ
 courir-CENTRIF-AOR-ASS1/2=2PL
 « Vous, habillés de rouge, devenus étrangers, vous partiez en courant [...]. »

- (10) *nani xa-ɽa-f-ki tshanakwa ewa-tini witsintikwa*
 où être là-FT-AOR-INT jouet prendre-PART.PA hier
 « Où est le jouet pris hier ? »

Observons que ces unités sont postposées au terme qu'elles déterminent et qu'il n'existe d'accord ni en genre (inexistant de façon générale en purepecha) ni en nombre. Cette dernière caractéristique distingue ces participes des adjectifs qui peuvent s'accorder au nom qu'ils déterminent, voir en (11) *misitu-itfa sapiɽati-itfa*. Le nombre n'est pas une unité obligatoire, sa présence dépend de la place du référent du nom, en particulier sur les échelles d'humanité, de définitude et de dénombrement. Au sein du syntagme nominal, il est attesté sur le nom ou sur ces compléments ou sur toutes les unités (Chamoreanu 2004).

- (11) *tsimani misitu-itfa sapiɽati-itfa thiri-fa-ti=kɽɿ*
 deux chat-PL petit-PL manger-PROG-ASS=3PL
 « Les deux petits chats sont en train de manger. »

Certains des participes en *-tini* se sont figés et fonctionnent comme des indicateurs de localisation, perdant ainsi leur valeur de « passé », tel *oʒepatini devant* en (12) :

- (12) *tyofo xinya sáni=teru oʒe-pa-tini xa-ʒa-s-ti*
 église là-bas peu=plus être avant-CENTRIF-PART.PA être là-FT-AOR-ASS3
 « L'église est vers là-bas devant. »

3.4.3. Les participes en *-kata*

Ce sont surtout les verbes divalents en (15) et trivalents en (18) qui peuvent servir de base à la construction des participes en *-kata*. Peu de verbes monovalents sont utilisés et seulement avec d'importantes restrictions sémantiques : ces procès sont inaccusatifs ou téliques, voir en (13). Les participes en *-kata* indiquent le résultat d'une action dont le patient du procès est affecté. Ces participes peuvent déterminer un nom, *waka* en (14), un pronom personnel ou un démonstratif *ima*, en (15) et un verbe *itsma* en (16) et être déterminés par un adjectif *ʒfaʒapiti* en (17), un nom *mercado* en (18) ou un adverbe *witsintikwa* en (19). Tout comme les noms et adjectifs, ils peuvent aussi fonctionner comme prédicat, grâce à l'unité prédicative -e³ (Chamoreau 2005, 2006), voir en (20).

- (13) *nani=kʃt xa-ʒa-s-ti ʃranta taku-kata*
 où=3PL être là-FT-AOR-INT papier se plier-PART.PP
 « Où sont les papiers pliés? »
- (14) *xi pya-s-ka waka-ni xawa-kata-ni*
 I acheter-AOR-ASS1/2 vache-OBJ être tâché-PART.PP-OBJ
 « J'ai acheté une vache tâchée. »
- (15) *xo xinte-s-ti ima sesi mi-naʒi-ku-kata*
 oui être-AOR-ASS3 DEM bien penser-visage-3APP-PART.PP
 « Oui, celui-là est bien connu. »
- (16) *andumuqua xaripeti hingun yuuetacata ytsimatangaca⁴*
antumukwa faripeti xinkuni yuwe-ta-kata
 fiel acide COM mélanger-CAUS-PART.PP
itsma-ta-na-ka
 être eau-liquide-CAUS-PASSIV-ASS1/2
 « On t'a donné à boire de l'eau avec du fiel acide. » (LIT « Tu as été fait boire de l'eau avec du fiel acide. ») (Gilberti, 2004 [1558] : 123)

³ Sa variante dialectale est *-i*.

⁴ Quand un exemple est extrait d'une source écrite, la première ligne rend compte de la notation de l'auteur.

- (17) *ima iri-ka-sm-ti ma kumantfikwa-ɕu inki tʃaɕapiti*
 DEM vivre-FT-HAB-ASS3 un maison-LOC SUB rouge
ata-nts-kata xa-ka
 peindre-IT-PART.PP être là-SUBJ
 « Il vit dans une maison qui est peinte de rouge. »
- (18) *kwane-fm-ka xima mercado de artesanías aɕi-kata*
 prêter-HAB-ASS1/2 là marché de l'artisanat dire-PART.PP
 « Je prête au marché nommé *marché de l'artisanat*. »
- (19) *kuɕunta-itfa nini-ra-kata witsintikwa thirerakwa-ɕu*
 tamales⁵-PL cuire-CAUS-PART.PP hier table-LOC
xa-ɕa-f-ti=kfɛ
 être là-FT-AOR-ASS3=3PL
 « Les tamales cuits hier sont sur la table. »
- (20) *kwaɕa-tha-kata-e-f-ti*
 casser-jambe-PART.PP-PRED-AOR-ASS3
 « La jambe est cassée. »

Il n'existe d'accord ni en genre ni en nombre (voir § 3.2.). Certaines de ces unités se sont figées et fonctionnent comme des noms. Elles peuvent alors être déterminées par le pluriel, en (21) et par les déterminants du nom, par exemple le démonstratif *i* en (21). On peut apprécier dans cet exemple l'utilisation de *kara-kata* comme nom déterminé à la fois par le déterminant *i* et par le pluriel, et l'utilisation de *kara-kata* comme participe de résultat.

- (21) *i-tfa kara-kata-etfa kara-kata xa-la-h-ti ya*
 DEM-PL écrire-PART.PP-PL écrire-PART.PP être là-FT-AOR-ASS3 déjà
 « Ces lettres sont déjà écrites. »

Elles peuvent être le support des marques casuelles en particulier de l'objet en (22) et du locatif en (23). Elles peuvent aussi fonctionner comme un prédicat nominal grâce à la présence de l'unité prédicative, voir en (24) :

- (22) *ys pampzhuahaca yamento cuerauacataechan*
isɛ pampz-a-xa-ka yamentu kwera-a-kata-etfa-ni
 ainsi aimer-3PL.OBJ-PRES-SUBJ tout élever-3PL.OBJ-PART.PP-PL-OBJ
 « [...] ainsi qu'il les aime toutes ces créatures. » (Gilbert, 2004 [1558] : 102)

⁵ Les *tamales* sont des aliments cuisinés à base de maïs et de graisse, on peut y ajouter de la sauce piquante, de la viande ou des fruits. Ils ont une forme cylindrique aplatie et des bouts arrondis. Ils sont cuits à la vapeur et enveloppés dans des feuilles de maïs ou de bananier.

- (23) **phita-kata-ɣu** *inte* *faɣa-ra-ʃm-ti* *xutʃiti* *atʃati*
 sortir-PART.PP-LOC DEM apparaître-REF-HAB-ASS3 POS1 homme
 « Sur cette photographie, apparaît mon mari. »
- (24) *era-ø* *tsɪmani* **ʃupa-kata-e-ʃki**
 regarder-IMP2 deux ?⁶-PART.PP-PRED-AOR-INT
 « Regarde, ce sont deux arcs-en ciel. »

Le participe orienté vers le patient a été décrit dans la littérature comme accédant facilement au statut de participe entrant en jeu dans une structure passive. Bybee *et al.* (1994 : 54) et Haspelmath (1990 : 33, 40 et 1994 : 159) insistent sur le fait que la similarité entre participe résultatif et participe passif est nourrie par le fait que les deux expriment un état qui résulte d'une action antérieure. De plus, bien que la construction résultative caractérise le patient affecté alors que la construction passive est liée à l'objet direct (Chamoreau 2008a, 2008b), elles sont sémantiquement proches et apparaissent de façon plus fréquente (et moins restrictive) avec les verbes divalents et trivalents. De ce fait le glissement du participe résultatif au participe passif est un fait d'évolution attesté dans différentes langues (Haspelmath 1994 : 161-162). En purepecha, le participe en *-kata* se distingue très nettement du participe présent *-rini* et du participe passé *-tini* qui caractérisent un agent ou un participant unique et peuvent apparaître avec tout type de verbes. On peut aussi émettre l'hypothèse que le participe utilisé dans les constructions périphrastiques montre une nouvelle étape d'évolution interne dans laquelle le participe en *-kata* permet à la fois l'expression d'un résultat et du passif (voir §5).

3.5. Les verbes *xa* « être là » et *xinte* « être »

Ces deux verbes entrent dans la formation des constructions périphrastiques. Je montrerai dans ce paragraphe leur fonctionnement en tant que verbe et les décrirai en tant qu'auxiliaire dans le paragraphe 5.

3.5.1. Le verbe *xa*

Le verbe *xa* « être là » présente trois valeurs différentes : la localisation, l'existence et la qualification (Chamoreau 2005). Ce verbe est très fréquent et attesté dans tous les parlars.

La localisation. Dans ces contextes, au niveau syntaxique, le verbe *xa* requiert, en plus d'un sujet, une fonction non spécifique obligatoire qui exprime une localisation. Généralement, ce verbe est postposé au sujet et au locatif. Sa position pragmatiquement non marquée se situe en dernière position de l'énoncé.

⁶ Cette unité est figée. Le sens de l'unité de base n'est pas accessible.

- (25) *ifu pakanta xa-ɽa-s-ti*
 ici Pacanda être là-FT-AOR-ASS3
 « Il est ici à Pacanda. »

- (26) *Pétu maria-o xa-ɽa-s-ti*
 Pierre Marie-RES être là-FT-AOR-ASS3
 « Pierre se trouve chez Maria. »

L'existence. On peut signaler que *xa* fonctionne aussi comme un marqueur d'existence dans une structure dans laquelle il est actualisé par une unité en fonction sujet. Dans ce contexte, sa position répond à des critères discursifs : si l'énoncé expose l'existence d'objets ou de personnes au cours d'un récit, il se positionne en fin d'énoncé (position non marquée), voir en (27), en revanche si l'énoncé introduit le récit, *xa* apparaîtra alors en début d'énoncé et est traduit par « il y a », « il était une fois », etc., voir en (28).

- (27) *tɸurikwa ɸáni xóskwa-itɸa xa-ɽa-f-ti=kɸi*
 nuit beaucoup étoile-PL être là-FT-AOR-ASS3=3PL
 « La nuit, il y a beaucoup d'étoiles. »

- (28) *xa-ɽa-f-ti=na ma wáɸi ɸépiti*
 être là-FT-AOR-ASS3=EVID un femme fainéant
 « On dit qu'il y a une femme fainéante [...]. »

La qualification. Lorsque le verbe *xa* permet la connexion de deux unités non verbales, il requiert obligatoirement une fonction attribut qui est toujours un adjectif. Le verbe *xa* permet donc la qualification d'un nom (ou d'un pronom personnel) par un adjectif.

- (29) *kuɸitsi kotɸinu xa-ɽa-f-ti*
 vautour sale être là-FT-AOR-ASS3
 « Le vautour est sale. »

- (30) *tepekwa-itɸa nanaka-itɸa-iri sési=kɸi xa-ɽa-f-ti*
 tresse-PL jeune fille-PL-GEN beau=3PL être là-FT-AOR-ASS3
 « Les tresses des jeunes filles sont belles. »

Sur le plan sémantique, cette qualification est distincte de celle qui est attestée avec l'unité prédicative. Comparons les énoncés en (31) et en (32) :

- (31) *inte naranɸa téri xa-ɽa-f-ti*
 DEM orange sucré être là-FT-AOR-ASS3
 « Cette orange est sucrée. »

- (32) *naranfa verakrusi anapu téri-i-f-ti=kfi*
orange Veracruz origine sucré-PRED-AOR-ASS3=3PL
« Les oranges de Veracruz sont sucrées. »

La traduction française est trompeuse. En purepecha, l'énoncé en (32) laisse entrevoir une qualité permanente et absolue, indépendante de la situation d'énonciation (globalement l'espagnol *ser*). Au contraire, l'énoncé en (31) exprime une qualité relative et dépendante de la situation d'énonciation (globalement l'espagnol *estar*). L'énoncé en (32) pourrait se traduire par « l'orange est sucrée, de nature en elle-même, elle est ainsi ». Au contraire l'énoncé en (31) doit se comprendre comme « l'orange est sucrée, en ce moment, car je viens de la goûter ». Deux faits supplémentaires sont de première importance. Sur le plan sémantique, l'utilisation de *xa* est restreinte à un certain type d'adjectifs, ceux qui expriment une qualité essentiellement socio-psychologique et physique :

- (33) *sési* « beau »
málu « malade »
phamentfati « malade »
powri « pauvre »
kwhímfi « dormeur »
kawiri « ivrogne »
pinafi « silencieux »
kotfinu « sale »
teri « sucré »

Il est rarement attesté avec les adjectifs de couleur et n'est pas attesté avec d'autres types d'adjectifs, ceux exprimant des formes, des consistances, etc. Sur le plan syntaxique, ce verbe est toujours postposé à l'actualisateur et à l'attribut, la position finale est non marquée.

3.5.2. Le verbe *xinte*

Peu fréquent, ce verbe n'est pas attesté dans tous les parlars. Son existence révèle un processus de réanalyse d'un démonstratif présent au 16^e siècle en verbe « être » (Chamoreau 2006). Il est employé essentiellement dans deux contextes : la présentation et l'identification⁷.

⁷ Le parler des jeunes gens bilingues ayant une éducation supérieure en espagnol montre deux nouveaux contextes d'utilisation qui semblent proches de l'usage du verbe *ser* en espagnol (Chamoreau 2006) :

- i) Une qualification indépendante de la situation qui renvoie à une identité.
myá-ntha-fa-p-ti eski ima xinte-p-ka riko
penser-IT-PROG-PAS-ASS3 SUB DEM être-AOR.PAS-SUBJ riche
« Il pensait qu'il était riche. »

La présentation. L'emploi en tant que présentatif révèle la trace de l'évolution de cette unité. Le verbe *xinte* présente un objet ou sa fonction et inclut une notion déictique. Dans ce contexte *xinte* se positionne en début d'énoncé et introduit l'objet ou sa fonction.

(34) a. *ampe-e-s-ki inte*
 que-PRED-AOR-INT DEM
 « Qu'est-ce que c'est cela? »

b. *xinte-s-ti para fotha-ni*
 être-AOR-ASS3 pour ramer-INF
 « C'est pour ramer. »

L'identification. Lorsqu'il est attesté, le verbe *xinte* coexiste toujours avec la construction incluant l'unité prédicative dérivative. Dans ce contexte, le verbe est divalent et requiert nécessairement une fonction attribut. Les contextes d'apparition du verbe *xinte* montrent qu'il connecte essentiellement des noms ou des pronoms personnels. Dans le corpus, *xinte* apparaît peu souvent avec un adjectif (voir note 7). En résumé, la présence de ce verbe semble être de nature à apporter une précision pragmatique à l'énoncé. Le locuteur qui a le choix entre la construction dérivative avec l'élément prédicatif et la construction avec le verbe *xinte* privilégiera cette seconde pour insister et mettre en valeur la structure dans laquelle il classifie et identifie et utilisera la première pour identifier sans effet de mise en valeur (Chamoreau 2006). Voici un extrait de dialogue qui illustre cette situation :

(35) a. *né-e-s-ki xoɽempiri*
 qui-PRED-AOR-INT maître
 « Qui est le maître ici ? »

b. *ifo xwánu xinte-s-ti xoɽempiri*
 ici Jean être-AOR-ASS3 maître
 « Ici, Jean est le maître. » (LIT « Ici, c'est Jean qui est le maître. »).

4. La structure dérivative du passif en purepecha

Dans ce paragraphe, je résumerai les caractéristiques de la construction dérivative du passif (Chamoreau 2008a, Friedrich 1984). Généralement, la construction qui

ii) Un situatif non matériel (qui ne contraint pas à une présence matérielle)
arantepakwa, xima-nka xinte-ka i wantanskwa enka wanta-ntha-ka
 Arantepacua où-SUB être-SUBJ DEM récit SUB parler-IT-SUBJ
tata Tomas
 monsieur Tomas
 « Arantepacua, d'où est le récit que raconte Monsieur Tomas. »

inclut dans son syntagme verbal l'élément *-na*⁸ se caractérise par l'impossibilité d'introduire un syntagme nominal indiquant le participant unique du monovalent et l'agent des verbes divalents (et trivalents). Au niveau syntaxique l'utilisation de cet élément réduit la valence du verbe, au monovalent de la construction active en (36a) correspond un impersonnel en (36b), au divalent de la construction active en (37a) correspond un verbe monovalent dans une construction passive en (37b) et au trivalent de la construction active en (38a) correspond un divalent en (38b).

On observe deux stratégies différentes liées à la valence du verbe : le sujet du verbe impersonnel ne peut jamais être un nominal et ne peut être qu'un pronom personnel de troisième personne du singulier (sans référent, du type « il pleut » en français) inclus dans l'unité *-ti* qui comprend aussi le mode assertif, voir en (36b). Le sujet du verbe passif monovalent et divalent correspond à l'objet direct des constructions divalentes et trivalentes correspondantes. Remarquons qu'au niveau sémantique, il s'agit du patient de l'énoncé divalent à la voix active, voir les énoncés en (37) et du récepteur ou de la source de l'énoncé trivalent correspondant, voir les énoncés en (38). Le patient ne peut être le sujet de la passive divalente (38c).

(36) Verbes monovalents

Actif

a. *kwhiripu-itfa wafa-mi-f-ti*

personne-PL asseoir-liquide.MED-AOR-ASS3

« Les personnes sont assises dans l'eau. »

Passif

b. *wafa-mi-ɲa-f-ti*

asseoir-liquide.MED-PASSIV-AOR-ASS3

« On est assis dans l'eau. » (LIT « Des gens sont assis dans l'eau. »)

(37) Verbes divalents

Actif

a. *xi ife-f-ka ma misitu*

I voir-AOR-ASS1/2 un chat

« Moi, j'ai vu un chat. »

Passif

b. *ma misitu ife-na-f-ti*

un chat voir-PASSIV-AOR-ASS3

« Un chat a été vu. »

⁸ Cet élément présente une variante dialectale : *ɲa*.

(38) Verbes trivalents

Actif

- a. *petu aṭi-f-ti ma tʃkwantirakwa ama-mpa-ni*
 Pierre dire-AOR-ASS3 un mensonge mère-POSP3-OBJ
 « Pierre a dit un mensonge à sa mère. »

Passif

- b. *ama-mpa aṭi-na-f-ti ma tʃkwantirakwa*
 mère-POSP3 dire-PASSIV-AOR-ASS3 un mensonge
 « Sa mère a été dite un mensonge. » (LIT « Un mensonge a été dit à sa mère. »)

- c. **ma tʃkwantirakwa aṭi-na-fa-ti ama-mpa-ni*

On peut observer dans les exemples précédents que généralement le verbe est déterminé par un aspect ayant une valeur perfective, l'aoriste⁹. C'est le cas le plus fréquent, néanmoins, l'élément *na* est attesté dans des syntagmes verbaux imperfectifs : habituel, en (39a), et progressif en (39b).

- (39) a. *yontki wanta-na-fm-an-ti xutʃari anapu*
 avant parler-PASSIV-HAB-PAS-ASS3 POS1PL langue
 « Avant on parlait notre langue. » (LIT « Avant, notre langue était parlée. »)

- b. *khira-ru-na-fa-ti ka wera-na-fa-ti*
 se blottir-rue-PASSIV-PROG-ASS3 et pleurer-PASSIV-PROG-ASS3
 « On est assis dans la rue et on pleure. » (LIT « Des gens sont assis dans la rue et pleurent. »)

Au niveau pragmatique, l'utilisation de cette structure montre une stratégie particulière d'élimination de l'expression de l'agent ou d'incapacité de l'identifier au moment de l'interlocution ou de façon inhérente (Givón 2001 : 125-126, Shibatani 1985 : 832). Ceci représente la construction traditionnelle et telle qu'elle apparaît dans de nombreuses variétés.

De nos jours, dans quelques parlers, les locuteurs mettent en place des stratégies particulières pour tenter d'introduire l'élément absent de la construction. Ce procédé est assez rare mais montre une possible évolution de la structure. Dans les phrases où le verbe est monovalent, le participant unique est introduit comme un syntagme postposé apportant des précisions, voir en (40c). Autrement dit, ce n'est pas le sujet de l'énoncé mais une unité qui présente des valeurs pragmatiques. Elle permet de s'approcher de la classe à laquelle appartient le participant, ici « les ivrognes », sans pour autant exprimer le référent (Chamoreau 2008a).

⁹ L'aoriste présente différentes valeurs dont celle de parfait.

(40) Verbes monovalents

Actif

- a. *kawiri-et-fa waʒa-fa-ti(=kʃʔ)*
 ivrogne-PL danser-PROG-ASS3(=3PL)
 « Les ivrognes dansent. »

Passif

- b. *waʒa-na-fa-ti*
 danser-PASSIV-PROG-ASS3
 « On danse. »

Passif avec présence du participant unique

- c. *waʒa-na-fa-ti kawiri-et-fa*
 danser-PASSIV-PROG-ASS3 ivrogne-PL
 « On danse, les ivrognes. »

Dans les énoncés où le verbe est divalent ou trivalent, l'agent nominal est codifié comme un complément oblique avec l'instrumental *ximpo*, voir en (41c).

(41) Verbes divalents ou trivalents

Actif

- a. *Pablu intsku-s-ti ma karakata Maria-ni*
 Paul donner-AOR-ASS3 un livre Marie-OBJ
 « Paul donne un livre à Marie. »

Passif

- b. *Maria intsku-na-s-ti ma karakata*
 Marie donner-PASSIV-AOR-ASS3 un livre
 « Un livre a été donné à Marie. » (LIT « Marie a été donnée un livre. »)

Passif avec introduction de l'agent

- c. *Maria intsku-na-s-ti ma karakata Pablu ximpo*
 Marie donner-PASSIV-AOR-ASS3 un livre Paul INST
 « Un livre a été donné à Marie par Paul. » (LIT « Marie a été donnée un livre par Paul. »)

5. La structure périphrastique du passif en purepecha

5.1. La construction « participe en -kata + auxiliaire xa »

Employé dans la construction avec le participe en *-kata*, le verbe *xa* perd les valeurs que nous avons présentées ci-dessus (voir 3.5.1) et se comporte comme un auxiliaire. Bien que la définition de l'auxiliaire soit un thème de discussions (Ramat 1987 : 3-19), nous considérons que les critères sémantiques (perte des valeurs

présentes quand il est employé comme verbe) et syntaxiques (porteur des déterminations) permettent à *xa* d'être nommé auxiliaire lorsqu'il entre dans cette construction composée (Heine 1993). Cet auxiliaire est toujours déterminé par l'aspect aoriste qui exprime en particulier une valeur de parfait (voir note 9). L'auxiliaire se positionne toujours après le participe en *-kata*¹⁰. Le participe se construit uniquement sur des bases divalentes en (42a) et trivalentes en (43a), les monovalentes sont exclues. Le participe ne s'accorde pas en nombre avec le sujet de l'énoncé en (42a). Quelle que soit la valence du verbe, le sujet est toujours le patient mais jamais le récepteur ou la source (comme c'est le cas dans la construction purepecha dérivative pour les verbes divalents au passif issus de trivalents).

- (42) a. *tsimani kupa-ita itfa iŋi-kata xa-ŋa-f-ti=kŋi*
 deux tamal-PL envelopper-PART.PP être là-FT-AOR-ASS3=3PL
 « Les deux tamales ont été enveloppés. »

- (43) a. *i kumani fikwa ata-ra-ntha-kata xa-la-s-ti*
 DEM maison vendre-CAUS-IT-PART.PP être là-FT-AOR-ASS3
 « Cette maison a été vendue. »

Généralement, ces constructions peuvent indiquer tant un état, voir en (42a) et en (43a) qu'une action, il suffit alors d'introduire un complément d'agent qui se codifie sous forme d'un complément oblique, voir en (42b) et (43b)¹¹. Le même auxiliaire peut donc exprimer deux valeurs sémantiques différentes. Lorsque cette construction est utilisée pour exprimer une action, l'agent est généralement présent, voire même dans certains récits il est proéminent et persistant. Autrement dit, l'utilisation de cette construction ne permet pas toujours de défocaliser l'agent telle que l'utilisation de la structure passive est généralement décrite (Shibatani 1985). La possibilité d'exprimer un agent défini et individuel semble même être la raison de l'utilisation de cette construction dans les parlers où il n'est pas possible d'introduire un agent dans la construction dérivative en *-na*. L'utilisation des deux structures (dérivée et périphrastique) révèle donc une stratégie complémentaire qui permet soit de défocaliser l'agent en l'éliminant avec la construction passive dérivative, soit de l'introduire avec la construction passive périphrastique, comme un oblique, c'est-à-dire en position dégradée. En revanche, dans les parlers où la construction en *-na* permet d'introduire un agent particulier, les deux constructions semblent être concurrentes.

¹⁰ Il existe quelques rares contre-exemples à cette règle. L'auxiliaire *xa* peut apparaître avant le participe en *-kata*.

tsimani siranta-itfa xa-ŋa-f-ti=kŋi kara-kata
 deux papier-PL être là-FT-AOR-ASS3=3PL écrire-PART.PP
 « Les deux papiers, ils sont écrits. »

¹¹ Dans certains parlers, l'impossibilité d'introduire l'agent montre que les constructions uniquement indiquent un état.

- (42) b. *tsimani kuṛunta-itfa iṛi-kata xa-ṛa-f-ti=kfɿ*
 deux tamal-PL envelopper-PART.PP être là-FT-AOR-ASS3=3PL
Maria ximpo
 Marie INST
 « Les deux tamales sont enveloppés par Maria. »

- (43) b. *i kumantfikwa ata-ra-ntha-kata xa-la-s-ti xutfari*
 DEM maison vendre-CAUS-IT-PART.PP être là-FT-AOR-ASS3 POS1
nanti ximpo
 mère INST
 « Cette maison est vendue par ma mère. »

Dans les parlers où elle est attestée, cette construction en purepecha constitue un changement interne important tant au niveau de la structure (périphrastique) que de l'introduction de l'agent.

5.2. La construction « participe en -kata + auxiliaire xinte »

La construction constituée d'un participe en *-kata* et de l'auxiliaire *xinte* est peu fréquente et refusée dans certains parlers. Les locuteurs qui l'utilisent sont des jeunes gens bilingues ayant une importante connaissance de l'espagnol oral et écrit et ayant reçu une éducation supérieure. Certains d'entre eux présentent une meilleure connaissance de l'espagnol que du purepecha, autrement dit, ils le comprennent mais l'emploient rarement et toujours avec des personnes âgées (grands-parents), ce sont des semi-locuteurs. Cette construction est donc marginale mais sa présence dans la langue purepecha est loin d'être neutre comme nous le verrons ci-après.

Employé dans la construction avec le participe en *-kata*, le verbe *xinte* perd les valeurs que nous avons présentées ci-dessus. Il fonctionne comme un auxiliaire qui se positionne toujours entre le sujet et le participe en *-kata*, il précède donc ce dernier. Dans le corpus, seuls des verbes divalents permettent de former le participe mais on peut émettre l'hypothèse qu'une telle construction est acceptable aussi avec des verbes trivalents (ceci reste à vérifier). Le participe ne s'accorde pas en nombre avec le sujet de l'énoncé en (44). Quelle que soit la valence du verbe, le sujet est toujours le patient et l'agent peut être exprimé comme un complément oblique en (44).

- (44) *atfaati-etfa xinte-s-p-ti era-ku-kata xuramuti ximpo*
 homme-PL être-AOR-PAS-ASS3 regarder-3APP-PART.PP chef du village INT
 « Les hommes ont été choisis par le chef du village. »

- (45) *enka no u-a-ka xuramukwa-nkuni xinte-a-ti fuka-kata*
 SUB NEG faire-FUT-SUBJ loi-COM être-FUT-ASS3 disputer-PART.PP
 « S'il ne respecte pas la loi, il sera puni. »

Cette structure ne peut être analysée comme un changement interne au niveau de la langue mais plutôt comme une caractéristique d'un parler spécifique à un groupe de locuteurs. Une de ses raisons d'être est discursive : elle permet l'introduction de l'agent sans enfreindre les règles de la construction dérivative du passif en purepecha.

6. La structure périphrastique du passif en espagnol

Bien que le purepecha ait été en contact avec différentes langues mésoaméricaines, le nahuatl, langue uto-aztèque, et probablement l'otomi et le mazahua, langues otopames, aucune de ces langues ne présente une structure passive périphrastique. Seul l'espagnol, langue avec laquelle le purepecha est en contact depuis près de cinq siècles, comporte une telle structure. Il est donc nécessaire de résumer ses principales caractéristiques afin de montrer sa possible influence sur la structure purepecha. La structure périphrastique passive en espagnol est constituée de deux constructions : le participe passé avec l'auxiliaire *ser* et le participe passé avec l'auxiliaire *estar*. Alors qu'il existe un consensus pour traiter la première construction comme passive, la deuxième construction est au centre d'une discussion. Définissant le passif à partir d'une valeur d'action, certains linguistes interprètent la construction avec *estar* comme adjectivale puisqu'elle indique un état ou le résultat d'une action (Mendikoetxea 1999 : 1623). Je ne rentrerai pas ici dans cette polémique et résumerai les différentes caractéristiques des deux constructions.

6.1. L'auxiliaire *ser* + le participe passé

Cette construction exprime une action concernant le sujet syntaxique de l'énoncé qui sémantiquement est un patient, le plus souvent topicalisé et apparaissant comme humain, défini ou anaphorique (Hidalgo 1994 : 171). Le participe passé se construit à partir de verbes divalents qui lexicalement sont perfectifs et expriment des actions (Hidalgo 1994 : 171, Mendikoetxea 1999 : 1623). Le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, voir en (46) et en (47). L'auxiliaire est, le plus souvent, déterminé par le prétérit, c'est-à-dire un aspect perfectif, en (46). L'utilisation d'un aspect imperfectif est plus discutable, voir en (48). Un agent défini peut-être exprimé par un complément oblique. Bien que la structure passive soit généralement décrite comme permettant une défocalisation de l'agent (Shibatani 1985), il est intéressant de noter que les travaux d'Hidalgo (1994 : 183-185) montrent que l'agent lorsqu'il est exprimé est persistant dans le discours et n'est pas complètement défocalisé. Quand l'ordre est non marqué au niveau pragmatique, le verbe précède toujours le participe.

- (46) *Los frances-es fueron vencidos en Puebla por los mexicano-s*¹²
 DET.PL Français-PL être.PRET.3PL vaincre-PART.MASC.PL LOC Puebla par DÉT.PL Mexicain-PL
 « Les Français ont été vaincus à Puebla par les Mexicains. »
- (47) *Las hoja-s fueron arranca-das por el viento*
 DET.PL feuille-PL être.PRET.3PL arracher-PART.FEM.PL par DET vent
 « Les feuilles ont été arrachées par le vent. »
- (48) ?*Los frances-es eran vencidos en Puebla por los mexicanos*
 DET.PL Français-PL être.PAS.IMPARG.3PL vaincre-PART.MASC.PL LOC Puebla par DET.PL Mexicain-PL
 ? « Les Français étaient vaincus à Puebla par les Mexicains. »

6.2. L'auxiliaire *estar* + le participe passé

Cette construction exprime un état, autrement dit le résultat d'une action. Son caractère statif amène certains linguistes à l'interpréter comme une construction adjectivale (Hidalgo 1994 : 169). Le sujet de l'énoncé renvoie sémantiquement au thème du procès qui le plus souvent n'est pas topicalisé et se présente généralement comme non humain, indéfini ou non anaphorique. Ces caractéristiques rapprochent le sujet de cette construction avec celui des verbes statifs - monovalents (Hidalgo 1994 : 171). Le participe passé se construit à partir de verbes divalents, en (49) mais aussi de certains verbes monovalents qui sémantiquement expriment une cause interne, en (50) (Mendikoetxea 1999 : 1624). Le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, voir en (49) et en (50). L'auxiliaire est, le plus souvent, déterminé par un aspect imperfectif, en (49). L'utilisation d'un aspect perfectif est plus discutable, voir en (51). L'agent ne peut être exprimé car le procès renvoie au résultat et non à une action, voir en (52). Quand l'ordre est non marqué au niveau pragmatique, le verbe précède toujours le participe.

- (49) *La mesa está barniza-da*
 DET table être là.PRES.3 vernir-PART.FEM
 « La table est vernie. »
- (50) *Este hombre está envejeci-do*
 DEM homme être là.PRES.3 vieillir-PART.MASC
 « Cet homme est vieilli. »
- (51) ?*La mesa estuvo barniza-da*
 DET table être là.PRET.3 vernir-PART.FEM

¹² Les exemples en espagnol sont transcrits en orthographe.

(52) **La mesa está barniza-da por mi hermano*
 DET table être là.PRES.3 vernir-PART.FEM par POS1 frère

7. Comparaison des structures en espagnol et en purepecha

Les paragraphes précédents ont permis de connaître le fonctionnement des différentes structures qui constituent le système passif du purepecha ainsi que les principales caractéristiques des constructions périphrastiques de l'espagnol. Comparons maintenant ces différentes constructions.

A. Type de procès. La structure dérivative peut exprimer une action ou le résultat d'une action. Par contre, les constructions périphrastiques du purepecha et de l'espagnol montrent des comportements particuliers. Les constructions espagnoles s'opposent l'une à l'autre, puisque si la construction avec *estar* indique un résultat, celle avec *ser* montre une action. En revanche, cette opposition n'est pas attestée en purepecha : bien que la construction avec *xinte* n'indique qu'une action, la construction avec *xa* permet l'expression tant d'une action que d'un résultat. Donc la construction avec *xinte* se montre proche de celle avec *ser* alors que la construction avec *xa* subsume les emplois des constructions espagnoles. On ne peut donc pas opposer les deux types de structures sur ce point. Andersen (1991) précise que lorsqu'une langue montre deux types de structures pour le passif, généralement la structure périphrastique tend à exprimer le résultat alors que la structure dérivative indique une action. Le purepecha est un contre-exemple à cette affirmation.

B. Valeurs du verbe en dehors des constructions périphrastiques. Par rapport à ce critère, on peut assez clairement distinguer d'une part le verbe *xa* en purepecha et le verbe *estar* en espagnol qui expriment la localisation, l'existence et la qualification et d'autre part le verbe *xinte* en purepecha et le verbe *ser* en espagnol qui expriment l'identification et la présentation. Bien que les valeurs et emplois de ces verbes ne soient pas exactement identiques, il n'en est pas moins qu'ils sont assez proches pour que des locuteurs bilingues puissent les comparer et les identifier deux à deux.

C. Valences verbales. La construction dérivative est attestée avec toutes les valences alors que dans les constructions périphrastiques en purepecha ainsi que dans la construction espagnole avec *ser* seuls les participes construits à partir de verbes divalents et trivalents sont acceptés. Signalons que si le participe en *kata* peut être construit à partir de bases verbales de n'importe quelle valence, lorsqu'il forme une construction complexe avec *xa* ou avec *xinte*, aucune base monovalente n'est attestée. Au contraire la construction espagnole avec *estar* admet des verbes divalents et trivalents mais aussi sous certaines restrictions sémantiques des verbes monovalents.

D. Déterminations aspectuelles. Si la construction dérivative est généralement utilisée avec l'aoriste, on peut aussi la trouver avec les aspects imperfectifs tels

l'habituel ou le progressif. Les constructions périphrastiques purepecha pour leur part se distinguent entre elles puisque la construction avec *xa* n'est utilisée qu'avec l'aoriste alors que la construction avec *xinte* est attestée avec l'aoriste et le futur. En espagnol, chacune des constructions se distingue l'une de l'autre : la construction avec *ser* s'emploie plutôt avec des aspects perfectifs alors que celle avec *estar* est plutôt déterminée avec des aspects imperfectifs. Sur ce point, on peut associer la construction avec *xa* en purepecha et la construction avec *ser* en espagnol.

E. Participant sémantique en fonction sujet. Ce critère est pertinent dans le sens où il oppose nettement les deux types de structures purepecha. Dans la construction dérivative, le participant qui fonctionne comme sujet dépend de la valence du verbe (§2) alors que dans la construction périphrastique le participant est toujours le patient. Les constructions périphrastiques en espagnol sont, pour ce point, identiques aux constructions périphrastiques en purepecha et s'opposent à la construction dérivative en purepecha.

F. Tendances des caractéristiques du participant fonctionnant comme sujet. On observe trois types différents de caractéristiques : d'une part, la construction dérivative purepecha, la construction périphrastique purepecha avec *xinte* et la construction périphrastique espagnole avec *ser* montrent une tendance à employer en tant que sujet, des participants généralement humains, définis ou anaphoriques. Au contraire, en espagnol, la construction périphrastique avec *estar* se distingue car le plus souvent, les participants qui fonctionnent comme sujet sont caractérisés comme non humains, indéfinis ou non anaphoriques. Pour sa part, la construction périphrastique purepecha avec *xa* ne présente pas de tendance spécifique et ne peut s'inscrire dans un type ou dans un autre : elle peut recevoir sans préférence tout type de participants.

G. Ordre des éléments. En purepecha, l'ordre non marqué des constituants est S-V-O. Néanmoins, le verbe *xa* apparaît postposé à ses déterminations (sauf dans des contextes marqués au niveau pragmatique ou dans les énoncés interrogatifs). Cette caractéristique est conservée dans la construction périphrastique avec le participe qui est antéposé à *xa*. En revanche l'auxiliaire *xinte* est antéposé au participe montrant ainsi le même ordre que les constructions espagnoles. Cependant, il serait trop hâtif de conclure à une similitude motivée par l'influence de l'espagnol, car la construction périphrastique avec *xinte* est récente et peut aussi tout simplement refléter l'ordre non marqué des éléments dans cette langue.

H. La présence de l'agent. Ce critère est crucial : il oppose nettement les structures dérivatives et périphrastiques en purepecha. Bien que dans certains parlars, l'introduction d'un agent soit possible, ces constructions sont récentes et peu fréquentes (Chamoreau 2008a). La raison d'existence de la structure dérivative du purepecha est l'élimination de toute référence à un agent. En revanche, dans les constructions périphrastiques en purepecha, l'introduction de l'agent est non

seulement possible mais assez fréquente. Il semble même que cette introduction soit la raison de l'utilisation de cette structure dans les parlers où l'introduction de l'agent est impossible avec la structure dérivative. Par ailleurs, en espagnol, les constructions se comportent de façon différente puisque si l'introduction de l'agent est possible dans la construction avec *ser*, elle est impossible dans la construction avec *estar*. Sur ce point, les deux constructions périphrastiques purepecha sont identiques à la construction espagnole avec *ser*. Dans ces trois types de constructions, l'agent est non seulement acceptable mais présente souvent des traits de proéminence et récurrence discursifs.

I. Traits typologiques. Alors que la structure dérivative s'inscrit dans une construction synthétique qui respecte les caractéristiques typologiques de la langue, la structure périphrastique en purepecha montre une tendance analytique, peu répandue en purepecha mais fréquente en espagnol. De fait, Askedal (2001) indique que la présence d'auxiliaire caractérise les langues analytiques ou celles qui sont en chemin vers des structures analytiques. Les constructions périphrastiques du purepecha sont proches des constructions périphrastiques de l'espagnol : deux constructions, l'une avec le verbe *xa*, proche du verbe *estar* et l'autre avec le verbe *xinte*, proche du verbe *ser*. La différence typologique entre les langues ne semble pas présenter une difficulté majeure pour l'apparition en purepecha de la structure périphrastique. De plus, on peut observer que le développement de constructions analytiques ne semble pas affecter la structure synthétique, elle n'est pas en déclin pour le moment. Campbell (1993 : 96-97) décrit un processus parallèle qui montre la tendance des langues mésoaméricaines à emprunter à l'espagnol des unités lexicales pour remplacer progressivement des éléments liés (ou affixes).

J. Présence des structures purepecha dans différents parlers. Attestée dans les grammaires et textes écrits au XVI^e siècle, la structure dérivative est présente aujourd'hui dans tous les parlers alors que la structure périphrastique ne l'est pas. Il faut distinguer ici la construction avec l'auxiliaire *xa* qui est présente dans la majorité des parlers et en particulier ceux qui n'acceptent pas l'introduction de l'agent dans la construction dérivative de la construction avec l'auxiliaire *xinte* qui est utilisée par peu de locuteurs et refusée dans nombre de parlers. Cette structure est utilisée par les jeunes gens qui ont reçu une éducation supérieure en espagnol. Elle marque donc un parler spécifique utilisé par un groupe de semi-locuteurs qui ont une connaissance passive de la langue et ne l'utilise que de façon très limitée.

Synthétisons dans un tableau les caractéristiques décrites ci-dessus :

Tableau 2 : Comparaison des différentes constructions en purepecha et en espagnol

		Procès : Action/ résultat	Principales valeurs verbe	Valence	Sujet	Tendances des caract./ sujet	aspect (dét. du verbe)	ordre des éléments	Pré- sence agent	Traits typolo- giques	Présence
P U R E P E C H A	const. avec na	action résultat	/	monoval. dival. trival.	diff. / la valence	humain défini anaphorique	aoriste habituel progressif	/	possible - peu fréquente	synthé- tique	présente partout
	part. + xa	action résultat	localis. exist. qualif.	dival. trival.	patient	humain défini anaphorique non-humain indéfini non-anaphorique	aoriste	part. + aux	possible	analy- tique	présente dans la majorité des parlers
	part. + xinte	action	présentat identif.	dival.	patient	humain défini anaphorique	aoriste futur	aux. +part.	possible	analy- tique	peu fréquent
E S P A G N O L	part. + estar	résultat	localis. exist. qualif.	monoval. dival. trival.	patient	non-humain indéfini non-anaphorique	imparfait duratif	aux. + part.	im- possible	analy- tique	/
	part. + ser	action	présentat identif. qualif.	dival. trival.	patient	humain défini anaphorique	prétérit	aux. + part.	possible	analy- tique	/

8. Une explication multifactorielle du changement linguistique

Les résultats que nous venons d'observer montrent que les constructions périphrastiques du purepecha ont des caractéristiques proches de celles de l'espagnol. Cependant l'observation des processus mis en place révèle d'importantes différences, fruits de réorganisations internes de la langue tant au niveau sémantique que morphosyntaxique. Par conséquent, les constructions du purepecha ne peuvent être considérées comme uniquement issues du contact des deux langues : elles ne représentent pas un calque de la structure espagnole dans le sens où elles ne montrent pas une simple imitation des traits de la langue en contact (Croft 2000 : 145-146 et Winford 2003 : 45).

8.1. Chronologie analytique. Facteurs déclencheurs, processus et résultats

L'existence de telles structures en espagnol a servi de déclencheur à l'existence de celles-ci en purepecha. Il faut néanmoins différencier deux types de déclencheurs :

- a) Un « déclencheur général de la structure passive périphrastique à double construction » semble directement lié à l'espagnol et, outre la compétition exercée entre la structure dérivative et la structure périphrastique, il ne modifie pas la structure synthétique existante en purepecha (Croft 2000 : 145-148).

b) Un « déclencheur contextuel lié à l'introduction de l'agent dans une construction faite pour l'éliminer (la construction dérivative en *na*) ou le défocaliser (la construction périphrastique) » est plus difficile à déterminer, il peut être d'origine interne ou lié au contact. La présence en espagnol d'un agent dans la construction passive a pu agir comme un déclencheur important : d'une part, parce que dans les parlers où l'introduction de l'agent dans la structure dérivative est impossible, les constructions périphrastiques contiennent très fréquemment un complément d'agent et sont utilisées au niveau pragmatique pour préciser l'agent. D'autre part dans d'autres parlers, l'agent exprimé comme un complément oblique (pour les divalents et trivalents) est attesté dans la construction dérivative. Bien que la situation de contact entre le purepecha et l'espagnol donne une résonance particulière à une explication liée au contact, on ne peut laisser de côté l'explication interne (Givón 2008 et Askedal 2001 : 1636).

Une fois le déclencheur cognitif et les analyses comparatives linguistiques en marche, les processus qui se mettent en place ensuite semblent être des faits d'évolution interne, de grammaticalisation et de réanalyse répertoriés dans de nombreuses langues (Heine et Kuteva 2003, 2005) :

- évolution d'un participe qui indique un résultat en un participe passif
- grammaticalisation du verbe *xa* de sens locatif en auxiliaire qui perd son sens premier et permet de récupérer les déterminations aspectuelles, temporelles et modales (puis dans un deuxième temps du verbe *xinte* en auxiliaire, qui suit un parcours sémantique identique).

Ces processus d'évolution correspondent à des réorganisations sémantiques et syntaxiques. Selon Ross (2001 : 146), les premiers précèdent généralement les seconds dans des processus de modification liés au contact de langues, qu'il désigne sous le terme de *metatypy*. Pour cet auteur, les locuteurs bilingues restructurent leur langue suivant le modèle de celle qu'ils utilisent hors de leur groupe. Ils procèdent en premier lieu à une réorganisation des modèles sémantiques, des « ways of saying things » puis agissent au niveau de la syntaxe. Dans le cas du purepecha, l'ordre établi par Ross n'est pas aussi net : les réorganisations sémantiques ne semblent pas précéder mais plutôt accompagner les réorganisations syntaxiques. Seuls les processus cognitifs et les analyses linguistiques comparatives semblent clairement précéder les deux types de réorganisations.

Une fois mises en place ces premières étapes, les résultats montrent que la construction composée de l'auxiliaire *xa* et du participe en *-kata* est utilisée dans presque tous les contextes dans lesquels les deux constructions périphrastiques de l'espagnol sont employées. On peut dire que le développement de cette structure passive périphrastique en purepecha, qui dans un premier temps ne comporte qu'une construction, est guidé par les constructions espagnoles. On peut parler ici de « bricolage » (au sens de Lévi-Strauss) interne de la langue qui développe une structure périphrastique avec une seule construction qui va subsumer les

constructions de la langue espagnole (introduction de l'agent, sujet-patient, type de procès exprimé, etc.).

Finalement, le stade actuel montre le développement, quoiqu'encore timide, d'une seconde construction qui prend place dans la structure périprastique du passif en purepecha. Cette construction avec l'auxiliaire *xinte* montre des traits caractéristiques très proches de la construction avec *ser* en espagnol (ordre des éléments, type de procès, tendances des caractéristiques du patient, etc.). La situation sociolinguistique particulière d'utilisation de cette construction (locuteurs bilingues parlant couramment l'espagnol et ayant reçu une éducation supérieure) est un argument supplémentaire qui permet de postuler l'hypothèse que le purepecha serait en train non seulement de converger vers la structure périprastique de l'espagnol mais qu'il pourrait réorganiser ses constructions périprastiques afin qu'elles se rapprochent dans leurs caractéristiques des deux constructions périprastiques de l'espagnol : les constructions avec *xinte* et avec *ser* d'une part et d'autre part, les constructions avec *xa* et avec *estar*. On peut postuler que ce dernier processus et probablement l'antérieur n'auraient pas pu se développer ou se seraient développés beaucoup plus tardivement sans le contact avec l'espagnol, les constructions mises en place rendant compte de nombreuses similitudes avec celles attestées dans cette langue. Le développement multiple de structures périprastiques (les deux structures passives, l'utilisation du verbe *xinte* « être » plutôt que du suffixe dérivatif pour la syntaxe connective et le développement récent d'une construction complexe pour exprimer l'aspect progressif, voir exemple 4) renforce le fait que le déclencheur de telles réorganisations est principalement le contact avec l'espagnol.

8.2. Réflexions finales

Il semble désormais établi que la zone de la voix passive a subi des modifications motivées par une volonté de convergence vers l'espagnol sans pour autant emprunter ou calquer les constructions. La convergence montre une nécessité pour les locuteurs de réduire la surcharge cognitive due au bilinguisme et de rapprocher leur première langue de la langue qu'ils pratiquent en dehors de la communauté (Matras 1998 : 291). Cette stratégie, née le plus souvent d'une analyse, souvent inconsciente, des systèmes linguistiques en contact, permet dans le cas qui nous intéresse de rapprocher au niveau typologique les systèmes linguistiques. Elle favorise aussi l'apparition de constructions qui n'auraient peut-être jamais existé ou accélère des processus qui seraient apparus plus tard. Silva-Corvalán indique que la structure périprastique est un de ceux-là (1994 : 5).

Cette stratégie est introduite par des jeunes qui ont reçu une instruction en espagnol et peuvent se caractériser comme des semi-locuteurs de la langue. La définition des semi-locuteurs inclut souvent différents degrés mais se caractérise par un déséquilibre entre leurs habilités de réception et de compréhension et leurs compétences productives. Les secondes sont inférieures aux premières (Dorian 1977, Tsunoda 2006). La présence de semi-locuteurs est caractéristique d'une situation d'obsolescence (Grinevald 2007). Le rôle joué par les semi-locuteurs est fondamental

dans les processus de développement des structures périphrastiques, il est saisissable en synchronie pour les constructions qui utilisent l'auxiliaire *xinte* : seuls ces locuteurs l'utilisent.

Si le déclencheur de la structure passive périphrastique à double construction est lié à une réflexion née de l'existence et de la comparaison de deux systèmes, autrement dit est issu de la situation de contact de langues, le développement d'une telle structure en purepecha confirme l'hypothèse d'une interaction de motivations internes et externes et d'une explication multifactorielle (Curnow 2001, Heine et Kuteva 2003, 2005). On peut ainsi reprendre la métaphore de la « boule de neige » utilisée par Thomason (2002), boule de neige qui grossit en s'alimentant de différentes causes. Ce développement semble s'être effectué par réajustements successifs qui rendent compte progressivement et graduellement de la convergence entre le purepecha et l'espagnol.

Le résultat montre le développement de deux constructions non attestées dans la langue au 16^e siècle. La langue s'enrichit au niveau syntaxique en se dotant d'une structure analytique qui pour le moment ne semble pas compromettre l'utilisation de la structure morphologique, mais ajoute des jeux de nuances au niveau pragmatique.

Claudine Chamoreau
CEMCA – CNRS, CELIA – SEDYL

Chapitre 4

Le parfait avec « avoir » dans l'aire balkanique : approche multifactorielle et diversifiée d'un balkanisme

Parmi les langues parlées dans les Balkans, une majorité emploie un parfait avec « avoir » : le grec moderne, le macédonien littéraire et les vernaculaires du sud, les vernaculaires slaves du nord-ouest de la Grèce, le roumain et les parlers aroumains et méglyéno-roumains, l'albanais, le judéo-espagnol ainsi que quelques très rares variétés de romani. En observant ces usages partagés par les langues des Balkans, le parfait avec « avoir » a été considéré par de nombreux chercheurs comme un trait commun à l'aire balkanique, développé par le contact de langues (cf. entre autres Gořab 1984, Lindstedt 2000, Tomić 2004 ; Havranek 1936, Vasilev 1968 pour l'influence romane sur les variétés slaves).

Notre objectif dans cet article est de revenir sur ce « balkanisme » afin de montrer, d'une part, que son émergence est souvent due à une combinaison de facteurs, internes et externes, et par conséquent que son explication nécessite une approche multifactorielle, défendue par ailleurs dans le présent ouvrage. D'autre part, par une approche diversifiée, il convient de souligner qu'un trait commun aux langues balkaniques se matérialise en réalité par des contacts variés des vernaculaires en fonction de la configuration de réseaux locaux (matrimoniaux, commerciaux, religieux, etc.). L'examen des vernaculaires et des contacts effectifs des locuteurs se trouve donc au centre de cette étude du parfait avec « avoir » dans les Balkans.

1. Cadre théorique et méthodologie

L'aire balkanique a de longue date et de manière privilégiée illustré la notion de *Sprachbund*, « union linguistique », proposée par Troubetzkoy (1928) en s'appuyant sur les études déjà bien développées dans ce sens (Kopitar 1829, Miklosich 1861, Sandfeld 1926 et 1930). Plusieurs définitions ont été proposées pour définir le concept de *Sprachbund* en débattant sur le nombre de langues nécessaires, le nombre et le type de traits partagés ainsi que les méthodes utilisées pour les identifier comme relevant du *Sprachbund* (dans une perspective dépassant les Balkans, cf. Thomason & Kaufman 1988, Thomason 2001).

1.1. Des langues balkaniques aux variétés balkaniques

Dans les Balkans, diverses langues ont une présence historique de plusieurs siècles avec des contacts variés entre elles : parmi les langues romanes, le roumain, les vernaculaires aroumains et mégléno-roumains ; l'albanais (guègue et tosqe) ; parmi les langues slaves les vernaculaires, et plus récemment les standards, bulgares, macédoniens¹ et serbo-croates, ainsi que les autres vernaculaires slaves balkaniques (ex. dans l'actuelle Grèce, Albanie, etc.) ; le grec moderne et ses différents vernaculaires balkaniques (en Grèce ou dans d'autres pays) ; le judéo-espagnol ; l'arménien (occidental) ; les vernaculaires romani (indo-aryen) ; et le turc avec ses vernaculaires balkaniques (altaïque).

Ces langues sont classées par certains chercheurs sur une échelle allant des langues « hautement balkaniques », comme le macédonien, aux langues « périphériques », comme le judéo-espagnol et l'arménien (cf. Lindstedt 2000, Tomić 2004). Cela signifie qu'une langue présente dans les Balkans n'est pas automatiquement une langue appartenant au Sprachbund balkanique, mais que son appartenance à celui-ci dépend du nombre de « balkanismes » qu'elle présente.

Toutefois, d'autres chercheurs signalent la fragilité de ce type de classifications du fait qu'un trait linguistique commun à l'aire balkanique se réalise différemment dans les vernaculaires. En effet, les vernaculaires rentrent dans des contacts de langues spécifiques à des micro-régions (pour un aperçu de nombreuses critiques dans ce sens voir Sobolev 2004 : 62-64, et plus récemment Friedman 2006, Joseph 2007). La richesse de l'aire balkanique réside précisément dans la richesse des contextes de contact qu'il ne faudrait pas perdre de vue. C'est dans cette lignée que je m'inscris par ce travail, en illustrant les processus divers de développement d'un trait partagé par plusieurs langues de l'aire balkanique.

1.2. Quelle méthodologie pour repérer les phénomènes dus au contact ?

Un premier problème méthodologique relève du type de traits définitoires de l'aire balkanique. Les différents travaux débattent en effet sur les traits linguistiques à considérer comme des « balkanismes ». Si les aspects lexicologiques ont longtemps mobilisé l'essentiel des travaux, aujourd'hui les recherches sont orientées vers les questions d'aspect verbal, d'accord objectal (p. ex. redoublement de l'objet) et les phénomènes énonciatifs (ex. médiatif).

¹ La dialectologie bulgare considère traditionnellement que toutes les variétés au sud du serbe sont des dialectes du bulgare. Toutefois, la standardisation du macédonien après la Deuxième Guerre mondiale et l'indépendance de l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARY Macédoine) ont consolidé l'existence d'une langue macédonienne et de ses dialectes, approche largement acceptée dans la littérature internationale. Or, la dialectologie macédonienne revendique à son tour comme dialectes macédoniens des variétés slaves situées dans une grande partie de la Bulgarie, ainsi qu'en Grèce, Albanie, Serbie. Les mêmes dialectes sont donc nommés tantôt « bulgares » tantôt « macédoniens » selon le point de vue national des auteurs. En essayant d'adopter une approche politique non-conflictuelle, je réserve le terme « bulgare » aux vernaculaires parlés en Bulgarie et « macédonien » à ceux parlés en ARY Macédoine.

Par ailleurs, un deuxième problème méthodologique est lié aux critères employés pour déterminer le degré de balkanisme d'un trait linguistique donné. Deux types de méthodes sont alors possibles : la méthode dite « factuelle » et la méthode « historique ». La méthode factuelle s'appuie essentiellement sur l'observation d'un certain nombre de traits linguistiques communs dans les langues étudiées. Pour des aires qui ne disposent pas d'archives écrites, l'analyse linguistique se trouve souvent à la base des analyses historiques relatives aux déplacements et affiliations de populations. La deuxième méthode, sans condamner le processus purement linguistique, cherche à appuyer ces observations par des preuves historiques démontrant les contacts effectifs et les conditions sociolinguistiques dans lesquelles ces contacts ont eu lieu. Outre la documentation écrite, d'autres types de connaissances (historiques, anthropologiques, génétiques) peuvent renseigner sur l'histoire d'une aire.

Je soutiens ici l'importance des principes méthodologiques suivants pour examiner le rôle du contact de langues pour un trait linguistique commun (cf. ces principes sont aussi appliqués pour l'étude du marquage différentiel de l'objet dans Adamou 2009) :

1. Décrire le fait linguistique dans les vernaculaires

On opte pour la prise en compte du plus grand nombre de vernaculaires pour lesquels on dispose de descriptions linguistiques et on ne s'appuie pas seulement sur les grammaires des variétés standards². En effet, les vernaculaires sont les premiers affectés par le contact avec d'autres langues (pour un historique de cette position cf. Sobolev 2004 : 67-69). Cette approche rejoint le cadre typologique plus général proposé notamment dans Kortmann (2004) qui souligne l'importance d'y intégrer l'hétérogénéité des formes et des valeurs qu'on retrouve dans les vernaculaires.

2. Repérer le fait linguistique en diachronie

Avant de qualifier un fait comme résultant d'un contact de langues, la première question qu'on doit se poser est de savoir s'il existe des traces de ce phénomène en diachronie. Souvent difficile à traiter dans les aires où l'on manque de sources écrites, cette question reste importante dans l'aire balkanique dans laquelle les documents écrits sont présents.

Toutefois, les vernaculaires manquent souvent de documentation écrite, et lorsque c'est le cas, le filtre des lettrés lors du passage à l'écrit est un obstacle pour atteindre les formes orales. Pour faire face à ce problème, Friedman (1994) propose de reconstituer l'évolution dans le temps en observant la répartition du trait dans

² Par *variété standard* j'entends ici un processus de codification et de normalisation opéré par la rédaction de grammaires, dictionnaires, d'une littérature écrite et d'institutions qui jouent un rôle prescriptif (comme l'Académie française). Sur le plan symbolique la langue standard unifie un ensemble de dialectes, sépare d'autres sociétés voisines et remplit une fonction de prestige (Moreau 1997).

l'espace en synchronie. Par exemple, le degré de grammaticalisation doit être plus important dans les variétés qui ont mis en place un procédé en premier.

3. Repérer le fait linguistique dans les autres langues de la même famille

Une autre étape bien connue dans les études du contact de langues consiste à comparer les évolutions structurelles de la langue à l'étude et des évolutions suivies par d'autres langues génétiquement apparentées. On peut par exemple établir une corrélation entre grammaticalisation et contact de langues en comparant l'ensemble des langues slaves avec celles de l'aire balkanique, ou en comparant entre elles différentes variétés balkaniques qui ne présentent pas les mêmes grammaticalisations et qui n'ont pas eu les mêmes contacts linguistiques (ex. pomaque et nashta).

4. Évaluer la rareté typologique du fait linguistique

Dans l'échelle des traits linguistiques qualifiés comme étant dus au contact de langues, le critère de la rareté typologique devrait être examiné. Si un trait développé dans une aire linguistique donnée est un trait typologique rare, il est d'autant plus plausible qu'il soit dû au contact de langues. En revanche, lorsqu'un trait linguistique est connu pour être un trait typologique commun, rejoignant des stratégies cognitives universelles, il faut essayer de démontrer son développement grâce au contact de langues par d'autres critères. On se heurte alors au fait que les structures universelles se propagent plus facilement et qu'elles se maintiennent dans la langue au-delà de la période du contact de langues (Thomason 2001).

5. Identifier la (les) langue(s) source(s) et repérer le fait linguistique

Si l'hypothèse du contact de langues est retenue, on essaiera d'identifier une langue source (ou langue modèle, pour un calque). On pourra la qualifier comme telle soit parce que le trait examiné est antérieur au moment du contact de langues ou, à défaut de traces historiques, parce que le phénomène est à un stade de grammaticalisation plus avancée ; ou encore parce qu'on retrouve ce trait dans les autres variétés du même groupe de langues situées dans une aire linguistique différente.

La nécessité d'identifier une langue source est partiellement remise en question par des auteurs comme Lindstedt (2002 : 324) qui suggère que les modèles explicatifs du contact de langues devraient être revus en fonction des faits observés : il s'appuie pour cela sur les recherches de Asenova (2002 [1989]) qui montrent que l'émergence du futur avec « vouloir » dans l'aire balkanique se fait pratiquement au même moment dans plusieurs langues, sans qu'aucune d'elles ne puisse être identifiée comme langue source.

Enfin, dans une configuration multilingue, la proposition de *ganging-up* dans Ansaldo (2004) attire l'attention sur le fait qu'un trait partagé par la majorité des langues rend ce trait plus disponible à l'emprunt. Ce facteur numérique pourrait donc expliquer la présence ou l'absence de grammaticalisation de certains traits dans des variétés avec des contacts de langues différents.

6. Retracer les contacts effectifs entre les locuteurs, région par région

Le contact de langues effectif, tel qu'il s'est réalisé entre les individus et les sociétés, varie en fonction du temps et de l'espace. Cette observation pose de nombreux problèmes méthodologiques, puisque pour statuer sur la nature de phénomènes linguistiques, il faut se pencher sur la configuration linguistique et sociolinguistique dans chaque communauté linguistique. Par conséquent, il ne faut pas regrouper *a priori* tous les vernaculaires d'une aire donnée dans le même cadre explicatif : par exemple, un phénomène linguistique commun à plusieurs vernaculaires slaves peut surgir dans l'un à cause du contact avec l'aroumain, dans l'autre par propagation via les variétés slaves ou même par développement interne indépendamment du contact de langues. Ainsi, pour chaque vernaculaire étudié, on essaiera de vérifier le type de contact de langues présent au moment de l'émergence du parfait avec « avoir ». Se pose alors le problème de la rareté de témoignages historiques qui pourraient nous renseigner sur la configuration sociolinguistique de la région pendant les Empires ottoman, byzantin et romain.

7. Identifier le processus

Si on retient l'hypothèse du contact de langues comme explication, on essaiera de statuer de manière précise sur le processus mis en place. Heine et Kuteva (2005) proposent une telle typologie d'après Weinreich (1968) en distinguant l'*emprunt du calque (replication)*, lexical ou grammatical. Ils distinguent dans le calque grammatical un processus de *grammaticalisation* et un autre de *restructuration*. Le calque peut avoir lieu, soit par création d'une nouvelle structure, soit par réorganisation de structures existantes dans la langue d'accueil. Voici deux types de grammaticalisation proposés dans le même ouvrage :

Grammaticalisation ordinaire due au contact (*ordinary contact-induced grammaticalization*) : il s'agit d'un type de grammaticalisation produit en situation de contact selon le parcours suivant (Heine & Kuteva 2005 : 81 ; traduction de la citation par E. Adamou) :

- « 1. Les locuteurs observent³ que la langue M(*modèle*) dispose d'une catégorie grammaticale Mx.
2. Ils créent une catégorie équivalente Rx dans la langue R(*replica*) sur la base des modèles d'usages disponibles dans la langue R.
3. Ils emploient des stratégies universelles de grammaticalisation et utilisent la construction Ry afin de développer la construction Rx.
4. Ils grammaticalisent Ry en Rx. »

Replica grammaticalization : Heine et Kuteva (2005 : 92) proposent également un deuxième type de grammaticalisation due au contact de langues où le point 3 diffère de la façon suivante :

³ Pour plus de détails sur ces mécanismes voir le cadre explicatif offert dans Matras 1998.

« 3. Les locuteurs copient le processus de grammaticalisation, qu'ils supposent avoir eu lieu dans la langue M, en utilisant une formule analogue [My>Mx];[Ry>Rx]. »

2. Les langues étudiées

Les langues examinées, de manière plus ou moins détaillée, appartiennent à différents groupes de la famille indo-européenne. J'ai essayé d'inclure, dans la mesure du possible et lorsque cela était pertinent pour la réflexion dans le cadre de cet article, les différences qui existent entre les emplois en standard et en vernaculaire. Pour cela, j'ai eu recours aux travaux disponibles et utilisé, lorsque cela était possible, mes propres enquêtes (cf. carte).

Dans le groupe des langues romanes, je cite à titre d'exemple le judéo-espagnol, ainsi que les données du mégléno-roumain et de l'aroumain, parlées dans l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARY Macédoine).

Le groupe de langues slaves est représenté par les variétés méridionales, à savoir le bulgare littéraire, le macédonien littéraire et les divers vernaculaires. J'examine aussi les vernaculaires slaves parlés en Grèce, qu'on peut séparer en deux groupes en fonction de la situation sociolinguistique : le groupe des bilingues, pour qui le grec est la langue dominante, et le groupe des trilingues, qui pratiquent également le turc (cf. Adamou & Drettas 2008). Dans le premier groupe, j'examine la variété slave de Liti (région de Thessalonique), que les locuteurs appellent *nashta* « la nôtre » (Adamou 2006), ainsi que celle de Goumenissa (montagne de Pajko). Ces variétés ne sont pas transmises aux jeunes générations. Dans le second groupe, appelé *pomaque*, j'examine deux variétés parlées en Thrace occidentale dans la zone montagneuse des Rhodopes, et notamment dans les départements de Xanthi et de Evros. Les locuteurs du pomaque font partie de la minorité musulmane de Grèce (Traité de Lausanne, 1923). Dans le département de Xanthi, le pomaque est encore transmis aux jeunes générations alors que dans le département de Evros, la langue première est désormais le turc.

J'examine également le grec et l'albanais, langues indo-européennes isolées. Les variétés grecques parlées en dehors des frontières de l'aire balkanique sont aussi utilisées pour la comparaison : les variétés orientales (pontique, chypriote) et les variétés occidentales (gréco, parlé en Italie).

L'albanais se compose de variétés traditionnellement distinguées selon leur appartenance au groupe guègue ou tosqe.

Enfin, je présente des données de quelques variétés de romani parlées en Grèce : celle de Parakalamos en Epire, parlée par des locuteurs trilingues romani-grec-albanais (Matras 2004) ; celle de Agios Athanassios de Serres, parlée par des locuteurs bilingues romani-grec (Sechidou 2005) ; et celle de deux villes de Thrace, Xanthi et Komotini, parlée par des locuteurs trilingues romani-turc-grec (Adamou 2010).

3. Grammaticalisation du parfait avec « avoir » : de la possession à l'aspect

En dehors de l'aire balkanique, il apparaît que la grammaticalisation du parfait avec « avoir » est un trait courant dans les langues du monde. Il a déjà été observé que les constructions indiquant la possession peuvent se grammaticaliser pour marquer le conditionnel, la modalité déontique, l'aspect, le temps et notamment le futur, l'existence, et qu'elles peuvent parfois fonctionner en tant que copules (Benveniste 1960, Fleischman 1982, repris par Heine 1997 : 187).

Pour l'étude du parfait avec « avoir » notre attention se limite à la grammaticalisation d'une structure possessive en une marque d'aspect. D'après Heine (1997 : 208), il s'agit d'une évolution unidirectionnelle, de la possession vers l'aspect. Différentes hypothèses sont possibles pour expliquer cette évolution. Le modèle de la *métaphore* (Anderson 1973, Heine 1993, Bybee & Perkins & Pagliuca 1994) soutient que les catégories grammaticales sont d'origine locative, un domaine lié à la possession et l'existence. De nombreux débats ont eu lieu quant à la nature de ces liens, leur ordre d'apparition et leur caractère universel, mais je ne les reprendrai pas ici.

3.1. Analyse syntaxique : de la structure non-grammaticalisée à la structure grammaticalisée

Le parfait se présente sous la forme d'un signifiant discontinu constitué d'« avoir », qu'on appelle traditionnellement auxiliaire et qui reçoit la marque de la personne, et une marque invariable qui porte sur le verbe. La grammaticalisation du syntagme possessif source affecte d'une part l'unité « avoir », qui ne fonctionne plus en tant que verbe mais en tant que premier segment du parfait et, d'autre part, l'adjectif verbal qui est analysable comme une suite [verbe + deuxième segment du parfait].

Le processus de grammaticalisation du syntagme possessif se réalise en plusieurs phases, allant de la phase non grammaticalisée où la structure exprime clairement la possession, à la phase où cette même structure (grammaticalisée) peut, sans ambiguïté, être analysée comme signifiant d'une marque aspectuelle (pour les stades intermédiaires cf. 3.2). On peut résumer cette évolution de la manière suivante (exemple avec le procès « acheter ») :

PHASE A	PHASE B
non-grammaticalisé	grammaticalisé
V « avoir » - P - adj. verbal « acheté »	<u>« parfait 1 »</u> - P V « acheter » - <u>« parfait 2 »</u> (signifiant discontinu du parfait)

Toutefois, même une fois la grammaticalisation aboutie, il peut subsister dans la langue des emplois grammaticalisés et des emplois non grammaticalisés, ce dont Robert (2003) rend compte en parlant de *transcatégorialité en synchronie*.

3.2. Critères de grammaticalisation

Pour illustrer le processus de grammaticalisation du parfait avec « avoir », je ne prends pas l'exemple d'une langue en diachronie, comme il est d'usage, mais sa grammaticalisation dans différentes variétés slaves du sud qui se trouvent à des stades différents du processus.

Heine (1993 : 54, 2005) propose quatre critères permettant d'apprécier le degré de grammaticalisation d'une unité :

- I. *Extension*: « i.e. rise of novel grammatical meanings when linguistic expressions are extended to new contexts »;
- II. *Desemanticization* : « loss (or generalization) in meaning content »;
- III. *Decategorialization* : « loss in morphosyntactic properties characteristic of lexical or other less grammaticalized forms »;
- IV. *Erosion* : « loss in phonetic substance ».

L'application de ces critères au parfait dans les variétés slaves du sud donne les résultats présentés ci-dessous. À noter que seul le critère de l'érosion n'est pas observable à partir des données existantes.

I. *Extension* : Le macédonien littéraire illustre bien le principe de l'extension : en se grammaticalisant, le parfait avec « avoir » remplace entièrement le parfait avec « être » alors que la valeur de ce dernier se modifie et se spécialise pour le médiatif. Voici un exemple du parfait avec « avoir » :

MACÉDONIEN LITTÉRAIRE

- (1) *vinoto go ima fateno*
wine-the him has-3SG.PR gotten-INV.PER
« Le vin l'avait pris. » (Friedman 1977 : 84)⁴

De même, dans certains vernaculaires du nord-ouest de la Grèce, le parfait avec « avoir » supplante l'ancien parfait avec « être » qui tombe en désuétude et disparaît. C'est le cas, entre autres, des vernaculaires de Kastoria et de Liti (Adamou 2006) mais ce n'est pas le cas d'autres vernaculaires comme celui de Xrisa (Drettas 1982).

II. *Desemanticization* : Lors du processus de grammaticalisation on observe des modifications de la nature sémantique de l'unité grammaticalisée, en l'occurrence l'apparition des valeurs de résultatif et d'antérieur. Cette nouvelle gamme de valeurs sémantiques permet des emplois syntaxiques impossibles pour la structure possessive, notamment avec des verbes intransitifs (cf. aussi Mazon 1936), comme illustré ici par l'exemple du nashta :

⁴ Les gloses sont celles données par V. Friedman.

NASHTA

- (2) 'jima-fe i' dno u 'fe-to ne 'tuva# 'jima-ø
 avoir-PAS.IMPF.P3 un LOC.PONC village-DEF P4 ici AUX-P3
 u' mrja-no
 mourir-PART.PASSIV

« Il y en avait un dans notre village ici, il est mort. » (F, 1924⁵ ; Adamou 2006)

Dans les parlers d'Ohrid et de Struga, un autre signe de la grammaticalisation aboutie est l'occurrence avec les verbes « avoir » et « être » qui aurait été impossible pour la structure possessive avec « avoir » : *ima bideni* « a été » et *ima imano* « a eu » (Hendriks 1976 : 226).

III. *Decategorialization* : Le critère de la décatégorialisation affecte l'adjectif verbal qui devient invariable. Contrairement à son emploi possessif, il ne s'accorde plus avec le nom en fonction objet ni en genre, comme l'illustre l'exemple 3, ni en nombre (ex. 4). Voici les exemples de Goumenissa et du nashta :

GOUMENISSA

- (3) ki-a-'prai-me 'sfadba-ta# 'mom-ta i a'zər # pra've-na #
 INTT-P3FEM-faire-P5 mariage-DEF fille-DEF être.P3 prêt faire-PART.PASSIV
 'mom-ta 'jima-fe pra've-nu 'prika-ta

fille-DEF AUX-PAS.IMPF.P3 faire-PART.PASSIV dot-DEF
 « Nous ferons le mariage. La fille elle est prête, (la dot) est faite, la fille, elle avait fait la dot. » (H, 1917 ; enquête Adamou 2004)

NASHTA

- (4) gu-naj'de-x-ø na vasi'lako #
 P3MASC-rencontrer-PAS-P1 2PARTC Vasilako
 ja 'ima-x-ø 'ze-to 'dve epita'jes

P1 AUX-PAS-P1 prendre-PART.PASSIV deux chèques
 « J'ai rencontré Vasilako. Moi, j'avais pris deux chèques. » ([...] j'ai donc rencontré Vasili avec cet argent et je lui ai dit : avec ça on se débrouillera). (H, 1924 ; enquête Adamou 2004)

Parallèlement apparaît une restriction à l'insertion d'autres unités entre « avoir » et l'adjectif verbal (à l'exception bien entendu de la marque de la personne qui porte sur « avoir »).

En bulgare contemporain, on observe un processus de grammaticalisation du parfait avec « avoir » en une valeur de résultat (Georgiev 1957, Bojadžiev 1968, Asenova 1987).

⁵ Les informateurs sont identifiés par leur sexe (Femme, Homme) et leur date de naissance. Les données proviennent de récits enregistrés dans le cadre de mon enquête.

4. Contact de langues ou processus interne ?

Une des questions qui se posent lorsqu'on observe l'usage généralisé du parfait avec « avoir » dans les langues balkaniques est de savoir s'il s'agit d'une somme d'évolutions distinctes dans chaque langue, sans que le contact joue un rôle (fait interne) ; si au contraire il s'agit d'un fait déclenché par le contact de langues (fait externe) ; ou s'il s'agit d'une combinaison de critères internes et externes, le contact étant alors un catalyseur (approche multifactorielle). Pour tenter de répondre, on pose les questions suivantes, déjà exposées au début de l'article :

4.1. Est-ce que le parfait avec « avoir » se retrouve dans les autres langues de la famille ?

4.1.1. L'exemple des langues slaves

Le parfait avec « avoir » n'est pas un trait typique du système verbal des langues slaves qui emploient soit [« être »+verbe+l-genre/nombre] soit [verbe+l-genre/nombre]. Par conséquent, l'emploi du parfait avec « avoir » dans les langues slaves du sud attire à juste titre l'attention comme un fait exceptionnel.

Or, même s'il est rare, force est de constater que la même structure est en voie de grammaticalisation dans plusieurs variétés périphériques de l'ensemble slave qui sont en contact avec des langues disposant d'un parfait avec « avoir ». C'est notamment le cas du tchèque, selon Hewson & Bubenik (1997) :

TCHEQUE

(5) *mam pivo vypito*
have.P1 beer.NEUT PREFVE.drink.PP.N

« I have drunk [my] beer. » (Hewson et Bubenik 1997 : 295)⁶

On note aussi la grammaticalisation en cours en polonais (Sussex & Cubberley 2006 : 296), dans les vernaculaires kachoubes (parlés à l'ouest de Gdansk) et silésiens (à l'est de la ligne Berlin-Dresde) (Hewson & Bubenik 1997 : 295) ainsi qu'en slovène ; l'influence des langues germaniques et romanes est alors invoquée (Weinreich 1968 : 41, Vaillant 1966 : 90, Breu 1996 : 31).

On peut signaler par ailleurs des emplois d'un parfait avec une structure locative-possessive dans des vernaculaires russes du nord pour lequel les spécialistes invoquent le contact avec les langues finnoises (Trubinskij 1988, Sobolev 1998).

Le contact de langues semble dans tous ces cas être un facteur important et favorise l'explication externe pour l'emploi du parfait avec « avoir » dans les variétés slaves balkaniques. Or, le fait que dans toutes ces langues slaves c'est une structure locative-possessive qui a été développée suggère qu'à chaque fois une

⁶ Les gloses sont celles données par les auteurs.

possibilité systémique⁷ a été exploitée, qui, de surcroît, rejoint des procédés cognitifs plus généralement observés dans les langues du monde. Il serait donc préférable d'attribuer au contact de langues le rôle de *catalyseur* plutôt que de *déclencheur* de la grammaticalisation d'un parfait avec « avoir » dans les langues slaves.

4.1.2. L'exemple du romani

Contrairement à l'exemple des langues slaves, le romani donne l'occasion d'observer l'émergence d'un parfait avec « avoir » dû au contact de langues. Dans la variété de Parakalamos en Grèce, les locuteurs emploient le verbe *ther-* « saisir » avec le sens d'« avoir » (Matras 2004⁸). [*ther-* + participe passé] serait actuellement employé en variation avec les autres temps du passé comme dans :

ROMANI (ROMACILIKANES, PARAKALAMOS)

- (6) *ovtherel nafto*
he has left
« He has left. » (Matras 2004 : 88)⁹

D'autres exemples montrent toutefois que la grammaticalisation n'est pas complète ; on note par exemple l'accord en genre du participe passé dans :

ROMANI (ROMACILIKANES, PARAKALAMOS)

- (7) *oj na therel aresti akoma*
shNEG has arrived yet
« She hasn't yet arrived. » (Matras 2004 : 88)

En comparant avec les autres variétés de romani, qui emploient traditionnellement pour les valeurs de possession le verbe « être », on constate que cette grammaticalisation est un fait exceptionnel. Le trilinguisme avec deux langues disposant d'un parfait avec « avoir » (le grec et l'albanais) peut être à l'origine de la grammaticalisation de ce type de parfait en romacilikanes, conformément à l'hypothèse de *ganging up* de Ansaldo (2004) qui soutient qu'en contexte multilingue, lorsque deux langues disposent d'un trait linguistique, celui-ci est plus susceptible d'être adopté par la troisième. Ce facteur numérique pourrait expliquer aussi pourquoi les Rom trilingues de Komotini (en Thrace, Grèce), malgré leur connaissance active du grec, ne montrent pas d'innovation sur cette question. En effet, le turc, qui est aussi la langue dominante dans cette configuration (Adamou 2010), ne présente pas ce trait.

⁷ Signalons aussi la grammaticalisation d'« avoir » pour le futur dans le cas du parler de Molise sous l'influence de la variété italienne disposant d'un futur avec « avoir », cf. Breu 2003.

⁸ Les données proviennent du questionnaire « Romani Dialectological Questionnaire » utilisé pour le *Romani Morphosyntax database project*.

⁹ Les gloses sont rajoutées par Adamou sur la base de la traduction donnée par Matras.

Par ailleurs, un bilinguisme uniquement avec le grec ne semble pas assez puissant pour déclencher la grammaticalisation d'un parfait avec « avoir ». Néanmoins, l'influence du grec est mise en évidence dans la variété romani de Agios Athanassios (Sechidou 2005) à propos des emplois de plus en plus fréquents chez les jeunes locuteurs du verbe grec « avoir » à la troisième personne du singulier, *exi*, là où le romani emploie le verbe « être », *ei*. Même si Sechidou ne note pas d'occurrences d'un parfait avec « avoir », il est possible de voir dans ces emplois le début d'un processus qui pourra à terme mener à un changement sur cette question.

4.2. Identifier la langue source

4.2.1. L'exemple de vernaculaires slaves au contact de l'aroumain

Certains linguistes ont tenté d'expliquer l'emploi d'un parfait avec « avoir » dans les variétés slaves du sud en invoquant l'influence romane (Havranek 1936) et l'influence albanaise. Pour ces dernières le parfait avec « avoir » est considéré comme un fait interne : d'une part, parce qu'il est censé être plus ancien, même si en réalité nous ne savons pas bien quelles étaient les caractéristiques du roman balkanique ; d'autre part, parce qu'il est généralement observé dans les langues romanes ou dans toutes les variétés du groupe albanais.

- *Est-ce qu'il y a contact effectif entre les locuteurs des deux langues ?*

Le noyau du contact entre les variétés slaves et les parlers aroumains et albanais est la région des lacs Prespa, aux frontières actuelles de l'Albanie, la Grèce et l'ARY Macédoine (cf. carte). Il s'agit en effet d'une zone qui se caractérise par un mélange de longue date entre populations slavophones, aroumanophones et albanophones, entretenant des activités commerciales, des intermariages et formant des villages « mixtes ». Cette région a donc été considérée, à juste titre, comme le noyau de la grammaticalisation du parfait avec « avoir » dans les variétés slaves.

- *Observer le type de résultat : emprunt ou calque ?*

Une question intéressante concerne le type de procédé qui a été mis en œuvre lors du contact des variétés slaves et des variétés aroumaines ou albanaïses dans la région noyau : est-ce qu'il s'agissait d'un procédé de calque ou d'emprunt ? Ou bien est-ce qu'il faudrait envisager un mécanisme de type grammaticalisation (ordinaire ou replica) ?

Si on manque de données pour pouvoir répondre de manière certaine à cette question, Goľab (1984), qui a travaillé chez les bilingues aroumain-macédonien de Kruševo, tente de décrire de manière détaillée l'évolution du parfait avec « avoir » en macédonien au contact de l'aroumain. Il distingue quatre phases avec des calques de part et d'autre (Goľab 1984 : 135). Il décrit un rapprochement des deux systèmes par des calques consécutifs conformément au principe d'économie employé par les locuteurs bilingues pour faire converger les deux systèmes verbaux (Poplack 1980). La construction slave avec [« être » + /] entre en compétition avec la structure

calquée de l'aroumain [« avoir » + participe]. Puis, en aroumain, on calque la structure avec être du macédonien qu'on emploie avec le participe aroumain. Dans un dernier temps, le macédonien calque le syntagme avec [« être » + participe] de l'aroumain et perd le prétérit qui caractérise les langues slaves. L'approche de Goľab insiste sur l'aspect formel, mais les raisons sémantiques sont tout aussi importantes pour expliquer les calques décrits dans le Tableau 1.

D'après Heine et Kuteva (2005 : 101), même lorsqu'un phénomène est un calque à l'origine, il n'est pas forcément traité avec le même niveau de grammaticalisation que celui qu'il a dans la langue source (voir plus loin le parfait avec avoir dans les langues slaves en contact avec les langues germaniques). La structure calquée peut donc entrer aussi dans un processus de grammaticalisation.

Tableau 1 : L'évolution du parfait avec « avoir » en macédonien au contact de l'aroumain d'après Goľab 1984, les gloses sont de Adamou (Illustration à partir du verbe « dîner » ; « j'ai dîné »)

	MACEDONIEN	AROUMAIN
I	<i>sum večeral</i> être – prétérit [construction slave]	<i>am^u cinata</i> avoir – participe [construction romane]
II	<i>sum večeral / imam večerano</i> être – prétérit / avoir – participe [calque de l'aroumain]	<i>am^u cinata</i> avoir – participe
III	<i>imam večerano / sum večeral</i> avoir - participe / être – prétérit	<i>esku cinat^u</i> être – participe [calque du macédonien] / <i>am^u cinata</i> avoir – participe
IV	<i>imam večerano</i> avoir – participe / <i>sum veceran</i> être – participe [calque de l'aroumain]	<i>esku cinat^u / am^u cinata</i> être - participe/avoir – participe

4.2.2. L'exemple des vernaculaires slaves au contact du grec

Pour expliquer l'émergence du parfait avec « avoir » dans les variétés slaves qui n'ont pas eu de contact attesté avec l'aroumain ou l'albanais, d'autres chercheurs suggèrent le grec comme langue source, comme par exemple dans le cas des parlers bulgares de Thrace parlés par des populations chrétiennes (cf. Bojadžiev 1968 vs Kodov 1935 qui le considère comme un fait interne).

En effet, le grec parlé dans la zone balkanique est également une langue source possible. Le grec moderne dispose de deux types de parfait avec « avoir » avec une répartition dialectale (alors que ni les variétés de grec oriental, cf. Drettas 1997, ni de grec occidental, cf. Katsoyannou 1998, ne disposent d'un parfait) :

a. Le parfait en grec standard est construit avec [« avoir »-*P-verbe non variable*] (ayant la forme de l'ancien infinitif, aujourd'hui disparu) :

GREC

(8) *ex-o rapsi*

AUX-P1 écrire-marque invariable

« J'ai écrit. »

b. Le parfait, actuellement dialectal, *exo rrameno* avec [« avoir »-P-*adjectif verbal*] « j'ai écrit ».

D'après Moser (1988) et Horrocks (1997 : 229), l'emploi de ces formes est d'origine dialectale et les premières attestations remontent au 13^e siècle (cf. aussi Mirambel 1966). En effet, Moser (1988 : 240) observe que les occurrences de la forme [« avoir »-P-*adjectif verbal*] sont fréquentes dans les textes de certaines régions comme la Crète où la forme est grammaticalisée (ex. il n'y a pas d'accord à l'objet, pas de valeur de possession). Elle note par ailleurs que cette forme est encore aujourd'hui la seule forme de parfait pour la variété crétoise.

Pour examiner l'hypothèse du grec comme langue source pour la grammaticalisation d'un parfait avec « avoir » dans des variétés slaves sans contact avec l'aroumain ou l'albanais, je vais me pencher sur le cas du nashta. Il apparaît alors que la réponse dépend de la chronologie choisie pour situer la grammaticalisation de ce phénomène :

A. Si l'émergence du parfait avec « avoir » est antérieure au 20^e siècle, on soutient davantage le scénario de la diffusion via les variétés slaves.

B. Si on pense que la grammaticalisation du parfait avec « avoir » est plus récente, alors le contact au grec est une cause possible.

Scénario A : Emergence antérieure au 20^e siècle, alors évolution interne ou emploi par diffusion dialectale

Koneski (1965) situe l'émergence du parfait pour le macédonien au 18^e siècle. Le manuscrit de l'Évangile de Konikovo qui date du 18^e siècle, pourrait relancer le débat, en tout cas pour la zone du Bas-Vardar, puisqu'on n'y trouve pas des attestations du parfait avec « avoir » (Lindstet, Spasov & Nuorluoto 2008).

Pour le bourg de Liti, les informations dont je dispose montrent que pendant les deux derniers siècles, il n'y avait pas de contact intense avec des aroumanophones ou des arvanitophones. Ces langues devraient donc être exclues comme source du parfait avec « avoir » pour le nashta.

Le grec n'est pas un bon candidat non plus pour expliquer le parfait avec « avoir » en nashta, cette fois-ci pour des raisons sociolinguistiques. En effet, avant le 20^e siècle la connaissance active du grec (ainsi que du turc) pour le village de Liti semble avoir été réservée aux commerçants et autres élites. Le grec, comme langue liturgique, n'étant pas compris par la majeure partie de la population slavophone, aurait été difficilement à l'origine d'un changement linguistique aussi important.

Pour expliquer donc la présence du parfait avec « avoir » en nashta, on peut recourir à l'hypothèse avancée par Friedman (1994) qui suggère que ce type de parfait aurait été initialement développé dans la zone sud-ouest et aurait ensuite

gagné les variétés slaves alentours. Cette évolution est observable dans l'espace en synchronie : les variétés du sud-ouest sont au stade d'une grammaticalisation avancée ; en revanche, les variétés du nord-est présentent les formes peu ou pas grammaticalisées.

Ainsi, la grammaticalisation du trait aurait eu lieu dans la zone noyau des lacs et se serait propagée par l'intermédiaire des autres variétés slaves jusqu'à atteindre la variété de Liti. Toutefois, il aurait été préférable de pouvoir appuyer cette hypothèse en retraçant les contacts linguistiques en fonction des contacts intercommunautaires, comme les contacts commerciaux ou matrimoniaux. Malheureusement, il n'existe actuellement pas de travail croisé, dialectologique et historique, qui suivrait de manière détaillée l'expansion des traits linguistiques en fonction des routes commerciales. On se contente donc de faire le rapprochement entre nos connaissances sur, d'une part, les routes commerciales qui traversaient depuis longtemps ces régions et, d'autre part, les traits linguistiques observés dans les différentes variétés.

À défaut d'une approche historique, on peut se demander pour quelle raison ce trait en particulier, à savoir le parfait avec « avoir », aurait été adopté par les autres variétés. Un besoin interne au système verbal pourrait en être la cause. Sur ce point, la proposition de Georgiev (1957 : 48) pour le bulgare pourrait aussi s'appliquer aux autres variétés slaves qui ont adopté le parfait avec « avoir » sans contact direct avec une autre langue. D'après l'analyse de Georgiev, le turc¹⁰ aurait chargé le parfait bulgare d'une valeur supplémentaire de « non testimonial, médiatif » conformément à son propre système (17^e-19^e siècles). Pour exprimer l'accompli indépendamment de cette valeur de testimonial / non testimonial (médiatif), le bulgare aurait eu recours à la construction avec « avoir ».

Cette tendance à la spécialisation des formes à des valeurs distinctes semble se confirmer si on observe actuellement le macédonien littéraire ; ce dernier a réorganisé son système verbal de telle manière que le syntagme avec « être » est employé désormais pour le médiatif, alors que le syntagme avec « avoir » s'est lui spécialisé pour marquer le résultatif (Friedman 1977, Tomić 1991, Hewson et Bubenik 1997). En outre, dans la répartition dialectale des formes et des valeurs, on observe un jeu autour des deux valeurs parfait et médiatif, et des quatre formes – à savoir [V-*I*], [« être »-*I*-V], [« avoir »-V-*no*], [« avoir »-*I*-V-*no*] – avec des correspondances et des absences de formes différentes selon les parlers (Friedman 1988), montrant bien la corrélation entre l'émergence de nouvelles formes et la spécialisation des valeurs.

¹⁰ D'après d'autres chercheurs le turc aurait joué seulement comme catalyseur pour le développement de la catégorie du médiatif, déjà en prémices dans la langue (Fielder 2000).

Scénario B. Emergence au 20^{ème} siècle, alors grammaticalisation ordinaire due au contact avec le grec

Si le moment d'émergence d'un parfait avec « avoir » en nashta est plus récent, à savoir au moment de l'abandon du nashta au profit du grec, alors un procédé de grammaticalisation ordinaire dû au contact avec le grec paraît plausible. L'étude des derniers locuteurs du nashta montre clairement la *convergence* (Matras 1998) du système verbal avec celui du grec (Adamou 2006) et témoigne de changements importants, comme la perte du parfait avec [« être »+V-I], ce dernier étant attesté uniquement dans un chant (Adamou 2009).

Aujourd'hui, le parfait grec attesté à Liti est de type standard (« avoir » + verbe non-fini). Etant donné l'absence d'infinitif en nashta, sous l'influence du grec, le parfait avec « avoir » résulterait de la grammaticalisation de la structure la plus proche disponible dans la langue.

Toutefois, dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de trancher entre les deux scénarios.

4.2.3. L'exemple des vernaculaires slaves au contact du turc

L'absence de grammaticalisation du parfait avec « avoir » dans les variétés pomaques parlées aujourd'hui en Grèce semble assez cohérente avec la situation sociolinguistique actuelle et antérieure. Ces variétés entretiennent depuis longtemps des contacts avec le turc, qui ne dispose pas de parfait avec « avoir ». Le turc était en effet la langue véhiculaire de l'Empire ottoman, la langue administrative et la langue écrite dans les écoles religieuses¹¹, même si les slavophones musulmans n'entraient pas dans une configuration d'intense contact de langues (Adamou 2010). En effet, les villages sont situés dans des zones montagneuses difficilement accessibles et les populations pratiquaient le semi-nomadisme, à savoir la migration depuis le village d'origine, en groupements de famille avec leurs troupeaux, vers les pâturages (Papadimitriou 2003). Par ailleurs, le contact avec le grec ne commence pour ces groupes que dans la deuxième moitié du 20^e siècle, au sein de l'Etat grec.

L'absence de grammaticalisation des structures possessives attestée aujourd'hui est aussi cohérente avec l'absence de contact avec les variétés slaves sud-occidentales disposant d'un parfait avec « avoir » et, au contraire, le contact avec les slavophones du nord, et notamment des Rhodopes, parlant des variétés qui n'en disposent pas :

POMAQUE

(9) *tri 'ima-m u'mrjate # tri 'ima-m 'zivane*
trois avoir-Pl morts trois avoir-Pl vivants

« J'en ai trois morts, trois vivants (enfants). » (En réponse à la question « est-ce que tu as des enfants ? ») (F, 1941 ; enquête Adamou 2006)

¹¹ Rappelons que les Pomaques sont des slavophones musulmans.

5. Du parfait au médiatif : le contact de langues

Dans la zone balkanique, le parfait évolue souvent vers une valeur de médiatif¹² (Bybee et al. 1994 : 95), pour exprimer les faits qui sont parvenus au locuteur de façon médiante (Guentchéva 1996). On notera qu'on ne peut pas négliger le contact de langues comme facteur explicatif, comme le montrent les exemples ci-dessous.

En mégléno-roumain, on note des constructions avec [« avoir »-*participe passé*] avec une valeur de parfait.

MEGLENO-ROUMAIN

(10) *am purtata*¹³

avoir-P1 porterPART.PASSIV

« J'ai porté. » (voir Atanasov 1990, Goľab 1984 : 133).

Pour certains parlers mégléno-roumains, Atanasov (1990 : 219) décrit une forme inversée de parfait, à savoir [*participe passé*-« avoir »], qui introduit la valeur de médiatif, alors que la majorité des variétés d'aroumain n'a pas de médiatif grammaticalisé. Par ce procédé, la variété de mégléno-roumain décrite par Atanasov s'appuie sur le parfait avec « avoir » pour obtenir une forme grammaticalisée du médiatif. Or, la forme inversée choisie ici est très clairement un calque de l'albanais dans lequel on note que les formes employées pour l'admiratif (actif) dérivent aussi du parfait avec « avoir » (Duchet et Pěmaska 1996 ; Hewson et Bubenik 1997) :

ALBANAIS Parfait :

(11) *kam punuar*

avoir-P1 NVERB invariable

« J'ai travaillé. »

ALBANAIS Admiratif-exclamatif :

(12) *punuakam*

travailler-avoir-P1

« Ah ben, je travaille ! » (Drettas 1989)

L'influence de l'albanais est encore plus claire, puisque dans d'autres vernaculaires mégléno-roumains, situés à la frontière avec l'Albanie, le médiatif est exprimé en empruntant à l'albanais *ka* « avoir », employé pour l'admiratif (Friedman 2004 : 110).

¹² D'autres moyens servent aussi pour l'expression grammaticale du médiatif : ex. des affixes, des particules spécialisées, des auxiliaires (Guentchéva 1996).

¹³ La forme du féminin (-a) est utilisée pour former le participe passé ; dans ces parlers c'est la forme non marquée (comme c'est le cas pour le neutre en macédonien).

On peut également citer l'exemple du judéo-espagnol qui, au contact du turc, semble charger le plus-que-parfait [« avoir »-participe passé] d'une valeur médiative (Varol 2002).

Enfin, on doit signaler que le contact de langues peut également mener à la disparition d'une modalité verbale lorsque celle-ci n'est pas grammaticalisée dans une des langues en contact. Ainsi, si les langues slaves du sud grammaticalisent le médiatif à partir du parfait avec « être », ou même pour certaines d'entre elles avec [« avoir »-I], le contact intense du nashta avec le grec a probablement été à l'origine de l'abandon du médiatif. D'autres paramètres ont pu jouer un rôle dans cet abandon. On peut ainsi évoquer la désuétude d'une catégorie qui, pour des raisons sociolinguistiques propres à chaque communauté, a un rendement fonctionnel de moindre importance dans son système linguistique. Par exemple à Liti, l'abandon de la tradition orale peut en être la cause, puisque les contes et les chansons sont parmi les contextes privilégiés d'apparition du médiatif (tel est également le cas du médiatif dans les variétés pomaques de la région de Xanthi cf. Adamou 2008).

6. Conclusion

La grammaticalisation du parfait avec « avoir » dans l'aire balkanique a servi de matière pour s'interroger sur le contact de langues.

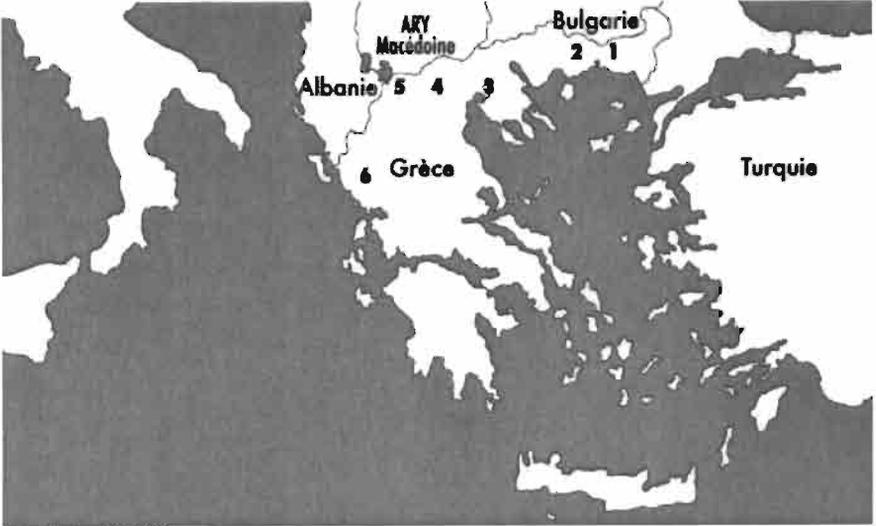
À l'issue de cet examen, on voit clairement que la complexité des phénomènes linguistiques, tels qu'ils sont attestés dans la diversité des vernaculaires, révèle la mise en place de procédés multiples et diversifiés dans le développement d'un trait commun à une aire linguistique. Comme le signale Thomason à propos de l'aire balkanique :

« It is much more likely, given the population movements and the resulting intimate contacts, that features arose in different places at different times and then, as is common in linguistic areas, spread differentially within the Sprachbund. » (Thomason 2001).

Ainsi, pour l'émergence du même trait linguistique, il peut y avoir des variétés noyau, dans les zones de bilinguisme intense, qui recourent au calque, à l'emprunt ou qui opèrent un rapprochement des systèmes par des grammaticalisations ; il peut y avoir également propagation d'un trait à l'intérieur des variétés d'une langue sans contact de langues, favorisée par des besoins de restructuration internes au système ; on peut rencontrer aussi une situation de contact distincte (avec des langues différentes mais qui toutes disposent de ce trait) qui donnera lieu à l'émergence du même trait ; il peut s'agir enfin d'une caractéristique cognitive universelle dans laquelle le contact de langues jouera le rôle de catalyseur. Il revient donc aux chercheurs d'identifier et de spécifier les types de procédés qui sont à l'origine d'un trait commun observé dans une aire linguistique en adoptant, lorsque cela est nécessaire, une approche multifactorielle.

Evangelia Adamou
CNRS, LACITO

Carte : Variétés slaves et romani en Grèce citées dans cet article



Echelle 1 : 3652000

- 1 : romani de Komotini
- 2 : pomaque de la région Xanthi
- 3 : nashta, slave de Liti
- 4 : slave de Goumenissa
- 5 : région des lacs Prespa
- 6 : romani de Parakalamos

Chapitre 5

Le passé en valaque

Valakonje¹ est un village d'environ 1500 habitants situé à l'est de la Serbie. Sa population, qui a migré vers le sud du Danube sous l'empire Ottoman, vers le 17^e et le 18^e siècles est majoritairement valaque², c'est-à-dire roumaine. Il n'est pas facile de donner des chiffres concernant le nombre de locuteurs, les recensements et les dénominations de langues étant toujours un débat dans les Balkans. D'après Garde (2004), il y aurait 100 000 Valaques en Serbie³. Les Valaques⁴ sont tous bilingues, parlant le valaque et le serbe. Le parler de Valakonje est un roumain nord-danubien, issu d'une superposition de deux dialectes, le dialecte du Banat et celui d'Olténie. Il existe une grande variation selon les locuteurs. La substitution linguistique (*language shift*) est réelle : les générations de moins de trente ans ont, en général, abandonné le valaque au profit du serbe.

Dans cet article, je me propose d'analyser les différentes formes du passé en valaque de Valakonje dont les caractéristiques du verbe, malgré une évolution locale du système, sont restées profondément roumaines⁵. Je comparerai également ce parler valaque au roumain littéraire et au serbe.

Le parler valaque a évolué sous l'influence du serbe, avec lequel il est en contact depuis plus de deux siècles. Les locuteurs du valaque rencontrent un système verbal différent en serbe. Ils auront alors à réinterpréter leur système verbal afin de coller au modèle du serbe. Je partirai d'une description de chaque forme du passé en valaque, afin de définir les valeurs temporelles et aspectuelles. Je prendrai comme point de départ le parfait composé, puis je présenterai le parfait simple, l'imparfait et finalement le plus-que-parfait. Cette description est immédiatement suivie d'une comparaison avec le roumain littéraire et éventuellement dialectal, et d'une

¹ Etymologiquement, *Valea cu anini* : « la vallée des aulnes ».

² J'appelle « valaque » les différentes variétés de roumain parlées en Serbie ; dans le Banat serbe, on appellera ces variétés du roumain.

³ Garde (2004 : 162), citant Dragić (2002) donne le chiffre de 150 000 Dacoroumains au sud du Danube, dont 100 000 en Serbie. Ces chiffres paraissent optimistes, face au processus d'assimilation enclenché depuis longtemps.

⁴ Voir Garde (2004 : 168), pour une explication du terme « valaque ».

⁵ Par le passé, les études sur les Valaques ont surtout porté sur le domaine de l'ethnologie (à part Flora 1969). Aujourd'hui, une équipe sous la direction de B. Sikimić, de l'Institut de Balkanologie de l'Académie de Serbie, travaille à mieux cerner les minorités ethniques de Serbie, les Valaques y compris (Sikimić et Sorescu-Marinković 2004, Sikimić 2004, Ćirković 2006).

comparaison avec le serbe, ce qui permet de mettre directement en évidence les divergences ou les similitudes.

Avant d'aborder l'analyse, je rappellerai brièvement les bases des systèmes verbaux mis en jeu en serbe et en roumain. Le serbe est une langue slave du sud. Comme toute langue slave, son système verbal est basé sur une opposition aspectuelle⁶ perfectif / imperfectif : *jesti* [infinitif imperfectif] / *pojesti* [infinitif perfectif] : « manger ». Outre son système aspectuel, le serbe garde un système morphologique temporel complexe hérité du vieux slave⁷. Les grammaires traditionnelles⁸ du serbe retiennent pour le serbe un présent, deux formes de futur, un parfait, un aoriste, un plus-que-parfait et un imparfait. Certaines de ces formes imposent cependant un choix aspectuel et deviennent rares ; l'imparfait est dans ce cas. En revanche, le système verbal roumain est celui d'une langue romane ; d'après les grammaires traditionnelles, le temps serait à la base de son système verbal, d'où, au passé, un imparfait, un parfait simple, un plus-que-parfait et un parfait composé. Aussi bien pour le serbe que pour le roumain, j'ai conservé les étiquettes traditionnelles que l'on trouve communément dans les grammaires⁹. De même, j'ai repris les termes roumains pour ma description du valaque : si ces deux systèmes sont proches morphologiquement, je montrerai que les valeurs des formes verbales présentent des divergences.

Par ailleurs, la standardisation de la langue roumaine a surtout eu lieu au 19^e siècle, bien après les migrations des Valaques vers le sud. Ceux-ci n'ont pas subi le processus de standardisation de la langue comme en Roumanie. Le valaque est ainsi resté une langue à tradition orale. La norme est donc différente pour le roumain de Serbie. De même, la standardisation a éloigné le roumain littéraire de certains usages dialectaux archaïques du Banat ou de l'Olténie par exemple. De ce fait, mon travail s'appuie exclusivement sur des productions enregistrées par moi-même sur le terrain pour le valaque étudié à Valakonje.

Dans ce travail, j'adopte la théorie aspecto-temporelle développée par Desclés et Guentchéva (1997, 2003), avec les trois concepts fondamentaux d'état, d'événement et de processus et les concepts dérivés comme état résultant, classe ouverte ou fermée d'occurrence, et le recours à des représentations topologiques (intervalle ouvert, intervalle fermé et intervalle fermé à gauche et ouvert à droite, respectivement)¹⁰. Il est important de préciser que cette démarche s'inscrit dans une

⁶ En ce qui concerne les questions aspectuelles, j'utilise la terminologie de Desclés et Guentchéva (1997, 2003).

⁷ Le bulgare aussi, voir à ce propos les travaux de Guentchéva (1990, 1995).

⁸ Stevanović (1979), Stanojčić et Popović (2000), etc.

⁹ Je risquerais autrement d'ajouter de la confusion chez les linguistes des domaines romans ou slaves. Ainsi, lorsque le terme d'aoriste pour le serbe et celui de parfait simple pour le roumain sont employés, il s'agit uniquement d'étiquettes traditionnelles et non pas de valeurs linguistiques qui leur seraient attribuées.

¹⁰ « Les relations prédicatives sont réalisées [...] sur des **intervalles topologiques** où la nature topologique des bornes (ouvertes ou fermées) acquiert une interprétation linguistique. Lorsque la borne est **ouverte** (au sens de la topologie des intervalles), elle n'est pas prise en considération dans l'intervalle ; lorsque la borne est fermée, elle fait partie de l'intervalle. Une borne **fermée** implique la

perspective énonciative et que l'aspect et le temps portent sur la relation prédicative dans sa globalité, représentée par un intervalle topologique.

1. Parfait composé en valaque, roumain et serbe

1.1. En valaque

Du point de vue morphologique, la forme du parfait composé est construite avec l'auxiliaire *avia* au présent sous sa forme courte : *am, ai, a, am, aț, a*¹¹ et le participe passé du verbe :

VALAQUE

- (1) *Am mîncat*¹².
avoir.AUX.1.SING/PL manger.PART.PAS
« J'ai mangé ». / « Nous avons mangé ».

VALAQUE

- (2) *A mîncat*.
avoir.AUX.3.SING/PL manger.PART.PAS
« Il/elle/ils/elles a/ont mangé. »

Le parfait composé est la forme la plus utilisée pour l'expression d'un fait antérieur à l'acte d'énonciation ou dans le récit, comme en (1) et (2), sans aucune valeur modalisante (3).

VALAQUE

- (3) *Iel a mîncat de duazăș de minutur'*
PRO.3.MASC.SING manger.PC.3.SING de/en vingt de minute.PL
« Il a mangé en /pendant vingt minutes. »

La notion d'achèvement n'est pas propre à la forme verbale. En effet, l'événement peut être interprété soit comme un processus accompli, soit comme un événement

prise en compte d'une discontinuité ponctuelle qui sépare un avant d'un après, elle signifie donc soit un premier instant [...], soit un dernier instant [...]. Une borne ouverte implique au contraire toute absence de discontinuité dans le voisinage intérieur à l'intervalle : aucun premier instant ou aucun dernier instant de réalisation ne peuvent donc être pris en compte. » (Desclés et Guentchéva 1997 : 149-150, les mises en valeur typographiques sont faites par les auteurs).

¹¹ Comme on peut le voir, il y a une neutralisation des formes à la 1^e et à la 3^e personne entre le singulier et le pluriel. La forme longue du verbe *avoir* en valaque est : *am, ai, ar'e, aviem, avief, au*. En roumain, l'ambiguïté entre le singulier et le pluriel à la 3^e personne n'a pas lieu, les deux formes étant différentes (*a* au singulier et *au* au pluriel).

¹² J'utilise une transcription qui respecte la dialectologie roumaine pour transcrire le valaque, un parler à tradition orale. Ainsi, *ć* sert à noter [tj], *l'* note la latérale approximante palatale [ʎ], *ń* note la nasale palatale [ɲ], *ś* note la fricative palatale sourde [ç], *ź* la fricative palatale sonore [j], et *ż* la fricative sonore [ʒ]. Je garde le *k* dans les prénoms, qui ont été slavisés (Alphabet Phonétique International de 1993, révisé en 1996).

accompli et achevé. L'intervalle signifié explicitement par l'expression adverbiale *de duăzăs de minutur* '« en / pendant vingt minutes », ne permet pas de lever cette ambiguïté.

Cette valeur d'événement que l'on peut associer au parfait composé rend cette forme apte à s'insérer dans un récit construit dans l'antériorité d'un acte d'énonciation (4) :

VALAQUE

- (4) *Iovan Adam să sculat*¹³ *și să dus*
 Jean Adam REF lever.PART.PAS et REF aller.PART.PAS
la tul'eñ ce ace asi pistă ogaș
 à pied de maïs.PL voilà voilà là de l'autre côté ruisseau.MASC.SING
și să întuors și să dus...
 et REF revenir.PART.PAS et REF aller.PART.PAS
 « Jean Adam s'est levé (PC) et il est allé (PC) ramasser des pieds de maïs
 voilà là de l'autre côté du ruisseau, et il est revenu (PC) et puis il est parti
 (PC)... »

Dans ce contexte, les événements prennent la valeur aspectuelle d'événement, comme un processus accompli et achevé et ils s'insèrent dans une structure de succession (Desclés et Guentchéva 1982), ce que l'on peut représenter par des intervalles fermés à gauche et à droite.

Dans l'exemple suivant (5), la locutrice présente deux événements : un premier événement *a carat* « a porté » (qui fait partie d'un rituel funéraire où l'on doit en réalité « donner de l'eau » à l'âme d'un mort) qui n'a pas eu lieu, et un deuxième événement *tuată zia a pluoiat* « il a plu toute la journée » qui en explique la raison. Les deux parfaits composés signifient donc respectivement que le processus achevé pour « a porté » et accompli pour « a plu » sont repérés par rapport à l'acte énonciatif.

VALAQUE

- (5) *Și nu a carat apă că dîcei cu Maja*
 et NEG porter.PC.3.PL.eau.FEM.SING SUB passer.PS.1.SING avec Maja
asıia car' să car'e apă tuată
 là qui SUB porter.SUBJ.PRES.3.SING eau.FEM.SING tout.FEM.SING
zia a pluoiat.
 jour.FEM.SING.DEF pleuvoir PC.3.SING
 « Ils n'ont pas porté (PC) l'eau. Je suis passée (PC) avec Maja par là [vers la fontaine]. Qui porterait (SUBJ) l'eau aujourd'hui ? Il a plu (PC) toute la journée ! »

¹³ Dans cet exemple, l'auxiliaire n'apparaît pas. On peut émettre deux hypothèses : soit il est amalgamé avec le réfléchi, soit il est éliidé. Pour autant, il est certain que ce qui apparaît ici sous la forme d'un participe passé est un parfait composé : par exemple, il est impossible que ce participe passé varie en genre et en nombre dans cette position.

Dans la mesure où les formes verbales ne sont pas généralement marquées par des morphèmes qui feraient la distinction entre « accompli » et « achevé », l'accomplissement ou l'achèvement du procès est inféré par le biais d'indices contextuels : ainsi, *nu a carat apă* « n'a pas porté de l'eau » prend ici la valeur d'un processus accompli et achevé parce qu'il s'agit de porter l'eau dans un rituel qui devait impérativement avoir lieu dans la journée. En ce qui concerne l'événement *a pluoiat* « il a plu », le processus est présenté comme simplement accompli ; il faut préciser que rien ne permet d'inférer qu'au moment où la locutrice parle, il ne pleut plus.

Comme on pouvait s'y attendre, le parfait composé est propice pour exprimer aussi l'état résultant ; c'est-à-dire un état qui, issu d'un processus accompli et achevé, est concomitant à l'acte d'énonciation. Ainsi, en (6), la question de la locutrice qui cherche son gilet, porte non pas sur l'événement « est-ce que tu as vu mon gilet ? » mais sur l'actualité présente :

VALAQUE

- (6) *Nu Ț¹⁴ a dat de uochi Maio*
 NEG 2.SING.DAT donner.PC.3.SING de yeux.MASC.PL Maja
un pieptar ce așa lung
 ART.INDEF.MASC.SING gilet.MASC.SING voilà ainsi long.MASC.SING
de lină, sur ?
 de laine.FEM.SING gris.MASC.SING
 « Maja, tu n'as pas vu (PC) un gilet long comme ça, gris ? »

De même dans l'exemple suivant, (7), le parfait composé valaque a la valeur d'un parfait au sens classique du terme.

VALAQUE

- (7) *Pa da se a pus pe masă ?*
 et/mais mais quoi mettre.PC.3.SING/PL sur table.FEM.SING
 « Et quoi, ça a commencé (PC) ? »

L'état résultant n'est pas propre à la forme mais découle du lien direct que l'on établit entre l'état résultant d'un procès antérieur et l'acte d'énonciation.

Dans plusieurs exemples issus de mon corpus d'enquêtes ethnologiques, par exemple (8) ou (9), j'ai relevé également des emplois du parfait composé pour présenter des habitudes anciennes, donc ne relevant plus de l'actualité des interlocuteurs :

¹⁴ Lorsqu'il n'apparaît que sur la première ligne des exemples, le trait correspond aux conventions orthographiques adoptées.

VALAQUE

- (8) *De craşun se să facut ?*
pour Noël quoi REF faire.PC.3.SING¹⁵
« Que faisait-on (PC) pour Noël ? »

Ces emplois montrent une extension des valeurs aspecto-temporelles du parfait composé valaque. Pour expliquer cette extension du parfait composé, il nous semble que le locuteur valaque vise à signaler l'itération d'un événement qui se situe dans l'antériorité de son acte d'énonciation. On peut ainsi proposer une représentation sous forme de classe fermée constituée de l'itération d'un même événement antérieurement à l'acte d'énonciation (9) :

VALAQUE

- (9) *S: De cril'esat aia am umblat pin sat*
pour fête d'hiver.MASC.SING cela promener.PC.1.PL à travers village.MASC.SING
« Pour la fête d'hiver eh bien on se promenait (PC) à travers le village. »

B: Pa bihe şi iuo am umblat
mais bien et PRO.1.SING promener.PC.1.SING
« Mais moi aussi je me promenais (PC). »

Prenons un autre exemple : la locutrice explique les rites de ses grand-mères, mais elle les complète par un énoncé au présent, elle les intègre donc comme une coutume qui fait partie de sa culture.

VALAQUE

- (10) *Ma așa a facut babil'i nuastre şi așa şi noi*
mais ainsi faire.PC.3.PL grands-mères.FEM.PL.DEF POS.1.PL et ainsi et PRO.1.PL
« Mais c'est comme ça que faisaient (PC) nos grands-mères et c'est comme ça que nous faisons aussi. »

Par ailleurs, le parfait composé peut même relater un fait antérieur à un autre dans le passé (11).

VALAQUE

- (11) *M- am dus unde m- ai minat.*
REF aller.PC.3.SING où 1.SING.ACC envoyer.PC.2.SING
« Je suis allée là où tu m'as envoyée. »

L'ordre dans lequel apparaissent ces deux parfaits composés ne signifie pas toujours l'ordre dans lequel se sont produits les faits.

¹⁵ Si on a une forme de *facut* « fait » en tant que participe passé, il faut reconstruire en réalité *s-a facut* « s'est fait », avec une élision entre le réfléchi et l'auxiliaire.

Plus délicate est l'explication de (12) renvoyant à un état permanent. Le valaque décrit un état avec le parfait composé, comme en (12), tandis qu'en roumain littéraire, il ne peut être exprimé que par un imparfait¹⁶ :

VALAQUE

(12) *la a avut uochi negri.*
 PRO.3.FEM.SING avoir.PC.3.SING yeux.MASC.PL noir.MASC.PL
 « Elle avait (PC) les yeux noirs. »

Les valeurs de ce tiroir sont multiples. Le parfait composé est propice à exprimer un événement qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation. Il peut exprimer aussi un résultatif. En tant qu'événement, il peut faire partie de constructions qui impliquent la succession, l'itératif et l'habituel. D'un point de vue aspectuel, le parfait composé est avant tout un accompli. Mais dans un contexte approprié il conduit à interpréter l'événement comme accompli et achevé. De plus, cette forme permet d'exprimer aussi bien un état (11) qu'un habituel (9, 10). Si, du point de vue temporel, le parfait composé exprime le passé, l'analyse semble plus complexe aspectuellement. De fait, le parfait composé est utilisé dans des contextes très divers, qui lui donnent des valeurs diverses d'un point de vue aspectuel, s'appliquant aussi bien à des états, des processus, qu'à des événements. Aspectuellement, le parfait composé devient neutre acceptant des emplois d'accomplis, voire d'achèvements, et d'inaccomplis. Il semblerait que le locuteur¹⁷ choisisse selon sa propre lecture des énoncés. Par conséquent, il est logique que la place du parfait composé s'étende dans le système verbal valaque, remplaçant y compris les autres formes : l'imparfait et le plus-que-parfait en particulier.

1.2. Le roumain

D'un point de vue morphologique, le roumain forme le parfait composé au moyen de l'auxiliaire *a avea* « avoir » à la forme courte, et du participe passé. Les formes de l'auxiliaire sont : *am, ai, a, am, ați, au*. L'auxiliaire en roumain a gardé la forme longue à la troisième personne du pluriel, ce qui lui permet de distinguer le singulier du pluriel au parfait composé.

Selon de nombreux auteurs, le parfait composé exprime une action finie dans le passé (Graur 1966 : 238-239, Avram M. 1997 : 225, Avram L. 1984 : 543, Crăniceanu 2002 : 129), et selon M. Avram, le parfait composé met en rapport le fait rapporté avec le moment de l'énonciation (1997 : 225).

D'après M. Avram (1997 : 225), il peut endosser des valeurs d'autres formes, telles le plus-que-parfait, et l'imparfait duratif, même si ce dernier emploi n'est pas littéraire pour M. Avram. Il arrive que l'on utilise un parfait composé pour un futur simple et pour un futur antérieur, mais c'est un fait rare que M. Avram (1997 : 176) réserve au langage familier et expressif. D'après Haase (1995 : 140), le parfait

¹⁶ Il semblerait que le parfait composé est accepté à l'oral pour ce genre d'exemples.

¹⁷ Et l'allocutaire.

composé est un « present anterior », qui, sporadiquement, remplace le trop littéraire parfait simple. Călărașu appuie cette idée (1992 : 141) : « De ce point de vue, le PC¹⁸ est en roumain le terme non marqué de la sphère du passé qui entre en relations synonymiques avec absolument tous les temps du passé »¹⁹, à tel point que « pratiquement on ne peut pas formuler de contraintes ». Cependant, Călărașu parle ici d'une utilisation particulière du parfait composé : « dans la narration pour des situations qui ne connaissent aucun prolongement dans la sphère de l' 'actuel' » (1992 : 141). Ces quelques articles n'entrent pas en détail dans les différentes valeurs du parfait composé en roumain, laissant un paysage en mosaïque. Au premier regard, les emplois du parfait composé dépendent aussi des niveaux de langue, certains usages n'étant pas validés par la norme, à en croire M. Avram (1997) pour les cas du parfait exprimant le futur ou l'imparfait qu'elle qualifie de « duratifs ». Dans un deuxième temps, M. Avram (1997) et Călărașu (1992) parlent de synonymie entre le parfait composé et d'autres formes du passé. Pourtant, il faut relativiser cette synonymie, puisque M. Avram (1997 : 225) conseille de garder le plus-que-parfait lorsque la chronologie des différents événements n'est pas évidente.

Crăiniceanu (2002) et L. Avram (1984) ne semblent pas partager le point de vue de Călărașu. Citons Crăiniceanu (2002 : 129) : « The core aspectual meaning of the PC is to present a past eventuality as perfective (*i.e.*, as including its onset and its outset). It naturally selects for event descriptions (*e.g.*, *Ion a citit cartea* 'John read (PC) the book') »²⁰. Dans les deux articles effectivement, on montre le lien entre la sémantique interne du verbe et le parfait composé. Ainsi, le parfait composé est prédisposé à exprimer les événements (Crăiniceanu 2002 : 129, Avram L. 1984 : 542-543). Utilisé avec des verbes exprimant l'état ou des verbes statifs le parfait composé implique une réinterprétation du verbe. Comparer les exemples suivants.

ROUMAIN (Avram L., 1984 : 542)

- (13) a. *Ion era politicos.*
 Ion être. IMPARF. 3. SING poli. MASC. SING
 « Jean était (IMPARF) poli. » (d'une manière générale)
- b. *Ion a fost politicos.*
 Ion avoir. AUX. 3. SING être. PART. PAS poli. MASC. SING
 « Jean a été poli (PC). » (à cette occasion)

L'exemple (13a) est à l'imparfait et (13b) au parfait composé, on passe d'une considération générale à une description occasionnelle.

¹⁸ Le PC : le parfait composé.

¹⁹ Je précise qu'elle travaille sur la traduction d'un texte littéraire depuis le roumain en français, en y opposant la fréquence des tiroirs du passé dans les deux langues.

²⁰ Crăiniceanu (2002 : 129) « Le noyau du sens aspectuel du parfait composé est de présenter un événement passé comme perfectif (c.-à.-d. incluant son début et sa fin). Il sélectionne naturellement les descriptions d'événements (par ex., *Ion a citit cartea*, « Jean a lu le livre ») » [Ma traduction].

Qu'en est-il en comparaison avec le valaque ? Je vais examiner d'autres exemples du roumain que je vais rapprocher du valaque, afin de mieux faire ressortir les oppositions.

L'exemple (14) exprimerait un futur immédiat en roumain. Le cas est légèrement divergent en valaque puisque, dans ce cas, une expression quasiment figée apparaîtrait, comme dans la formule (15), dans un contexte où la parole accompagne le geste. C'est l'équivalent de « je suis parti » :

ROUMAIN (Avram M. 1997 : 225)

- (14) *Acuma chiar am plecat.*
 maintenant vraiment avoir.AUX.1.SING/PL partir.PART.PAS
 « Je pars. » / « Nous partons (PC) maintenant. »

VALAQUE

- (15) *Am pl'ecat !*
 avoir.AUX.1.SING/PL partir.PART.PAS
 « Je pars ! » / « Partons ! » / « Je suis parti ! (PC) »

L'équivalent de l'exemple roumain en (16) se retrouve très fréquemment en valaque pour les mêmes emplois :

ROUMAIN (Avram M. 1997 : 225)

- (16) *Mi- a plăcut să mă joc*
 I.DAT avoir.AUX.3.SING/plaire.PART.PAS PART REF jouer.SUBJ.1SING
cînd am fost mică
 quand avoir.AUX.1.SING/PL être.PART.PAS petit.FEM.SING
 « J'ai aimé / j'aimais (PC) jouer quand j'étais (PC) petite. »

Afin de décrire une propriété, le roumain littéraire préfère l'imparfait ; en revanche, l'emploi du parfait composé est tout à fait normal en valaque dans ce cas. Ainsi dans la phrase (17), la personne est morte, et le locuteur se fie à sa mémoire :

VALAQUE

- (17) *Îa a avut uochi negri.*
 elle avoir.AUX.3.SING/PL avoir.PART.PAS yeux.MASC.PL noir.MASC.PL
 « Elle avait (PC) les yeux noirs. »

C'est surtout à ce niveau que le parfait composé a élargi son champ d'application en valaque.

Un autre fait peut éclaircir les divergences entre le roumain et le valaque. L'utilisation de la préposition « depuis » en roumain littéraire et en valaque fournit des éléments de compréhension pour le parfait composé. Selon Crăiniceanu (2002), « depuis », traduit en roumain par la préposition *de*, ne peut être accompagné que par des formes de l'inaccompli, tel l'imparfait en (18) par exemple :

ROUMAIN (Crăiniceanu 2002 : 143)

- (18) *Ion citea de zece minute*
Ion lire.IMPARG.3.SING depuis dix minute.NOM.PL.
(*cînd ai venit acasă*).
quand avoir.AUX.2.SING venir.PART.PAS à la maison
« Jean lisait (IMP) depuis dix minutes quand tu es arrivé/e (PC). »

En valaque, « depuis » se traduit de différentes façons, mais dans tous les cas, la préposition *de* « de » en valaque n'a pas la même signification qu'en roumain ; elle signifie « en » dans cette variété, comme le montre l'exemple (19).

VALAQUE

- (19) *Iel a mâncat de duază de minutur'.*
3.SING avoir.AUX.3.SING manger.PART.PAS de vingt de minute.NEUT.PL
« Il a mangé en vingt minutes. »

D'une part, le valaque ne fait pas apparaître de préposition pour signifier « depuis », et d'autre part, il utilise naturellement le parfait composé qui représente la norme dans l'exemple suivant :

VALAQUE

- (20) *Maria l- a aşteptat două şasur'.*
Maria 3.SING.ACC avoir.AUX.3.SING/PL attendre.PART.PAS deux.FEM heure.NEUT.PL
« Maria l'a attendu deux heures. »/ « Maria l'attendait depuis deux heures. »

Pour Crăiniceanu (2002) « depuis » est obligatoirement accompagné d'une forme qui a une lecture d'inaccompli en roumain. On peut supposer que « depuis » en valaque impose aussi un inaccompli. Si cette hypothèse est valable, on peut en induire que le parfait composé est une forme ayant une valeur d'inaccompli en valaque.

En résumé, le parfait composé est central en roumain et en valaque. Il sert avant tout pour l'expression du passé. Le parfait composé est propice à relater les événements en roumain (Avram L. 1984 : 542-543), mais certains états peuvent être traduits grâce au parfait composé lorsqu'ils sont contextualisés. L'événement peut être mis en rapport avec le moment de l'énonciation. Cette forme véhiculerait une valeur d'accompli. En valaque, le parfait composé relate les événements aussi bien que tous les états (17). C'est là que réside la grande différence entre ces deux variétés de roumain en ce qui concerne cette forme ; ceci induit des conséquences sur tout le système verbal en valaque.

1.3. En serbe

Le parfait²¹ se forme avec le présent de l'auxiliaire « être » (*sam, si, je, smo, ste, su*) et le participe passé au féminin, masculin, singulier ou pluriel, selon le sujet :

SERBE

- (21) *Je-la sam.* /
 manger.PART.PAS-FEM.SING être. AUX. I.SING
Ja sam je-la.
 I.SING être. AUX. I.SING manger.PART.PAS-FEM.SING
 « J'ai mangé. »

Le parfait est la forme la plus usitée en serbe pour exprimer le passé. Dans les langues slaves en général, à l'exception du bulgare et du macédonien, cette forme est la seule pour exprimer le passé, souvent sans auxiliaire (par exemple en russe). Le serbe ayant un système verbal basé sur l'aspect, ses verbes sont soit perfectifs, soit imperfectifs. En l'occurrence, les verbes imperfectifs et les verbes perfectifs peuvent se mettre au parfait.

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 386)

- (22) *Učenici su posetili Vojni muzej,*
 élève.MASC.PL.NOM être.AUX.3.PL visiter.PART.PAS.MASC.PL le musée de l'Armée
a onda su šetali po
 et/mais alors être.AUX.3.PL se promener.PART.PAS.MASC.PL à travers
Kalemegdanu.
 Kalemegdan.LOC²²
 « Les élèves ont visité le musée de l'Armée puis ils se sont promenés à travers le Kalemegdan. »

SERBE (Stevanović 1979 : 615)

- (23) *Pričala mi je mati,*
 raconter.PART.PAS.FEM.SING I.SING.DAT être.AUX.3.SING mère.FEM.SING.NOM
bio je on sasvim drugi čovek.
 être.PART.PAS.MASC.SING être.AUX.3.SING 3.SING complètement autre homme
 « Ma mère m'a dit, il a été un tout autre homme. »

Le parfait peut avoir une valeur de temps absolu (22) comme celle de temps relatif, quand il place une action en fonction d'une autre dans le passé, comme dans l'exemple (23), où l'intonation est importante car il y a une vraie pause au niveau de la virgule. Le parfait peut rendre un résultatif²³, mais il peut aussi être inscrit dans une succession. Le parfait peut être utilisé sans son auxiliaire, ce qui est notamment

²¹ Je rappelle qu'il s'agit de l'étiquette traditionnelle donnée à cette forme par les grammaires du serbe.

²² Le *Kalemegdan* est le parc le plus connu de Belgrade.

²³ Pour une discussion sur ce point, voir Stevanović (1979 : 609).

visible avec le réfléchi à la troisième personne du singulier (Stevanović 1979). La plupart des perfectifs courts sont construits avec des verbes perfectifs, rendant souvent une suite d'actions (Stevanović 1979). Ils permettent davantage d'expressivité, ou alors, ils installent un décor narratif (24) :

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 387)

- (24) *Cigare* *dogorele.*
Cigarette.FEM.PL.NOM PRE.jusqu'au bout brûler.PART.PAS.FEM.PL
« Les cigarettes ont brûlé jusqu'au bout. »

Le parfait en serbe peut remplacer toutes les autres formes, c'est-à-dire l'aoriste, l'imparfait et le plus-que-parfait.

Si on compare morphologiquement cette forme du parfait serbe au parfait composé en valaque, nous voyons qu'elles sont parallèles, puisque dans les deux cas nous avons un auxiliaire suivi d'un participe passé²⁴. Il s'agit dans les deux cas de la forme la plus utilisée et qui peut remplacer toutes les autres formes²⁵. De plus, rien ne l'empêche d'être employé avec des verbes imperfectifs et perfectifs.

SERBE

- (25) *Kad sam bila mala,*
quand être.AUX.1.SING être.PART.PAS.FEM.SING petit.FEM.SING
igrala sam se sa njim.
jouer.PART.PAS.FEM.SING être.AUX.1.SING REF avec 3.SING.INSTR
« Quand j'étais petite, je jouais avec lui. »

Le parfait en serbe est la forme la plus fréquente, il se construit aussi bien avec un participe perfectif qu'imperfectif. Il peut apparaître dans tous les contextes et il rentre dans un rapport synonymique avec toutes les autres formes du passé. Le parfait permet de rendre le passé éloigné et le passé proche, la succession et la concomitance, l'itératif comme l'habituel. En substance, les valeurs du parfait composé valaque et du parfait serbe sont semblables. L'encodage morphologique est similaire, puisque dans les deux cas, on a un auxiliaire suivi d'un participe passé. De même, les valeurs sémantiques de ces deux formes en serbe et en valaque sont parallèles. Il y a une corrélation nette entre le serbe et le valaque, même si le parfait serbe possède quelques emplois modaux, très rares, qui n'existent pas en valaque. L'omniprésence de cette forme en serbe peut tout à fait influencer un locuteur bilingue serbe / valaque. Les deux formes sont analytiques, ce qui aide certainement à faire un parallèle entre les deux systèmes. Le parfait composé est la forme la plus complète dans ces trois langues, une synthèse sous forme de tableau pourrait être utile avant de continuer.

²⁴ Nous avons vu que les cas où l'auxiliaire manque en serbe et en valaque sont limités.

²⁵ Pour plus de détails à ce propos, on peut se référer aux travaux de Thomas (2000, 2005).

Tableau 1 : Parfait composé

	Parler valaque (roumain)	Roumain littéraire	Serbe
Temps / Aspect	Passé proche et éloigné Temps absolu et temps relatif Résultatif Succession Itératif Habituel Il sied à tous les verbes. Il peut remplacer toutes les autres formes du passé. Accompli et inaccompli	Passé (Pour Avram M. : il est en rapport avec le moment de l'énonciation, pour Haase : « présent antérieur »). Apté à rendre les événements (réinterprétation opérée avec les verbes d'états et les statifs). Il peut remplacer les autres formes du passé, si le contexte le permet. Accompli	Passé proche et éloigné Temps absolu et temps relatif Résultatif Succession Itératif Habituel Il peut remplacer toutes les autres formes du passé. Accompagne les verbes perfectifs et imperfectifs.

2. Parfait simple en valaque, roumain et serbe

2.1. En valaque

Morphologiquement, le parfait simple se compose globalement de l'infinitif (ou de la forme participiale à laquelle on a enlevé la dernière consonne), auquel s'ajoutent les désinences : *-i, -ș, -ø, -răm, -răț, -ră*.

Le parfait simple est associé à la notion d'événement, mais, à la différence du parfait composé, le processus sous-jacent à l'événement est toujours achevé, ce qui signifie que le processus est envisagé avec son terme ultime, au-delà duquel il ne peut être poursuivi. En d'autres termes, la notion d'achèvement est ici de première importance et permet d'expliquer que chaque événement dénoté par un parfait simple apparaît bien délimité et isolable.

VALAQUE

- (26) *Să dusă Pau.*
 REF aller.PS.3.SING Paul
 « Paul s'en est allé. » (LIT « Paul alla. »)

On trouve le parfait simple aussi bien dans le discours que dans la narration. Dans une situation de discours l'événement est repéré comme antérieur à l'acte d'énonciation ; dans un contexte narratif, les formes du parfait simple s'organisent éventuellement dans une structure de succession qui, elle peut être identifiée : soit comme faisant partie du référentiel énonciatif et donc les événements sont antérieurs au moment de l'énonciation, soit comme relevant d'un référentiel non actualisé et donc en rupture avec la situation d'énonciation.

Comparé au parfait composé, le parfait simple rend un récit plus vif, dégageant l'événement au premier plan. D'un point de vue stylistique, comme il est habituel de dire pour le parfait simple en roumain, le passé composé en français ou l'aoriste en serbe, le parfait simple en valaque fait « avancer le récit ».

Dans l'énonciatif, le parfait simple indique l'antériorité d'un événement qui est souvent ressenti par les locuteurs comme un événement qui vient de se produire (27) :

VALAQUE

- (27) *Numa še strîgă*
seulement quoi appeler.PS.3.SING
« Il vient juste d'appeler. »

Ou en (28) où l'informatrice avait quelque chose en tête qui lui a échappé :

VALAQUE

- (28) *Dec ševa să- Ț zic...*
donner.PS.1.SING quelque chose SUB PRO.2.SING.DAT dire.SUBJ.1.SING
« Je voulais (PS) te dire quelque chose... » (LIT « Je voulais mais j'ai oublié ce que c'était, ça m'échappe. »)

ou encore en (29) où au cours d'une discussion on change de sujet :

VALAQUE

- (29) *Ali nuoi de apă pornirăm acuma.*
mais PRO.1.PL de eau.FEM.SING commencer.PS.1.PL maintenant
« Mais c'est à propos de l'eau que nous nous sommes mises (PS) [à parler]. »

Mais cette notion de passé récent ou de passé immédiat ne peut pas être retenue car le parfait simple marque des événements qui peuvent être bien antérieurs au moment de l'énonciation. En effet, les occurrences du parfait simple en (30) font référence à des faits passés très anciens par rapport à l'acte d'énonciation :

VALAQUE

- (30) *Peurmă veñi odată de două uor' și nu măi veñi*
après venir.PS.3.SING une fois de deux fois et NEG plus venir.PS.3.SING
ñis ; ia să bolnavi, chiori, și nu
NEG PRO.3.SING REF tomber malade.PS.3.SING perdre la vue.PS.3.SING et NEG
măi veñi ñis ia.
plus venir-PS.3.SING NEG PRO.3.SING
« Après elle est venue (PS) une ou deux fois, et elle n'est plus venue (PS) non plus ; elle est tombée (PS) malade, elle a perdu (PS) la vue, et elle n'est plus venue (PS) non plus, elle non plus. »

Les exemples attestés révèlent un emploi fréquent du verbe « être » au parfait simple ce qui montre que cette forme ne se limite pas à une classe sémantique de verbes mais qu'elle peut apparaître avec des verbes d'état et les présenter comme un événement accompli et achevé :

VALAQUE

- (31) *Ĉe acuma la Stananu fu ħima – nu o*
voilà maintenant chez Stana NEG être-PS.3.SING personne NEG PRO.FEM.SING
pun, nu o lasă pǎ Ljubinka cǎ -²⁶
mettre.PRES.3.PL. NEG PRO.FEM.SING laisser.PRES.3.SING sur Ljubinka parce que
đipǎ ħima – iuo mǎ cubǎrĭi.
à cause de cœur.FEM.SING.DEF PRO.1.SING REF descendre.PS.1.SING
« Voilà, là, chez Stana, il n'y avait (PS) personne – ils ne mettent (PRES) pas
Ljubinka, ils ne la laissent (PRES) pas parce que- à cause de son cœur – c'est
moi qui suis descendue (PS). »²⁷

L'examen des productions linguistiques indique que le parfait simple peut parfois être utilisé pour raconter une histoire entière, comme dans l'exemple (32) qui va suivre. Souvent il s'agit d'anecdotes qui rapportent des faits exceptionnels, ou qui sont jugés tels par le locuteur. Je rapporte ce récit dans sa totalité car il est très significatif pour l'emploi du parfait simple. (Il n'est peut-être pas nécessaire de faire le mot à mot pour un texte aussi long, mais la traduction accompagne le texte valaque). Le contexte : concurrence entre deux grand-mères qui veulent se convaincre mutuellement de leur peine ; le parfait simple est la forme la plus adaptée, il devient quasiment un argument narratif.

VALAQUE

(32)²⁸

<p><i>Stana : Īnr-o zĭ iar așa facui iuo. Īm venĭ șeva de Ljubinka ĩn cap și mǎ apucai sǎ mǎ plĭng, și mǎ plĭnsǎi și mǎ cĭntai cĭta dupǎ ia așĭ și mǎ sculai și đeĉ un par de soc pusǎi și deĉei de pomana ei, și zĭc ai sǎ fac și o cafǎ. Șĭ facui și o cafǎ și mǎ đusǎi și pusǎi pe astal așĭ ĩn codnic și sǎ mǎ ĩnvĭřesc sǎ spǎl șo- ǎ aia</i></p>	<p>Stana : « Un autre jour encore voici ce qui m'est arrivé (PS). Je me mis (PS) à penser à Ljubinka et je me suis mise (PS) à pleurer, et j'ai pleuré (PS) et j'ai chanté (PS) pour elle³⁰ là, et je me suis levée (PS), et j'ai donné (PS) un verre de jus en pomana³¹, j'ai mis la table et j'ai donné pour sa pomana, et je me dis (PRES) allez je vais faire (SUBJ) aussi un café³². Et je fis (PS) aussi un café et je partis (PS) le mettre (PS) sur la table là dans le couloir et puis j'allais revenir (SUBJ) pour laver (SUBJ) la ta-[sse] là »</p>
<p><i>Natalija : Đezba</i></p> <p><i>Stana : Aia đezba-ia șe m-am facut cu l'ingur'. Bre și cĭnd ca cum mǎ luvǎ șĭheva și cu miĭne ĉe așa pe pomĭnt. Momentalno cuzui și gata.</i></p>	<p>Natalija : « La casserole. »</p> <p>Stana : « La casserole qui m'a servi (PC) pour faire le café avec les cuillers. Et puis, c'est comme si quelqu'un m'avait prise (PS) et m'avait balancée par terre. Je suis tombée (PS)</p>

²⁶ Hésitation de la part de la locutrice qui commence par dire « parce que » et finit par « à cause de ».

²⁷ Il s'agit d'un rituel. Une femme d'âge mûr doit descendre dans la tombe lors de l'enterrement pour « balayer » la tombe. La fille de la défunte, Ljubinka, est cardiaque : la famille a donc demandé à l'énonciatrice de prendre sa place pour ce moment éprouvant.

²⁸ Les verbes en gras (en valaque et en français) sont les verbes à d'autres temps ou formes, et tous les verbes soulignés sont des parfaits simples.

<p><i>Natalija : Pa äce nu trebe sä ce sichir'ej, äce aia.</i></p> <p><i>Stana : Şcïi : cazui, şî vazui cã cazui ! Şî mã invrïcii şî mã sculai şî dodec²⁹ iuo cafa-ia de pomanã şî o baui iuo. Ali aşa pe fuga şe cazui ca cînd mã luvã şiheva şî cu mihe de pomint.</i></p> <p><i>Natalija : Iuo mã împiedic...</i></p>	<p>instantanément et puis voilà. »</p> <p>Natalija : « Bah voilà, tu ne dois (PRES) pas te faire du souci (SUBJ), c'est ça le problème. »</p> <p>Stana : « Tu sais (PRES) je suis tombée (PS), et j'ai vu (PS) que j'étais tombée (PS)! Et je me suis retournée (PS) et je me suis levée (PS) et je finis par donner (PS) le café pour la pomanã et je le bus (PS). Mais je suis tombée (PS) tellement vite comme si quelqu'un m'avait attrapée (PS) pour me balancer par terre. »</p> <p>Natalija : « Moi je me prends (PRES) les pieds dans les choses... »</p>
---	---

Le parfait simple est érigé ici en effet de style, apportant du poids au fabuleux des propos. La première phrase est une introduction en bonne et due forme des propos qui vont suivre : c'est du parfait simple, le ton est donné. L'histoire aurait pu être racontée au parfait composé, mais la locutrice souhaite garder ses propos vifs afin de garder l'attention des autres. Elle s'est mise à penser à un être cher disparu (Ljubinka). Le parfait simple renforce non pas la rareté de l'événement mais le fait que la locutrice ne sait pas pourquoi elle s'est mise à penser à Ljubinka (on ne sait pas si la locutrice pense souvent à cette Ljubinka, mais l'expression qu'elle utilise, *Îm veni şeva de Ljubinka în cap* littéralement « quelque chose de Ljubinka me vint en tête », est très forte). Dans cette première tirade, les verbes *mã sculai* « je me levai », *deç* « je donnai », *pusã* « je mis » *decei* (une variante à la première personne du singulier) « je donnai », *facui* « je fis », *mã dusã* « j'allai », *pusã* « je mis » sont des achèvements qui dénotent une succession d'événements. Dans l'avant-dernière tirade, la phrase *Şî mã invrïcii şî mã sculai şî dodec iuo cafa-ia de pomanã şî o baui iuo* « Et je me suis retournée et je me suis levée et je finis par donner le café pour la pomanã et je le bus » rend aussi une succession d'événements. Les autres parfaits simples servent alors à mettre en exergue les propos de la locutrice.

L'extrait (33) suit le précédent, les deux grand-mères continuent à renchérir sur leurs maladies. Cet énoncé (33) est particulièrement intéressant parce qu'il comprend l'adverbe *tuot*, littéralement « tout », que l'on pourrait traduire par « toujours » dans ce contexte, et *mã dusã* « j'allai », au parfait simple. L'adverbe *tuot* « tout, toujours », dans ce genre de situation, exprime un laps de temps que l'on traverse. Le parfait simple du verbe *mã dusã* « aller », relate au contraire un événement accompli

³⁰ *Chanter* réfère ici au chant funèbre, aux lamentations.

³¹ Il s'agit de dons pour l'âme du défunt dans l'au-delà, que l'on pratique de façon quasi-quotidienne.

³² Toutes ces actions sont des rituels exécutés pour apaiser l'âme du mort.

²⁹ *Dodec* : forme composée d'un préfixe verbal *do-* emprunté au serbe et du verbe « donner » au parfait simple. La préfixation verbale en valaque, inimaginable en roumain standard, est une autre innovation qui touche à la trinité temps – aspect – mode. Voir à ce propos Petrović-Rignault (2008).

et achevé. Cette cooccurrence conduit à interpréter l'événement comme une itération, c'est-à-dire comme la construction d'une classe fermée d'événements identiques.

VALAQUE

- (33) *Tuot mă dusăi iuo la iel, peurmă mă*
 tout REF aller.PS.1.SING PRO.1.SING chez lui ensuite PRO.1.SING.ACC
mînă el să mă duc să- m
 pousser.PS.3.SING PRO.3.SING SUB REF aller.SUBJ.1.SING SUB PRO.1.SING.DAT
fac altă cîrziță, cartuon,
 faire.SUBJ.PRES.1.SING autre.FEM.SING carnet de santé.FEM.SING carton.MASC.SING
nu șcu se...
 NEG savoir.PRES.1.SING quoi
 « Oui. Et puis rien... Je suis toujours allée (PS) chez lui, puis il m'incita (PS)
 à me faire un autre carnet de santé, un autre carton, je ne sais (PRES) pas
 quoi... »

Pour conclure à propos des valeurs qui viennent d'être montrées, le parfait simple renvoie à un événement accompli et achevé dans le passé qui peut s'intégrer aussi bien dans le référentiel énonciatif que dans le référentiel narratif. Il s'emploie donc aussi bien dans le dialogue que dans la narration, rendant dans ce cas le récit vif. Il est particulièrement apte à construire une succession d'événements. Stylistiquement, le parfait simple peut traduire une certaine expressivité, ainsi que le supposent les exemples de la discussion des grands-mères.

À Valakonje, le parfait simple est toujours utilisé pour toutes les personnes, dans les dialogues comme dans les narrations, et avec toutes les classes de verbes. La morphologie reste en très grande partie similaire entre le roumain littéraire et le valaque. En revanche, les valeurs présentent des différences. Pour terminer, il faut signaler que le dialecte voisin olténien, qui a une influence très forte sur le valaque, aurait possédé un parfait simple relatant le « passé du jour » (Brîncuș 1957) : le parfait simple de Valakonje ne possède pas cet emploi.

2.2. En roumain

Morphologiquement, le parfait simple se forme sur la base du parfait, à laquelle on ajoute les désinences : *-i, -și, -ø, -răm, -răți, -ră*.

Pour cette forme, il est écrit dans la grammaire de l'Académie roumaine qu'elle « a disparu depuis longtemps, étant remplacée par le parfait composé »³³ (Graur 1966 : 238). A l'oral, le parfait simple n'existerait plus que dans certaines régions reculées, comme au Banat et en Munténie, sans précisions sur les valeurs. En Olténie, selon la grammaire de l'Académie où est cité Brîncuș (1957 : 161), le parfait simple a une valeur de passé immédiat. Le parfait composé sert quant à lui à exprimer un passé plus éloigné.

³³ Traduit par mes soins.

D'après Brîncuș en réalité, le parfait simple relate les événements du jour même tandis que le parfait composé rapporte ceux de la veille ou d'avant. Mais, en 1957 déjà, Brîncuș écrivait que cet emploi devenait rare, limitée aux personnes n'ayant pas quitté leur village d'origine et n'ayant pas fait d'études. Pană-Boroianu (1982 : 431) souligne que les parfaits simples qu'elle a obtenus sont tous donnés par des personnes âgées. D'après elle, le parfait composé et le parfait simple présentent une synonymie de leurs valeurs pendant toute la période de leur coexistence. D'après elle, il s'agit d' « une innovation destinée à conserver un phénomène archaïque : l'usage parlé du parfait simple » (Pană-Boroianu 1982 : 434).³⁴

Parallèlement à l'utilisation de cette forme à l'oral, la grammaire de l'Académie (Graur 1966 : 239) donne des précisions sur l'usage qui en est fait à l'écrit, dans la littérature. La presse n'utilisait que le parfait composé en 1966. De plus, le parfait simple était, d'après cette grammaire, utilisé particulièrement à la troisième personne. A la deuxième personne, une connotation ironique transparaît.

Sur le plan de la construction, la seule information donnée par cette grammaire (Graur 1966 : 239) est que le parfait simple est incompatible avec des verbes duratifs³⁵ (par opposition avec des verbes momentanés), sauf s'ils ont un objet délimitant l'action, comme par exemple « boire un verre d'eau » (Graur 1966 : 239) :

ROUMAIN (Graur 1966 : 239)

- (34) *Bău un pahar de apă.*
boire.3.SING.PS un.ART.MASC.SING. verre de eau
« Il but (PS) un verre d'eau. »

M. Avram (1997 : 226) confirme l'analyse de la grammaire de 1966, gardant le parfait simple pour la narration, avec une nuance de reproche ou d'ironie pour la deuxième personne, mais toujours le parfait composé pour les dialogues. Elle précise que pour les néologismes le parfait simple est impossible, ainsi que pour les verbes duratifs sans compléments.

L. Avram (1984 : 544) traite pour sa part du parfait simple dans le récit littéraire. Le parfait simple décrit une action passée accomplie (Avram 1984 : 544). En revanche, elle remet en cause la conception habituelle du parfait simple qui ne serait utilisé qu'avec des « actions qui ne durent pas » : l'utilisation du parfait simple dépendrait de « la classe aspectuelle » du verbe ainsi que des autres éléments de la phrase. Les verbes dénotant des activités et des processus, seraient alors, selon L. Avram (1984 : 544), tout à fait compatibles avec le parfait composé :

ROUMAIN (Avram L. 1984 : 544)

- (35) *Pictă-ø multe tablouri.*
peindre-PS.3.SING beaucoup.NEUT.PL tableau.NEUT.PL
« Il peignit (PS) beaucoup de tableaux. »

³⁴ Souligné par l'auteur.

³⁵ Je reprends les termes de la grammaire roumaine.

Ainsi les grammaires roumaines signalent-elles une différence des valeurs de cette forme entre l'oral et l'écrit et entre le parler régional et standard. Toutes signalent que le parfait simple tombe dans l'oubli³⁶. Haase (1995 : 140), par exemple, précise dans sa synthèse sur le temps, l'aspect et le mode en roumain, que le parfait simple est remplacé par le parfait composé.

Si on compare ces faits avec des exemples valaques, des différences flagrantes apparaissent, ne serait-ce que dans la fréquence. Le parfait simple est très utilisé en valaque, contrairement au roumain littéraire. De plus, l'Olténie ayant exercé une influence très forte sur le valaque de cette région, on aurait pu s'attendre à des valeurs similaires à Valakonje, ce qui n'est pas le cas. Au contraire, ce sont bien les valeurs habituellement attribuées au parfait simple que l'on retrouve dans ce parler. Il est toujours utilisé pour toutes les personnes, dans les dialogues comme dans les narrations.

VALAQUE

- (36) *Bau-ø un par de apă.*
boire-PS.3.SING un verre de eau
« Il but un verre d'eau. »

VALAQUE

- (37) *Bau-ø.*
boire-PS.3.SING
« Il but. »

L'exemple du roumain littéraire (34) dénote un événement accompli et achevé, où l'objet direct « un verre d'eau » est nécessaire pour l'obtention d'une forme correcte grammaticale. Au contraire, les exemples en (36) et (37) montrent que l'on peut garder un événement accompli et achevé en valaque, avec le même verbe « boire », simplement grâce à l'emploi du parfait simple, sans avoir recours à un objet direct.

Pour conclure, en roumain standard comme en valaque, le parfait simple est une forme du passé qui, d'un point de vue aspectuel, s'applique à un événement accompli et achevé. D'après les grammairiens roumains, le parfait simple est une forme littéraire, devenue très rare aujourd'hui. En Serbie, le valaque utilise le parfait simple au niveau du discours comme au niveau narratif. Les valeurs de ce tiroir fonctionnent tout en restant les mêmes dans les deux cas, la narration et le discours, contrairement au roumain. En valaque, il a éventuellement un emploi stylistique d'emphase, comme nous l'avons vu à travers les énoncés en (32). En valaque, il s'utilise à toutes les personnes et avec tous les verbes, avec peu de restrictions de catégorie. A la deuxième personne du singulier, il arrive qu'il rende l'ironie, comme en roumain : dans ce cas-là, l'allocutaire aurait accompli un acte inhabituel pour lui. En roumain

³⁶ Voici ce qu'indique Iluțiu (1989 : 401) pour cette forme : « Forme rare et... « exotique », le passé simple n'intéressera que les amateurs de curiosités, de couleur locale et d'antique... ». Le parfait simple n'y est expliqué qu'à la quatre-vingt-dix-huitième leçon sur cent une. L'avantage de la collection Assimil, c'est que nous pouvons y trouver une bonne idée de l'état de la langue orale...

dialectal, en Olténie, le parfait simple avait une valeur de passé de la journée, ce qui ne semble pas agir sur le valaque. La morphologie reste en très grande partie la même en roumain littéraire et en valaque. En revanche, la fréquence, le style associé et certains emplois finissent par modifier l'éventail de ces valeurs en valaque et en roumain. Effectivement, le parfait simple est vraiment fréquent dans la langue quotidienne en valaque, tandis que toutes les grammaires soulignent sa rareté en roumain. Ainsi, il existe un certain écart dans l'emploi du parfait simple entre ces deux variétés.

2.3. En serbe

D'un point de vue morphologique, l'aoriste³⁷ est un tiroir simple construit à partir du thème de l'infinitif auquel on ajoute *-h*, *-ø*, *-ø*, *-smo*, *-ste*, *-še* si la base se termine par une voyelle et par *-oh*, *-e*, *-e*, *-osmo*, *-oste*, *-oše* si la base se termine par une consonne.

Selon les régions, la fréquence de l'aoriste change. Les dialectes serbo-croates de l'ouest l'ont perdu, tandis que les dialectes du sud de la Serbie l'ont gardé et l'utilisent au quotidien (Stevanović 1979 : 631). Dans la région de l'est de la Serbie où se situe Valakonje³⁸, l'aoriste est resté assez vivant, dans la langue écrite comme à l'oral. Pour Thomas, l'aoriste « accélère » le récit (2005 : 194). L'aoriste est difficilement compatible avec les verbes imperfectifs. Dans la grammaire de Stanojčić et Popović (2000 : 392), l'aoriste des imperfectifs est signalé comme très rare, même au niveau littéraire. Les exemples (38) et (39) proviennent de cette grammaire (2000 : 391).

Il décrit un événement accompli et achevé qui a eu lieu dans le passé. Le locuteur apporte de l'expressivité à son récit avec cette forme, qu'il peut tout à fait remplacer par le parfait (38).

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 391)

- (38) *Opet planuše i turske i srpske*
de nouveau s'embraser.AOR.3.PL et turc.FEM.PL et serbe.FEM.PL
kuće na visovima...
maison.FEM.PL sur hauteur.MASC.PL.LOC

« Les maisons turques et les maisons serbes s'embrasèrent de nouveau dans les hauteurs... »

³⁷ Une fois de plus, je reprends ici la dénomination des grammaires serbes : l'« aoriste » désigne l'une des quatre formes du passé en serbe ; cette appellation dans mon travail ne lui attribue en aucun cas des propriétés définies par les linguistes sur l'aoriste, l'aoristique, etc.

³⁸ Il est amusant de voir que d'une part, le parfait simple en Olténie, d'autre part, le parfait simple en valaque, et finalement l'aoriste dans cette région de Serbie sont ou ont été courants, comparativement à d'autres variétés ou langues des mêmes familles. Il s'agit peut-être d'un phénomène de contact areal dans la Sprachbund balkanique... Ce serait une nouvelle piste à creuser.

L'énonciateur décrit l'événement comme s'il l'avait vécu, que ce soit dans sa tête ou en vrai, ce qui donne du dynamisme au récit. L'aoriste peut aussi rendre compte d'un passé immédiat, en particulier lorsqu'il est accompagné de *sad* « maintenant ».

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 391)

- (39) *Sad je baš sretoh na stepenicama.*
 maintenant elle.ACC exactement croiser.AOR. I.SING sur escalier.FEM.PL.LOC
 « Je viens juste de la croiser dans les escaliers. »

Il peut présenter des valeurs modales, la condition ou le futur immédiat (40).

SERBE

- (40) *Umorna sam, odoh na piće!*
 fatigué.FEM.SING être.PRES. I.SING aller.AOR. I.SING sur boisson.NEUT
 « Je suis fatiguée, je vais boire un verre. »

Comme le parfait simple en valaque, l'aoriste en serbe traduit des accomplis et des achevements. Dans le référentiel énonciatif, il peut exprimer un passé immédiat, mais il s'applique autant à un passé plus éloigné sur la ligne du temps. Morphologiquement, c'est une forme synthétique, comme en valaque. L'aoriste serbe se trouve au niveau narratif ordinairement pour donner de la vivacité et une impression de vécu, le parfait simple valaque aussi. Par opposition, le parfait simple en roumain est de moins en moins fréquent. Si les valeurs entre ces différentes formes se recoupent fortement, il semblerait malgré tout que le valaque ait la fréquence la plus importante pour cette forme, et que son usage, non déformé par une opposition diamésique (oral / écrit) ou diaphasique (langage soutenu /informel), le rapproche finalement davantage du serbe.

3. Imparfait en valaque, roumain et serbe

3.1. En valaque

L'imparfait se construit à partir du radical du présent auquel on ajoute un suffixe de l'imparfait *-a-* suivi des désinences suivantes : *-m, -i, -ø, -m, -f, -ø*.

Recueillir des exemples à l'imparfait au cours d'une enquête sur le terrain est difficile : l'imparfait n'apparaît pas là où le questionnaire grammatical l'attend. En revanche, l'imparfait refait surface dans des questionnaires ethnologiques, dans un contexte sciemment tourné vers le passé, par exemple lorsque les questions portent sur les coutumes des temps anciens. Cette forme réapparaît aussi dans des dialogues de vieilles personnes qui racontent leurs souvenirs. De plus, il faut préciser que les locuteurs privilégient cette forme pour des verbes très courants, tels les auxiliaires « être » et « avoir », ou les verbes « dire » ou « faire ». Ne pas réussir à obtenir la forme dans un questionnaire morphosyntaxique, aussi complexe soit-il, pose des problèmes ; d'où une hypothèse simple : sert-il seulement pour la narration ? De

même, l'imparfait est souvent utilisé pour des souvenirs lointains : ne s'oriente-t-il pas vers le passé éloigné ? Il est probable en réalité que le passé éloigné soit un contexte propice pour l'imparfait plutôt qu'une valeur inhérente à cette forme. Par ailleurs, en valaque, il n'y a pas de valeur modale de l'imparfait comme en roumain, quant à la valeur relative, elle n'est quasiment pas employée, même si elle est encore possible : elle sera reconnue par un locuteur de quarante ans, alors qu'il ne l'emploie pas.

Les faits relatés à l'imparfait appartiennent au passé et ils n'ont aucune incidence sur le présent. En général, il s'agit d'un état de choses qui n'est pas en lien avec l'actualité de l'énonciateur et qui est présenté comme relevant pour lui d'un passé éloigné, parfois même très éloigné. D'un point de vue aspectuel, il s'agit d'un inaccompli. Ainsi, dans l'extrait du texte qui suit (41), l'une des locutrices recourt à l'imparfait pour fournir une description du paysage tel qu'il se présente dans ses souvenirs d'enfance (comme le précise l'adverbe *De mult* « avant, jadis »). Entrecoupée d'une première occurrence de parfait composé, cette description d'arrière fond se termine par une deuxième occurrence de parfait composé permettant de situer l'événement qui concerne directement la locutrice :

VALAQUE

(41) *S: De mult iera zapada că a fost și-*
 avant être.IMPARG.3.SING neige.FEM.SING.DEF SUB être.PC.3.SING et
 « Jadis il y avait (IMPARG) de la neige parce qu'il y avait (PC) aussi [...] »

M: Și a ținut mult! Știu cum a ținut mult.
 et tenir.PC.3.SING beaucoup savoir.PRES.1.SING comment tenir.PC.3.SING beaucoup
 « Et elle tenait (PC) beaucoup ! Je me souviens comme elle tenait (PC) bon. »

S: Pa da! A bre țin iuo mince mă
 Bah oui! Eh tenir.PRES.1.SING PRO.1.SING esprit.FEM.SING REF
dușam ce la ȕal acolo pã pãdinã la Daica
 aller.IMPARG.1.SING voilà en haut là-bas sur prairie.FEM.SING chez soeur
Juo- ace la Mila, ia mierza pa
 Juo- voilà chez Mila PRO.3.FEM.SING aller-IMPARG.3.SING/PL mais
mîndriie și am dat de pomana
 beauté.FEM.SING et donner.PC.1.SING pour pomana.FEM.SING
apa pe l'ivade [...] da acuma...
 eau.DEF.FEM.SING sur pré.FEM.SING et maintenant
 « Bah oui ! Eh ! Je me rappelle (PRES), je marchais (IMPARG) sur la côte (là-bas sur le pré chez Sœur Juo-...) là chez Mila, elle [la neige] s'étalait (IMPARG) dans toute sa splendeur et j'ai donné (PC) pour la pomana l'eau sur la prairie [...] mais maintenant... »

Ce dialogue montre qu'on peut avoir une alternance des tiroirs parfait composé – imparfait d'une part et que l'alternance, voire la substitution d'un imparfait par un

parfait composé peut ne pas entraîner apparemment un changement de valeur aspecto-temporelle de la phrase. Il est légitime de s'interroger si, dans le système actuel du valaque, l'imparfait, associé à un inaccompli, qui prend ici appui sur un repère comme *De mult* « jadis », sert à marquer qu'il s'agit d'une époque bien révolue pour l'énonciateur et donc à indiquer des états (et donc sans indication de début et de fin) qui sont coupés de son actualité ? Et dans la dernière phrase, a-t-on affaire à deux propositions indépendantes, le parfait composé introduisant un événement qui est lui-même coupé de l'actualité de l'énonciateur ? Précisons que lorsqu'on demande à quelqu'un de répéter ce qu'il vient de dire et qu'il a utilisé un imparfait, il répétera sa phrase en substituant systématiquement au imparfait un parfait composé. Il est à noter aussi que l'emploi de l'imparfait permet de donner un âge aux locutrices, les classant ainsi dans la fourchette des personnes âgées. L'imparfait est plutôt rare chez les locuteurs de moins de cinquante ans.

L'imparfait peut apparaître également dans un contexte d'habitude comme en (42) ou d'itération, emploi qui pourrait être qualifié de typique :

VALAQUE

- (42) [...] *la faša așa. Da mama*
PRO.3.FEM.SING faire.IMPARG.3.SING ainsi et/mais grand-mère.FEM.SING.DEF
pocoina ia numa așa faša.
défunt.FEM.SING PRO.3.FEM.SING seulement ainsi faire.IMPARG.3.SING
Crușe șcii și acuma
croix.FEM.SING savoir.PRES.2.SING et maintenant
faș așii. Mama așa l' a facut.
faire.PRES.2.SING là grand-mère.FEM.SING.DEF ainsi PRO.3.PL faire.PC.3.SING
 « Elle faisait (IMPARG) ainsi. Mais ma défunte grand-mère, elle faisait (IMPARG) seulement comme ceci. Une croix, tu sais (PRES), et puis tu fais ici (PRES). Grand-mère les faisait (PC) comme ça. »

Ici, la locutrice décrit, tout en visualisant les gestes de sa grand-mère, comment on faisait des petits pains, et là, naturellement, elle utilise l'imparfait : ce sont ses souvenirs d'enfance. L'imparfait renvoie ici à un processus inaccompli qui, prenant la forme d'une classe ouverte d'événements, est en dehors de l'actualité des locuteurs. La dernière proposition est au parfait composé, ce qui montre bien une fois de plus que le parfait composé peut facilement se substituer à un imparfait et qu'il a élargi son champ sémantique au détriment de celui de l'imparfait.

L'emploi de l'imparfait est fortement contextualisé, de plus, il n'est pas du tout nécessaire d'utiliser l'imparfait pour rendre l'inaccompli, l'itératif ou l'habituel puisque le parfait composé semble se charger de ses fonctions.

Dans la conversation courante, le verbe « dire » est sans doute l'un des plus employés avec l'imparfait, après les verbes « être », « avoir », ou « faire » (43).

VALAQUE

- (43) *Ali iuo am auzît pă mam- ta că*
 mais PRO.1.SING entendre.PC.1.SING sur grand-mère.FEM.SING POS.2.SING SUB
ziša...
 dire.IMPARG.3.SING
 « Mais j'ai entendu (PC) ta grand-mère qui disait (IMPARG)... »

Comme la locutrice semble avoir entendu plusieurs fois le même discours, l'occurrence de l'imparfait nous pousse à interpréter les dires de la grand-mère comme des répétitions. Il s'agit donc d'un itératif.

En conclusion, l'imparfait est un passé inaccompli sans incidence sur le présent. De ce fait, il apparaîtrait surtout dans la narration.

3.2. En roumain

D'un point de vue morphologique, l'imparfait est une forme simple, marquée par le suffixe *-a* pour les verbes du premier et du quatrième groupes et par *-ea* pour tous les autres verbes. Les désinences sont : *-m, -i, -o, -m, -ți, -u*³⁹.

La grammaire de l'Académie (Graur 1966 : 236-238) distingue trois types d'utilisation de l'imparfait en roumain. Le premier type est qualifié d'absolu : l'imparfait peut s'utiliser pour des actions duratives⁴⁰ et des actions itératives. L'imparfait peut aussi remplacer des parfaits⁴¹ dans la poésie lyrique populaire. Il est utilisé par les enfants pour distribuer les personnages de jeux. Le deuxième type est dit relatif, il comprend un emploi de l'imparfait pour rendre la simultanéité et la postériorité en rapport avec une autre action. Le troisième type d'imparfait est qualifié de modal. Il devient alors un équivalent du conditionnel parfait (dans des phrases avec « si ») et de l'optatif, notamment pour les demandes polies. L. Avram (1984 : 540) n'ajoute que deux traits supplémentaires dans sa grammaire, le décrivant comme narratif ou descriptif, et comme un présent dans le passé. Elle signale un imparfait de reproche régional.

L. Avram (1984 : 540) précise que les verbes momentanés ne sont pas compatibles avec l'imparfait, sauf dans le cas de re-catégorisations, telle la phrase suivante (1984 : 539) :

ROUMAIN (Avram L. 1984 : 540)

- (44) *Tresărea cînd auzea un avion. (de fiecare dată)*
 Sursauter.IMPARG.3.SING quand entendre.IMPARG.3.SING un avion
 « Il sursautait quand il entendait un avion. (à chaque fois) »

³⁹ La désinence 3.PL date du 19^e siècle (Rusu 1992 : 157), ce qui peut expliquer la différence avec le valaque.

⁴⁰ Caractérisées ainsi par la grammaire.

⁴¹ Toujours selon la grammaire.

Elle précise alors que l'interprétation est itérative. Je reprends d'autres exemples de L. Avram (1984 : 540-542) pour illustrer les emplois qu'elle a recensés selon ses catégories verbales. Les phrases (45) et (46) décrivent deux états différents, l'un dépend du contexte tandis que l'autre est une qualité permanente. L'imparfait dans la phrase (47) se lit comme un processus, pendant lequel un autre événement a eu lieu. Deux autres valeurs sont rapportées par L. Avram (1984) : l'imparfait de distribution de personnages de jeu chez les enfants, et de politesse. Ces deux valeurs sont impossibles en valaque.

ROUMAIN (Avram L. 1984 : 540)

- (45) *Carte-a se afla pe masă.*
 livre-FEM.SING.DEF REF trouver-IMPARG.3.SING sur table
 « Le livre se trouvait sur la table. »

ROUMAIN (Avram L. 1984 : 540)

- (46) *Era-ø un om înalt.*
 être-IMPARG.3.SING un homme haut
 « Il était un homme grand. [par la taille] »

ROUMAIN (Avram L. 1984 : 540)

- (47) *Se plimba-ø prin parc când l-a văzut pe Ion.*
 REF promener-IMPARG.3.SING à travers parc quand PRO.3.SING.ACC
 avoir.AUX.3.SING voir.PART.PASSur Ion
 « Il se promenait (IMPARG) dans le parc quand il a vu (IMPARG) Ion. »

Ainsi, l'imparfait en roumain standard a de multiples fonctions et est très utilisé, à l'oral et à l'écrit. Ce n'est pas le cas en valaque : il n'y a pas de valeur modale de l'imparfait, quant à la valeur relative, elle n'est quasiment pas employée, même si elle est encore possible. Elle sera reconnue par un locuteur de quarante ou cinquante ans, sans pour autant qu'il l'emploie. Comparons les exemples précédents avec le valaque.

Pour les exemples (45) et (46), le valaque ne réagirait pas exactement de la même façon. En effet, un état permanent sera plus facilement décrit par l'imparfait, d'où la phrase (49), tandis que la phrase (48) paraît déjà plus discutable : extraite de tout contexte, elle donne l'impression que le livre restait collé à la table.

VALAQUE

- (48) *Carća ir'a pe masă.*
 Livre.FEM.SING.DEF être.IMPARG.3.SING/PL sur table
 « Le livre était sur la table. »

VALAQUE

- (49) *El ir'a un uom mar'e.*
3.SING être.IMPARG.3.SING/PL un homme.MASC.SING grand
« Il était un homme grand. »

La phrase (50) est l'équivalent de la phrase (47) du roumain :

VALAQUE

- (50) *Să prăumbla prin parc cînd l-*
REF promener.IMPARG.3.SING/PL à travers parc quand PRO.3.SING.ACC
a vazut pe Ion.
avoir.AUX.3.SING/PL voir.PART.PAS sur Ion
« Il se promenait dans le parc quand il a vu Ion. »

C'est typiquement le genre de phrases pour lesquelles il a fallu que je pose clairement la question lors d'un entretien de terrain et que j'y réponde avec l'imparfait pour avoir l'approbation éventuelle de l'informateur. L'imparfait n'est habituellement pas utilisé lorsque deux propositions sont mises en parallèle, où l'imparfait devient relatif. De même, un informateur n'utilise jamais naturellement l'imparfait pour un questionnaire grammatical, même à soixante ans.

En valaque, l'imparfait est narratif ou descriptif, et il peut servir pour l'itératif, comme il a été vu plus haut. Dans la plupart des cas, il est utilisé pour décrire un état dans un passé éloigné, et dans la narration. L'imparfait n'est pas extrêmement fréquent en valaque, contrairement au roumain littéraire et à toutes les autres langues romanes. Pour toutes ces raisons, il semble que l'écart dans l'emploi de ce tiroir se creuse entre le roumain standard et le roumain régional étudié ici qui évolue au contact avec le serbe. Il semble que ce soit le principe d'économie qui intervienne : pourquoi garderait-on une forme grammaticale dont le trait principal (l'inaccompli) peut dorénavant être rendu par une autre forme, le parfait composé ?

3.3. En serbe

Les désinences de l'imparfait sont *-ah, -aše, -aše, -asmo, -aste, -ahu*. L'imparfait régresse presque partout, on le retrouve surtout dans le récit (Thomas 2005⁴²). L'imparfait en serbe n'accepte que les imperfectifs, on ne le trouve plus avec les formes perfectives des verbes⁴³. Il s'agit d'un inaccompli.

⁴² Citons Thomas (2005 : 194) : « En se raréfiant, l'imparfait est devenu une forme marquée et se trouve de ce fait réaffecté à des valeurs stylistiques. » Puis : « Comme avec l'aoriste perfectif, il y a modification de la perspective et focalisation sur certaines actions, ainsi qu'un changement de la vitesse du récit ; mais alors que l'aoriste accélérât la vitesse par rapport au parfait perfectif, l'imparfait ralentit le récit en remplaçant le parfait imperfectif, réalise une sorte d' 'arrêt sur image' qui met en valeur le tableau, ici celui du 'christ aux outrages' ».

⁴³ Je rappelle que le serbe est une langue slave, où on a des paires aspectuelles perfectif / imperfectif pour la plupart de ses verbes. Certains tiroirs, comme l'imparfait, privilégient une forme sur les deux (Thomas 1998, 2005). Il est d'une certaine façon logique qu'en serbe

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 392)

- (51) *Kad sam prolazio pored njegove*
 quand être. 1.SING passer.PART.PAS.MASC.SING à côté POS.GEN.FEM.SING
kuće, on seđase na balkonu i
 maison.FEM.GEN.SING il asseoir.IMPARG.3.SING sur balcon.MASC.LOC.SING et
čitaše novinu.
 Lire.IMPARG.3SING journal.FEM.ACC.SING
 « Quand je passais (PARF) à côté de sa maison, il restait assis (IMPARG) sur le balcon et lisait (IMPARG) le journal. »

L'action qu'il rapporte est au passé. D'après Stanojčić et Popović (2000 : 392) il sert à relater des événements vécus, dans l'imagination ou dans la réalité ; ce qui lui donnerait un trait modal. L'imparfait sert dans la narration et il sert dans les descriptions. Dans les proverbes, il a une valeur gnomique.

On le trouvera encore parfois dans quelques expressions quasiment figées dans le discours. Thomas (2005 : 188) signale que cet emploi est marginal et limité à deux verbes, « être » et « appeler ». Le locuteur utilisera cette expression lorsqu'une idée lui échappe et qu'il souhaite que l'allocutaire l'aide. Cette utilisation est couramment usitée dans notre région.

Dans la littérature contemporaine, Stanojčić et Popović (2000 : 393) signalent encore l'imparfait chez des écrivains qui « soignent la langue classique », et encore, uniquement avec le verbe « être ».

On peut poser comme hypothèse que la régression de cette forme en serbe a des conséquences sur la fréquence et les emplois restreints de l'imparfait en valaque. Les locuteurs sont bilingues, ils parlent serbe et valaque. Il ne serait alors pas étonnant que les fréquences d'emploi des formes en serbe influencent celles du valaque. On peut s'attendre à ce que le valaque, en tant que parler roman, garde un emploi vivant de l'imparfait et dans toute sa distribution ; ce qui n'est pas le cas. Morphologiquement, l'imparfait est une forme synthétique. Une fois de plus, il s'agit de la reconfiguration d'une forme, qui n'a plus tout à fait ni les mêmes valeurs ni les mêmes fréquences qu'en roumain littéraire, où l'imparfait est très utilisé. Les modifications en cours en valaque rappellent en revanche celles qui sont en cours en serbe, où on voit ce tiroir s'évanouir doucement. En valaque, on le trouve dans la narration, en serbe, dans la littérature. Le roumain pour sa part a gardé l'imparfait vivant sur le plan du discours. Le locuteur omettrait d'utiliser l'imparfait en valaque, parce que dans son système, il trouvera le parfait composé plus économique, comme en serbe. Il semble que cette tendance se vérifie particulièrement chez les locuteurs plus jeunes qui parlent avant tout serbe dans leur vie quotidienne et qui ont moins bien acquis la langue valaque.

l'imparfait sélectionne l'imperfectif : en bulgare par contre, l'imparfait est possible aussi bien avec les verbes imperfectifs que les verbes perfectifs (Guentchéva, 1990, 1995).

4. Plus-que-parfait en valaque, roumain et valaque

4.1. En valaque

Le plus-que-parfait est construit à partir du radical, auquel on ajoute le suffixe *-să-* puis les désinences : *-m, -ș, -ø, -m, -f, -ø*. Cette forme synthétique est la seule qui existe à Valakonje.

Le faible nombre d'exemples ne permet malheureusement pas de décrire cette forme avec certitude. En effet, il a été impossible d'obtenir le plus-que-parfait avec un questionnaire, et de plus, il n'apparaît quasiment jamais dans la langue de tous les jours. Dans le corpus disponible à ce jour, les occurrences enregistrées proviennent, une fois de plus, de conversations de femmes de plus de soixante-dix ans.

L'exemple qui suit, l'un des rares exemples enregistrés, relate des souvenirs d'enfance de deux vieilles amies :

VALAQUE

(52) *V : da nu ń- am maschirit. [...]*
 mais NEG 1.SING.REF avoir.AUX.1.PL masquer.PART.PAS
 « Mais nous ne nous masquions (PC) pas. »

S : Da am fuost luvam ńi la
 mais avoir.AUX.1.SING/PL être.PART.PAS prendre.IMPARG.1.SING/PL de chez
Lazaruńi luvasăm cu Vie-[ra]
 Lazare.PL prendre.PQP.1.SING/PL avec Vie-[ra]
 « Mais nous étions (PC) nous prenions (IMPARG) la route depuis les
 Lazare nous prenions (PQP) la route avec Ve-[ra] »

V : Anha ři pănă aișa la caldrimă
 Anha et jusqu'à ici à chaussée.FEM.SING.INDEF
 « Anha, et jusqu'ici, jusqu'à la chaussée. »

S : Pănă la Musuońi. Facusă Viera Musuańe da nuoi
 jusque chez Mousse.PL faire.PQP.3.SING Vera Mousse mais 1.PL
am luvat de acolo...
 avoir.AUX.1.SING/PL prendre.PART.PAS de là-bas...
 « Jusqu'à chez les Mousse. Vera Mousse faisait (PQP) [nous ne saurons
 jamais quoi ?] mais nous prenions (PC) la route depuis là-bas... »

Malgré ces bribes éparpillées, on constate facilement qu'il s'agit de souvenirs vagues, qui se précisent peu à peu. On remarquera aussi l'extrême hésitation de la locutrice lorsqu'elle emploie le plus-que-parfait pour la première fois. Elle commence avec un parfait composé, puis elle continue avec un imparfait avant d'employer un plus-que-parfait. Quelques commentaires s'imposent ici. Premièrement, les trois formes apparaissent dans le même contexte, la locutrice voulant sans doute préciser de plus en plus sa pensée. Le parfait composé domine cependant l'ensemble : c'était dans le passé. L'imparfait précisera que c'était un

passé révolu, et que les deux amies se promenaient à chaque fois à l'occasion d'une fête. Qu'apporte alors le plus-que-parfait ? Quelques nuances sans doute : d'abord, il s'agit d'un passé très lointain, dont les locutrices se souviennent avec beaucoup de peine, et puis, il s'agit d'un passé révolu, dont les coutumes ne ressusciteront pas. Il n'est pas nécessaire d'avoir un moment de référence dans le passé pour une construction avec le plus-que-parfait. Cette forme s'appliquerait donc à un passé lointain qui peut tout à fait être remplacé par un banal parfait composé.

Ainsi, quel que soit le contexte, le plus-que-parfait sert à marquer l'antériorité comme dans (53) où, grâce à deux questions en écho où l'on voit apparaître une occurrence de la forme, l'une des locutrices exprimera son étonnement :

VALAQUE

(53) *V*: *Da Vlasta zîsă, ă Țana asară, că ia*
 mais Vlasta dire.PS.3.SING euh Tsana⁴⁴ hier soir puisque 3.SING.FEM
fu, că ș-că să taie vrun porc acuma,
 être.PS.3.SING SUB PRTC SUB couper.SUBJ.3.SING un porc maintenant
dacă viñe cuscru- su, că Đoca nu taie.
 si venir.PRES.3.SINGbeau-père POS.3 puisque Đoka NEG couper.PRES.3.SING
 « Mais Vlasta a dit (PS), euh c'est Tsana qui l'a dit hier soir, puisque c'est elle qui fut (PS) là, que, elle dit, ils vont tuer (SUBJ) un certain cochon maintenant, si son beau-père vient, puisque Đoka ne tue pas (PRES) de cochon. »

M: *Da de se nu taie ? Parche tiasă*
 et pourquoi NEG couper.PRES.3.SING Il me semble que couper.PQP.3.SING
iel de mult ?
 3.SING avant/jadis
 « Et pourquoi il ne tue pas (PRES) de cochon ? Il me semble qu'il les tuait (PQP), avant ? »

V: *Pa da iel a taiat ama acuma nu*
 eh bien 3.SING avoir.AUX.3.SING couper.PART.PAS mais maintenant NEG
puaće.
 pouvoir.PRES.3.SING
 « Eh bien il les tuait (PC) avant mais maintenant il ne le peut pas (PRES). »

Le contexte est ici clair : on va tuer le cochon si Untel vient, car le mari ne peut plus le faire alors qu'il était connu comme spécialiste dans le voisinage. Le plus-que-parfait indique qu'il s'agit bel et bien, comme dans l'exemple précédent, d'un passé révolu. Mais la question est : pourquoi recourt-on précisément au plus-que-parfait ici ? Ne s'agit-il pas de l'intention de la locutrice de mettre bien en évidence le changement d'état qui est intervenu et de bien marquer que l'on est passé d'une situation A à une situation B, sans que les raisons de ce passage soient expliquées ? L'originalité d'un tel emploi résiderait dans cette opposition présent / plus-que-

⁴⁴ Tsana : diminutif de Svetlana.

parfait permettant de pointer sur un avant et un après et de transformer ainsi l'incertitude en un étonnement feignant l'incertitude. Dans ce contexte, il s'agit de toute évidence d'une valeur modale. Cette hypothèse s'appuie sur la présence de la particule intraduisible qui se trouve au début de la question, *parche*, que je ne peux traduire que par « il me semble que... ». Remarquons aussi que l'autre locutrice reprend le même verbe avec une autre forme, le parfait composé.

Cette forme est très rare, y compris chez les personnes âgées et lorsqu'on l'entend dans la vie quotidienne, elle n'apparaît pratiquement qu'avec les verbes « être » et « avoir » à la 3^e personne du singulier ». Les hypothèses sont donc formulées à partir de très peu d'exemples : cette forme servirait pour un passé révolu, éventuellement relatif (c'est-à-dire par rapport à un repère temporel), et de cet éloignement temporel, on peut en extraire un éloignement notionnel, modal, comme le doute ou la surprise. D'un point de vue aspectuel, le plus-que-parfait semble posséder des caractéristiques d'un événement accompli et achevé, permettant de souligner le passage d'un état à un autre.

Il existe apparemment une variation prononcée selon les villages. Sorescu-Marinković (2008) signale un village où le plus-que-parfait et l'imparfait sont utilisés indifféremment dans de longs dialogues : les deux formes semblaient être deux variantes de l'imparfait, comme cela semble être le cas (surtout avec « être » et « avoir ») dans le parler de Valakonje.

4.2. En roumain

Le plus-que-parfait est un tiroir synthétique, qui se caractérise par le suffixe *-se-* ajouté au thème du parfait. Les désinences des personnes sont : *-m, -și, -ø, -răm/-m, -răți/ți, -ră*.

Avant tout, peu d'études sont consacrées au plus-que-parfait en roumain⁴⁵. D'après les grammaires traditionnelles, le plus-que-parfait est un temps relatif qui relate une action terminée avant une autre action dans le passé. Ce sera donc un événement accompli dans le passé. M. Avram (1997 : 229) informe que c'est un temps relativement rare dans le parler quotidien, souvent remplacé par le parfait composé – sauf dans le cas où il y aurait une ambiguïté dans l'agencement des actions sans le plus-que-parfait. Voici deux exemples tirés de la grammaire de M. Avram (1997 : 229).

ROUMAIN (Avram M. 1997 : 229)

(54) *Terminasem de scris când ai venit tu.*
terminer.PQP.1SING/PL de écrire.SUP quand avoir.AUX.2.SING venir.PART.PAS toi
« J'avais/Nous avons terminé d'écrire quand tu es venu/e. »

⁴⁵ En témoigne par exemple le site de Binnick <http://www.utsc.utoronto.ca/~binnick/TENSE/Romanian.html>, où on ne voit aucune référence consacrée entièrement à cette question.

ROUMAIN (Avram M. 1997 : 229)

- (55) *Spre seară terminasem de scris.*
 avant soir terminer.PQP.1SING/PL de écrire.SUP
 « Avant le soir, nous avions fini. »

Pour ce deuxième exemple, elle précise que la phrase n'est possible que si dans le contexte sont données ou sous-entendues d'autres actions passées.

Une fois de plus, le roumain de Serbie semble se différencier de façon relativement importante du standard roumain. Bien sûr, dans les deux cas nous avons des accomplis et des achèvements, et les tiroirs apparaissent assez rarement. Malgré tout, le plus-que-parfait en valaque est vraiment rarissime, à tel point que je n'ai pas suffisamment d'exemples pour en saisir toutes les valeurs ; tandis qu'il est encore une partie intégrante du système verbal au passé en roumain.

4.3. En serbe

Le plus-que-parfait se forme soit avec le parfait du verbe « être » soit avec son imparfait suivi du participe passé, en sachant que l'auxiliaire à l'imparfait donne un caractère archaïsant.

Sa fréquence d'utilisation est basse. Il s'agit d'un tiroir du passé, il rapporte un événement accompli avant une autre action du passé. Les exemples (56) et (57) sont tirés de la grammaire de Stanojčić et Popović (2000 : 394).

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 394)

- (56) *Vrata su bila istrulela.*
 porte.FEM.NOM être.3.PL être.PART.PAS.FEM.SING pourrir.PART.PAS.FEM.SING
 « La porte avait pourri. »

SERBE (Stanojčić et Popović 2000 : 394)

- (57) *Francuzi ih sve dotle ne behu primetili.*
 Français.MASC.PL PRO.PL.ACC tout jusque là NEG être.IMPARG.3.PL
 remarquer.PART.PAS.MASC.PL
 « Les Français ne les avaient pas encore remarqués jusque là. »

Thomas (2000) analyse plus en détail le plus-que-parfait en serbo-croate, distinguant notamment des emplois facultatifs et obligatoires. Le parfait relate une action accomplie avant une autre dans le passé. Cet autre procès n'est pas seulement à chercher dans le contexte immédiat, car il peut se retrouver dans une autre phrase, « voire rester sous-entendu » (Thomas 2000 : 122). Il peut servir à « l'expression d'un arrière-plan situationnel » (Thomas 2000 : 123). Le plus-que-parfait est obligatoire lorsqu'il y a un ordre chronologique, Thomas donne des exemples où l'utilisation du seul parfait simple inverserait même l'ordre des procès (Thomas 2000 : 123-125). Le cas le plus intéressant dans ce que décrit Thomas semble l'emploi du plus-que-parfait de « désactualisation » (Thomas 2000 : 125-128) :

« Ainsi, alors qu'avec le parfait les conséquences de l'action verbale sont valides au moment de l'énonciation, avec le PQP elles ont été invalidées entre le moment de l'action et celui de l'énonciation. » (Thomas 2000 : 126). Thomas oppose deux phrases, l'une au plus-que-parfait et l'autre au parfait (Thomas 2000 : exemples 2, p. 119 et 125).

SERBE (Thomas, 2000 : exemples 2, p. 119 et 125)

(58) a. *Ja sam ga bila stavila na sto.*

« Je l'avais mis sur la table (PQP). »

b. *Ja sam ga stavila na sto.*

« Je l'ai mis sur la table (PARFAIT). »

La phrase (58a) implique que la chose n'est plus sur la table, tandis qu'en (58b) l'objet est encore sur la table. Finalement, Thomas (2000 : 128) précise que le plus-que-parfait en serbe n'accompagne quasiment que les verbes perfectifs (à quelques exceptions littéraires près).

En ce qui concerne le valaque, pour l'imparfait déjà la valeur relative n'était plus – à proprement parler – utilisée, de même que pour le plus-que-parfait. Il semblerait qu'il y ait une inscription de l'action dans un passé révolu (comme dans l'énoncé 53), mais peut-on en conclure qu'il s'agit d'un temps relatif ? Dans tous les cas, le valaque donne à cette forme une valeur de temps éloigné : ou doit-on le reconsidérer à la lumière de la valeur de désactualisation donnée par Thomas (2000) pour le serbe ? Une telle lecture est tout à fait possible avec l'énoncé (53). Cette forme est néanmoins signalée comme relativement rare aussi en roumain et en serbe. Les emplois en serbe et en roumain se recoupent en partie, puisqu'il s'agit d'un temps relatif, qui exprime une action accomplie avant une autre dans le passé. Sur ce point, les deux langues sont similaires. Ainsi, pour cette forme, deux hypothèses sont possibles : soit le valaque suit le serbe dans sa valeur de « désactualisation », soit le valaque ne suit réellement ni le serbe ni le roumain : par souci d'économie, les locuteurs préfèrent éviter cette forme et rendre l'antériorité par le parfait composé et/ou des moyens lexicaux éventuellement.

5. Conclusion

Récapitulons les données dans un tableau.

Tableau 2 : Récapitulatif des temps du passé

	Parler valaque (roumain de Serbie)	Roumain littéraire	Serbe
- Nom - Fréquence - Valeurs principales	Parfait Composé Très utilisé Passé proche et éloigné, temps relatif, résultatif, succession, concomitance, itératif, habituel, il accompagne tous les verbes, il remplace toutes les autres formes du passé, s'applique aux états, aux processus, et aux événements.	<i>Perfectul Compus</i> : « parfait composé » Très utilisé Passé (souvent en rapport avec le moment de l'énonciation), il traduit les événements, et peut remplacer les autres formes du passé dans certaines conditions. Il est apte à rendre l'aspect accompli.	<i>Perfekat</i> : « parfait » Très utilisé Passé proche et éloigné, temps absolu et temps relatif, résultatif, succession, concomitance, itératif, habituel, il peut remplacer toutes les autres formes du passé, et il accompagne aussi bien les verbes perfectifs qu'imperfectifs.
- Nom - Fréquence - Valeurs principales	Parfait Simple Utilisé fréquemment Passé immédiat, proche ou éloigné, il est utilisé pour l'accompli et l'achèvement. Il s'applique aux événements.	<i>Perfectul Simplu</i> : « parfait simple » Rare, littéraire Passé, accompli. Littéraire, rare. Ironique à la deuxième personne. Limité à certaines catégories sémantiques. Utilisation régionale archaïque : passé « du jour » de l'énonciation.	<i>Aorist</i> : « aoriste » Utilisé régulièrement Passé, passé immédiat, il traduit l'accompli, et il s'utilise avec les verbes perfectifs, quasiment plus avec les verbes imperfectifs.
- Nom - Fréquence - Valeurs principales	Imparfait Peu fréquent, plan de la narration Passé, inaccompli. Il s'utilise surtout avec les verbes les plus courants (être, avoir, faire, dire...). Narratif, descriptif. Itératif, habituel.	<i>Imperfectul</i> : « imparfait » Utilisé Passé, inaccompli. Itératif. Temps absolu et relatif. Distribution de personnages de jeux chez les enfants. Simultanéité. Modal pour les formules de politesse. Descriptif.	<i>Imperfekat</i> : « imparfait » Rare, littéraire Passé. Il traduit l'inaccompli et s'utilise avec les verbes imperfectifs. Dans la narration, descriptif. Valeur gnominique dans les proverbes. Donne une impression de vécu. Limité à l'oral aux verbes « être » et « appeler » (Thomas, 2005).
- Nom - Fréquence - Valeurs principales	Plus-que-parfait Presque disparu Passé, accompli. Passé éloigné ? Désactualisation ?	<i>Mai mult ca perfectul</i> : « plus-que-parfait » Peu utilisé Passé, accompli. Temps relatif.	<i>Pluskvamperfekt</i> : « plus-que-parfait » Peu utilisé Passé. Procès accompli avant un autre. Il s'emploie avec les formes perfectives. Arrière-plan situationnel. Ordre chronologique. Désactualisation.

Au terme de ce travail, plusieurs remarques s'imposent. Les valeurs aspectuelles et temporelles du valaque ne semblent plus correspondre à celles du roumain. Lorsqu'on met l'évolution du valaque en perspective avec les autres langues romanes, les faits paraissent étonnants : le parfait composé élargit ses contextes d'utilisation, le parfait simple est commun, tandis que l'usage de l'imparfait semble restreint dans le parler quotidien, et le plus-que-parfait n'est plus que réminiscence. Le parfait simple n'acquiert-il pas de l'importance dans ce système verbal en

s'agrégeant l'accompli et l'achèvement, tandis que le parfait composé devient de plus en plus neutre aspectuellement ? Ces faits valaques présentent des parallèles frappants avec la situation du système verbal serbe. Le valaque restructure ses formes du passé, leur appliquant d'autres valeurs et d'autres fréquences. Ainsi, malgré les ressemblances, il s'éloigne lentement de son cadre originellement roumain.

On est en droit de penser que cette réorganisation des formes du passé, relativement originale pour une variété romane, est due effectivement au contact avec le serbe. Mais, le système décrit est celui obtenu auprès de personnes d'environ soixante-dix ans. Chez les jeunes, lorsqu'ils parlent valaque, seul le parfait composé est réellement utilisé, étant la forme la plus neutre et compatible avec toutes les situations. Ils connaissent aussi le parfait simple, mais ils ne connaissent pas l'imparfait ni le plus-que-parfait dont la fréquence est beaucoup trop faible pour permettre sa transmission. Il existe un parallèle dans la linguistique romane qui concerne cette redistribution. L'équivalent du parfait simple en espagnol est également en développement (aux dépens du passé composé) en Amérique Latine⁴⁶. Mais il faudrait aussi analyser l'utilisation de certains préfixes en valaque. Ces préfixes ont certainement une influence non négligeable sur le système verbal. Les paramètres d'évolution du valaque sont nombreux, touchant autant la situation sociale que linguistique, mais j'espère avoir donné un certain nombre d'éléments de compréhension pour des analyses ultérieures.

Marijana Petrović
CNRS, LACITO

⁴⁶ Observation faite par Laurence Goury et Claudine Chamoreau.

Chapitre 6

Les influences du portugais contemporain sur le système verbal du capverdien santiagoais

Le capverdien ou créole du Cap-Vert est la langue maternelle d'environ un million de personnes dans le monde (Quint : 2005), vivant en République du Cap-Vert (430 000 habitants) ou originaires de ce pays et réparties entre divers foyers d'émigration, dont les plus importants sont, par ordre décroissant, les États-Unis (plus de 250 000 personnes), le Portugal (plus de 100 000), la France et les Pays-Bas (50 000 dans chaque pays), le Sénégal et l'Angola (plusieurs dizaines de milliers).

Le santiagoais (ou badias) que nous étudierons ici est le dialecte capverdien parlé sur l'île de Santiago. Il est employé en tant que première langue par la majorité de la population résidant au Cap-Vert (environ 55 %) et c'est aussi la variété la plus utilisée dans les communautés émigrées au Portugal et en France.

La langue capverdienne moderne est un créole afro-portugais dont l'écrasante majorité du vocabulaire (plus de 95 % en santiagoais, la variété la moins lusitanisée) dérive du portugais tandis que la morphosyntaxe porte la marque de diverses langues africaines, essentiellement le mandingue et le wolof (Quint 2000b, à paraître).

Depuis le peuplement de l'Archipel du Cap-Vert (fin du XVe siècle) et jusqu'à aujourd'hui, le portugais (langue lexificatrice du capverdien) a été la langue officielle et le seul idiome utilisé par les écoles et l'administration du pays. Nous nous intéresserons ici à l'influence qu'exerce le portugais moderne sur le système morphologique verbal du santiagoais contemporain et plus précisément dans la sphère AVT (Aspect-Voix-Temps). Dans une première partie, je décrirai brièvement la situation sociolinguistique actuelle de l'île de Santiago en insistant sur les relations entre le portugais et le capverdien santiagoais et sur l'existence de sociolectes à l'intérieur du santiagoais. J'essaierai ensuite de dégager un modèle archétypique¹ du système flexionnel AVT du verbe santiagoais moderne basilectal. Puis j'examinerai en détail les lusismes dits *anciens*, c'est-à-dire ceux dont l'usage est le plus solidement ancré, y compris en santiagoais basilectal. Enfin, je passerai en revue les formes issues du portugais moderne et récemment implantées dans les variétés acrolectales les plus lusitanisées, avant de conclure sur le déterminisme de ces interférences ainsi que sur leur signification et leur intérêt pour la problématique plus générale des phénomènes de contact de langues².

¹ Pour une explicitation de la notion d'*archétype*, cf. la note 6.

² Toutes les analyses proposées ici reposent sur l'analyse d'un corpus comprenant en particulier :

1. Bref aperçu de la situation sociolinguistique à Santiago

1.1. La diglossie santiagoaise

Sur l'île de Santiago du Cap-Vert aujourd'hui, deux formes langagières³ sont utilisées au quotidien par une partie significative de la population :

- 1. le capverdien santiagoais est la langue quasi exclusive de la communication orale et en particulier de la sphère privée : plus de 95 % des habitants de Santiago l'utilisent dans leur vie quotidienne (Almada Duarte 1998 : 21-31, Quint 2000b : 241-242, Veiga 2004 : 81-82, 90-91, 127-128). Le santiagoais est aussi présent dans les médias audio-visuels (il existe des stations de radio qui n'émettent qu'en créole de Santiago et beaucoup d'émissions de la télévision locale sont produites dans cette langue). C'est aussi en santiagoais que sont interprétées la plupart des chansons produites localement.

- 2. le portugais, langue officielle du Cap-Vert, est essentiellement la langue de l'écrit : la quasi-totalité de la signalisation et de l'affichage publics, la plupart des romans écrits par des Capverdiens, les journaux, les manuels scolaires (produits sur place), les formulaires administratifs sont rédigés en portugais. Le portugais est aussi présent à l'oral dans l'univers culturel santiagoais, mais dans des situations extrêmement limitées :

- le portugais est la langue d'enseignement dans les écoles (mais ce n'est pas celle que parlent habituellement les élèves ou les professeurs à la récréation).

- le portugais est aussi largement employé dans le culte catholique, qui est la religion de plus de 90 % de la population santiagoaise.

- la collection de 10 000 phrases santiagoaises constituant le *Dictionnaire capverdien-français* (Quint 1999).

- plusieurs heures d'enregistrements de contes traditionnels et de récits de vie en santiagoais, collectés de 2003 à 2005.

- l'ensemble de la production scientifique disponible concernant la langue capverdienne, à commencer par le *Dicionário prático português-caboverdiano* (Mendes et al. 2002).

³ Dans la présentation qui suit de la diglossie santiagoaise, c'est à dessein que j'ai évité d'employer le terme *langue* pour désigner respectivement le portugais et le santiagoais. Ce choix est uniquement dû à la façon dont je comprends la notion de *diglossie*, concept essentiellement axé sur la nature sociale du rapport qu'entretiennent deux codes linguistiques au sein d'une même société, indépendamment de la distance qui sépare ces deux codes. En ce qui me concerne, je suis convaincu que le portugais et le capverdien constituent effectivement deux langues différentes et que la frontière entre les deux idiomes est nette (cf. 1.3.). Cependant, pour la caractérisation de la diglossie santiagoaise, ce qui importe n'est pas que l'on ait deux langues en présence, mais bien deux codes distincts et ayant chacun un statut social différent, d'où mon choix de recourir à des termes plus englobants comme *forme langagière* ou *variété* pour désigner les deux codes linguistiques entretenant un rapport diglossique sur l'île de Santiago. Pour une discussion en profondeur du concept de *diglossie*, on se reportera par exemple à Prudent (1981) et Robillard (2002).

- le portugais est parfois utilisé dans des situations très formelles (discussions entre subordonnés et dirigeants au sein d'une entreprise, discours officiels...).
- à la télévision et à la radio, le portugais est également présent.

En résumé : à l'exception d'une infime minorité (moins de 5 %) de Capverdiens aisés et de citoyens portugais, le portugais n'est pas une langue utilisée spontanément dans la vie familiale ou privée à Santiago et ailleurs en République du Cap-Vert.

La situation santiagoaise représente donc un cas typique de diglossie (Quint 2000b : 243), où l'on voit coexister :

- une variété de langue populaire (le santiagoais), qui domine de façon pratiquement absolue dans la sphère orale.
- une variété de langue savante (le portugais), dont l'utilisation est limitée à l'expression écrite et à un certain nombre de situations orales formelles.

1.2. Y a-t-il un portugais de Santiago ?

La norme écrite du portugais capverdien (et santiagoais) est celle du portugais standard européen. Le portugais n'étant généralement pas langue maternelle à Santiago, il n'existe pas à proprement parler une variété autochtone de portugais du Cap-Vert (Mário Fonseca cité par Laban 1996 : 104). On peut toutefois remarquer que :

- lorsqu'ils s'expriment à l'oral (et aussi à l'écrit), beaucoup de Santiagoais tendent à présenter des écarts récurrents par rapport à la norme portugaise. Ces particularités s'expliquent (à ma connaissance) toujours par l'influence du capverdien, langue maternelle des Santiagoais (Quint 2000b : 245-250) : dans sa nature, ce « *portugais de Santiago* » est donc fondamentalement, pour la majorité des Santiagoais, une langue seconde, que l'on pourrait comparer par exemple au français du Sénégal (tel qu'il est parlé par les wolophones ou les locuteurs d'autres langues africaines).

- à la télévision, beaucoup de séries télévisées proviennent du Brésil. La plupart des Santiagoais (la majorité des habitants ayant aujourd'hui accès à la télévision) ont donc des contacts au moins épisodiques avec la variante brésilienne de la langue portugaise.

Dans l'absolu, la présence du portugais sur l'île de Santiago du Cap-Vert ne se réduit donc pas à la seule norme portugaise européenne. Cependant, cette norme est de fait la référence par excellence dans la culture capverdienne, en particulier dans le cadre scolaire, qui est le principal vecteur de la pénétration du portugais dans la société santiagoaise : je ferai donc ici l'approximation que la forme de portugais avec laquelle les Santiagoais sont en contact peut être confondue avec le portugais du Portugal.

1.3. Frontière entre portugais et capverdien santiagoais

Avant d'aller plus loin, il convient de souligner un autre point essentiel : la frontière entre le portugais et le capverdien santiagoais est assez nettement tranchée. En effet, malgré les nombreux points communs entre les deux langues au niveau lexical, leur phonologie et surtout leur morphologie diffèrent si nettement que quelques mots suffisent presque toujours à se rendre compte si le locuteur parle en santiagoais ou en portugais : la notion de *prédicat « flottant »*, développée dans ce volume par Gudrun Ledegen à propos du créole réunionnais, aurait probablement une portée beaucoup plus limitée dans l'analyse d'un corpus de capverdien santiagoais parlé.

Même les variétés les plus lusitanisées de santiagoais sont loin de se confondre entièrement avec le portugais (Fanha 1987 : 308-309, Quint 2000b : 251-252). Autrement dit, la notion de *continuum créole* (Bickerton 1975, Mühlhäusler 1986 : 237-250, Todd 1990 : 60-65) ne s'applique au cas santiagoais que si l'on considère que l'acrolecte est une forme lusitanisée de santiagoais (cf. plus bas) et non le portugais.

1.4. Les différents lectes santiagoais

Si l'on admet que santiagoais et portugais sont séparés par une frontière assez nette, il n'en reste pas moins que la principale source de variation interne en capverdien santiagoais est précisément le degré d'influence du portugais moderne sur la langue (Quint 2000a : 13-14). Sur la base du critère de l'influence portugaise, on peut ainsi établir deux groupes de lectes ou pôles dialectaux fondamentaux :

- le pôle basilectal est constitué par les parlers les moins influencés par le portugais moderne. Les parlers basilectaux sont pratiqués typiquement par les populations rurales de l'arrière-pays santiagoais et ils se caractérisent généralement par un fort conservatisme (rétention de nombreux lexèmes d'origine africaine et de mots dérivés du portugais classique).

- le pôle acrolectal est constitué par les parlers les plus influencés par le portugais moderne. Les parlers acrolectaux sont pratiqués typiquement par les populations urbaines (en particulier celles habitant la capitale, Praia, qui regroupe la moitié de la population santiagoaise). Parmi ces populations urbaines, les plus socialement favorisées (bourgeoisie, enseignants), davantage en contact avec le portugais, sont effectivement celles qui pratiquent les variétés de santiagoais les plus lusitanisées.

Cette dichotomie entre un santiagoais urbain, plus lusitanisé, et un santiagoais rural, plus conservateur, a été relevée de façon explicite par nombre de personnes s'étant intéressées à la situation linguistique sur l'île de Santiago (Bocandé 1849 : 76, Adolfo Coelho 1967 [1880] : 5, Pereira 2000b : 226, Quint 2000a : 13-14). La prise en compte de l'existence de ces deux pôles nous permettra de mieux comprendre

dans quel sens se sont exercées les influences du portugais moderne sur le créole santiagoais⁴.

2. Modèle archétypique du système Aspect-Voix-Temps en santiagoais basilectal moderne⁵

À partir de l'observation des parlers basilectaux, on peut reconstituer un archétype⁶ rendant compte du fonctionnement du système morphologique verbal des variétés basilectales les plus conservatrices de santiagoais⁷.

2.1. L'aspect verbal

2.1.1. Généralités sur l'aspect en santiagoais

En capverdien, l'aspect verbal peut être décrit comme la manière de considérer le déroulement de l'action⁸. Le santiagoais moderne connaît cinq aspects différents

⁴ Il est évident que l'opposition entre variétés urbaines et rurales ne saurait suffire à donner un aperçu complet de la diversité des lectes à l'intérieur de la société santiagoaise : comme dans toute société humaine, d'autres facteurs entrent en compte, tels que l'âge, le niveau d'éducation ou de revenus, etc. De plus, même si l'on s'en tient à la dichotomie rural vs. urbain, le parler des petites agglomérations santiagoaises peut être considéré comme intermédiaire entre celui de la capitale et celui des régions rurales les plus reculées (Quint 2000a : 13-14). Cependant, malgré ces restrictions de principe, le contraste entre un pôle rural basilectal et un pôle urbain acrolectal semble bien être l'élément primordial à prendre en compte pour qui s'intéresse à la variation linguistique intra-santiagoaise. En particulier, les recherches dialectologiques que j'ai effectuées sur le terrain ces dernières années (notamment en 2004 et 2005) semblent bien confirmer cette polarité *urbs vs. rus*.

⁵ Du fait des contraintes d'espace liées à cet article, je n'ai pas la prétention de décrire en détail dans cette partie le fonctionnement du système des marques d'Aspect, de Voix et de Temps (AVT) en capverdien santiagoais, mais simplement d'en présenter les caractéristiques essentielles. Pour des descriptions plus en profondeur du système verbal santiagoais basilectal, cf. Quint (2003 : 232-251, 2000a : 223-290). Notons en particulier que cette brève présentation du système AVT ne présente le système des marques verbales que dans des propositions indépendantes : ce cas de figure suffit à la compréhension de l'ensemble des exemples ici présentés.

⁶ Le Petit Robert (1993 : 139) définit le terme *archétype* comme suit : « type primitif, idéal ; original qui sert de modèle ». En biologie, on désigne couramment sous le nom d'*archétype* les plans d'organisation reconstruits et dont on suppose qu'ils sont à la source de plusieurs lignées évolutives apparentées (par exemple l'*archétype* des mollusques, sous-jacent aux plans d'organisation des céphalopodes, bivalves et univalves). Je pense que la notion d'*archétype* ainsi définie, laquelle correspond exactement à l'*original qui sert de modèle* du dictionnaire, peut être utilisée avec profit en linguistique pour désigner un système reconstruit par le raisonnement et permettant d'expliquer la majorité (ou une partie significative) des formes observées en discours.

⁷ Pour faciliter les comparaisons avec d'autres systèmes linguistiques, j'ai systématiquement donné pour toutes les marques santiagoaises ayant ici une dénomination non universellement acceptée une correspondance avec la classification proposée par Bybee *et al.* (1994), dorénavant BY.

⁸ La définition de la notion d'*aspect* ici retenue pour le capverdien est globalement conforme à celles, générales, données dans les dictionnaires de linguistique : cf. par exemple Chalker et Weiner (1994 : 34-35), Dubois *et al.* (1994 : 53-54), Mounin (1995 : 41-42). Pour des discussions plus détaillées de ce en quoi consiste la notion d'aspect verbal, cf. Comrie (2001 [1976] : 1-6) et Cohen (1989 : 11-42).

(Quint 2000a : 235-240, 2003 : 244-245), tous exprimés au moyen d'une marque préverbale, appelée particule aspectuelle.

Soit le verbe *papia* « parler ». Voici quelques exemples de combinaisons de ce verbe avec différentes particules aspectuelles⁹ :

- marque *ta* (aspect habituel ou inaccompli, INAC) :

- (1) *Tudu diâ, m-¹⁰ ta papia ku Djom na kel asuntu*
 tout jour je INAC parler avec Jean dans ce affaire
 « Je parle tous les jours de cette affaire avec Jean. »

- marque *sata* (aspect progressif¹¹, PROG) :

- (2) *Gósi -li, m-sata papiaku Djom, dexa pa dispós.*
 Maintenant ici je PROG parler avec Jean laisser.IMP pour après
 « En ce moment, je suis en train de parler avec Jean, après on verra. »

- marque *dja* (aspect actuel¹², ACTL = «*anterior* + *resultative*») chez BY : 61-69) :

- (3) *Dja -mpapia ku Djom.*
 ACTL je parler avec Jean
 « Ça y est, je viens de parler avec Jean. »

- marque zéro (aspect accompli, AC) :

- (4) *Ónti, m-∅ papia ku Djom.*
 hier je AC parler avec Jean
 « J'ai parlé avec Jean, hier. »

⁹ Seuls quatre des cinq aspects du santiagoais sont présentés ci-dessous. Le cinquième aspect (marque *ái* à valeur de potentiel) est d'usage très réduit dans la langue contemporaine (Quint 2003 : 244, 2000a : 263) et ne sera repris dans aucun des exemples donnés dans l'ensemble de cet article.

¹⁰ Le trait d'union, lorsqu'il n'apparaît que sur la première ligne des exemples interlinéarisés, correspond aux conventions orthographiques adoptées.

¹¹ Dans son ouvrage consacré à l'aspect, Comrie (2001 [1976] : 25), inclut le progressif dans la catégorie générale de l'«imperfectif» (en anglais «imperfective», notionnellement proche de l'inaccompli en terminologie française). L'une des raisons fondamentales de cette inclusion (Comrie 2001 [1976] : 33-34) est que, dans les exemples produits (dont beaucoup sont tirés de l'anglais), on peut observer des formes verbales marquées à la fois pour l'habituel (également inclus dans l'«imperfective» par Comrie) et le progressif. En capverdien santiagoais, les marques *ta* (dont une des principales valeurs est l'habituel) et *sata* (pratiquement toujours associée à la notion de progressivité) sont mutuellement exclusives : c'est pour cela que j'ai préféré les considérer comme deux aspects distincts, en réservant l'étiquette d'*inaccompli* à *ta*, qui présente une gamme d'usages nettement plus étendue (en sus de sa valeur d'habituel, c'est aussi la principale marque aspectuelle utilisée pour des actions verbales situées après le temps d'énonciation : cf. note 20) que *sata*.

¹² J'ai choisi de parler d'«actuel» pour désigner la valeur de la particule *dja*, car son emploi implique forcément que l'action a eu lieu avant l'origine temporelle sous-jacente à l'énoncé (T₀ pour l'instant d'énonciation (= présent) ou T¹ lorsque la marque *-ba* de passé est utilisée : cf. Quint (2000a : 229-233) et 2.2. ci-après) mais qu'elle a un lien (de type résultatif ou non) avec cette même origine, donc que l'effet de l'action reste *actuel* par rapport à l'instant de référence (=origine) considéré.

2.1.2. Notion de verbes forts et de verbe faibles¹³

Les verbes santiagoais se répartissent en deux groupes en fonction de leur comportement vis-à-vis de l'aspect :

- les verbes faibles, dont *papia* « parler », est un exemple, représentent plus de 99% du stock des verbes santiagoais. Chez ces verbes, l'accompli de la forme libre (non suffixée) a généralement une valeur de passé ponctuel (passé composé ou passé simple du français = « perfective » chez BY : 54-55, 81-95), comme a pu le voir en (4).

- les verbes forts (= « stative verbs » chez BY : 55, 92-93) sont au nombre de 15 en créole de Santiago¹⁴. Chez ces verbes, l'accompli de la forme libre a généralement une valeur temporelle de présent, comme on peut le voir dans l'énoncé (5), où *sabi* « savoir » est un verbe fort.

- (5) *Djom ø sabi um munti-kusa.*
 Jean AC savoir un montagne-chose
 « Jean sait beaucoup de choses. »

Pour la catégorie des verbes forts, constituée uniquement de verbes très courants comme *tem* « posséder », *tchoma* « s'appeler », *konxi* « connaître », etc., il n'existe donc pas en santiagoais rural de marque morphologique spécifique susceptible d'exprimer le passé ponctuel¹⁵. Ceci constitue une différence flagrante avec le portugais qui, lui, peut fléchir n'importe quel verbe au prétérit (avec une valeur de passé ponctuel).

2.2. Flexions de temps et de voix

La quasi-totalité des verbes santiagoais (faibles et forts) peuvent être fléchis en fonction :

¹³ En ce qui concerne le système capverdien, j'ai élaboré les notions de « verbes faibles » et « forts » en me fondant sur les travaux de Guillaume (cf. Quint, 2000a : 241, Guillaume, 1973 : 128-129). Dans cette perspective, le caractère faible ou fort des verbes considérés est uniquement fonction de leur comportement aspectuel et n'est donc pas directement lié à la distinction *faible* vs. *fort* en vigueur dans la description de la morphologie verbale de diverses langues indo-européennes, en particulier germaniques.

¹⁴ Une liste complète des verbes forts connus est donnée dans Quint (2003 : 247).

¹⁵ Bien sûr, en contexte, le santiagoais peut toujours exprimer l'idée du passé ponctuel, même pour les verbes forts. Pour ce faire, la langue a alors généralement recours à des périphrases utilisant des verbes faibles à l'accompli. Ainsi, pour traduire le français « j'ai su » ou « je sus » (portugais *soube*), on pourra dire par exemple :

M-ø bem sabi ou *m-ø tchiga di ø sabi* ou *algem ø dexã -m sabi...*
 je AC venir savoir je AC arriver de AC savoir quelqu'un AC laisser moi savoir
 LIT « je suis venu à savoir, j'en suis arrivé à savoir, quelqu'un m'a laissé savoir. »
 N.B. : l'usage de ces périphrases n'est pas limité aux seuls verbes forts.

- du temps : présent (PRES) ou passé (éloigné, PAS).
- de la voix : active (ACT) ou passive (PASSIV).

2.2.1. Analyse des marques de temps

En créole de Santiago, les marques de temps sont postposées :

- la marque zéro de présent indique que l'action est située par rapport au moment de l'énonciation :

- (6) *E ta kánta-∅ sábi.*
il INAC chanter-PRES agréable(ment)
« Il chante bien, il a une jolie voix (quand il chante). »

- la marque *-ba*¹⁶ *'-/bɛ/* de passé indique que l'action est située par rapport à un moment passé et éloigné du moment de l'énonciation (= « remote past » dans BY : 98-104) :

- (7) *E ta kantá-ba sábi.*
il INAC chanter-PAS agréable(ment)
« Il chantait bien (autrefois). »

Les deux temps du santiagais peuvent être combinés avec toutes les marques d'aspect existant dans la langue (Quint 2003 : 245-247, 1999 : xxvii).

2.2.2. Analyse des marques de voix

En santiagais, les marques de voix sont également postposées¹⁷ :

- la marque zéro d'actif indique que le sujet effectue l'action considérée :

- (8) *Tudu diâ Djom ta kánta-∅-∅ um kantiga sábi.*
tout jour Jean INAC chanter-ACT-PRES un chanson agréable
« Tous les jours Jean chante une jolie chanson. »

- la marque *-du* *'-/du/* de passif indique que le sujet subit l'action considérée :

- (9) *Tudu diâ Djom ta kantá-du-∅ um kantiga sábi.*
tout jour Jean INAC chanter-PASSIV-PRES un chanson agréable
« Tous les jours, on chante une jolie chanson à Jean. » (LIT « tous les jours Jean est chanté une jolie chanson. »)

¹⁶ Pour l'analyse du passif-passé, voir ci-dessous.

¹⁷ Pour la position de la marque de voix par rapport à celle de temps, cf. la justification ci-dessous, après l'exemple (10).

Les flexions de voix peuvent être combinées avec les différents temps et aspects du santiagoais. En capverdien santiagoais moderne, il existe une désinence spéciale, *-da* /-dæ/, pour le passif-passé :

- (10) *Tudu diâ Djom ta kantá-da um kantiga sábi.*
 tout jour Jean INAC chanter-PASSIV.PAS un chanson agréable
 « Tous les jours, on chantait une jolie chanson à Jean. » (LIT « tous les jours Jean était chanté une jolie chanson. »)

Toutefois, le témoignage de la première grammaire du créole de Santiago, écrite par António de Paula Brito en 1887, nous montre que la forme *-da* provient d'une contraction d'une forme plus ancienne *-duba*, largement attestée dans l'oeuvre mentionnée (Paula Brito 1967 [1887] : 376-380). L'existence avérée de la forme *-duba*, aujourd'hui disparue, a un double intérêt :

- 1. historiquement, la désinence de passif-passé *-da*, seule attestée à notre connaissance dans la langue contemporaine, est bien issue des marques de passif (*-du*) et de passé (*-ba*), telles qu'on a pu les identifier par ailleurs.

- 2. l'ancienne forme *-duba* permet aussi d'affirmer qu'en santiagoais, la marque de voix (*-du*) précède la marque de temps (*-ba*). Sachant que la marque d'aspect est placée devant le verbe alors que les marques de voix et de temps sont suffixées, on est donc bien fondé à parler d'un système AVT (Aspect-Voix-Temps, dans cet ordre) pour décrire la morphologie du verbe santiagoais moderne¹⁸.

2.3. Récapitulation sur le système AVT du santiagoais

Compte tenu du fait que les marques d'aspect ne sont pas affixées, la majorité des verbes santiagoais peut exister sous quatre formes synthétiques différentes, en fonction de la voix et du temps auxquels ils sont fléchis. À titre d'exemple, voici les quatre formes que peut prendre le verbe faible *kánta* « chanter », en fonction du temps et de la voix.

Tableau 1 : Morphologie synthétique du verbe *kánta* /kãtõ/ « chanter »

	Actif	Passif
Présent	<i>kánta</i> /kãtẽ/	<i>kantádu</i> /kẽ'tadu/
Passé	<i>kantába</i> /kẽ'tabẽ/	<i>kantáda</i> /kẽ'tadẽ/

Par contraste avec le portugais, le modèle archétypique du système AVT du verbe santiagoais présente les caractéristiques suivantes :

¹⁸ Pour une autre approche récente de la morphologie verbale (avec un cadre théorique différent de celui de cet article) des parlers capverdiens du groupe méridional (dont fait partie le santiagoais), on se reportera à Baptista (2002 : 75-138).

- un nombre très réduit de formes synthétiques (4), face à plusieurs dizaines en portugais¹⁹.

- une très grande régularité. En santiagais, un seul verbe, *ser* « être, exister », ne se conforme pas au tableau présenté ci-dessus (Quint 2000a : 252-257, 2003 : 250-251). En portugais, en revanche, plusieurs dizaines de verbes courants présentent des formes incompatibles avec les modèles de conjugaison dits « réguliers » (en *-ar*, *-er*, *-ir*).

- une absence de marque spécifique pour l'expression du temps futur²⁰, alors que le portugais a des flexions verbales réservées à ce temps (futur de l'indicatif, futur du passé ou conditionnel).

- un marquage plus systématique de l'aspect verbal qu'en portugais, où l'on peut cependant mentionner l'opposition entre prétérit et imparfait (qui évoque l'opposition entre accompli et inaccompli, mais limitée à la sphère du passé) et l'emploi, plus courant qu'en français, de formes progressives périphrastiques, avec la tournure *estar a* « être en train de ».

- la distinction entre deux groupes de verbes (faibles et forts) en fonction de leur comportement aspectuel, totalement inexistante en portugais.

- une morphologie passive autonome, également inexistante en portugais.

3. Les lusismes anciens

L'archétype proposé semble bien être le modèle sous-jacent aux formes observées en santiagais basilectal. Cependant, dans la langue contemporaine et même dans les régions rurales, c'est-à-dire celles où l'influence du portugais contemporain est la plus réduite, on observe quelques lusismes courants qui ne se conforment pas au modèle exposé ci-dessus.

3.1. *Tinha et binha*

Les verbes *tem* « avoir (possession inaliénable) », *teni* « avoir (possession aliénable) », et *bem* « venir », présentent tous les trois à l'Actif-Passé (ACT-PAS), à

¹⁹ Pour une description du verbe portugais, on se reportera par exemple à Cantel (1962) et Teysier (1992). Le nombre relativement élevé (par rapport au santiagais) de formes synthétiques dans les paradigmes verbaux du portugais est dû en partie au fait que, dans cette langue, il existe des marques de sujet affixées. Le verbe portugais change donc de forme en fonction du sujet (*canto, cantas, canta...* « je chante, tu chantes, il chante... »), ce qui n'est pas le cas en capverdien (*m-ta kánta, bu tu kánta, e tu kánta* « je chante, tu chantes, il chante... »). Mais indépendamment des marques de sujet, le nombre de formes synthétiques est de toute façon plus élevé en portugais qu'en capverdien puisque, à une personne grammaticale donnée, le portugais distingue 5 flexions synthétiques à l'indicatif (présent, prétérit, imparfait, plus-que-parfait, futur), 3 flexions synthétiques au subjonctif (présent, imparfait, futur), le conditionnel, l'infinitif et deux participes (passé et gérondif).

²⁰ En santiagais, c'est la marque d'inaccompli (*ta* : cf. 2.1.1.) qui est généralement employée quand le déroulement de l'action verbale se situe après le moment de l'énonciation : selon le contexte, *m-ta kánta* peut ainsi signifier « je chante (habituellement) » ou « je chanterai » (cf. Quint 2003 : 229, 244, 247, 2000a : 236, 238).

côté de formes régulières passées en *-ba*, des passés lusitanisés issus de l'imparfait de l'indicatif (IMPARG) de verbes portugais.

Tableau 2 : Morphologie de l'Actif-Passé des verbes *tem*, *teni* et *bem* et étymons portugais

Verbes santiagoais			Étymons portugais	
Actif-Présent	ACT-PAS régulier	ACT-PAS lusitanisé	IMPARG 3 ^{ème} P.SING	Infinitif
<i>bem</i> /'bẽ/	<i>bemba</i> /'bẽbø/	<i>binha</i> /'biñø/	<i>vinha</i> /'viñø/	<i>vir</i> /'vir/
<i>tem</i> /'tẽ/	<i>temba</i> /'tẽbø/	<i>tinha</i> /'tiñø/	<i>tinha</i> /'tiñø/	<i>ter</i> /'ter/
<i>teni-tene</i> /'teni, 'tene/	<i>teneba</i> /te'nebø/			

Dans l'usage, les formes *binha* et *tinha*²¹ sont nettement dominantes :

- elles sont les seules utilisées dans les parlers urbains, en particulier dans celui de Praia, la capitale.
- même à la campagne, elles sont généralement plus fréquentes que les formes en *-ba* de même sens.

Cependant, dans les parlers ruraux, les deux types de formes alternent sans qu'il soit toujours facile d'expliquer les raisons de cette alternance. Ainsi, le chanteur Alberto Beto Dias (1993), originaire d'un village de l'arrière-pays, utilise-t-il dans le refrain de sa célèbre chanson *Si-m sabeba* « Si j'avais su », un passé issu du portugais pour le verbe *bem* :

- (11) *Si -mø sabe-ø-ba, m-ka s'ta binha.*
 si je AC savoir-ACT-PAS je NEG PROG venir.ACT.PAS
 « Si j'avais su, je ne serais pas venu. »

Mais j'ai entendu en 1996 à la campagne la phrase ci-dessous, de même sens que la précédente et comportant une forme en *-ba* pour le verbe *bem* :

- (12) *Si -mø sabe-ø-ba, m-ka ø bem-ø-ba.*
 si je AC savoir-ACT-PAS je NEG AC venir-ACT-PAS
 « Si j'avais su, je ne serais pas venu. »

En ce qui concerne le verbe *tem*, j'ai ainsi récemment observé un emploi de *temba* et de *tinha* dans une même phrase et dans des structures très comparables :

²¹ On observe parfois, surtout en santiagoais rural, une variante *tenha* /'teñø/ au lieu de *tinha*. L'existence de la forme *tenha* est également signalée par Silva Santos (1985 : 181-183).

- (13) *Ntom, a-mi m-ø tem-ø-ba irmã k' éra más grândi,*
 alors moi²² je AC avoir-ACT-PAS soeur qui être.ACT.PAS plus âgé
nu ø tinha kábra tcheu.
 nous AC avoir.ACT.PAS chèvre beaucoup
 « Bon, j'avais une soeur aînée, et nous possédions beaucoup de chèvres. »
 (Vieira Sanches : 2003)

Les exemples ci-dessus et l'ensemble du corpus santiagoais dont je dispose donnent à penser qu'il n'existe pas de déterminisme précis régulant le choix des formes en *-ba* ou de celles issues du portugais dans les parlers ruraux modernes²³. Il semble simplement que les formes *binha* et *tinha* soient en train de supplanter progressivement leurs équivalents autochtones. Deux arguments au moins rendent plausible cette tendance à la disparition des formes en *-ba* :

- 1. mes relevés tendent à montrer que, même en santiagoais basilectal, les formes en *-ba* de *tem* et *teni* sont généralement l'apanage des générations les plus anciennes, les jeunes utilisant davantage voire exclusivement *binha* et *tinha*.

- 2. les quelques données diachroniques dont nous disposons confirment ces impressions : à propos du créole capverdien de Brava (très proche du santiagoais), Izone Silva Santos (1985 : 280-282) compare les proportions de *tinha* (avec sa variante *tenha*)-*temba*-*teneba* dans des contes traditionnels relevés en 1916-1917 par une ethnologue américaine (Parsons 1923) et ses propres relevés (effectués en 1983-1984) : les formes en *-ba* représentent 92 % des passés de *tem* et *tene* (= *teni*) en 1916-1917 mais seulement 15 % de ces mêmes passés en 1983-1984. Le même auteur (1985 : 93) a aussi montré que les formes en *-ba* étaient majoritaires dans les textes santiagoais du dix-neuvième siècle qu'il a analysés.

²² Étant donné que cet article se concentre essentiellement sur la morphologie du verbe santiagoais, j'ai délibérément simplifié les gloses des éléments non verbaux. Ainsi, les pronoms topiques, *a-mi* et *mi* (cf. exemple (17)) sont systématiquement traduits par « moi » dans le mot-à-mot et la présence de la particule *a-* (marque facultative de topique) n'est pas explicitement prise en compte dans ce découpage.

²³ On pourrait objecter que l'idée de possession appliquée à un membre de la famille (*irmã* « sœur ») et à un animal domestique assimilable à une marchandise (*kábra* « chèvre ») n'a pas les mêmes implications sémantiques. Cependant, je dispose d'occurrences de *tinha* (ou de sa variante *tenha*) combiné avec un objet représentant un membre de la famille :

e o tenha um fíju lámbi ki o ichomá-o-ba Mariã.
 il / elle AC avoir.ACT.PAS un enfant aussi qui AC s'appeler-ACT-PAS Marie
 « Elle avait également une fille qui s'appelait Marie. » (Lopes Monteiro : 2003)

La piste de la nature de l'objet ne semble donc pas pouvoir être retenue, puisque *tinha* / *tenha* peut se combiner avec n'importe quel objet (les occurrences de *temba* / *teneba* sont trop rares dans mon corpus pour que je puisse en fournir des exemples variés).

Dulce Pereira (2000a [1993] : 175) a également relevé l'alternance entre les formes *temba* et *tinha* en santiagoais contemporain et semble aussi la considérer comme une variation libre : « Le temps antérieur [= passé] du verbe *ten* peut être réalisé [sous les formes] *tenba* ou *tinha* » (« *O tempo anterior do verbo ten pode realizar-se tenba ou tinha* », j'ai gardé l'orthographe de l'auteur, les formes en gras sont celles du texte original).

Pourquoi le santiagoais a-t-il intégré précocement ces formes d'origine portugaise plutôt que d'autres ? Il est évidemment difficile de donner une réponse définitive à cette question. On peut néanmoins proposer plusieurs éléments d'explication assez vraisemblables :

- 1. la désinence régulière *-ba* du passé santiagoais ressemble formellement beaucoup à la marque *-va* /-və/ de l'imparfait de l'indicatif des verbes portugais du modèle en *-ar* (le plus fréquent de la langue), dont elle est probablement (au moins en partie) issue (Quint 2000a : 232). Ainsi, l'imparfait de l'indicatif à la 3^{ème} personne du singulier du verbe régulier portugais *cantar* /kã'tar/ *chanter*, est-il *cantava* /kã'tavə/, forme très proche de l'Actif-Passé santiagoais *kantába* /kã'tabə/ (cf. Tableau 1), surtout si l'on tient compte du fait que le passage du portugais /v/ au capverdien /b/ est la règle dans le traitement santiagoais des mots portugais (Quint 2000a : 112-113, Veiga 2000 : 53-54).

De plus, en ce qui concerne les verbes forts (cf. 2.1.2.), l'accompli de l'actif-passé (ACAPAS) correspond de fait très souvent à l'imparfait de l'indicatif (= « imperfective past » chez BY : 81-87) portugais. Ainsi, le capverdien *e stába* /e 'stabə/ (ACAPAS du verbe fort *sta*, 3^{ème} P.SING) et le portugais (*ele*) *estava* /('elə) iʃ'tavə/ (IMPARF 3^{ème} P.SING) signifient-ils tous deux « il était (quelque part) ». Or, *tem* et *teni* sont des verbes forts en capverdien.

Pour les verbes forts santiagoais, la marque *-ba* de passé est donc très proche, à la fois du point de vue de la forme et de l'usage, de la marque *-va* de l'imparfait de l'indicatif portugais. Cette proximité morphologique a certainement induit les capverdianophones de Santiago à établir une équivalence implicite généralisée entre le passé santiagoais des verbes forts et l'imparfait de l'indicatif portugais, ce qui a favorisé l'intégration de la forme *tinha* (provenant de l'imparfait de l'indicatif portugais) dans le système morphologique santiagoais. On a donc ici affaire à un cas d'interférence dont le déterminisme repose au moins en partie sur la ressemblance entre les systèmes morphologiques des deux langues en contact²⁴.

- 2. du point de vue du sens, les verbes *tem* et *teni*, exprimant la notion de *possession*, constituent, avec les deux verbes « être » *ser* (qui, même en santiagoais rural, possède une forme passée, *éa* /'erə/ dépourvue de la marque *-ba*) et *sta*, le groupe sémantique des *verbes d'existence*, dont le sens implique une *antériorité mentale*²⁵ par rapport aux autres notions verbales et dont la morphologie est particulièrement irrégulière par rapport aux autres éléments verbaux, au moins en ce qui concerne les langues à base romane, dont le portugais fait effectivement partie et

²⁴ Ce cas de figure se conforme aux « contraintes de proximité typologique » (« constraints based on congruence ») énoncées par Windford (2003 : 93).

²⁵ Les notions de *verbe d'existence* et d'*antériorité mentale* utilisées ici proviennent de la tradition guillaumienne, développée entre autres par Darbord et Pottier (1988 : 162-163) à propos de l'espagnol.

avec lesquelles le capverdien santiagoais (de par son héritage portugais) présente un grand nombre de points communs, en particulier en ce qui concerne la structuration de son lexique²⁶. L'intégration par le santiagoais de la forme d'origine portugaise *tinha* pourrait donc représenter une tendance de la langue capverdienne (en l'occurrence de sa variante santiagoaise) à marquer morphologiquement la frontière sémantique existant entre les verbes d'existence (pas de marque *-ba* au passé) et les autres verbes du système (marque *-ba* au passé).

- 3. le verbe *bem* « venir », est certes un verbe courant en santiagoais (et en portugais), mais ce n'est pas un verbe d'existence (au sens guillaumien du terme). L'apparition de la forme *binha* en capverdien de Santiago s'explique probablement par un phénomène de mimétisme morphologique : en effet, en santiagoais rural, les verbes *tem* et *bem* forment à eux seuls un groupe morphologique, celui des verbes à voyelle thématique *-em* /*-ê*/ (Quint 2003 : 242, 2000a : 228-229, 280). De plus, en portugais, *ter* et *vir* ont tous les deux des imparfaits de l'indicatif terminés en *-inha* /*-ĩnhê*/, respectivement *tinha* et *vinha* à la 3^{ème} personne du singulier (cf. Tableau 2). On peut donc légitimement penser que la forme *binha* provient d'un alignement analogique (largement dû à des mécanismes internes du santiagoais) de la flexion du verbe *bem* sur celle du verbe *tem*.

On notera enfin que le choix de la 3^{ème} personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif portugais dans le Tableau 2 ne signifie nullement que les formes *tinha* et *binha* soient forcément dérivées de cette personne du verbe portugais :

- en portugais, la 1^{ère} p.s. de l'imparfait de l'indicatif a exactement la même forme que la 3^{ème} p.s. Le santiagoais *tinha* peut donc aussi bien provenir du portugais *tinha* « j'avais » que du portugais *tinha* « il / elle avait ».

- comme le verbe santiagoais n'est pas fléchi en fonction du sujet, l'ensemble du paradigme de l'imparfait de l'indicatif portugais, où l'on retrouve généralement l'élément /*tiñhê*/ (*tinha*, *tinhas*, *tinha*, *tinhamos*... /*tiñhê*, /*tiñhê*ʃ, /*tiñhê*, /*tiñhê*muf/ « j'avais, tu avais, il / elle avait, nous avons... ») a pu contribuer à l'adoption de la forme *tinha* en capverdien de Santiago (le même raisonnement vaut pour *binha*).

²⁶ Il est à mon sens inexact de dire que le capverdien (en l'occurrence le dialecte santiagoais de cette langue) est une langue romane : d'un point de vue typologique, de nombreux éléments (comme par exemple le fonctionnement de l'aspect verbal, présenté en 2.1.) séparent nettement le capverdien santiagoais du portugais et des autres idiomes néo-latins.

À l'inverse, il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance de l'élément portugais (et donc roman) en capverdien de Santiago. Ainsi, si nous nous en tenons au lexique, au-delà de la présence massive d'items d'origine portugaise dans le lexique santiagoais (cf. Introduction), la structuration sémantique du vocabulaire des deux langues coïncide fréquemment : par exemple le santiagoais, comme le portugais, connaît au niveau de l'essence l'opposition *ser* (PORT *ser*) vs. *sta* (PORT *estar*), caractéristique de l'ibéro-roman. Ces nombreuses caractéristiques communes entre portugais et santiagoais (en particulier au niveau lexical) autorisent donc à transposer les analyses sémantiques proposées pour une langue ibéro-romane comme l'espagnol au cas du santiagoais.

3.2. Foi

En santiagoais rural, l'accompli du verbe *ser* « être », est produit au moyen du radical *ser* :

- (14) *Nunhum ka ø ser-ø-ø pádri*²⁷.
 aucun NEG AC être-ACT-PRES prêtre
 « Aucun [des deux] ne fut prêtre (à propos de deux frères qui ont étudié ensemble au séminaire). »

Cependant, la forme *foi* /'foj/, issue directement de la 3^{ème} personne du singulier du prétérit du verbe portugais *ser* « être », concurrence l'accompli santiagoais en *ser*. Ainsi, l'énoncé (14), pour de nombreux locuteurs, prendrait-il la forme « Nunhum ka foi pádri ».

Dans la langue contemporaine :

- *foi* est très fréquemment entendu en santiagoais de Praia.
- il est néanmoins beaucoup plus rare à la campagne, où l'accompli de *ser* (traditionnel ou lusitanisé) a de toute façon une fréquence assez basse (il n'y a aucune occurrence dans tous les enregistrements effectués en septembre 2003).

3.3. La résistance du -ba santiagoais

En santiagoais contemporain, il est indéniable que les formes *tinha*, *binha*, et dans une moindre mesure *foi*, font partie intégrante de la pratique linguistique de la majorité des locuteurs de la langue. Néanmoins, malgré l'ancienneté de ces lusismes, des anecdotes qui m'ont été relatées montrent clairement que la conscience des locuteurs peine à s'accommoder de ces formes particulièrement irrégulières :

- ainsi, m'a-t-on rapporté en 2003 cet énoncé, produit par un enfant élevé à Praia (donc en milieu urbain) et qui avait avoué à son père avoir feint le matin d'avoir des maux de ventre afin de ne pas aller à l'école :

- (15) *Papai, kel óra, m-ka ø tinhá-ba dor di bariga.*
 papa ce heure je NEG AC avoir.ACT.PAS-PAS douleur de ventre
 « Papa, tout à l'heure, je n'avais pas mal au ventre. »

La forme *tinhába*, agrammaticale aux yeux de tout locuteur adulte du santiagoais (passé *tinha* + marque de passé *-ba*), constitue visiblement un essai de régularisation du passé de *teni* (dans ce contexte, seul *teni* peut être utilisé en capverdien de Santiago) sur le modèle dominant en *-ba*, si largement attesté par ailleurs en santiagoais.

²⁷ Relevé en 1995 à Mendes Faleiro Cabral (département de São Domingos) chez un jeune homme d'environ 22 ans.

- en 1996, j'ai relevé un échange entre deux créolophones (A et B) de Lem Pereira (à São Domingos), où A commença par dire : *foi bom* /'foj 'bõ/ « ça a été agréable ». B rectifia alors le propos de A en ces termes :

- (16) \emptyset *foi-ba* *bom* !
AC être.ACT.PRES-PAS agréable
« Ç'avait été agréable (mais il y a déjà longtemps !) »

La forme *foiba* est ici une création individuelle spontanée qui ne fait pas vraiment partie du système de la langue. On note cependant ici aussi une tendance à intégrer le prétérit portugais *foi* au système temporel propre au santiagais, en lui suffixant la marque de passé *-ba* pour insister sur l'éloignement dans le temps.

3.4. Conclusion partielle

Les formes lusitanisantes *tinha*, *binha*, et *foi*, constituent fondamentalement des lusismes lexicaux. Leur apparition, déjà ancienne en santiagais²⁸, ne remet pas en cause l'architecture du système AVT du capverdien de Santiago : simplement, les formes régulières autochtones de l'Actif-Passé des verbes *tem*, *teni* et *bem* et de l'accompli du verbe *ser* tendent à être substituées par des formes plus irrégulières directement calquées sur le portugais.

Le seul changement profond dû à cette couche ancienne de formes verbales lusitanisantes est la neutralisation de l'opposition entre *tem* « avoir (possession inaliénable) », et *teni* « avoir (possession aliénable) », à l'Actif-Passé, où la seule forme *tinha* tend à s'imposer pour les deux verbes (cf. Tableau 2). L'influence du portugais, qui ne possède qu'un seul verbe, *ter*, pour exprimer l'appartenance, et la ressemblance des signifiants de *tem* et *teni* en santiagais permettent de rendre compte de cette confusion, qui reste toutefois strictement cantonnée à l'Actif-Passé : l'opposition *tem* vs. *teni* est par ailleurs bien vivante en santiagais, y compris dans les variétés urbaines les plus lusitanisées.

4. Les lusismes récents

Les lusismes dits *récents* sont essentiellement observables chez les jeunes en milieu urbain et / ou parmi les couches sociales les plus scolarisées de la population santiagaise. Autrement dit, ces formes sont clairement l'apanage des individus les plus soumis à l'influence du portugais moderne.

²⁸ Les formes *tinha* (à côté de *têmba* et *tenêba*) et *binha* (à côté de *bêmba*) sont déjà attestées en capverdien de Sotavento (îles du Sud de l'Archipel, dont fait partie Santiago) au dix-neuvième siècle (Botelho da Costa et Duarte 1967 [1884] : 275 et 280).

4.1. Prétérits synthétiques

En santiagoais urbain, on observe l'apparition de formes issues du prétérit (PT) portugais et employées en capverdien de Santiago avec la valeur de passé ponctuel du prétérit portugais.

Tableau 3 : Prétérits les plus courants en santiagoais urbain et étymons portugais

Verbes santiagoais			Étymons portugais		
Actif-Présent	Traduction	Prétérits santiagoais	PRET 3 ^{ème} P.SING	PRET 1 ^{ère} P.SING	Infinitif
<i>kré</i> /'kre/	« vouloir »	<i>kis~krix</i> /'kis, 'kriʃ/	<i>quis</i> /'kiʃ/		<i>querer</i> /kə'rer/
<i>sabi</i> /'səbi/	« savoir »	<i>sobi</i> /'sobi/	<i>soube</i> /'sobə/		<i>saber</i> /sə'ber/
<i>sta</i> /'stə/	« être »	<i>stivi~stevi</i> /'stivi, 'stevi/	<i>esteva</i> /əʃ'tevə/	<i>estive</i> /əʃ'tivə/	<i>estar</i> /əʃ'tar/
<i>tem</i> /'tẽ/	« avoir »	<i>tivi</i> /'tivi/	<i>teve</i> /'tevə/	<i>tive</i> /'tivə/	<i>ter</i> /'ter/

L'exemple ci-dessous est un cas d'usage spontané du prétérit du verbe *sta* en santiagoais de Praia²⁹ :

- (17) *Mi ku Djom nu stivi ta papia-ø-ø.*
 moi et Jean nous sta.PRET INAC parler-ACT-PRES
 « Nous avons passé un petit bout de temps à parler, Jean et moi. »³⁰

Ces formes de prétérit présentent des caractéristiques communes :

- 1. leur aspect phonique (cf. Tableau 3) révèle qu'il s'agit de lusismes récents :
- le -/ʃ/ final, attesté dans la forme *krix*, est exceptionnel dans les mots du fonds lexical santiagoais (où la seule fricative finale est -/s/³¹).

²⁹ Relevé au second semestre 1996 chez un locuteur âgé de 23 ans, vivant à Praia et originaire de Belém.

³⁰ En santiagoais moins lusitanisé, on pourrait dire :

Nu o fika-ø-ø ta papia-ø-ø ou *nu ø tem-ø-ø um tẽmpu ta*
 nous AC rester-ACT-PRES INAC parler-ACT-PRES nous AC avoir-ACT-PRES un temps INAC
papia-ø-ø.
 parler-ACT-PRES

LIT « nous sommes restés à parler, nous avons [passé] un temps à parler. »

³¹ En santiagoais moderne, un nombre réduit de mots présentent -/ʃ/ (Quint 2000a : 29-30), mais la fricative palatale sourde semble être apparue récemment en position finale (Quint 2000a : 136). En fait, pour la plupart des mots relevés avec -/ʃ/, on trouve encore des formes rurales conservatrices en -/s/. Ainsi :

- j'avais donné en 2000 dans ma grammaire la forme (couramment employée) *lantax* /lã'təʃ/ (Quint 2000a : 136), avec le sens de *linteau*. Mais j'ai depuis relevé une forme rurale en -/s/, *lantés* /lã'tes/.

- le maintien du /v/- dans les formes *stivi*, *stevi* et *tivi* contraste avec le passage traditionnel du /v/ portugais à /b/ en santiagoais, attesté par exemple dans la forme *binha* /'biɲɐ/ (cf. plus haut) < PORT *vinha* /'viɲɐ/.

- 2. *sta*, *tem*, *sabi* et *kré* sont tous des verbes forts en santiagoais, c'est-à-dire des verbes qui, dans le système basilectal du capverdien santiagoais, n'ont pas de forme propre pour exprimer la notion de passé ponctuel (cf. 2.1.2.), notion justement véhiculée par le prétérit portugais. L'apparition de formes de prétérit d'origine portugaise vient donc remplir une « case vide » du système aspecto-temporel santiagoais³² : par ce biais, les verbes forts acquièrent dans les parlars santiagoais urbains une marque explicite de passé ponctuel qui leur faisait défaut³³.

- 3. d'un point de vue sémantique, si l'on reprend l'approche guillaumienne vue précédemment (cf. 3.1.), *sta* et *tem* (verbes existentiels) aussi bien que *sabi* et *kré* (verbes puissanciels), de par l'*antériorité mentale* que leur signifié implique, sont généralement des verbes qui tendent à se distinguer morphologiquement de tous les autres. Le facteur sémantique peut donc avoir lui aussi favorisé l'apparition (même exogène) des formes de prétérit observées en santiagoais urbain.

- 4. enfin, d'un strict point de vue fonctionnel, le fait que toutes les formes de prétérits santiagoais d'origine portugaise soient formellement nettement différentes de l'Actif-Présent des verbes santiagoais correspondants est sûrement significatif. En effet, cette différence permet de mieux souligner le contraste morphologique entre l'Actif-Présent santiagoais et les prétérits nouvellement introduits.

4.2. Temps composés : le passif devient participe

Le santiagoais urbain tend à produire des temps composés sur le modèle portugais : le créole de Santiago reproduit au moyen du calque *tem* « avoir » + Passif-Présent les constructions portugaises en *ter* « avoir » + participe passé :

- pour le numéral *six*, je n'ai relevé que les formes *séx* /sɛʃ/ (urbaine) et *sax* /sɛʃ/ (rurale), mais Manuel Veiga, dans sa récente grammaire publiée en français, donne une forme en *-s/*, *sais* /sɛjs/, qu'il a probablement entendue dans l'arrière-pays (Veiga 2000 : 169).

³² Ce cas de figure correspond aux « contraintes fonctionnelles » (« functionally based constraints ») énoncées par Winford (2003 : 96).

³³ L'apparition d'une nouvelle flexion de prétérit pour les verbes d'état (ou forts) dont la marque de passé ponctuel a pris une référence présente n'est pas un phénomène isolé : on la retrouve par exemple en germanique (BY : 92-93, Krahe [1967] cité par Caron 1989 : 64-65).

- (18) *Nhós ka ø tinha flá-du-ø -mi*³⁴ !
 vous (tous) NEG AC avoir.ACT.PAS dire-PASSIV-PRES moi
 « Vous ne me l'aviez pas dit ! »

Ce phénomène s'explique par au moins deux facteurs convergents :

- 1. la confusion du passif santiagoais avec le participe passé portugais est évidemment favorisée par l'identité morphologique des deux formes³⁵ : d'un point de vue phonique, on conçoit que le santiagoais *kantádu* /kɛ̃'tadu/, PASSIV-PRES du verbe *kánta* /'kãtɛ/ « chanter », puisse assez facilement se confondre avec le participe passé (également employé dans les constructions passives) *cantado* /kɛ̃'tadu/ du verbe portugais *cantar* /kɛ̃'tar/ « chanter ». Le changement de valeur du passif-présent, sous l'influence probable du portugais, est donc en conformité avec les « contraintes de proximité typologique » énoncées par Winford (cf. 3.1.).

- 2. d'un point de vue notionnel, les notions véhiculées par la forme du passif capverdien favorisent un glissement vers les valeurs fondamentales de résultatif / antérieur (« resultative / anterior », BY : 54-55) associées aux temps composés portugais. En effet :

- au niveau des langues du monde, des formes passives sont fréquemment la source lexicale des formes résultatives (BY : 67)³⁶.

- pour la plupart des verbes, la forme du passif capverdien peut être (même en santiagoais basilectal) employée telle quelle en tant qu'adjectif avec une valeur résultative : *e sta kebrádu* /e stɛ ke'bradu/ « il est cassé »³⁷ (avec *kebrádu* = PASSIV-PRES de *kebra* /'kebrɛ/ « casser »). La forme passive santiagoaise peut donc dans certains cas être associée à une valeur résultative, y compris dans les variétés non

³⁴ Relevé en 1995 chez un locuteur âgé de 25 à 30 ans et originaire de Praia. En santiagoais moins lusitanisé, on dirait :

Nhós ka ø flá-o-ba -mi !
 vous NEG AC dire-ACT-PAS moi

³⁵ Historiquement, la marque santiagoaise *-du* /-du/ du passif est bien dérivée des participes passés réguliers en *-do* /-du/ du portugais (Lopes da Silva 1957 : 162 ; Quint 2000a : 234-235).

³⁶ L'article de Claudine Chamoreau (dans ce volume) sur le purepecha illustre le chemin évolutif inverse : le participe en *kata* à valeur résultative sert de base au développement de constructions passives. Par ailleurs, Haspelmath (1994 : 161-162), dans un article consacré aux *participes passifs*, mentionne uniquement le passage du participe résultatif au participe passif (« From Resultative Participle to Passive Participle ») : le chemin inverse n'est pas explicitement envisagé, et affirme que le participe résultatif est la forme « la plus naturelle d'un point de vue sémantique » (« semantically most natural ») par rapport au participe passif.

Dans le cadre de cet article, je n'ai pas l'intention de prendre position à propos du caractère plus ou moins spontané de chacun des deux chemins évolutifs (du passif vers le résultatif ou vice-versa). Ce qui me semble important ici et à ce niveau d'analyse, c'est que le cas du capverdien aussi bien que celui du purepecha sont de toute façon révélateurs des liens sémantiques profonds qui existent entre l'idée de *résultat* et la notion de *passivité*.

³⁷ La valeur résultative de la forme passive correspond à la notion d'*adjectif verbal* dans ma description grammaticale du santiagoais (Quint 2000a : 265-266).

acrolectales. Or il appert qu'il est particulièrement fréquent qu'une forme à valeur résultative puisse aussi avoir une valeur d'antérieur (BY : 66) et que l'acquisition d'une valeur d'antérieur par des formes à l'origine résultatives est largement attestée dans diverses langues³⁸ (BY : 62, 68-69).

L'apparition des temps composés en santiagais urbain est sûrement due en grande partie à l'influence du portugais, mais elle correspond aussi à des tendances latentes présentes au sein même du système de la langue capverdienne (dans sa variante santiagaise).

4.3. Imparfais lusitanisants

À Praia et dans les autres villes santiagaises, certains verbes courants ont développé des formes d'Actif-Passé issues de l'imparfait de l'indicatif portugais et qui concurrencent les passés réguliers en *-ba*.

Tableau 4 : Actifs-Passés lusitanisants en santiagais urbain et étymons portugais

Verbes santiagais				Étymons portugais	
Actif-Présent	Traduction	ACT-PAS régulier	ACT-PAS lusitanisé	IMPARF 3 ^{ème} P.SING	Infinitif
<i>debi</i> /'debi/	« devoir »	<i>debeba</i> /de'bebe/	<i>devia</i> /de'viʝe/	<i>devia</i> /dɔ'viʝe/	<i>dever</i> /dɔ'ver/
<i>kré</i> /'kre/	« vouloir »	<i>kreba</i> /'krebe/	<i>kria</i> /'krijɛ/	<i>queria</i> /kɔ'riʝe/	<i>querer</i> /kɔ'rer/
<i>podí</i> /'podí/	« pouvoir »	<i>podeba</i> /po'debe/	<i>pudia</i> /pu'dijɛ/	<i>podia</i> /pu'dijɛ/	<i>poder</i> /pu'der/
<i>sabi</i> /'sɛbi/	« savoir »	<i>sabeba</i> /sɛ'bebe/	<i>sabia</i> /sɛ'bijɛ/	<i>sabia</i> /sɛ'bijɛ/	<i>saber</i> /sɛ'ber/

Les passés lusitanisés peuvent concurrencer directement les formes régulières dans n'importe quel contexte :

- (19) *M-ka* Ø *sab-ia* ou *m-ka* Ø *sabe-ø-ba*
 je NEG AC savoir-ACT.PAS je NEG AC savoir-ACT-PAS
 « Je ne (le) savais pas, je n'étais pas au courant. »

Cependant, les formes lusitanisantes apparaissent avec une fréquence plus élevée quand les verbes *debi*, *kré*, *podí* et *sabi* ont une valeur modale, c'est-à-dire quand ils servent à conjuguer un autre verbe, et ce tout particulièrement dans des contextes conditionnels :

³⁸ On notera en particulier que le participe passé des langues romanes est à l'origine (en latin) un participe passif, lequel a acquis avec le temps (et en combinaison avec des auxiliaires spécialisés) des valeurs résultatives, puis antérieures (voire même perfectives en français et en italien, cf. BY : 68-69), ce qui constitue un chemin évolutif finalement assez proche de celui que semble prendre le passif santiagais dans les parlers urbains.

- (20) *Bu ø dev-ia flá-ø-ba -mi*³⁹
 tu AC devoir-ACT.PAS dire-ACT-PAS moi
 « Tu aurais dû me le dire. » (LIT « tu devais m'avais dit. »)
- (21) *A-mi dja -mkr-ia ser-ø-ø puéta*⁴⁰
 moi ACTL je vouloir-ACT.PAS être-ACT-PRES poète
 « J'aurais voulu être un poète. » (Vieira 1982) (LIT « moi jusqu'à maintenant je voulais / voudrais être poète. »)

On notera que les quatre verbes santiagoais concernés sont tous forts et que ce sont tous des *verbes puissanciels* au sens guillaumien du terme (impliquant une idée d'*antériorité mentale* : cf. 4.1.). Tout se passe donc comme si l'incorporation de formes portugaises d'imparfait de l'indicatif était utilisée pour marquer morphologiquement le groupe formé par les verbes puissanciels dans la langue. L'apparition de ces nouveaux passés ne fait donc que prolonger les lusismes plus anciens que constituent les formes *tinha* et *binha* (cf. 3.1.).

4.4. Usage du subjonctif

En santiagoais urbain et parfois même en basilecte rural, on entend quelques formes verbales issues des subjonctifs futur et imparfait du portugais. Très souvent, les formes subjonctives apparaissent dans des subordonnées suppositives :

- (22) *Si-m tiver témpu /sí ti'ver 'tẽpu/* « si j'ai le temps » < PORT *se (eu) tiver tempo /sə (ew) ti'ver 'tẽpu/*. La forme santiagoaise *tiver* provient directement du portugais *tiver*, 1^{ère} ou 3^{ème} P.SING du futur du subjonctif du verbe *ter* /'ter/ « avoir ».
- (23) *Si Deus kizer /si 'dews ki'zer/* « si Dieu le veut » < PORT *se Deus quiser /sə 'dewʃ ki'zer/*. La forme santiagoaise *kizer* provient directement du portugais *quiser*, 3^{ème} P.SING du futur du subjonctif du verbe *querer* /kə'rer/ « vouloir ».

³⁹ Relevé auprès d'une locutrice d'environ 35 ans vivant à Praia depuis l'adolescence et originaire de Salineiro. Dans un santiagoais moins lusitanisé, on aurait :

Bu ø debi-ø-ø flá-ø-ba -mi ou *bu ø debe-ø-ba flá-ø-ba -mi*
 Tu AC devoir-ACT-PRES dire-ACT-PAS moi tu AC devoir-ACT-PAS dire-ACT-PAS moi

⁴⁰ En santiagoais moins lusitanisé, on aurait :

A-mi dja -m kré-ø-ø ser-ø-ba puéta ou *a-mi dja -m kre-ø-ba*
 moi ACTL je vouloir-ACT-PRES être-ACT-PAS poète moi ACTL je vouloir-ACT-PAS
ser-ø-ba puéta
 être-ACT-PAS poète

(24) *Si fosi* /si 'fosi/ « si c'était le cas » < PORT *se* (*assim*) *fosse* /sə (ø'si) 'fosə/. La forme santiagaise *fosi* provient directement du portugais *fosse*, 3^{ème} P.SING de l'imparfait du subjonctif du verbe *ser* /'ser/ « être ».

Les cas de flexions subjunctives présentés ci-dessus peuvent finalement être rangés en deux catégories :

- une phrase du type (22) est caractéristique des formes les plus acrolectales de santiagais et ne saurait être considérée comme la norme générale dans la langue contemporaine.

- (23) et (24) constituent des formules toutes faites à caractère quasi-adverbial. J'ai en particulier relevé en 2004 plusieurs occurrences de (23) dans des contes traditionnels récités par des locuteurs santiagais monolingues. Au moins dans le cas de (23), il est donc plus plausible que c'est la formule entière (couramment utilisée pour ponctuer les conversations) qui a été empruntée au portugais, probablement à date ancienne : en synchronie, la forme *kizer*, étymologiquement issue du portugais *quiser*, est uniquement un des composants de la lexie figée santiagaise *Isi Deus kizer!*. En outre, en ce qui concerne (23) et (24), la langue parlée dispose également d'expressions équivalentes et plus créolisées, respectivement *si Diós kré* /si 'djos 'kre/ et *s'é si* /se 'si/, lesquelles s'emploient largement autant que *si Deus kizer* et *si fosi*.

On ne saurait bien sûr présager de l'avenir, mais, les cas relevés ne permettent pas d'affirmer que les flexions du subjonctif font partie intégrante du système verbal du santiagais contemporain.

5. Conclusion

La pression continue qu'exerce le portugais sur le santiagais moderne, notamment à travers l'école et les médias, a des effets importants sur le système Aspect-Voix-Temps du créole de l'île de Santiago. D'une manière générale, surtout en santiagais acrolectal, on observe une tendance à l'alignement du système verbal santiagais sur celui du portugais moderne, avec notamment :

- a. la substitution, amorcée à date ancienne, des passés réguliers santiagais par des formes issues des imparfaits de l'indicatif portugais.

- b. l'apparition de prétérits lusitanisants pour un certain nombre de verbes courants.

- c. le développement de temps composés calqués exactement sur le modèle portugais.

Dans l'ensemble de ces cas, l'influence du portugais a été indubitablement un déclencheur essentiel de l'évolution constatée. Cependant, il n'en reste pas moins que chacun de ces changements correspond également à des tendances internes propres au créole santiagais :

- 1. les imparfaits et prétérīts portugais lusitanisés ont permis de renforcer morphologiquement la frontière fondamentale qui sépare en santiagoais les verbes faibles des verbes forts. Ils conduisent aussi à la constitution, au sein des verbes forts, d'un noyau de verbes hautement irréguliers, dont les signifiés correspondent aux catégories guillaumiennes des verbes puissanciel et d'existence, ce qui souligne l'importance des facteurs sémantiques dans le déterminisme de ces phénomènes.

- 2. quant aux temps composés, on peut dire que leur apparition constitue le prolongement d'une tendance, déjà présente dans le système du santiagoais, à associer des valeurs résultatives à la forme du passif verbal.

Comme dans le cas du purepecha, les changements observés dans la morphologie du système verbal santiagoais ne sauraient être décrits comme l'irruption brute de matériel d'origine portugaise : ils résultent à l'évidence de « l'interaction de motivations internes et externes » (Chamoreau, dans ce volume).

Pour finir, si nous resituons les phénomènes analysés au long de cet article dans le cadre de l'analyse du contact de langues, il me semble nécessaire d'aborder une question essentielle : *les influences du portugais sur le système verbal du capverdien santiagoais peuvent-elles ou non être considérées comme s'insérant dans une dynamique générale d'emprunts faits par le créole de Santiago au portugais ?* Si l'on s'en tient aux formes, au moins en ce qui concerne les prétérīts et imparfaits de l'indicatif portugais, on est fondé à parler d'emprunts : il est évident que ce n'est pas l'évolution naturelle du santiagoais qui a conduit à l'apparition de *tinha*, *binha* ou *stivi* (etc.) dans le système de la langue.

Cependant, si on raisonne en termes d'emprunt, où se placer dans « l'échelle des emprunts » (« borrowing scale ») de Thomason et Kaufman (1988 : 74-76) ? En effet, les formes verbales « empruntées » par le santiagoais au portugais sont synthétiques et très irrégulières : il faudrait alors classer la situation de contact entre capverdien et portugais au dernier rang (5, « emprunts grammaticaux massifs », « heavy structural borrowing ») de l'échelle mentionnée ci-dessus, c'est-à-dire à un stade où tout ou presque peut être emprunté à la langue dominante par la langue emprunteuse. Or, s'il est certain que le capverdien moderne fait beaucoup d'emprunts au portugais, la frontière entre les deux langues reste assez nette (cf. 1.3.) et les variétés les plus acrolectales de santiagoais ne se confondent pas avec le portugais. Pourtant, même au rang 4 de l'échelle (« emprunts grammaticaux modérés », « moderate structural borrowing »), on ne retrouve pas l'emprunt de formes verbales synthétiques parmi les structures potentiellement empruntables : ce n'est pas si commun que cela d'emprunter à une autre langue une partie de la flexion de verbes aussi fondamentaux que les *verbes d'existence* : c'est pourtant bien ces formes qui sont passées du portugais en santiagoais.

Et s'il ne s'agissait pas d'emprunt mais bien d'une sorte de « changement de langue » (« language shift », cf. Thomason et Kaufman 1988 : 110-146) ? Dans un tel cas, on pourrait mieux comprendre que les apprenants créolophones de la langue-cible (le portugais) assimilent prioritairement les formes des verbes d'existence qui,

de fait, sont probablement les unités verbales les plus utilisées dans la langue apprise. Le problème de cette approche, est que, si changement de langue il y a, il semble appelé à durer longtemps, puisque, encore une fois, la réalité du terrain montre que le santiagoais moderne lusitanisé n'est pas du portugais.

En dernière analyse, il semble que ce soit bien les cas de « continuums créoles »⁴¹ qui ressemblent le plus à la situation décrite dans cet article. Ainsi, à propos du continuum créole guyanais (créole anglais de Guyana), Bickerton (1975 : 104) signale que « les premières formes du passé affirmatif anglais à apparaître [dans le créole mésolectal] sont had [du passé de to have, « avoir »] et waz [du passé was de to be, « être »]⁴² » : les verbes existentiels de la langue dominante sont donc, en créole de Guyana comme en santiagoais (cf. *tinha* et *foi* en 3.), les premiers à s'introduire dans le système du créole à la forme passée. Au final, si l'on se concentre sur la problématique du contact de langues, les données santiagoaises analysées ici semblent suggérer que la notion de continuum créole serait une combinaison des deux grands types de phénomènes liés au contact :

- l'emprunt (intégration en santiagoais de formes verbales issues du portugais).
- le changement de langue (glissement progressif vers la structure verbale du portugais).

En ce qui concerne le cas particulier du créole de Santiago, il est à souhaiter que des études sociolinguistiques plus détaillées voient le jour à l'avenir : seule la prise en compte systématique des différents lectes et niveaux de langue attestés permettra de mieux comprendre la portée exacte de l'influence du portugais sur le santiagoais contemporain et en particulier de faire la part de l'emprunt et du changement de langue dans les évolutions constatées.

Nicolas Quint
CNRS, LLACAN

⁴¹ Pour l'application de la notion de *continuum créole* au contexte santiagoais, cf. 1.3.

⁴² « The first affirmative English past forms to be acquired are had and waz. »

**Mise en place du système du futur et de la notion de
possibilité dans les créoles du Surinam :
développement interne ou contact de langues¹ ?**

Les créoles de base lexicale anglaise du Surinam, résultat du contact entre des langues européennes (anglais, néerlandais, portugais) et des langues africaines (essentiellement des variétés du groupe gbe – voir Migge 2003) présentent un système de TMA qui ne correspond que très partiellement aux systèmes des langues ayant joué un rôle dans leur genèse (Migge 2006, Migge et Winford 2007).

On possède des témoignages de l'état de la langue au Surinam dès le début du 18^e siècle, et des descriptions contemporaines du système de TMA des créoles du Surinam (voir Huttar et Huttar 1994 ; Winford 2000a et b ; Migge 2003 ; Goury 2003). Des descriptions des variétés contemporaines des langues qui ont constitué le substrat du créole en formation à la fin du 17^e siècle, comme les langues du groupe gbe, de la famille kwa, sont disponibles dans de nombreuses publications récentes (voir en particulier Migge 2003 ; Smith 2002 ; Arends 2002). Ces sources multiples permettent de faire des hypothèses solides quant à la mise en place des créoles anglais du Surinam, et en particulier de leur système de TMA.

Cet article propose d'examiner en détail la mise en place des marqueurs des catégories du futur et de la notion sémantique de possibilité exprimée dans le système de TMA. On fait d'une part l'hypothèse que les mécanismes de changement rencontrés dans le cadre de la formation des systèmes créoles se retrouvent dans d'autres contextes de contact et de changement linguistique. Le développement d'auxiliaires, par exemple, à partir d'emprunt à des structures auxiliaires existant dans les langues du superstrat, ou par création d'une nouvelle structure, est un phénomène attesté dans de nombreuses situations de changement induit par le contact (voir par exemple Alby & Lescure à propos du kali'na dans ce volume, ou Chamoreau à propos du purepecha, ce volume également).

D'autre part, on essaiera de montrer que le système de TMA tel qu'il apparaît aujourd'hui dans les créoles du Surinam n'est pas seulement le résultat d'un processus graduel (voir Arends 1993 pour une définition de la créolisation graduelle) et linéaire que l'on pourrait appeler « créolisation », mais qu'une perspective qui

¹ Je remercie très chaleureusement Bettina Migge ainsi qu'un relecteur anonyme pour leurs relectures attentives et leurs suggestions. Bien entendu, j'endosse l'entière responsabilité des erreurs et des imprécisions qui subsistent dans ce travail.

prenne en compte plusieurs niveaux est nécessaire pour expliquer son développement². Cette perspective doit rendre compte à la fois des processus de changement liés au contact de langues (transfert du substrat, calque de structures, etc.), des processus d'évolution interne (grammaticalisation), ainsi que de la variation existant dans les premières étapes de la mise en place des systèmes créoles, selon une chronologie qui doit s'appuyer sur une description fine du contexte sociolinguistique dans lequel se déroulent les contacts (Thomason et Kaufmann 1988).

La première partie de cet article est consacrée à la présentation du corpus (sources anciennes et contemporaines) et de la méthode, ainsi que du contexte socio-historique dans lequel ces textes ont été écrits (et donc, partant, des situations de contact en cours lors de l'évolution des créoles).

La seconde partie décrit deux marqueurs et les catégories sémantiques et grammaticales dans lesquelles ils s'inscrivent, le futur et la possibilité, à partir de l'analyse des données anciennes et contemporaines.

La troisième partie propose des hypothèses concernant la mise en place de ces marqueurs et des valeurs qu'ils véhiculent au sein du système de TMA dans la situation de contact. On met alors en évidence les mécanismes linguistiques de changement en jeu, en parallèle avec la situation socio-linguistique dans laquelle ils ont lieu. On insistera en particulier sur le fait que, si ces marqueurs appartiennent aujourd'hui à des paradigmes similaires en terme de fonction et de valeurs sémantiques (ils font partie du système de TMA), ils sont le résultat de processus évolutifs différents, résultant à la fois du contact et de l'évolution interne, l'un venant enrichir l'autre selon le principe de la boule de neige évoquée dans ce volume par Chamoreau (voir Thomason 2002).

1. Données et méthode

1.1. Les sources anciennes

Les sources anciennes citées dans ce travail ont été consultées non dans leur version originale mais telles qu'elles ont été rééditées dans des travaux plus ou moins récents.

Court records, 1667 – 1767 (Van den Berg 2000)

Le corpus recueilli par van den Berg consiste en rapports de jugements, rédigés essentiellement en néerlandais, dans lesquels apparaissent de temps en temps des passages en sranan ancien. Le plus ancien date de 1667, ce qui correspond à l'année au cours de laquelle la colonie est devenue officiellement possession hollandaise. Une période d'un siècle est couverte. La question de la valeur linguistique ne se pose pas trop dans ce type de textes particuliers : ne sont reportés que les propos qui ont

² Le terme « multilayered » a été proposé en anglais dans une communication commune (voir Migge et Goury 2008). Nous l'avons traduit dans cet article par « multi-étages ».

été effectivement énoncés, et de la façon dont ils ont été énoncés, même si on peut bien sûr émettre des doutes sur le degré de maîtrise du sranan par les greffiers.

Herlein, 1718 (Arends et Perl 1995) réédité dans Arends et Perl 1995. *Early Surinamese Creole texts*. Vervuert, Francfort.

Plus ancien texte complet en sranan ancien, il représenterait une variété de langue *bakra*, c'est-à-dire une forme de sranan parlée par les Blancs hollandais, et pas par les esclaves. Plusieurs auteurs ont en effet fait remarquer la similarité de la langue représentée avec une forme contemporaine de sranan. Ce texte comporte un lexique avec des mots et des expressions courantes, et quelques phrases. Il a été corrigé et complété par Nepveu en 1770.

Traité de paix signé entre les Saamaka et les colons hollandais, 1762 (van den Berg et Arends 2004)

Ce texte, réédité dans une première version par Hoogbergen et Polimé (2000), a fait l'objet d'une seconde édition par van den Berg et Arends (2004). On attribue le texte sranan au gouverneur Nepveu, qui a également corrigé le texte de Herlein et dont les qualités de locuteur de sranan et de médiateur auprès des Saamaka étaient reconnues par ses contemporains (van den Berg et Arends 2004). Il y a cependant peu de doutes sur le fait qu'il parlait une variété de *bakra tongo*, et non pas la variété parlée par les esclaves.

van Dyk, 1765 (Arends et Perl 1995)

Ce texte est très conséquent. Il se compose d'une première partie dans laquelle sont présentés des mots, des expressions et des phrases dans le contexte d'un dialogue. La deuxième partie consiste en une véritable pièce de théâtre qui se déroule sur une plantation, écrite entièrement en sranan ancien. Là encore, la variété de langue représentée a été sujette à discussion. Certains auteurs pensent qu'il s'agit d'une variante de langue très influencée par le néerlandais (Voorhoeve 1957), d'autres la présentent au contraire comme étant une variété de sranan rural, assez conservatrice (Arends et Perl 1995 : 22). La variation orthographique laisse cependant entrevoir une version assez néerlandisée du sranan (voir par exemple les différentes formes orthographiques du futur *zal / zou / etc.*).

Schumann's dictionary, 1783 (Kramp 1983)

La version reproduite par Kramp est celle de la troisième édition du dictionnaire qui date de 1824. Schumann est un missionnaire morave allemand qui a passé cinq ans au Surinam. Le dictionnaire présente 1181 entrées, toutes en sranan, avec la traduction des mots en allemand et, surtout, des définitions ou des exemples en sranan (généralement traduits en allemand, mais parfois sans traduction) qui permettent de contextualiser les termes. Ce dictionnaire apporte par ailleurs quelques informations intéressantes sur les différentes variétés de sranan à l'époque.

Wörter Buch von 1778. Saramaccanisch Deutsches Wörter-Buch, de C.L Schumann (Schuchardt 1914)

Ce dictionnaire propose un peu plus de 1200 entrées lexicales en saamaka accompagnées de traductions en allemand, et de quelques exemples dans lesquels les mots sont présentés en contexte (beaucoup moins que dans le dictionnaire de sranan). Quelques informations grammaticales se trouvent par ailleurs aux entrées des marques grammaticales (morphèmes d'aspect, de temps, etc).

Woerter Buch zur Erlernung der Saramakka Neger Sprache de J.A Reimer. 1779/1780 (Arends et Perl 1995)

On a des doutes quant à l'originalité de ce dictionnaire, il pourrait s'agir d'une copie modifiée de celui de Schumann (1778). L'auteur n'est resté que très peu de temps au Surinam, il est donc peu probable qu'il ait eu une véritable maîtrise du saamaka, bien qu'il parle de leçons de langue prises avec un capitaine saamaka, pour lesquelles il aurait passé beaucoup de temps.

Au-delà d'un simple problème de fiabilité, les textes en sranan ancien interrogent avant tout la problématique de la variation : parce qu'ils sont le fait d'auteurs aux profils linguistiques proches, ils masquent les différences qui devaient déjà exister à l'époque entre les formes de langue parlées par les différentes couches de la population, colons, militaires ou missionnaires européens (comme les auteurs des textes), esclaves libres, Noirs Marrons. Cette variation est sporadiquement mentionnée, dans les dictionnaires de Schumann, ou dans l'introduction de Schuchardt (1914 : xxxii), à travers cette citation de R. Bonaparte (1884) : « Leur langue [...], croyons-nous, est peu ou point connue. Chaque tribu a un dialecte à part qui n'est compréhensible que pour ses membres. Cependant la plupart des nègres, à cause de leurs relations fréquentes avec la capitale, ont appris le nègre-anglais qu'ils prononcent d'une façon toute particulière ». Cette citation fait état d'au moins deux langues : les langues des Marrons et le 'nègre-anglais' (le sranan) urbain. Le rôle de cette variation ne doit pas être minimisé dans une étude sur le changement linguistique.

1.2. Les sources dans leur contexte socio-historique

Il est nécessaire de replacer ces sources dans leur contexte socio-historique afin d'appuyer notre étude sur une description aussi fine que possible de la situation de contact ayant donné lieu à l'émergence du créole puis à son développement.

On date la période de formation du créole des plantations, dont sont issues toutes les variétés actuelles de créoles anglais au Surinam – et, partant, en Guyane française –, de la fin du 17^e siècle. Smith (2002) estime la formation du créole entre 1665 et 1670, Migge (2003) propose une période légèrement postérieure (entre 1680 et 1694). D'après Arends (1995), cette période correspond au départ des Anglais (traité de Breda en 1668), même si leur langue restera majoritaire au Surinam jusqu'à la fin du 18^e siècle, et à l'implantation des Hollandais. Sensiblement plus tôt (1664-1665),

des Juifs portugais réfugiés du Brésil s'installent sur la rivière Surinam et développent d'importantes plantations dans cette zone³. Les esclaves importés d'Afrique sont originaires à cette époque de la Côte des esclaves (Bénin, Togo), et parlent des langues du groupe gbe (famille kwa) (Migge 2003).

Le créole est donc né du contact entre des variétés de langues du groupe gbe et des variétés de langues européennes, anglais et néerlandais, mais également portugais. On sait peu de choses sur les variétés de ces langues parlées à l'époque. A la suite de Chaudenson (2003) à propos des créoles français, on peut cependant émettre l'hypothèse qu'il s'agissait de variantes régionales (en particulier pour l'anglais).

Même si la fiabilité des textes anciens ne pose pas de réel problème (voir à ce propos les discussions dans Arends et Perl 1995, van den Berg 2000, Baker et Winer 1998), il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces textes représentent une variété de créole langue seconde apprise par les colons ou les missionnaires, qui ont passé un temps plus ou moins long dans la colonie. Ils représentent un état déjà avancé du créole (près d'un siècle après la période de formation). Ils datent par ailleurs d'une période à laquelle certains groupes de Marrons étaient déjà établis et avaient signé des traités de paix avec les colons –voir le traité de paix des Saamaka en 1762, et des Ndyuka en 1760. La traduction par Nepveu du traité de paix signé avec les Saamaka en sranan, et non pas dans la langue de ces derniers, est révélatrice du peu de connaissances que devaient avoir les Hollandais de cette langue, et certainement des autres variétés parlées par les Marrons.

L'analyse des données montrera comment ces différentes variétés de créoles anciens ont pu s'influencer mutuellement, rendant encore plus complexe la situation de contact.

1.3. Le corpus contemporain

Les données contemporaines sont issues de travaux de terrain réalisés en Guyane française (Laurence Goury) et au Surinam (Bettina Migge) sur plusieurs variétés de créoles marrons : ndyuka, aluku et pamaka⁴. Le corpus est constitué de textes enregistrés en situation de communication naturelle (récits de vie, contes, dialogues) et d'élicitations réalisées à partir du questionnaire de Dahl (1985) par Migge auprès de locuteurs ndyuka, pamaka et saamaka, et par Winford auprès de locuteurs de sranan. Les résultats de ces enquêtes sont partiellement disponibles dans Migge (2006) et Migge et Winford (2007). Les données du sranan sont également issues de Winford (2000a et b). Les données sur le gbe sont tirées des différentes publications de Migge (2003, 2006, etc.). Dans ces études, plusieurs langues appartenant au continuum gbe ont été consultées afin d'avoir un échantillon le plus représentatif possible du substrat.

³ Pour une discussion sur l'origine des Juifs portugais sur les côtes des Guyanes, nous renvoyons à Smith (1999), Arends (1999), Ladhams (1999).

⁴ Ils sont regroupés dans ce travail sous le terme de *nengee* quand il n'est pas nécessaire de distinguer l'une ou l'autre variété.

1.4. Méthode et cadres théoriques utilisés

L'analyse de l'évolution des marqueurs modaux s'inscrit dans le cadre de Bybee *et al.* (1994) pour le changement interne (entre autres la grammaticalisation) et la définition de la modalité et de ses différentes valeurs sémantiques est celle proposée dans Kriegel *et al.* (2003).

La mise en place des structures créoles est vue à travers une approche de la créolisation graduelle telle qu'elle est développée par Arends (1993) : la mise en place des systèmes créoles n'est pas le résultat d'une créolisation abrupte (Thomason et Kaufmann 1988) mais d'un phénomène graduel qui met en jeu des processus tels que la grammaticalisation. Nous intégrons à cette conception la notion de processus 'multi-étages' : la créolisation non seulement s'étend sur un long laps de temps, mais correspond à divers types de processus linguistiques qui s'appliquent à différents niveaux du système, et ce à des époques différentes. Le contact de langues est vu dans l'optique de Thomason et Kaufmann (1988), et nous adoptons l'idée selon laquelle les aspects linguistiques du changement induit par le contact doivent être décrits en relation étroite avec les aspects sociaux de la situation de contact. L'étude des créoles du Surinam est à cet égard intéressante d'une part grâce à l'existence de plusieurs variétés contemporaines, et d'autre part grâce à l'importance des sources historiques qui permettent de reconstituer la situation de contact dès les premiers temps de l'esclavage.

2. Le système verbal et la modalité dans les créoles anglais du Surinam

2.1. Marques de futur et de modalité : formes anciennes et contemporaines

Le système verbal présente des marques de TMA antéposées à une base verbale invariable. Nous nous intéresserons plus particulièrement dans cet article à l'expression du futur et de l'une des valeurs de la modalité, la possibilité.

Nous reproduisons partiellement ci-dessous un tableau des valeurs des marques de modalité et du futur dans trois variétés de créoles marrons contemporaines⁵ établi par Migge (Migge et Winford, 2007), qui nous servira de base pour l'analyse comparée des données contemporaines et anciennes :

⁵ PM = pamaka ; ND = ndyuka ; SM = saamaka.

Tableau 1. Futur et modalité potentielle dans les créoles anglais du Surinam

Forms			CATEGORY	Meanings
PM	ND	SM		
LEARNED ABILITY				
<i>sabi</i>	<i>sabi</i>	<i>sá</i>		Ability or skills acquired through learning or training
POTENTIAL				
<i>sa man</i>	<i>sa poy</i>	<i>sa sa</i>	Positive Negative	physical ability (Deontic) Ability subject to physical or natural law. deontic (root) possibility Ability/possibility subject to moral or social law, involving situations under the agent's control permission Deontic possibility imposed by authority (social, legal, etc.).
<i>sa man kande</i>	<i>sa poy kande</i>	<i>sa sa kande</i>	Positive Negative	epistemic possibility Possible situations, or situations to the certainty of which the speaker is not committed.

Nous ajoutons à ce tableau une autre valeur attestée dans les corpus de ndyuka : dans certains contextes, l'emploi de *sa* marque un engagement fort du locuteur (promesse, ou menace), il apparaît presque exclusivement avec la première personne du singulier :

- (1) *mi sa menbee yu ala ten*
 1SING POT souvenir 2SING tout temps
 « (Je te promets que) je me souviendrai toujours de toi. »

Le tableau 2 présente quant à lui les formes relevées dans les textes anciens employées pour exprimer les différentes valeurs de la modalité et du futur.

Tableau 2. Futur et modalité potentielle dans les textes anciens

Formes / Catégories								Valeurs
CR ⁶	SPT	H.	N.	vD	Ri	Sch.(sr)	Sch.(Sa)	
FUTUR								
<i>za</i> ⁷	<i>Sa</i>	<i>wil</i>	<i>sa, sal</i>	<i>za de go</i>	<i>tann go sa</i>	<i>sa go de go</i>	<i>tann go go sa</i>	temps futur
CAPACITE ACQUISE								
-	-	-	-	-	-	<i>sabi va + V</i>	-	capacité acquise
POSSIBILITE								
<i>kan (man)</i>	<i>kan</i>	-	<i>kan</i>	<i>kan</i>	<i>poli</i>	<i>kann mann va + V</i>	<i>poli</i>	possibilité interne permission

Les points qui retiendront notre attention dans cet article sont les suivants :

- la forme unique de futur dans toutes les variétés actuelles de créoles, *o*, ne correspond pas à celle employée de manière presque exclusive dans les textes anciens jusqu'à la deuxième moitié du 18e siècle.
- les créoles marrons, à l'exception du saamaka, retiennent, dans l'expression de la possibilité, une opposition entre formes positives et formes négatives ; cette opposition existe aussi dans certaines langues du substrat (voir tableau 1).
- les marqueurs utilisés pour exprimer les différentes valeurs de la modalité de possibilité sont beaucoup moins nombreux dans les premiers textes que dans les variétés contemporaines de créoles.

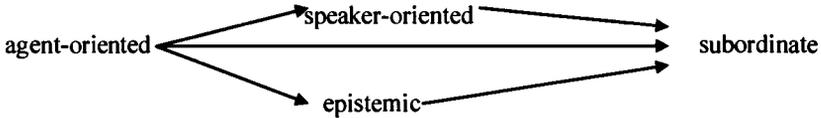
L'examen de ces divers aspects de la formation du futur et de la possibilité dans les créoles du Surinam devrait nous permettre d'enrichir le débat sur le développement des créoles ainsi que sur la problématique du contact de langues, en montrant que la mise en place des systèmes créoles, loin d'être un processus homogène tel que semble le décrire le terme de « créolisation », est en fait le résultat de multiples processus de changement (induits par le contact, ou internes) qui s'appliquent au cours de l'histoire de ces langues, en lien étroit avec la situation sociolinguistique en constante évolution dans laquelle elles se trouvent.

⁶ CR = court records ; SPT = Saramaccan Peace Treaty ; H. = Herlein ; N. = Nepveu ; vD = van Dyk ; Ri. = Riemer ; Sch (Sr) = dictionnaire sranan de Schumann ; Sch (Sa) = dictionnaire saamaka de Schumann (voir ci-dessus I.1.).

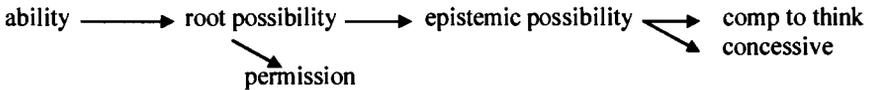
⁷ Le tableau ne fait pas apparaître les nombreuses variantes orthographiques de *za* rencontrées souvent chez le même auteur.

2.2. Généralités sur le développement du futur et de la modalité dans les langues

Largement abordé dans la littérature sur la grammaticalisation (voir par exemple Palmer 1986 ; Bybee *et al.* 1994 ; Bybee et Fleischman 1995), le développement des marqueurs de la modalité semble suivre un chemin récurrent dans les langues du monde, selon le modèle évoqué par le schéma suivant tiré de Bybee *et al.* (1994 : 241)⁸ :



et en particulier : Bybee *et al.* (1994 : 240) :



Nous retiendrons de ces schémas un point important pour la suite de notre démonstration : le développement des valeurs modales semble s'inscrire dans un continuum qui prend son origine dans une valeur de capacité orientée vers l'agent (l'habileté physique, par exemple) pour ensuite évoluer vers une modalité orientée vers le locuteur, puis vers des valeurs épistémiques. Cette analyse diachronique est par ailleurs confortée par les études sur l'acquisition, qui montrent également que l'interprétation déontique précède l'interprétation épistémique (Stephany 1993 cité dans Kriegel *et al.* 2003 ; voir aussi Givón 2001). Nous montrerons dans une section ultérieure que ce schéma oblige à remettre en cause certains résultats d'analyse des données des créoles du Surinam.

Le développement des marqueurs de futur n'est pas moins documenté dans la littérature sur la grammaticalisation. Nous retiendrons ici encore les analyses de Bybee *et al.* (1994) qui proposent l'hypothèse générale suivante : « We hypothesize that all futures go through a stage of functioning to express the intention, first of the speaker, and later of the agent of the main verb » (Bybee *et al.* 1994 : 254). Il découle de cette hypothèse que les morphèmes exprimant une modalité orientée vers l'agent peuvent dériver vers une interprétation « futur » (et en particulier, les morphèmes exprimant le désir (cf *will* en anglais) ou l'obligation (cf *zullen* en néerlandais)). Quant aux morphèmes de mouvement, ils entrent dans des constructions exprimant le futur à partir du moment où ils impliquent de la directionnalité (valeur allative, Bybee *et al.* 1994 : 268) et de l'intentionnalité.

⁸ Nous ne nous intéresserons pas ici à l'évolution des formes jusqu'à la subordination, mais nous reproduisons le schéma complet tel qu'il est présenté dans sa version originale.

Nous verrons là encore que les schémas d'évolution des formes observées dans nos corpus ne s'accordent pas tous avec ces schémas généraux, ce qui nous amènera à proposer une nouvelle hypothèse pour expliquer le développement des marqueurs des catégories du futur et de la possibilité dans les créoles du Surinam.

2.3. Développement du futur

Deux types de mécanisme linguistique sont à l'origine des marques de futur dans les créoles contemporains : l'emprunt d'une forme du superstrat, et l'invention d'une nouvelle construction qui subit une grammaticalisation. Nous présenterons dans un premier temps les différentes formes rencontrées dans les corpus anciens.

2.3.1. Emprunt au néerlandais : *za* comme marque de futur

2.3.1.1. Valeurs temporelles

Za (et ses variantes orthographiques, en particulier chez van Dyk) est de loin la marque de TMA la plus fréquente⁹ dans les textes anciens. Elle est empruntée directement à l'auxiliaire *zullen* « devoir » (*zal* aux première et troisième personnes du singulier) en néerlandais¹⁰, qui sert également à marquer le futur dans cette langue, et a été intégrée directement au sranan ancien par analogie avec la structure néerlandaise.

- (2) *Mi za poeloe joe bloede*
1SING FUT ôter 2SING sang
Men zal u moeten Laaten
« Je vais te saigner. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 156)

La valeur temporelle de *za* est particulièrement claire quand le contexte temporel est explicité (3, 4), elle est également dominante en dehors de tout contexte temporel explicite (5) :

- (3) *Jusnu areen sa kotti*
immédiatement pluie FUT couper
« La pluie va tomber d'un instant à l'autre. » Schumann (Kramp 1983 : 50).
- (4) *Pikien morre wi za drinki koffi*
petit plus 1PL FUT boire café
« Dans un petit instant nous boirons le café. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 150)

⁹ Les données statistiques ne sont pas disponibles pour chiffrer précisément le nombre d'occurrences de chacune des formes dans les corpus anciens. Voir cependant van den Berg (2000).

¹⁰ Et non pas à l'auxiliaire *shall* de l'anglais, voir Winford (1993), ou Migge et Goury (2008).

- (5) *Ke joe za habi plyziri noeffe*
 INTERJ 2SING FUT avoir plaisir assez
 « Et bien, tu vas bien t’amuser. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 144)

2.3.1.2. Valeurs modales

Il est difficile de cerner les différentes valeurs modales de *za* dans les textes anciens en raison de l’absence de contexte discursif. Bybee et Fleischman (1995) rappellent en effet que la modalité est basée sur l’interactionnalité, et que contrairement au temps, elle ne peut pas être appréhendée uniquement à travers l’étude de textes narratifs : « Modals can be viewed as strategic linguistic tools for the construction of social reality » (Bybee et Fleischman 1995 : 8). C’est donc avec beaucoup de précaution que nous ferons des hypothèses sur le fonctionnement de *za* dans les textes anciens.

a) futur incertain

Dans les textes anciens, la valeur de futur incertain est explicitement exprimée au moyen d’un adverbe tel que *zomtem* « peut-être ». Notons au passage que cet adverbe a complètement disparu des variétés contemporaines de créoles marrons (*aluku*, *ndyuka* et *pamaka*) de l’Est¹¹, mais est conservé en *sranan* et en *saamaka*, respectivement sous les formes *sonte* / *sonté* « peut-être ».

- (6) *Zomtem a za kom jusse na*
 peut-être 3SING FUT venir juste maintenant
 « Il peut arriver dans un instant. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 146)

- (7) *Zomtem mi no za zi joe wan trom more*
 peut-être 1SING NEG FUT voir 2SING un fois plus
 « Je ne vous reverrai peut-être plus. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 144)

b) obligation

Riener dans son dictionnaire de *saamaka* de 1779, largement inspiré du dictionnaire de Schumann de 1778, fait état d’un emploi de *za* en tant qu’auxiliaire modal ayant une valeur d’obligation, l’emploi de *za* comme marque de futur étant, selon lui, réservé au *sranan tongo*. Cette valeur apparaît dans d’autres textes, comme dans l’exemple (8) tiré de van Dyk :

- (8) *Da bassia takki mi za go na mastra fo locke*
 le chef dire 1SING FUT go LOC maître pour regarder
koekeroe worke
 cuisine travail
 « Le manager a dit que je devais venir travailler en cuisine. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 185)

¹¹ Au profit de la forme *kande* (litt. *kan* « peut » - *de* « être ») qui semble être de création tardive.

c) menace, promesse

Lorsqu'il est employé à la forme négative, *no za*, le marqueur tend à indiquer une menace forte de la part du locuteur, ou une promesse, qui n'est pas sans rappeler certains emplois contemporains de la forme positive (voir ex. (1)).

- (9) *Mastra tanki fo joe mino zal doe morre*
maître merci pour 2SING 1SING.NEG FUT faire plus
« Pitié, maître, (je vous promets que) je ne recommencerai plus. » Van Dyk
(Arends et Perl 1995 : 179)

Pour conclure, nous avons observé que l'emploi de *za* dans les textes anciens, qui représentent essentiellement une variété de *bakra tongo*, est avant tout temporel. Si certaines valeurs modales apparaissent, elles restent encore peu spécifiées et entièrement liées au contexte d'interprétation, et ne sont jamais liées à la valeur sémantique de « possibilité ». La forme même semble directement calquée du néerlandais et est fréquente dans la langue, pourtant, ce n'est pas celle qui est utilisée dans les variétés modernes pour exprimer la catégorie du futur. En revanche, elle a acquis en nengee et en sranan des valeurs nettement modales telles que celles de la probabilité (en sranan et en nengee) ou celles de la possibilité interne ou externe (en nengee et en saamaka).

Par ailleurs, si l'on s'en tient à certaines informations données par les auteurs des documents, et en particulier Riemer et Schumann, la fonction de *za* comme marqueur de futur n'est peut-être pas représentative de l'ensemble des emplois de cette forme au 18^e siècle, et en particulier, la variation socio-dialectale doit être prise en compte. L'analyse de l'ensemble du système futur + modalité potentielle semble confirmer cette hypothèse.

2.3.2. Développement tardif : le futur périphrastique *go / de go*

Parallèlement à la forme de futur directement empruntée au néerlandais on assiste à l'émergence, plus tardivement¹², de deux constructions périphrastiques construites à partir du verbe *go* « aller », et du marqueur d'imperfectif *de*, dont l'origine est la copule de localisation homonyme *de* « être quelque part » (Winford 2000a¹³).

2.3.2.1. Structure verbale complexe de type « motion schema »

Le verbe *go* est fréquemment employé dans des constructions complexes où il précède un verbe, et où il conserve sa valeur de déplacement¹⁴, en particulier dans les constructions impératives en l'absence de sujet (10). Le sujet de ces constructions est

¹² Si l'on considère que les textes sont représentatifs de toutes les variétés de langue, ce qui n'est certainement pas le cas.

¹³ Voir également Arends 1986 pour une étude du développement de la copule *de*.

¹⁴ On peut cependant discuter cette interprétation avec certains verbes *kalli* « appeler », *locke* « regarder », *slibi* « dormir ».

de fait sémantiquement cohérent avec la notion de déplacement (animé, généralement humain). Le verbe conserve par ailleurs ses propriétés verbales aspectuelles (et en particulier l'interprétation « passé » de la forme perfective, comme dans l'exemple 11).

- (10) *Go slibi pikien*
aller dormirpetit

« Va dormir un peu. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 157)

- (11) *Mi go tikki den pallecade befo zon dom*
1SING aller prendre DET palissade avant soleil descendre

« Je suis allé chercher les palissades avant le coucher du soleil. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 212)

Ce schéma, appelé *motion schema*, fait partie des neuf *event schemas* décrits dans Heine (1993 : 31) comme étant à l'origine de certains auxiliaires de TMA.

2.3.2.2. Du « motion schema » au futur

a) les constructions *go* V

La construction *go* + V avec une interprétation clairement temporelle de futur n'apparaît que rarement dans les textes anciens, ce qui, encore une fois, ne veut pas dire qu'elle n'existe pas dans d'autres variétés de la langue. Elle est inexistante chez Herlein, Nepveu, et dans les *court records*. On en trouve une seule occurrence chez van Dyk (sur 56 occurrences de *go* en construction périphrastique où la traduction en néerlandais ne donne pas de futur). Chez Schumann, le quart des formes de futur est formé avec *go*¹⁵ : on commence à trouver des occurrences de *go* avec des sujets non spécifiés sémantiquement pour *go* (ex. 14). Par ailleurs, contrairement aux constructions décrites dans la section précédente (ex. 11), la forme verbale nue n'a pas de valeur perfective, ce qui confirme la perte de son statut d'entité lexicale pleine.

- (12) *Ogro gado kabba mastra Hendrik da negere a go didde*
horrible Dieu arrêter maître hendrik DET nègre 3SING FUT mourir
« Mon Dieu! Arrêtez maître Hendrik, ce nègre va mourir. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 195)

- (13) *Mi go meki brift*
1SING FUT faire lettre

« J'écrirai une lettre. » Schumann (Kramp 1983 : 69)

¹⁵ L'autre quart est formé de la construction imperfective *de go*, et la moitié restante est formée avec *sa*.

- (14) *Goma go siddom na gruuu*
amidon FUT s'asseoir LOC sol

« L'amidon va se déposer par terre. » Schumann (Kramp 1983 : 111)

Les occurrences de ces constructions périphrastiques chez Schumann semblent attester un processus de grammaticalisation déjà assez avancé, tel qu'on le trouve décrit chez Heine (1993) : le verbe *go* « aller », au départ à la base d'un schéma événementiel (*event schema*) de motion, tend à exprimer plutôt le concept grammatical de futur (Heine 1993 : 31)¹⁶.

b) les constructions imperfectives *de go* V :

On rencontre également cette forme à partir de van Dyk, et elle est fréquente dans le dictionnaire *sranan* de Schumann (1783), sensiblement dans les mêmes proportions que la forme *go + V* :

- (15) *Misi riddi heden a de go trouw*
Mlle rouge tête 3SING IMPF aller marier

« Mademoiselle Tête-Rouge, elle va se marier. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 143)

- (16) *zili de go didde*
graine IMPF aller mourir

« Les graines vont mourir. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 210)

Cette forme, qui est en fait la forme progressive de *go*, n'est pas sans rappeler l'analyse de Hopper et Traugott (1993) de *be going to* en anglais : la grammaticalisation ne s'est pas opérée sur *go* « aller », mais bien sur *be going to* dans des contextes très spécifiques (sens d'intention, plutôt que de directionnalité, présence d'un certain type de verbes après *be going to*, etc. Voir Hopper et Traugott (1993 : 63 et suivantes)). Peut-on faire une hypothèse similaire pour les créoles du Surinam, à savoir que ce ne serait pas la forme *go* seule qui s'est grammaticalisée, mais son emploi au sein de la structure *de go*?

D'autres créoles anglais ont retenu la construction imperfective *be going to* ou *gonna* pour leur auxiliaire de futur : *gwain* en sanandresano (O'Flynn de Chaves 1990), *gon* en Guyanese (Gibson 1992). Mais ces créoles en ont retenu la forme, sans en conserver la valeur aspectuelle qui y était associée en anglais. Dans le cas du *sranan*, il faudrait postuler au contraire non pas une rétention de la forme, mais une

¹⁶ Un lecteur nous fait remarquer l'existence d'une construction similaire en néerlandais, généralement pas attestée dans les grammaires normatives mais très présente à l'oral et même dans certaines formes d'écrit : l'emploi comme auxiliaire marquant l'inchoatif du verbe *gaan* « aller » : *Ik ga zitten* « je vais m'asseoir, je suis sur le point de m'asseoir ». Nous ignorons si cette construction était déjà attestée au 18^e siècle, mais si tel était le cas, il faudrait alors revoir notre analyse et considérer cette construction comme une origine potentielle pour le futur périphrastique en *go + V* en *sranan* ancien, qui ne serait alors plus une innovation totale du créole mais le calque d'une structure néerlandaise déjà existante.

analyse sémantique qui permette de déceler dans la forme *l'm gonna* une forme progressive, qui aurait été réinterprétée avec les matériaux disponibles, à savoir *de go*, la forme progressive d'aller (cf Ross 2001 et la notion de *metatypy*).

Bybee *et al.* (1994) indiquent que lorsqu'une marque de temps futur apparaît dans une langue, c'est généralement d'abord avec un sens de futur immédiat, qui va ensuite se généraliser pour perdre la valeur spécifique de futur immédiat et ne conserver qu'une valeur de « temps futur ». La forme progressive « être en train d'aller faire quelque chose » aurait été introduite avec cette valeur de futur immédiat, et se serait généralisée vers un sens de « temps futur », limitant ainsi les emplois de la structure *de go V* qui n'est effectivement plus attestée dans les créoles marrons, mais persiste en sranan avec une valeur particulière (voir Winford 2000). Cette analyse peut être confirmée par les remarques de Schumann (reprises par Riemer) dans son dictionnaire de saamaka (Schuchardt 1914 : 99) :

« *sa* werden (wenn es etwas Zukünftiges bedeutet); sollen
mi sa kotti di pau ich werde (oder will) den Baum umbauen¹⁷
(gewöhnlicher : *mi tann go kotti di pau*). »

La structure *tann go*, imperfectif du verbe aller qui indique la valeur temporelle de futur, est l'exacte réplique saamaka de la forme ancienne de sranan *de go* + verbe :

(17) *di tongo ju tann go sabi hessi*
DET langue 2SING IMPF aller savoir rapide
« Tu apprendras la langue rapidement. » (Schumann, Schuchardt 1914 : 111)

C'est par ailleurs la forme la plus fréquente pour marquer le futur dans le dictionnaire saamaka de Schumann de 1778¹⁸, ce qui confirmerait notre hypothèse selon laquelle le futur en *sa* est bien une forme de *bakra tongo*, et que les variétés de créoles marrons avaient déjà développé les structures périphrastiques avec *go*.

On notera que la forme imperfective *de go* a été conservée en sranan (sous la forme *e go*), mais pas dans les variétés de créoles parlées par les Marrons (qui ne conservent que la forme simple *go* + V > o V). Winford (2000a) reprend en partie l'hypothèse de Voorhoeve (1957) concernant la construction *e go* en sranan contemporain, et, à sa suite, l'analyse comme une forme ASP+verbe qui peut avoir une valeur de *prospective future* (Winford 2000a : 411), tout en la distinguant nettement de la forme *o* de futur.

Alors que *sa* est clairement un marqueur emprunté, à la fois sur le plan de la forme et sur celui de la catégorie sémantique à laquelle elle renvoie, les constructions

¹⁷ *Sa* devenir (quand il s'agit de quelque chose de futur) ; devoir / *mi sa kotti di pau* je couperai les arbres (plus communément : *mi tann go kotti di pau*).

¹⁸ Nota 2. *tann go* vor ein anderes Verbum gesetzt, macht das Futurum. *Amaiya mi tann go hondi* morgen werde (oder will) ich auf die Jagd gehen. (Schuchardt 1914 : 107).
Trad. : Note 2. *tann go* placé devant un autre verbe marque le futur. *Amaiya mi tann go hondi* demain j'irai à la chasse.

périphrastiques du futur sont une innovation totale du créole, elles sont formées à partir de matériaux résultant eux-mêmes d'une grammaticalisation (pour la forme imperfective) et relèvent d'un processus d'auxiliarisation tel que décrit dans Heine (1993), dont on retrouve les différentes étapes :

1. la désémantisation (où le complément renvoie à une situation dynamique (et non plus un lieu), et où le sujet perd ses propriétés typiquement humaines)
2. la décatégorialisation (où le verbe *go* perd ses propriétés verbales, et en particulier celle de l'interprétation de la forme perfective non marquée (voir ex. 11))
3. l'érosion (où l'érosion de la forme *go* conduit à la forme de futur actuel, *o*). Le processus en nengée aboutit à la grammaticalisation complète de *go* > *o* qui devient un morphème grammatical et n'a plus du tout le fonctionnement d'un auxiliaire. On est, à ce stade, dans un cas de grammaticalisation interne, et non pas de grammaticalisation apparente telle que la défend Bruyn (1996), l'apparition plus tardive de ces structures faisant peu de place à une éventuelle influence du substrat.

Les formes rencontrées dans les textes anciens reflètent une phase du principe de compétition-sélection tel que proposé par Mufwene (2001), et semblent indiquer le développement suivant concernant les catégories du futur et de la valeur sémantique de possibilité :

- la forme *za*, empruntée au néerlandais, perd sa valeur temporelle pour se spécialiser dans les valeurs modales autour du domaine de la « possibilité »
- le développement concurrentiel des formes périphrastiques de futur en *go*, amorcé d'abord dans les variétés de créoles marrons, se généralise pour des raisons linguistiques et socio-historiques : cette époque tardive est celle du plus haut ratio esclave-blanc de toute l'histoire du Surinam (Arends 1995), on peut donc imaginer que les formes de *nengre tongo* se soient progressivement imposées aux dépens des formes *bakra* attestées dans les textes anciens. La généralisation aux parlers blancs de formes au départ réservées aux variétés parlées par les esclaves est attestée dans d'autres contextes (voir par exemple Baker et Winer 1998 à propos du créole mauritien). Le développement d'une nouvelle forme de futur accentue le glissement sémantique des valeurs de *sa* vers le domaine modal de la possibilité.

Cependant, une partie de cette évolution reste inexplicable dans le cadre des modèles proposés dans la section 2.1 : les valeurs modales acquises par *sa* en nengée ne s'accordent pas avec celles proposées dans le modèle de Bybee *et al.* (1994) pour l'évolution interne de la catégorie « possibility ». Doit-on remettre en cause ce modèle ? N'est-il valide que pour expliquer une évolution interne, et le changement induit par le contact peut-il l'invalider ? Ou la réponse est-elle à chercher dans une vision beaucoup moins simpliste de la situation des formes et de leurs valeurs, et en

particulier dans la variation qui existait à l'époque entre des formes de sranan ? C'est à cette dernière question que nous chercherons à répondre dans les sections suivantes.

3. Variation et changement induit par le contact : étude des marques des valeurs sémantiques de possibilité

Nous essaierons dans cette section de proposer des hypothèses pour expliquer :

- l'évolution de la marque initiale de futur *za* vers des valeurs de possibilité
- le développement de différents marqueurs pour indiquer la possibilité en sranan et dans les créoles marron.
- la persistance de l'opposition entre des formes positives et négatives en ndyuka et en pamaka, mais pas en sranan ni en saamaka.

Nous ferons l'hypothèse que toutes ces formes, attestées aujourd'hui et réparties dans des fonctions et des valeurs sémantiques différentes, étaient présentes au 18^e siècle dans toutes les variétés de créoles, et se sont progressivement spécialisées dans chacune des variétés, selon des principes différents.

3.1. Du futur à la modalité ?

La section précédente présente le schéma d'évolution qui apparaît à la consultation des textes anciens : la forme de futur *za* est empruntée au néerlandais ; sous la force du développement d'une structure périphrastique de futur *de go* ou *go*, elle perd ses valeurs de futur et acquiert alors des valeurs de possibilité.

Nous nous intéresserons ici à l'évolution de ces valeurs modales : les premières attestées dans les textes sont des valeurs d'obligation ou de futur incertain, qui peuvent conduire à une interprétation de probabilité. Dans les deux cas, il s'agit de valeurs modales orientées vers le locuteur, et l'évolution de ce type de modalité vers la modalité épistémique est attestée (voir le schéma présenté section 2.1). En revanche, il est impossible, à travers les schémas classiques proposés dans les études ultérieures, d'expliquer la généralisation de l'emploi de *sa* dans les valeurs de possibilité déontique, telles que la capacité ou l'habileté acquise, que cette marque présente aujourd'hui dans les créoles marrons, mais pas en sranan.

Pour cela, nous reviendrons plus dans le détail de l'examen de la catégorie « possibilité déontique » à la fois dans les textes anciens et dans les sources contemporaines, en examinant également cette catégorie dans les langues de substrat.

3.1.1. La possibilité

La catégorie de la possibilité examinée à travers les différentes variétés de créole actuelles (voir tableau 1 pour les créoles marrons) regroupe plusieurs marqueurs qui expriment différentes valeurs sémantiques : *kan*, *sa*, *man*, *po*y et *mag*. Nous tenterons dans cette section de comprendre comment ces marqueurs et leurs valeurs se sont mis

en place à partir d'un état ancien de la langue qui montre une plus grande uniformité de formes pour exprimer les différentes valeurs sémantiques de la catégorie de « possibilité ».

3.1.1.1. Un marqueur prépondérant dans les textes anciens : *kan*

Le marqueur le plus utilisé dans les textes anciens pour exprimer les valeurs modales de possibilité interne (capacité) ou externe est le verbe *kan*, dont l'origine peut être anglaise (*I can*) ou néerlandaise (*kunnen* > *ik kan*, je peux). Etant donné la langue des auteurs de ces textes, on peut imaginer que ce terme, tout comme le marqueur *za*, est plus vraisemblablement d'origine néerlandaise. La construction *kan* + V peut donc être considérée comme un emprunt de la structure du néerlandais :

- (18) *Lange monni mi kan kissi alle zanti na engelsze konderi*
avec argent ISING POT attraper tout chose LOC Angleterre
« Je peux avoir n'importe quoi pour de l'argent en Angleterre. » (van Dyk ; Arends et Perl 1995 : 153)

- (19) *Mi no ha tiffi morro, mi no kann kau*
ISING NEG avoir dent plus ISING NEG POT mâcher
« Je n'ai plus de dents, je ne peux pas mâcher. » (Schumann ; Kramp 1983 : 150)

Ce marqueur est également couramment utilisé en sranan contemporain pour exprimer les valeurs de possibilité interne (capacité) et externe (déontique et aléthique), mais n'a presque jamais de valeur épistémique (Migge 2006). Il n'est en revanche pas attesté dans les variétés de créoles marrons contemporaines (en dehors de variétés nettement influencées par le sranan). Le sranan semble donc bien avoir suivi l'évolution qui a été proposée comme explication dans les paragraphes précédents : spécialisation de *sa* vers une valeur épistémique de la forme ancienne de futur, développement de deux formes temporelles de futur (en *go*, et *e go*), et persistance des valeurs de *kan* dans la possibilité non-épistémique (même si ce marqueur peut également avoir actuellement une valeur épistémique, dans certains contextes).

On notera la lexicalisation de la construction verbale *a kan de* « c'est possible », vers un adverbe de phrase *kande* « peut-être », construit de manière équivalente aux adverbes *peut-être* ou *may-be* de l'anglais. Ce phénomène de lexicalisation¹⁹, décrit pour les langues européennes (Ramat et Ricca 1998), aboutit à l'apparition d'un adverbe épistémique formé sur un verbe de modalité déontique, et le chemin de développement est bien toujours le même, du déontique à l'épistémique.

¹⁹ Encore productif en ndyuka, il aboutit à la création d'adverbes tels que *tyaypi* « beaucoup » : *te a ipi* lit. « jusqu'à s'empiler ».

3.1.1.2. Capacité acquise : rétention d'une catégorie sémantique du substrat ?

On atteste dans les créoles marrons contemporains l'emploi du verbe *sabi* dans une construction verbale complexe, pour exprimer la capacité acquise (20). Ce verbe peut être réduit en *sá* + V (21).

- (20) *den an sabi meki boto ete*
3PL NEG savoir faire canot encore
« Ils ne savent pas encore faire des canots. » (sous-entendu, ils n'ont pas encore appris). (B. Migge, com.pers.)

- (21) *a sá taki bakaa tongo*
3SING savoir parler Blanc langue
« Elle sait parler la langue des Blancs. » (sous-entendu, elle l'a apprise) (B.Migge, com.pers.)

Des études précédentes (Huttar et Huttar 1994 ; Winford 1993 : 80) ont rejeté l'hypothèse selon laquelle la forme réduite de *sabi*, *sá*, pourrait être à l'origine du morphème de modalité potentielle : en effet, le schéma tonal des deux marqueurs²⁰ (*sá* comme forme réduite de *sabi*, et *sa* issu de *zal*) diffère : le premier a un ton haut, alors que le second a un ton bas ou un ton non spécifié. Les textes anciens donnent par ailleurs peu d'évidence de l'emploi d'une forme de capacité acquise « *sabi* + V », en dehors d'un exemple chez Schumann, dans une construction périphrastique (22), alors que comme il a été précisé précédemment, les autres valeurs de la possibilité déontique sont exprimées aux moyens du marqueur *kan* (exemples 18 et 19 ci-dessus).

- (22) *da somma no sabi va swem*
DET personne NEG savoir PREP nager
« L'homme ne sait pas nager. » (Schumann ; Kramp 1983 : 263)

Migge (2006) atteste l'existence d'une marque particulière dans les langues du substrat pour exprimer cette valeur de capacité acquise et qui signifie *savoir*. Cette catégorie n'existant pas dans les langues de superstrat (ni en anglais, ni en néerlandais, où ce sont au contraire les auxiliaires de possibilité déontique qui marquent la capacité acquise), on peut imaginer que sa rétention dans les créoles marrons est la trace de l'existence de cette forme dès les premiers stades du créole des plantations, au moins dans ses variétés parlées par les esclaves, et donc pas forcément attestée dans les textes anciens.

²⁰ Les créoles marrons de l'Est et le saamaka présentent deux tons de niveau, haut et bas, qui affectent la langue de deux manières : une partie du lexique est affectée de tons lexicaux, et présente des paires minimales tonales ; dans l'autre partie du lexique, les tons sont en fait une manifestation de l'accent de hauteur (voir Good 2004 pour le saamaka).

La forme *sabi*, souvent réduite en *sá*, qui exprime clairement une capacité acquise, pourrait être l'élément qui faisait défaut pour expliquer les valeurs de *sa* dans les créoles contemporain. C'est cette forme qui pourrait être à l'origine des formes de possibilité déontique en *nengee*, alors que les formes de modalité épistémique seraient le résultat d'une évolution de l'autre marqueur *sa* (< *zal*) de futur.

Le marqueur *sa* tel qu'il fonctionne dans les créoles surinamiens contemporains ne serait alors pas le résultat de l'évolution d'une seule forme, l'ancienne forme de futur *za*, mais serait bien le résultat de deux événements et de la convergence de deux formes :

-d'une part l'emprunt, dans les variétés *bakra tongo*, d'un marqueur de la langue de superstrat, *sa* > *zal* (1^{ère} et 3^e personne de *zullen*, « devoir », en néerlandais). C'est ce marqueur qui est à l'origine de celui de modalité épistémique *sa* du *sranan* contemporain, et de son équivalent en *nengee* et en *saamaka*, selon des schémas d'évolution décrits dans les travaux sur le changement interne (voir Bybee *et al.* 1994).

-d'autre part la rétention, dans les variétés *nengre tongo*, d'une catégorie sémantique du substrat, celle de la capacité acquise, exprimée dans les créoles par un marqueur puisé dans le matériau lexical disponible (ici le verbe *sabi*, issu de la troisième personne du verbe portugais *saber* « savoir », *ele sabe*²¹). Par la suite, la grammaticalisation de cette forme a donné lieu à l'extension de ses valeurs sémantiques vers celles de la modalité déontique, telles qu'elles sont employées dans les variétés de *nengee*, et s'est accompagnée d'une réduction phonologique du verbe en *sá*, qui a pu s'aligner sur la forme de l'autre marqueur de modalité épistémique *sa* par analogie sémantique et fonctionnelle. La présence du ton haut atteste de la forme d'origine *sabi* dans les emplois en capacité acquise²², ainsi que la possibilité d'apparaître avec la négation, avec cette valeur seulement, à l'exclusion presque systématique de l'emploi avec *sa* potentiel :

(23) *mi an sá leisi buku*
1SING NEG savoir lire livre
« Je ne sais pas lire. »

Mais

(24) **mi an sa leisi buku*
1SING NEG POS lire livre

²¹ Pour le rôle du portugais dans la formation des créoles du Surinam voir Smith 1987, et voir également les débats dans Arends 1999, Smith 1999, Ladhams 1999 sur l'histoire de la présence des Portugais au Surinam.

²² La forme pleine *sabi* est par ailleurs très fréquemment employée pour marquer la capacité acquise.

L'exemple (24) serait considéré comme agrammatical avec le sens de « je n'ai pas la possibilité, je n'ai pas la permission de lire le livre ». Afin de marquer l'emploi négatif de la modalité déontique, les auxiliaires *man* (en aluku et pamaka) et *poy* (en ndyuka) sont utilisés (voir Migge (2006) pour une analyse détaillée de l'emploi de *man* en pamaka).

Cette double origine du marqueur *sa* actuel en nengee est confirmée par l'évolution sensiblement différente du *sranan* : l'ancien marqueur de futur *za*, a évolué, selon les schémas classiques, avec une valeur épistémique, pour donner le marqueur de probabilité *sa* (voir Winford 1993 : 78 à propos du marqueur *sa* également en créole anglais du Guyana), et n'a absolument pas les valeurs déontiques qu'a ce marqueur en nengee ; les valeurs sémantiques de possibilité déontique sont en revanche toujours exprimées par *kan*.

3.1.1.3. Deux marqueurs marginaux dans les textes anciens : *mann* et *poli*

Ces deux marqueurs apparaissent de façon marginale dans les textes anciens.

a) La forme *poli*, issue de la forme de troisième personne du verbe pouvoir en portugais, *pode* ['podi]²³, n'est présente que deux fois, à la forme négative, dans le dictionnaire *saamaka* de Schumann (Schuchardt 1914 : 97), avec le sens de « pouvoir, avoir la force de », c'est-à-dire une valeur de possibilité interne. Elle est employée dans une construction verbale complexe qui implique l'utilisation d'une préposition avant le verbe complément (*poli va*), tout comme dans la forme *sabi va* attestée également chez Schumann (voir ex. 22). Elle est, d'après le dictionnaire *saamaka* de Schumann, la seule forme permettant d'exprimer la capacité et la possibilité, ni *man*²⁴ ni *kan* n'étant attestés (au moins dans le dictionnaire *saamaka* de Schumann 1778). Cette forme disparaît par la suite du lexique *saamaka*, pour ne plus subsister que dans certaines variétés de nengee, presque exclusivement en ndyuka, où elle s'emploie principalement à la forme négative (voir ex. 27). Elle n'est pas attestée en *sranan* ancien, preuve supplémentaire de la variation, également lexicale, qui existait entre les créoles marrons et le créole des plantations.

(25) *wi no poli va brokko di tranga watra aki*
 1PL NEG pouvoir PREP casser DET fort courant ici
 « On ne peut pas lutter contre le courant ici. » Schumann (Schuchardt 1914 : 57)

b) *mann* est attesté tardivement dans les textes anciens, puisque Schumann dans son dictionnaire *sranan* de 1783 est le premier à en donner une interprétation de type

²³ Voir Smith 1987.

²⁴ L'absence de *mann* en *saamaka* à l'époque ancienne n'est pas vraiment étonnant : le lexème *mann*, « homme », n'existe pas en *saamaka*, où homme se dit *omi* / *womi* (Schumann, Schuchardt 1914 : 93). L'emploi de l'auxiliaire *man* est donc un emprunt récent du *saamaka* à l'une des variétés de créoles marrons de l'Est.

auxiliaire dans une construction verbale complexe comme celles présentées plus haut pour *sabi* et *poli* : *mann va*, avec également le sens de « pouvoir, être fort pour ». D'après les exemples donnés par Schumann, il est l'exact équivalent de *poli* en saamaka. D'après van den Berg et Arends (2004) *mann* « homme », employé en tant qu'auxiliaire est le résultat de la grammaticalisation de la construction *mi mann va du dati* « je suis un homme pour (capable de) faire ceci ». Nous renvoyons à van den Berg et Arends (2004a) pour une description complète du processus de grammaticalisation.

Pour résumer la situation des marqueurs de la catégorie possibilité dans les textes anciens, on présentera les formes suivantes (entre parenthèse, celles qui sont attestées mais marginales dans les textes) :

- capacité acquise (possibilité interne) (*sabi va*)
- capacité (possibilité interne) (*mann va*) / *kan*
- possibilité externe *kan*
- probabilité (épistémique) (*sa* dans les emplois de futur incertain)

On doit là aussi faire l'hypothèse d'un principe de compétition-sélection (Mufwene 2001) qui s'est appliqué lors de la mise en place du système créole : toutes ces formes étaient présentes et concurrentes dans les diverses variétés, à des degrés plus ou moins élevés (par exemple, *za* comme marque de futur était très présente dans les variétés de *bakra tongo*, *kan* s'est imposé en sranan alors que *mann* et *poli* étaient avant tout des formes du *nengre tongo*).

Pour des raisons que les textes anciens ne permettent pas d'expliquer, les formes se sont finalement réparties et ont acquis des valeurs diverses :

- *man* et *poy* sont devenus, en aluku et ndyuka, des marqueurs employés essentiellement à la forme négative (voir exemples 26 et 27 ci-dessous), *man* étant employé plutôt en aluku, et *poy* en ndyuka :

(26) *Baala Anaensi a á poy tan a ondoe wataa*
 frère Anansi 3SING NEG pouvoir rester LOC dessous eau
 « Frère Anansi, il ne peut pas rester sous l'eau. » (ndy.)

(27) A : *A ná man oli en tu ?*
 3SING NEG pouvoir tenir 3SING aussi
 « Elle n'a pas le droit de le prendre ? » (en parlant d'un sabre)

B : *A sa oli en !*
 3SING POS tenir 3SING
 « Si, elle peut ! »

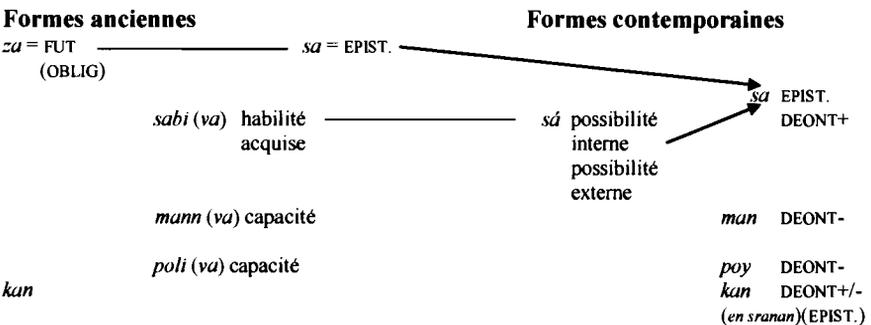
- le saamaka n'a gardé en revanche qu'une seule forme pour les valeurs positives et négatives de la possibilité, *sa*, qui couvre absolument toutes les valeurs, depuis l'épistémique jusqu'à la capacité acquise.

- *kan* a disparu des créoles marrons mais s'est spécialisé en sranan dans l'expression de valeurs de possibilité déontique, et *sa* a évolué dans cette langue vers une valeur de modalité épistémique, comme dans les créoles marrons.

4. Conclusion

La mise en place des systèmes créoles interroge la problématique du contact de langues au même titre que d'autres situations de contact décrites dans ce volume (voir par exemple Chamoreau, ou Quint). Ce qui nous est donné à observer est en effet le résultat d'une situation de changement qui peut s'expliquer par le contact (emprunt assez clair de formes lexicales, par exemple), mais qui peut également s'expliquer par une évolution interne. L'analyse qui a été proposée ici est donc une vision rétrospective de ce qui a pu se passer au niveau des formes linguistiques, tout en gardant à l'esprit le fait que le contact de langues est avant tout une situation qui se donne au niveau des locuteurs mêmes, qui interviennent directement sur les résultats de ces contacts (cf Ross et son modèle de la metatypy, selon lequel les locuteurs restructurent d'abord leur langue en fonction de l'organisation sémantique de la langue visée, puis des structures syntaxiques).

L'existence de textes anciens qui jalonnent l'histoire des créoles du Surinam, ainsi qu'une connaissance du contexte socio-historique dans lequel se sont développées ces langues nous ont permis de faire des hypothèses assez solides sur les mécanismes déclencheurs du changement dans le domaine de la possibilité et du futur. On peut donc envisager le schéma de développement suivant pour les formes exprimant la valeur sémantique de « possibilité »²⁵ :



L'étude du domaine de l'expression de la valeur sémantique de « possibilité » dans les créoles de base lexicale anglaise du Surinam met ainsi en évidence la complexité et la multiplicité des processus ayant joué un rôle dans la genèse des structures, des formes et des valeurs qu'elles ont aujourd'hui. On parlera alors non

²⁵ Le schéma se lit de gauche à droite, des formes les plus anciennes aux plus récentes.

seulement d'une explication multifactorielle du changement linguistique, à la suite de Chamoreau (ce volume) mais aussi d'un processus « multi-étages » qui s'applique à différents niveaux d'analyse de la langue (glissement sémantiques et fonctionnels, recompositions syntaxiques) et à différents moments de son évolution. Par ailleurs, il est indispensable de considérer, dans cette approche « multi-étages », le rôle de la variation, qui complexifie encore la situation de contact qui ne se donne plus uniquement entre langues européennes, langues du substrat et langue créole en construction, mais aussi entre les différentes variétés de ces langues créoles présentes dès le début de leur mise en place.

Laurence Goury
IRD, CELIA – SEDYL

Chapitre 8

Variations autour du verbe et de ses pronoms objet en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique¹

Le département français d'outre mer de la Guyane présente une situation actuelle de contacts de langues riche et en passe d'être relativement bien décrite d'un point de vue sociolinguistique (cf. notamment Légglise 2004b, 2005, 2007, Légglise et Migge 2006, pour une présentation de la situation sociolinguistique globale en Guyane et des illustrations de différents cas de contacts de langues). Si une approche par « communauté linguistique » peut donner l'image d'une coexistence de monolingues sur l'espace guyanais, les travaux actuels illustrent largement que ces contacts sont indéniables tant à l'échelle de la société tout entière qu'à l'échelle du locuteur (cf. Alby et Migge 2007). Or, d'un point de vue linguistique, on commence à peine à mesurer les effets de ces contacts. Historiquement, on sait que le contact de langues a produit un certain nombre d'effets mesurables : naissance de langues créoles, disparition de nombreuses langues amérindiennes, emprunts et restructurations dans différentes langues etc. Mais les effets actuels des contacts de langues sur les pratiques – et sur les langues elles-mêmes – restent à décrire.

Or, la nature même des variétés en présence pose problème. En ce qui concerne le « français parlé en Guyane » par exemple, de quel français parle-t-on ? S'agit-il d'un français standard proche du français parlé en métropole, s'agit-il d'une variété régionale, d'une variété marquée par de multiples contacts avec le créole guyanais ? Observe-t-on, comme dans d'autres DOM, des zones d'interlectes, comme l'ont montré par exemple Prudent (1981) pour la Martinique et Ledegen (2003) pour la Réunion ? Peut-on décrire ce français comme une variété portant la trace des processus d'appropriation en cours par une forte population non francophone native ou néofrancophone ? A ma connaissance, il n'existe pas encore de travaux dédiés spécifiquement à ce sujet. Si certaines particularités lexicales ont été décrites lors de premiers mémoires de recherche (Loe Mie 1997 et 1999, Sonny 2001), en revanche, une description s'appuyant sur des caractéristiques syntaxiques fait encore défaut. A priori, une variété de français « locale » n'est pas reconnue par la population mais ces premiers travaux universitaires évoquent des spécificités lexicales « régionales ».

¹ Pour leurs commentaires constructifs sur des versions antérieures de ce texte, je tiens à remercier Claudine Chamoreau, Laurence Goury, Françoise Rose ainsi que deux relecteurs anonymes.

Par ailleurs, les caractéristiques des « variétés de contact » de ce français avec les autres langues de Guyane restent également à décrire. Différents types de phénomènes sont susceptibles d'être observés dans les interactions quotidiennes – emprunts, réajustements, modifications, variations, changements, déplacements, alternances codiques ou conversationnelles, formes hybrides, interlectes... – leur réalisation concrète et leur extension réelle dans l'espace guyanais ne sont pas connues. Plus spécifiquement, en ce qui concerne le français, à quel point les différentes langues en présence ont-elles eu, et ont-elles encore actuellement au travers de pratiques multilingues, de l'influence sur le(s) français parlé(s) en Guyane ? En effet, il paraît peu probable que le contact quotidien (à la fois dans les interactions sociales mais également dans le bilinguisme individuel) avec une dizaine de langues (essentiellement amérindiennes ou créoles) n'influence pas les pratiques langagières des locuteurs ainsi que, à terme, les structures de la langue française et ce, malgré la présence de normes métropolitaines véhiculées notamment par l'école et une partie des médias.

A la différence des autres langues en présence en Guyane, dont la description phonologique ou syntaxique est récente, on a la chance de disposer, pour le français, de nombreuses études – s'appliquant au standard comme à diverses variations – tant pour le français métropolitain ou européen² que pour le français parlé dans des zones dites périphériques³ (Valdman 1979, Robillard et Bénémino 1993). Certes, beaucoup de travaux – en particulier pour le français « hors de France » (métropolitaine, devrait-on ajouter) – se sont focalisés sur des aspects lexicaux ou phonologiques, mais on dispose également d'études syntaxiques. Sur certains points particuliers, il me paraît à présent possible d'approcher⁴ la variabilité syntaxique du système du français, ses zones de grande stabilité et celles de relative fragilité. Certaines variations – notamment au niveau du système verbal – ont été en particulier étudiées dans une perspective panlectale (Chaudenson, Mougeon et Bénéiak 1993) de comparaison de la diversité des usages du français.

Cet article propose une description de quelques traits syntaxiques particuliers observés dans des corpus en français enregistrés auprès de collégiens de la ville de Cayenne. Les caractéristiques observées concernent a) des variations au niveau de la morphologie verbale, b) des variations concernant la forme des pronoms clitiques objet voire c) l'absence de certaines reprises pronominales. Après avoir décrit ces variations, l'article pose la question de l'influence du contact de langues dans l'apparition de ces phénomènes – et en particulier de l'influence de la syntaxe des créoles guyanais et haïtien sur la syntaxe des énoncés produits en français. En effet, la majeure partie des locuteurs enregistrés parle ces langues en plus du français. Adoptant une approche panlectale de la variation du français, on se demandera alors

² Des premiers travaux de Frei (1929) à un certain nombre de travaux contemporains repris notamment dans Gadet (1997a, 1997b, 2003).

³ Cf. Thibault (1979) pour le français parlé au Québec, Manessy et Wald (1984) pour le français en Afrique Noire, Mougeon et Bénéiak (1989) et (1991) pour le français en Ontario.

⁴ Malgré le développement de travaux en syntaxe, il ne peut s'agir que d'un objectif à moyen ou long terme, en raison du manque d'études transversales et de grands corpus comparatifs.

si certaines observations n'attestent pas – plutôt ou également – de tendances évolutives générales du français parlé.

1. Corpus et méthodes

Cette recherche s'insère dans un projet plus général sur les variétés de français parlées en Guyane consistant à recueillir un large corpus d'enregistrements en français réalisés dans différentes situations de communication et en des points différents du territoire guyanais, afin de disposer des données comparatives nécessaires à des études de corpus ultérieures⁵. L'idéal serait de constituer le corpus à partir d'interactions spontanées de locuteurs francophones monolingues. Or, et au vu de mes enquêtes déjà réalisées, il est probable qu'en dehors des métropolitains de passage en Guyane on aura bien du mal à rencontrer des Guyanais monolingues (avec le seul français pour tout bagage linguistique)⁶.

Au niveau morphosyntaxique, on s'intéresse en particulier au système verbal en essayant de décrire l'étendue de sa zone de variabilité dans les variétés parlées actuellement. Une fois l'étendue de cette variabilité définie, il deviendra alors possible de mesurer plus précisément les particularités des variétés de français guyanais observées et de répartir les variations linguistiques observées en fonction de leur(s) cause(s) :

- si les variations correspondent à des faits déjà documentés dans d'autres variétés de français (périphériques notamment) ou si elles correspondent à des tendances évolutives de la langue, on testera l'hypothèse selon laquelle il s'agit de variations à l'intérieur même du système français (variations intrasystémiques)
- si les variations observées n'ont pas été décrites précédemment dans d'autres zones géographiques (pour le français au contact de différentes langues) ou si elles semblent correspondre à des caractéristiques syntaxiques des autres langues en contact, on testera l'hypothèse selon laquelle il s'agit de variations intersystémiques.

On sépare ici ces deux types de variations, pour la clarté de l'exposé, comme on l'a fait dans l'analyse – à des fins méthodologiques – pour isoler les hypothèses. Mais c'est pour mieux pouvoir les relier s'il s'avère que ces deux types de causalités interagissent.

⁵ Il s'agirait en particulier de pouvoir comparer les usages en fonction des zones géographiques et aussi les usages de locuteurs francophones natifs (et plurilingues depuis leur enfance) et ceux de locuteurs francophones depuis la scolarisation ou l'âge adulte pour voir si des variations sont identifiables selon le type d'acquisition / apprentissage du français.

⁶ Bien que ce plurilinguisme caractérise assez bien la situation guyanaise, ce n'est pas une particularité pour autant. C'est également le cas des corpus réalisés en français parlé : on enregistre généralement des francophones « natifs » sans se préoccuper de savoir s'ils parlent d'autres langues ou non.

Les données présentées ici sont extraites de corpus réunis dans la ville de Cayenne, auprès d'adolescents de collège, locuteurs depuis leur enfance de français, de créole guyanais et éventuellement de créole haïtien. Les dix heures d'enregistrements comprennent des échanges entre pairs dans la cour de récréation, des interactions en situation de classe, et des débats collectifs plus informels en présence du chercheur. A observer certaines variations morphosyntaxiques dans ces productions⁷, le lecteur peut se poser la question de la maîtrise de la langue française par ces adolescents. Toutefois, étant donné qu'ils parlent le français depuis leur enfance, il n'y a, à mon sens, pas lieu de les considérer comme alloglottes, mais comme des plurilingues ordinaires de Guyane. Leur spécificité – et la spécificité de leurs productions également – réside dans le fait qu'ils ne sont pas locuteurs de toutes les langues présentes en Guyane, mais seulement de créoles à base française et de français. Ceci a bien évidemment des incidences sur l'objet d'étude : bien que le français soit au contact de nombreuses langues en Guyane, les données de notre corpus nous semblent un lieu d'étude privilégié pour la variation du français parlé au regard essentiellement des contacts entre français et créoles à base française. 60% de la population en Guyane ayant moins de 25 ans, et la scolarisation massive étant récente, l'étude de leurs pratiques, en français, et des variations observées dans ces dernières peuvent donner des indications sur d'éventuelles évolutions locales de cette langue, évolutions à venir ou en devenir.

Les transcriptions adoptent les choix de la tradition d'études sur le français parlé et institués, en particulier, par les travaux aixois de recherches en syntaxe (Blanche-Benveniste et Jeanjean 1986, Blanche-Benveniste *et al.* 1990). Ils sont fondés sur un certain nombre de principes (Blanche-Benveniste 1993) :

- 1) utiliser comme unités de transcription celles du niveau immédiatement inférieur à la syntaxe, c'est-à-dire des morphèmes, et faire « comme si » la description de ces derniers était achevée et stable⁸,
- 2) proposer une représentation orthographique en orthographe standard, sans « accommodation », qui s'appuie sur une analyse de l'oral au niveau des unités morphologiques et des unités de réalisation phoniques ainsi que sur une analyse du fonctionnement de l'orthographe française⁹

⁷ Je pense notamment aux cas de réduction de morphologie verbale (cf. 2.1 ci-dessous) qui peuvent être similaires à des formes apparaissant dans des situations d'apprentissage / acquisition des langues.

⁸ « S'il est question de transcrire du français parlé pour en faire une étude syntaxique, le descripteur doit utiliser comme unités de transcription celles du niveau immédiatement inférieur à la syntaxe, et il doit considérer qu'il transcrit avant tout des morphèmes. Il peut s'intéresser aussi dans une certaine mesure à la façon dont les morphèmes sont réalisés, mais il ne peut pas entrer dans le détail de la réalisation phonique. [...] Donc, celui qui étudie la syntaxe fait « comme si » la description des morphèmes était achevée, et il la tient pour acquise. Il s'agit d'un artifice de méthode, indispensable pour pouvoir commencer à travailler. » (Blanche-Benveniste 1993 : 9-10)

⁹ Ce qui implique comme transcription des énoncés comme « maintenant je suis content qu'ils aient pu travailler » et non « main'nant j'suis content qu'i'z'aient pu travailler ». (Blanche-Benveniste 1993 : 8)

- 3) adopter une position optimiste quant à la cohérence des règles employées par les locuteurs et, en cas de doute, faire le pari que le locuteur « utilise une grammaire cohérente dont les unités peuvent être représentées par des morphèmes dans une écriture standard » (Blanche-Benveniste 1993 : 15).

Ces choix posent problème dans certains cas liés à des situations d'acquisition/apprentissage (très jeunes enfants, apprenants), présentés comme « cas limites » et pour lesquels la transcription phonétique est donnée comme préférable¹⁰. Nous avons fait le pari ici que les locuteurs pouvaient être considérés comme natifs et que les formes syntaxiques en variation pourraient être identifiables dans le cadre d'une transcription orthographique, mais nous verrons, en 2.1, que le choix de transcription introduit néanmoins un biais et pose problème au niveau morphologique.

S'interroger sur les possibles spécificités syntaxiques de productions langagières – en l'occurrence de productions enregistrées en Guyane et représentant possiblement des « particularités guyanaises » – c'est postuler l'existence, ne serait-ce qu'à titre méthodologique, d'un français de référence auquel on devra comparer les productions. Comme ces dernières sont de l'oral spontané, il s'agira ici d'adopter un français parlé spontané de référence comportant un certain nombre de structures habituelles ou ordinaires. La question du référent de comparaison n'est pas sans poser de nombreux problèmes (Francard 2000), mais pour permettre toutefois une description, on envisagera comme référent les descriptions existantes d'un oral « de tout venant » (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Gadet 1997b) et l'ensemble des corpus d'oral spontané déjà analysés¹¹.

S'il s'agit ici d'une nécessité méthodologique – car il faut bien comparer avec quelque chose pour pouvoir dire qu'il y a « variation » ou « variété d'usages » – on ne se place pas pour autant dans un modèle centre-périphérie où les pratiques « normées » seraient les pratiques ordinaires métropolitaines et les pratiques montrant des variations celles d'un ailleurs incertain. On estime au contraire que la variété des usages s'observe partout et a priori à tous les niveaux où la variation est habituellement appréhendée (situationnels, sociaux, géographiques etc. (Gadet 1998, Oesterreicher 1988) et il s'agit de pouvoir en rendre compte, en Guyane comme ailleurs. Si la variété des usages est avérée, il est plus difficile de postuler une variété de normes, en tout cas au niveau syntaxique (Berrendonner *et al.* 1983), bien que cette variété soit indéniable dans certains cas, comme par exemple dans le français parlé au Québec, où jouent justement à la fois des règles d'usage locales et les normes d'un français « standard » de prestige. Si cet article montre des variations

¹⁰ « Dès que l'on a des doutes sur la constitution des morphèmes, une transcription orthographique devient délicate. En contrepartie, dès que l'on adopte une transcription orthographique, on doit nécessairement miser sur la stabilité des morphèmes et sur la connaissance des règles de lecture qui indiquent leurs formes de réalisation. Toute opération de transcription oblige à clarifier ces positions ». (Blanche-Benveniste 1993 : 15)

¹¹ La pratique régulière des corpus me semble en effet aiguïser le regard du linguiste sur les spécificités potentielles du corpus étudié.

dans les corpus observés en Guyane et un certain nombre de particularités, nous ne traiterons pas de diversité des normes, ce qui mériterait des enquêtes épilinguistiques auprès des locuteurs qui n'ont pas encore été réalisées.

C'est donc en terme d'écart¹² (aux descriptions habituelles et à l'ensemble des corpus déjà analysés) que les enregistrements sont traités pour le repérage a) de faits de variation, b) habituels ou inhabituels dans d'autres corpus de français parlé, c) éventuellement de traits caractéristiques.

a) Il s'agit d'abord de saisir des phénomènes, ce qui passe par l'observation de formes « intéressantes », au sens où C. Blanche-Benveniste évoque des faits « étonnants », qui mettent la puce à l'oreille du linguiste par rapport à ses précédentes observations et sa connaissance de la langue.

b) On s'attache ensuite à la fréquence de ces variations dans les corpus, qu'il s'agisse de la fréquence réellement observée ou de l'impression que le linguiste a face au phénomène observé. Jusqu'à l'avènement de la « linguistique de corpus », travaillant sur grands corpus, force est de constater qu'on s'est essentiellement basé sur l'impression du linguiste face à la récurrence de tel ou tel phénomène (Léglise 2004b).

Ici, cette impression a été confortée par le recours à des comptages (parfois à des fréquences relatives, utilisant ainsi des méthodes de lexicométrie) et la mise en comparaison avec d'autres corpus. Il est certes toujours délicat de discuter de la fréquence d'une unité ou d'une structure syntaxique car, d'une part, il n'existe pas de fréquence en langue mais en discours (Lebart et Salem 1994, Muller 1973) et, d'autre part, les différents corpus à disposition de l'analyste sont rarement comparables en tous points. En effet, l'apparition dans un corpus de différentes formes linguistiques (unités morpho-lexicales, structures syntaxiques) dépend d'un certain nombre de contraintes et en particulier des contraintes de genre (Achard 1993, Adam *et al.* 2004, Bronckard 1996, Légglise 1999), liées au type de données et aux participants à l'échange (entretien, conversation, pairs etc.), et des contraintes thématiques, liées aux thèmes des échanges. Les corpus réalisés et les corpus de comparaison ne sont en effet jamais aussi étendus et diversifiés qu'on le voudrait.

c) La dernière étape consisterait à définir certains traits de variation comme « typiques » du corpus étudié en s'appuyant sur de gros corpus, sur des méthodes quantitatives et sur des enquêtes épilinguistiques. Cette dernière étape ne pourra être réalisée, dans notre cas, qu'une fois un grand nombre de corpus et d'enquêtes réalisées.

Une fois les étapes a) et b) réalisées (observation de la récurrence de certaines formes), on peut procéder à la description de ces dernières, puis à l'étude voire

¹² « Ecart » au sens non péjoratif de « hiatus ».

l'explication de l'apparition de ces phénomènes particuliers. Dans la partie 2 ci-dessous, c'est à l'exercice de description de formes récurrentes en variation que l'on se livre. Dans les parties 3 et 4, on tente d'expliquer l'apparition des phénomènes en s'intéressant en particulier au rôle du contact de langues et à celui d'autres mécanismes inhérents aux langues – ici le français.

2. Observations de quelques formes « caractéristiques »

2.1. Morphologie verbale : réduction des formes verbales

Au présent de l'indicatif, pour un certain nombre de verbes usuels, la différence entre la 3^e et la 6^e personne se marque à l'oral par la présence ou l'absence d'une consonne, comme dans *ils battent* [bat] vs. *il bat* [ba] : la 6^e personne a une forme longue, terminée par une consonne, alors que les trois personnes du singulier ont un radical court, amputé de la consonne finale (Blanche-Benveniste 1997 : 143-145)¹³. Cette observation vaut pour la quasi-totalité des verbes en *-re*, *-oir*, *-ir*¹⁴.

Dans le corpus étudié, alors que le sujet de l'énoncé est clairement au pluriel, on note l'absence fréquente de la consonne à la 6^e personne, et cela pour des verbes très courants, à radicaux ou thèmes multiples, comportant habituellement certaines formes longues aux personnes 4, 5 et 6 – ce qui est en particulier le cas pour *dire*, *entendre*, *comprendre*, *vouloir*.

La variation observée concerne, à la 6^e personne, la non réalisation – dans un certain nombre de cas mais pas systématiquement – des formes longues habituelles au profit de formes de radical courtes (par exemple, pour le verbe *dire* : [di] pour [diz], pour le verbe *entendre* [ãtã] pour [ãtãd]). Les formes courtes réalisées correspondent aux formes des personnes 1, 2 et 3, ce qui a pour conséquence de réduire le paradigme des radicaux multiples (qui passent ainsi, par exemple pour le verbe *boire*, de 3 à 2 radicaux). Les marques flexionnelles ou désinences pour leur part sont inchangées : -¹⁵, -, -, + ã, + e, -.

La transcription ci-dessous donne à voir la forme produite par rapport à celle attendue, ce qui n'est pas réalisé étant noté entre parenthèses : *di(sent)*. Les liaisons avec le pronom sujet sont notées lorsqu'elles sont réalisées (par le signe $\overline{\quad}$ comme dans l'exemple (3) ci-dessous). On a noté également entre crochets la prononciation du pronom sujet *ils* lorsqu'elle est réalisée [i] comme dans l'exemple (2).

¹³ C'est d'ailleurs un argument avancé pour différencier les organisations typologiques de l'oral et de l'écrit en français : alors que la morphologie écrite marque le pluriel en ajoutant une désinence *-nt*, la morphologie orale marque le singulier en soustrayant une partie du radical.

¹⁴ Les seuls, dans ces groupes, qui ne raccourcissent pas leur radical aux personnes du singulier du présent sont les verbes terminés par [r-] comme *cour-ir* et par [j-] comme *cueill-ir*.

¹⁵ Cf. Le Goffic (1997), ou « zéro » (cf. Arrivé, Gadet, Galmiche 1986 : 147).

- (1) Les profs les di(sent) de se taire
- (2) et puis quand et au niveau du français eux ils [i] di(sent) quand nous on dit « qu'est-ce que tu veux ? » eux ils [i] di(sent) « que veux-tu ? » le français c'est « que veux-tu ? » c'est pas « qu'est-ce que tu veux » ici on dit « qu'est-ce que tu veux » et là-bas ils [i] di(sent) « que veux-tu ? »
- (3) et heu ces mots-là on peut pas les dire surtout à la maison parce que nos parents ils n'aiment pas ça / pour eux les autres langues qu'ils enten(dent) c'est vulgaire
- (4) il y a certains élèves qui profitent que des personnes ne compre(nent) pas les insultes créoles / ils donnent des insultes / ils [i] di(sent) que ça veut dire bonjour en créole

En raison de la proximité des formes réalisées avec celles de 3^e personne, la transcription propose également, à titre d'hypothèse, de lire les formes effectivement réalisées comme des 3^e personnes – soit *dit* pour *di(sent)*. Nous notons cette hypothèse dans la transcription :

- (1) les profs les di(sent)/ dit de se taire
- (3) et heu ces mots-là on peut pas les dire surtout à la maison parce que nos parents ils n'aiment pas ça / pour eux les autres langues qu'ils enten(dent) / entend c'est vulgaire

Cette hypothèse est supportée par plusieurs arguments. Le premier concerne bien évidemment l'équivalence de forme, à l'oral, entre pronom singulier et pronom pluriel [i] ou [il] et [ɛ] ou [ɛl]. Le second concerne la réalisation spécifique de certaines formes verbales propres à la 3^e personne, comme *va* pour le verbe *aller*.

Certains exemples montrent en effet clairement que la forme de 3^e personne intervient comme reprise de la 6^e personne. Dans l'exemple ci-dessous, la dernière occurrence du verbe *aller* renvoie à un collectif *les jeunes de la France* repris dans les répliques précédentes par *ils vont / ils vont pas* puis, à la dernière ligne, par une forme qui semble au singulier [*i*] *va pas comprendre*.

- (5) A - moi je pense que si on va en France et qu'on parle avec les jeunes de la France ils [i] vont pas comprendre quoi / ils ne vont pas comprendre
B - ben si vous leur parlez tranquillement ça va mais si vous commencez à dire des trucs comme *to djol*¹⁶ / c'est sûr là ils vont pas comprendre quoi bon / mais heu eux aussi ils disent les mêmes choses en disant « ta mère » je sais pas quoi / c'est le même type d'expression quoi
A - ouais mais eux ils vont parler / quand ils vont parler nous on va comprendre
B - hum hum
A - mais nous quand on va parler [i] va pas comprendre

L'extrait (5) nous permet d'une part de mentionner que la réalisation [i] n'est pas le déclencheur systématique de la forme courte (pour les personnes 1, 2 et 3) des radicaux puisqu'on trouve également *[i] vont pas comprendre*. De la même manière, on voit avec l'exemple (3) que la liaison du pronom avec le verbe n'entraîne pas forcément la réalisation du radical long de 6^e personne.

D'autre part, l'alternance *va / vont* interroge. Une première hypothèse serait de penser que l'alternance entre *va* et *vont* dans cet extrait montre qu'on a deux formes supplétives renvoyant à un référent pluriel – et donc qu'il y a une neutralisation partielle de l'opposition entre 3^e et 6^e personne pour les verbes au présent. Une autre interprétation – qui est celle que je favorise à cette étape de la description, et qu'il me semble sage de préférer tant qu'on n'a pas de données plus étendues – consiste à considérer que le *[i] va pas comprendre* final est une recatégorisation du collectif *les jeunes de la France* qui serait alors repris par un *il* de 3^e personne. Quoi qu'il en soit, on voit le lien entre la reprise pronominale de 3^e personne et le pluriel.

Nous pouvons ajouter trois remarques complémentaires :

a) *Indécision pour les verbes du premier groupe ou convergence morphologique ?*
Les observations précédentes concernent les verbes à plusieurs radicaux, pour lesquels la forme de 6^e personne attendue est différente de la 3^e, à l'oral comme dans la transcription écrite. Pour les verbes en *-er* (appartenant au 1^{er} groupe de la grammaire traditionnelle)¹⁷ ainsi que d'autres verbes comme *fuir, rire, mourir, voir, conclure* etc., les personnes 1-2-3 et 6 présentent habituellement les mêmes formes, à l'oral (Marty 1971) ; la 6^e personne y est donc réalisée de la même manière que la 3^e. L'écrit, en revanche, marque les différences. Puisqu'on s'en tient à la position proposée par Blanche-Benveniste de confiance au locuteur, la transcription a noté, pour les verbes du premier groupe, la réalisation de l'accord verbal à l'écrit, c'est-à-dire la forme *-ent* à la 6^e personne. Toutefois, on pourrait aussi se demander si le phénomène d'accord est bien réalisé. Auquel cas – la transcription de l'exemple (6)

¹⁶ En créole : « *ta gueule* ».

¹⁷ Que ces derniers présentent un seul radical au présent (comme *aimer*) ou deux (comme *jeter*, avec le même radical pour 1, 2, 3 et 6 et un autre pour les personnes 4 et 5).

ci-dessous en propose l'hypothèse – le phénomène « 3^e pour 6^e » s'observerait de manière bien plus générale dans le corpus.

- (6) ben il est bien puisqu'on a par exemple des surveillants sympas qui sont avec nous ils traînent (traîne ?) avec nous ou encore on a heu parfois des des heu professeurs aussi qui par exemple quand on fait des projets ben ils sont avec nous et ils nous aident (aide ?)

Une autre façon de s'intéresser à ces faits de variation dans le corpus, à la lumière d'une hypothèse de régularisation du système du français, est de considérer qu'en fait, en tendant à supprimer les formes longues de radicaux à la 6^e personne, on observe un phénomène de convergence morphologique par rapport au dernier modèle présenté, actuellement le plus productif¹⁸. En effet, en abolissant la distinction entre 6^e et 3^e personne – entre *il comprend* et *ils compren(nent)* – les verbes se mettent à fonctionner comme ceux de la catégorie qui, à l'oral, ne marque pas la distinction entre *il traîne* et *ils entraînent*, *il meurt* et *ils meurent*. Plus de 9 verbes sur 10 en français fonctionnent habituellement ainsi (notamment les verbes en *-er* qui représentent 90% des verbes et ceux en *-re*, *-oir*, *-ir* terminés par [r-] comme *courir* et par [j-] comme *cueillir*).

b) *Faible utilisation des verbes avec changement de radical*. D'une manière générale on note, dans le corpus, l'utilisation peu fréquente de verbes avec changement de radical et, a fortiori, l'utilisation rare des formes longues des verbes à changement de radical alors même que la plupart sont considérés comme « courants » en français. Les formes longues du verbe *dire* (*dis-*) sont relativement utilisées (21 occurrences avec *dis-* sur 309 occurrences du verbe dans le corpus toutes formes confondues), comme dans l'exemple (7). En revanche, on n'observe que 2 occurrences du radical *veul-* (sur 111 occurrences du verbe *vouloir* dans le corpus), 2 occurrences de *comprenne-* sur 45 du verbe *comprendre*, 1 occurrence de *sav-* sur 40 du verbe *savoir*, aucune de *vienn-* sur 18 du verbe *venir*, ni d'*entend-* sur 5 du verbe *entendre*.

- (7) par exemple on peut s'habiller sans l'uniforme comme on veut et il y a des surveillants faits pour ça heu devant et ils te disent si ben si c'est correct sinon on te renvoie chez toi
- (8) ils nous jugent alors que les profs ils s'habillent comme ils veulent hein

Le tableau suivant indique les fréquences de réalisation dans le corpus d'un

¹⁸ Même si la classification en groupes de la grammaire traditionnelle a été maintes fois critiquée, l'utilisation du terme « verbes du 1^{er} groupe » est bien pratique pour référer aux « verbes en *-er* sauf *aller* ». Rappelons que cette classe de verbe comprend plus de 90% des verbes du français et que les néologismes suivent, dans leur quasi-totalité, ce modèle.

certain nombre de radicaux au présent et pour les 6 personnes¹⁹. Par exemple, le corpus compte 138 occurrences du radical *di-*, pour les trois premières personnes, aucune occurrence des radicaux *dit-* ou *dis-* pour les personnes 4 et 5 et, pour la 6^e personne, 9 réalisations de *di-* qui apparaissent en concurrence de 17 *dis-*. Pour tous les verbes, on note que la fréquence d'emploi des formes longues est peu élevée et on note même leur absence dans le corpus (notée par les caractères barrés) – alors même qu'il s'agit de verbes considérés comme très courants²⁰ en français.

Tableau 1 : Fréquences de réalisation dans le corpus de quelques radicaux multiples au présent

	1, 2, 3	4, 5	6
dire	di ¹³⁸	[diz] [dit]	diz ¹⁷ di ⁹
savoir	sɛ ³²	sav ³	sav ¹
entendre	ãtã ²	[ãtãd]	[ãtãd]
vouloir	vø ⁹⁵	[vul]	vœl ²
comprendre	cõprã ¹⁹	cõprãn ²	cõprẽn ²
venir	vjẽ ¹⁰	[von]	[vjen]

Même si le système comporte bien moins de formes à l'oral qu'à l'écrit²¹, on peut en déduire qu'un point particulier de fragilité du système du français parlé relevé dans nos corpus concerne la gestion de la co-existence de plusieurs classes de verbes (présentant 3 ou 4 formes au présent, soit 1, 2 ou 3 radicaux différents) et la gestion du fonctionnement différent de ces classes. Cette fragilité se note à la fois dans la faible fréquence de ces verbes à certaines personnes – comme si les locuteurs « contournaient la difficulté » en préférant d'autres verbes – et à la fois dans l'absence récurrente de réalisation des radicaux longs pour la 6^e personne, personne qui met précisément en œuvre une diversité plus grande de formes de radicaux possibles.

¹⁹ Ce tableau reprend tous les contextes où le verbe apparaît dans une proposition principale. Nous verrons page suivante des cas de réalisation de formes 1-2-3 à la 6^e personne pour les verbes *entendre* et *comprendre*, dans le contexte d'enchâssées.

²⁰ Respectivement, et à partir de comparaisons entre les différents corpus disponibles de français parlé (Greidanus 1990 : 119-128), on peut chiffrer ainsi cette fréquence : *dire* se trouve en moyenne à la 4^e place des verbes les plus fréquents dans les différents corpus, *savoir* à la 8^e place, *vouloir* à la 10^e place, *venir* à la 10-25^e place, *comprendre* à la 25^e place, *entendre* à la 35-40^e place.

²¹ Marty (1971 : 106) chiffre cette proportion de formes inférieures à l'oral qu'à l'écrit à 47% (type *chanter*) à 59% (type *être*).

c) *Affinité avec les structures emphatiques introduites par le présentatif il y a.* Enfin, ces variations apparaissent le plus souvent – mais non exclusivement – dans le contexte d’une enchâssée introduite par le présentatif *il y a* – c’est-à-dire à la suite d’une extraction dans le cadre du dispositif *il y a... qui* – comme dans les exemples ci-dessous.

- (9) et nous aussi avec le créole (il) y a beaucoup de choses qui veu(lent) / veut dire la même chose / par exemple on peut dire plusieurs choses mais ça veut dire la même chose
- (10) (il) y a des mots en français qui veu(lent) / veut pas dire la même chose en créole / par exemple quand on dit en
- (11) (il) y a aussi certaines personnes qui compre(nent) / comprend le créole lorsque des personnes parlent dans les bureaux ils vont pas l’écriture avec eux mais ils vont faire comme si qu’on connaît pas pour humilier la personne
- (12) à la (ré)création il y a des gens qui le di(sent) / dit mais pas dans les classes mais nous on n’arrive pas à retenir avec cette fille là on n’arrive pas à retenir / les gros mots des trucs comme ça

Sur la bonne soixantaine de relatives introduites par *qui* du corpus (qui se répartissent pour moitié avec un antécédent singulier et pour moitié avec un antécédent pluriel), les structures dites emphatiques (Riegel *et al.* 1998) introduites par *il y a* concernent un quart des cas. Ici, elles sont du type : *il y a des/certains N qui + V, il y a beaucoup de N qui + V*, avec pour la plupart un quantifieur précédent le N. Dans la liste ci-dessous, qui ne reprend que les énoncés dont l’antécédent est pluriel, on voit que les verbes *dire*, *comprendre* et *vouloir* apparaissent systématiquement sous la forme brève du radical, comme à la 3^e personne. La plupart des exemples comportent des formes verbales phonétiquement identiques au singulier et au pluriel (qu’on a choisi de transcrire ici au pluriel mais qui sont de fait indécidables). Enfin, seulement deux occurrences sont clairement au pluriel : il s’agit des verbes *faire* et *être*, dont on peut supposer que la fréquence habituellement élevée dans le discours favorise le figement d’une norme métropolitaine et scolaire (et le maintien des formes de 6^e personne en *-ont*)²².

²² Une explication similaire est proposée par Mougeon et Béniak (1991 : 99) pour rendre compte du maintien des formes *sont, ont, font* et *vont* en français parlé en Ontario alors qu’ils observent le remplacement des formes de 6^e personne par les formes de 3^e personne pour la plupart des autres verbes.

::::: il y a aussi certaines personnes	qui comprend le créole lorsque des personnes
::::: il y a des mots en français	qui veut pas dire la même chose en créole
avec le créole il y a beaucoup de choses	qui veut dire la même chose par exemple
: un peu plus long mais il y a certaines	qui arrivent à mettre trop court et hihhi
::::: il y a il y a certains profs	qui s'habillent on peut dire trop sexy
::::: il y a certains élèves	qui profitent que des personnes ne comprennent
::::: c'est qu'il y a d'autres langues	qui rentrent comme le taki-taki des mots
::::: il y a même des Chinois	qui le parlent beaucoup mieux que nous
::::: il y a certains Brésiliens	qui pensent qu'on ne comprend pas mais quand
::::: il y a des filles	qui font ça aussi
::::: il y a des gens	qui sont timides si vous voyez une personne
::::: parce qu'il y a ceux	qui sont en colère et puis ils se battent

On pourrait penser qu'il s'agit simplement de la réanalyse du pronom *qui* : en français parlé, la forme verbale suivant le relatif est parfois réalisée de manière invariable, comme dans les exemples (13) et (14) ci-dessous²³. Or, dans notre corpus, les variations d'accord 6^e > 3^e personne n'apparaissent pas dans le contexte d'une simple relative comme on le voit dans l'extrait (15) avec « dans les deux mois qui suivent » :

- (13) c'est moi qui est la plus belle
- (14) c'est nous qui a gagné
- (15) c'est rare si vous allez entendre quelqu'un parler français parce que ce sont des gens âgés ouais ce sont des gens qui sont vraiment habitués au créole qui qui connaissent bien leur langue et heu si vous leur parlez en français ils vous comprennent pas donc vous êtes obligé de parler en créole et si vous avez un blanc qui vient heu habiter qui vient d'habiter dans la cité dans les deux mois qui suivent il doit forcément savoir parler le créole parce que en français c'est pas facile

On note ainsi une affinité particulière – non pas entre le relatif *qui* et l'absence de marque de personne sur le verbe (observation réalisée pour des locuteurs guyanais créolophones, cf. par exemple Damoiseau 2003) – mais entre la structure emphatique introduite par *il y a* et la réalisation – pour le verbe de la relative suivant cette structure – d'une forme courte de radical à 6^e personne. Affinité dont il faudrait pouvoir rendre compte lors de l'explication du phénomène de réduction de la morphologie verbale.

Notons pour finir que la réalisation d'un accord singulier pour le pluriel est attestée dans différentes variétés de français parlé, en particulier dans les variétés « américaines » (Louisiane, Acadie, Ontario). Citée dans le travail précurseur de Frei (1929), un certain nombre d'auteurs mentionnent son existence dans certaines constructions syntaxiques spécifiques et en particulier dans des « constructions relativisées » (Beaulieu et Cichocki 2002), comme en français acadien :

²³ Notons que ces exemples présentent également un cas de structure emphatique, à l'aide du dispositif *c'est... qui*.

(16) Il y a ben des femmes qu'a déjà dit ça

2.2. Pronoms objets direct et indirect à la 6^e personne

Deuxième caractéristique du corpus : on note la tendance à utiliser la forme du pronom clitique objet direct là où l'on attendrait une forme indirecte, en particulier à la 6^e personne. Sur les dix heures d'enregistrements, aucun pronom *leur* indirect n'a été employé. Il est systématiquement remplacé par la forme *les*, comme dans les extraits suivants :

(17) E - ça tu vois Loïc c'est mes élèves ils savent répondre

L - ouais mais ça c'est vos élèves monsieur vous les avez appris

(18) et lorsque les filles nous embêtent on les dit « allez vous faire voir / les putes de Chicago »

Lorsque le verbe *dire* est suivi d'un SN, on note la présence de la préposition *à*, comme dans les exemples (19) et (20), soit *dire aux profs / répondre à tes parents*. On en conclut qu'il y a bien distinction entre objet direct et objet indirect, pour le nominal, et à l'actif. En revanche, dans ces deux exemples comme dans de nombreux autres, la reprise pronominale correspond à la forme directe. Ainsi, pour la 6^e personne, il n'y aurait pas de distinction entre les deux objets (direct et indirect) dans la pronominalisation.

(19) ceux qui venaient de sortir de 6e / on les disait / on les donnait des injures ils allaient dire ça aux profs hihhi deux heures de colle

(20) le créole c'est pas que ce soit insultant en soi même mais quand tu les réponds / à tes parents / ça fait un petit peu vulgaire donc tes parents ne veulent pas que tu répondes si t(u) es habitué à ça tu le fais normalement maintenant

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble du paradigme des pronoms, sujets et objets, réfléchis, directs et indirects, clitiques ou toniques. Il associe aux formes le nombre d'occurrences présentes dans un extrait du corpus. Ces comptages ont été réalisés sur un extrait de 20 000 occurrences (ou mots) représentatif des différents types d'interaction composant le corpus. Si on reprend le paradigme de tous les pronoms, on trouve des occurrences à toutes les personnes, sauf pour le pronom indirect *leur*.

Tableau 2 : Répartition des pronoms dans le corpus

SUJET	OBJET								
	REFLECHI		DIRECT		INDIRECT		TONIQUE		
JE	418	ME	39	ME	15	ME	33	MOI	94
TU	230	TE	12	TE	16	TE	18	TOI	94
IL	216	SE	33	LE	46	LUI	13	LUI	14
ELLE	53			LA	5				
ON	370								
NOUS	4	NOUS	1	NOUS	13	NOUS	8	NOUS	46
VOUS	33	VOUS	1	VOUS	2	VOUS	2	VOUS	5
ILS	146	SE	8	LES	14	LEUR	0	EUX	24
ELLES ²⁴	14					LES ²⁵		ELLES	2
							12		
TOTAL	1484		94		111		74		279

La comparaison avec ces mêmes comptages dans un corpus recueilli dans des conditions relativement comparables²⁶ en métropole rend l'absence ou la faible fréquence de certaines formes plus prégnante. Globalement – et alors que pour certains pronoms les répartitions sont comparables (par exemple 230/20000 *tu* dans le corpus guyanais et 240/20000 dans le corpus de Tours) – il y a deux fois moins de reprise pronominale aux personnes 3 et 6 dans le corpus guyanais que dans le corpus tourangeau.

Tableau 3 : Comparaison des répartitions de pronoms dans deux corpus (Guyane et Tours)

	GUY	Tou	SE	GUY	Tou	LE	GUY	Tou	LUI	GUY	Tou	LUI	GUY	Tou
IL	216	326		33	59		46	56		13	8		14	6
ILS	146	258	SE	8	21	LES	14	38	LEUR	0	21	EUX	24	71
									LES	(+9)				
TOTAL	362	584		41	80		60	94		13	29		38	77
3 + 6										(22)				

²⁴ Les fréquences respectives de *ils* et *elles* pourraient étonner. Or, des études montrent que, si on tient compte de tous les emplois de *ils*, quel que soit le genre de son référent – puisque à l'oral la reprise pronominale par *ils* remplace souvent un antécédent féminin, sa fréquence absolue dans le discours est systématiquement bien plus élevée que celle de *elles* (Coveney 2004). Dans le corpus de français parlé du Québec par exemple, *ils* est dix fois plus élevé que *elles* (Deshaies 1991). Notre corpus n'y fait pas exception.

²⁵ Qui apparaît alors qu'on s'attend à la forme *leur*.

²⁶ Composé d'échanges avec et entre des adolescents et jeunes adultes en formation professionnelle dans la région de Tours (cf. Léglise 2004a).

Il se trouve qu'en ce qui concerne les thèmes de conversation, le corpus guyanais est plus axé sur des thèmes singuliers et le corpus tourangeau sur des thèmes abordés au pluriel (ce qu'on remarque effectivement dans la fréquence des toniques *lui / eux*).

Les autres formes indirectes sont employées, mais demeurent peu fréquentes :

- (21) ouais le le prof heu concernant l'histoire il nous a dit qu'il ne faut pas heu mettre seulement le dialogue il faut mettre un peu de récit heu parce que le dialogue heu heu une histoire avec une dialogue seulement ça va nuire à l'histoire parce qu'il faut mettre un peu de récit pour mettre un peu d'ambiance
- (22) et puis je l'injure il va rien me faire tandis que là-bas c'est tout de suite une bagarre
- (23) ça veut dire « t(u) es mal élevé » « tu me manques de respect »

On trouve le pronom *lui*, aussi bien sous sa forme tonique, et cataphorique, comme en (24) – non reprise dans le syntagme verbal –, que comme objet indirect (comme en 25). Toutefois, la quasi-totalité de ces dernières occurrences provient d'extraits de séquences pédagogiques de type récits / narrations (cf. 26), comme si alors, l'exercice mobilisait des automatismes non présents dans la conversation familière.

- (24) lui ils ont peigné ses cheveux avec un râteau (*il lui ont peigné les cheveux)
- (25) même maintenant elle comprend pas des fois quand je lui dis des choses elle comprend pas
- (26) docteur Colombo oui et lui a et lui il lui a expliqué son problème et le docteur le docteur lui a dit qu'est-ce que qu'est ce qu'il a pris pour pour ça et il lui a dit qu'il a pris des médicaments périmés et des médicaments pour chat

2.3. Omission de la reprise pronominale objet (direct ou indirect)

Troisième caractéristique du corpus : on note l'absence récurrente (plus fréquente qu'en français parlé métropolitain) des reprises pronominales objet, en particulier pour les personnes 3 et 6, à la fois pour les formes directes et pour les formes indirectes. Cette absence de reprise pronominale peut être décrite comme un cas classique d'ellipse (Bally 1944), entendue comme l'omission – syntaxique, stylistique ou discursive – d'un constituant essentiel, ici d'un constituant requis par le verbe. A titre d'exemple, Fonagy (1985) mentionne l'énoncé prononcé par un jardinier faisant un mouvement de tête vers un arbre : *J'abats ?* On distingue traditionnellement ces phénomènes d'ellipse de la possibilité, pour certains verbes, à côté des constructions transitives comme *je ne mange pas ça*, d'être « construits intransitivement » comme dans *ce soir, je ne mange pas Ø*, où la réalisation zéro produit un effet de sens « indéterminé » (Blanche-Benveniste 1981).

Dans le corpus, on observe ces ellipses, au niveau des pronoms objet, comme dans l'échange (27) – à comparer avec les formes modifiées en (28), également possibles et probablement attendues – ou dans l'échange (29), à comparer à (30) et (31) possibles :

- (27) a - et la carte là pour Lisa tu as déjà écrit ?
b - oui / c'est Angélica qui a²⁷
- (28) a- et la carte là pour Lisa tu l'as déjà écrite ?
b- oui / c'est Angélica qui l'a
- (29) a - tu peux nous dire heu la mygale ? ce qui s'est passé avec la mygale avec cette araignée ?
b - il y a un élève qui a touché
- (30) il y a un élève qui l'a touchée
- (31) il y a un élève qui y a touché

Dans tous les cas, on observe l'absence des reprises pronominales objet (direct en (27a et b), direct ou indirect en (29b)). Dans l'exemple suivant, on voit l'éventail des reprises pronominales possibles mais non réalisées²⁸ :

- (32) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à dire !
(33) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à les dire
(34) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à lui en dire²⁹

²⁷ Dans l'interaction, cet énoncé me semble interprétable comme : « oui, c'est Angélica qui l'a (en sa possession) » et non comme « oui, c'est Angélica qui l'a (écrite) ». Comme l'a remarqué un relecteur, s'il y avait ellipse du participe « écrit », nous aurions également la trace diachronique d'un objet syntaxique. Un argument en faveur de l'interprétation que je propose est la présence de « oui ». Comparons avec : « non, c'est Angélica qui l'a », qui forcerait l'interprétation vers « c'est Angélica qui l'a (écrite), et pas moi ».

²⁸ L'énoncé effectivement réalisé est (32).

²⁹ Ou : « des insultes, [...] voilà c'est comme si elle nous forçait à lui en dire »

(35) les insultes / voilà c'est comme si elle nous forçait à les lui dire

2.4. Des verbes employés intransitivement ?

On peut se demander si ces absences de reprise pronominale indiquent que la structure de certains verbes (ici *avoir*, *dire*, *écrire*) subirait en surface des modifications pour être employés intransitivement dans certains énoncés (dans les exemples 27b, 29b et 32) – ce que certains auteurs proposent dans d'autres contextes (cf. pour le français d'Afrique en 3.3 ci-dessous). En surface effectivement, on peut considérer que ces verbes se comportent comme des verbes intransitifs puisque les reprises pronominales sont omises.

Toutefois, la présence de SN (*la carte* en 27a, *les insultes* en 32) en position topique, qui posent le cadre de ce qui suit et qui constituent des référents sémantiquement récupérables, est un argument en faveur de la transitivité des verbes malgré l'absence du pronom objet, tout comme le verbe *aimer* en (36) est transitif³⁰ malgré l'absence de reprise pronominale objet (*ça / les*).

(36) les haricots / j'aime

On peut comparer (36) à (37) où l'objet est non seulement exprimé comme thème mais repris pronominalement :

(37) les haricots / j'aime

Par ailleurs, les emplois intransitifs de verbes transitifs, tout comme les emplois transitifs de verbes intransitifs changent généralement le signifié du verbe, comme par exemple : *boire un verre* vs. *boire* (au sens d'être alcoolique). Comme nous n'observons pas ces modifications sémantiques, ceci milite pour interpréter nos exemples comme des cas d'ellipse³¹.

³⁰ Fonagy (1985) considère ces verbes comme « transitifs à objet latent ».

³¹ Je remercie l'un de mes relecteurs pour la suggestion de cet argument.

2.5. Synthèse

Jusqu'à présent, on a observé qu'il y avait une variation notable au niveau de la morphologie verbale avec une réduction du paradigme de l'indicatif présent touchant la 6^e personne. Les formes longues de radical de la 6^e personne ont tendance à ne pas être employées et, en revanche, on observe des formes courtes qui s'avèrent les mêmes qu'à la 3^e personne. Pour les verbes qui présentent des radicaux multiples, on observe semble-t-il une généralisation du fonctionnement de la grande majorité des verbes français, qui ne marquent pas la distinction entre les personnes 3 et 6, tant au niveau de la forme du radical qu'au niveau de leur flexion verbale.

En ce qui concerne les pronoms objet, on a observé que le corpus comprend généralement peu de formes indirectes et qu'il ne comprend aucune forme indirecte *leur*. A la 6^e personne, le pronom direct *les* semble remplacer *leur* sans que la structure actancielle des verbes ne soit modifiée ; ainsi, lorsque l'objet est un SN, il est introduit par une préposition. Dans la pronominalisation en revanche, la distinction entre les objets directs et indirects serait menacée.

Par ailleurs, on a remarqué une absence récurrente de reprise pronominale objet, pour les formes directes et indirectes de 3^e et 6^e personne. Là encore, la transitivité des verbes ne semble pas touchée comme l'attestent les SN dans l'entourage du verbe, mais bien le système des pronoms clitiques.

A la lumière de ces différentes observations, on peut se demander si le pronom clitique objet dans nos corpus guyanais ne peut pas être considéré comme un objet « en difficulté ». Surtout à la 6^e personne, où l'on observe le plus de variations, où les ellipses sont plus fréquentes et où les pronoms sont généralement peu utilisés.

3. Recherche d'explications concernant les clitiques objet

Nous allons nous focaliser, dans cette partie, sur les variations touchant aux pronoms clitiques – bien que les différents points évoqués précédemment soient liés, ce que je montrerai partiellement en 4 – en recherchant différentes explications possibles à la fois à la neutralisation de l'opposition direct / indirect et à l'absence de reprise pronominale objet. Je présenterai d'abord l'hypothèse de l'interférence avec le créole guyanais en raison de son caractère dominant dans le champ : c'est en effet l'explication spontanée proposée à la fois par les locuteurs, les enseignants et la plupart des linguistes dans des situations comme les DOM où français et créoles français se côtoient. Nous verrons ensuite que certaines variations observées sont également attestées en français parlé métropolitain et, adoptant une perspective panlectale, nous verrons que c'est également le cas dans un certain nombre de zones géographiques où le contact avec le créole ne peut être invoqué comme explication.

3.1. Un cas d'interférence avec le créole guyanais

La première explication qui vient à l'esprit de toute personne connaissant le fonctionnement des créoles français concerne un cas d'interférence ou d'alignement

de la structure du français sur celle du créole. Damoiseau (2003 : 52-53) propose une explication de ce type pour rendre compte « d'erreurs » d'apprenants :

« L'emploi des pronoms personnels du français présente souvent des difficultés pour un apprenant créolophone. Ces difficultés concernent principalement les personnes 3 et 6 qui présentent un nombre important de formes :

Pers 3 il/elle le/la lui i li

Pers 6 ils/elles les leur eux yé

Les erreurs les plus fréquentes consistent à utiliser : les formes COD *le/la les* à la place des formes COI ou COS *lui leur*. Cela s'explique par le fait qu'un certain nombre de verbes d'usage courant se construisent en français avec un COI ou un COS, et en créole avec un COD :

Ex. : écrire, obéir

Il **lui** écrit Il **leur** obéit

COI COI

I ka **ékri** li I ka obéyi **yé**

COD COD

*Il l'écrit *Il les obéit »

La structure actancielle des mêmes verbes, en créole guyanais, serait ainsi projetée sur celle de ces verbes en français, ce qui produirait des formes inattendues en français standard, jugées comme « fautives » (Damoiseau 2003 : 65) :

« types d'interférences du créole en français (structure créole Verbe + COD, structure française Verbe + COI)

*il ne l'obéit pas

*elle ne **la** répond pas

*je **les** ai déjà dit

*elle **les** a téléphoné »

Les formes en variation en français seraient donc produites par analogie avec la structure des verbes créoles.

Si la variation touchant la neutralisation de l'opposition direct / indirect est discutée dans cette grammaire comparée du créole et du français comme dans un certain nombre de travaux en zone créolophone en revanche, l'absence de reprise pronominale objet ne semble pas avoir été discutée dans ce cadre en dehors du « problème » posé par les pronoms *en* et *y* aux apprenants créolophones.

« Il arrive que l'apprenant créolophone n'exprime pas en ou y en français :

Elle a des enfants ? *Oui, elle a deux

Je vais en ville. *Tu vas aussi ? » (Damoiseau 2003 : 55)

Là encore, il s'agirait d'un « cas d'alignement de la construction française sur celle du créole » (2003 : 66).

3.2. Absence de reprise pronominale : des variations identiques observées en français parlé « tout court »

Si l'on compare à présent les corpus guyanais et les corpus métropolitains, on se rend compte qu'on observe également l'absence de reprise objet dans certains contextes, et en particulier lors d'activités interactionnelles de question-réponse et pour un grand nombre de verbes considérés comme transitifs (Fonagy 1985, Gadet 1992, Lambrecht et Lemoine 1996, Larjavaara 2000). Les exemples suivants sont extraits de Gadet (1992 : 65), qui note une tendance pour le français parlé « populaire » à la disparition des pronoms, surtout dans une succession de clitiques et en particulier pour l'objet :

- (38) on lui a demandé ses papiers / elle avait pas sur elle
- (39) les verres en cristal / je l'achète mais je me sers pas
- (40) il a toujours abusé de la parole / il fallait lui couper

On peut lier cette observation avec deux remarques de portée générale issues de la comparaison, par des syntacticiens, entre français parlé et français écrit, bien que les auteurs reconnaissent qu'on ne peut se fonder que sur des impressions subjectives en la matière : d'une part le phénomène de l'ellipse caractériserait l'oral en général (Judge et Healey 1985), et d'autre part, en matière de constructions verbales, l'ellipse serait ce qui apparaît comme la plus importante différence entre oral et écrit (Greidanus 1990 : 79). Cette dernière mentionne « en langue parlée, le premier, le second et le troisième argument manquent assez souvent (surtout le second et le troisième). Le locuteur peut omettre un constituant si le contexte contient suffisamment d'indications concernant l'argument manquant. C'est probablement un principe d'économie que nous voyons à l'œuvre ici. » L'auteur mentionne que s'il est possible de quantifier l'omission pour l'argument à gauche du verbe conjugué, en revanche une quantification pour le second et le troisième argument lui semble difficile, sinon impossible. Pour ce qui est du second argument, il est souvent impossible de dire à propos d'un verbe si nous avons affaire à un emploi à un seul argument ou à un emploi à deux arguments dont le second manque. Ainsi, dans l'exemple (41), le verbe *expliquer* est-il à deux arguments dont le second argument manque ou est-il verbe à un seul argument ?

- (41) S'il y a un mot anglais qui explique mieux que le français ben autant l'employer

Nous voyons donc que ces phénomènes sont bien attestés en français parlé, en général, et pas uniquement dans une variété métropolitaine « populaire » ou uniquement dans mon corpus guyanais – mais que les attestations, dans le corpus, ont peut-être une fréquence étonnamment élevée qui a « mis la puce à l'oreille » du linguiste.

En revanche, la neutralisation de l'opposition direct / indirect pour les pronoms objet n'a, à ma connaissance, pas fait l'objet de description en français parlé métropolitain contemporain.

3.3. Des exemples de variations en français d'Afrique

Des variations similaires (neutralisation de l'opposition direct / indirect et absence de reprise pronominale objet) ont par ailleurs été observées dans d'autres espaces, et en particulier dans différentes variétés de français parlé en Afrique³². A. Queffélec (2004) note que les changements de valence sont souvent présentés comme le trait le plus emblématique de l'évolution syntaxique des français en Afrique. Il s'agit là d'évolution « aboutie ». D'autres auteurs mentionnent ce qu'on pourrait appeler une plus grande labilité / variabilité possible. Manessy évoquait une « indifférence à la transitivité » pour certains verbes, explication que reprend G. Prignitz (2006) pour rendre compte d'exemples suivants, relevés à Ouagadougou :

- (42) Quand il est venu **on l'a donné** un logement
- (43) Là je ne peux pas **répondre (à) ça**
- (44) Quelqu'un qui est habitué à l'argent maintenant il n'a plus o il va tout faire maintenant **pour avoir** il a assassiné plein de filles comme ça ...
- (45) Quand il vient en tout cas quand **il lance** ça ne tombe pas
- (46) On a eu beaucoup de fonctionnaires qui n'ont pas voulu **rejoindre** quand on a eu notre indépendance et qui sont restés

Les exemples sont hétérogènes mais illustrent des variations dans l'expression de la structure actancielle du verbe : les deux premiers énoncés montrent des formes directes (et non des formes indirectes) et les trois derniers montrent différents cas d'absence de reprise pronominale objet. Pour l'auteur, dans le français parlé au Burkina Faso « on peut se passer d'un complément d'objet direct à peu près dans n'importe quel énoncé oral, le contexte suffisant à éclairer le thème évoqué » (Prignitz 1996 : 559). Elle propose d'analyser les énoncés (44) à (46) comme des exemples de modification de la structure actancielle du verbe, transitif, utilisé intransitivement (Prignitz 2006). Pour le français parlé au Burundi, C. Frey (1993 : 256) remarque des phénomènes similaires, quand les actants sont des nominaux : « certains verbes deviennent transitifs directs par suppression régulière de la préposition : *sympathiser quelqu'un* (sympathiser avec), *téléphoner quelqu'un* (téléphoner à), *tricher un examen* (tricher à), etc. D'autres deviennent transitifs indirects : *confondre à* (confondre), *s'égalier à* (égaler). D'autres encore sont employés en construction absolue, comme *échanger* (échanger des idées) ou *débattre* (débattre sur) ». Queffélec (2004) observe également le même type de phénomènes en français du Congo et mentionne que le changement de valence est souvent associé

³² On a choisi ici de se référer aux variétés africaines car ces phénomènes sont largement attestés et décrits. Des phénomènes similaires ont également été notés dans l'Océan Indien par exemple (Ile Maurice, Réunion).

à un changement sémantique *marié une femme* signifiant « prendre pour épouse » et non « donner en mariage » par exemple. Différents cas sont possibles : transitif indirect devenant transitif direct en français du Congo (*demandé quelqu'un* pour *demandé à quelqu'un*), un transitif se construisant de manière absolue (*animé* pour *mettre de l'animation*), un transitif direct devenant transitif indirect (*informé à quelqu'un*), un verbe construit absolument devenant transitif direct (*gueulé quelqu'un* pour *engueulé quelqu'un*).

A Abidjan, K. Ploog (2002) observe des cas fréquents d'ellipse qu'elle propose de traiter comme des « trous d'arguments » pour renvoyer aux positions zéro non remplies pour le sujet ou l'objet. La différence entre les variations notées en France et la variété abidjanaise est que la réduction « spontanée » possible des arguments en français parlé deviendrait « stabilisée » en abidjanais. Par ailleurs, elle observe « la réduction des clitiques objet au seul paradigme *le / la / les* » comme dans l'exemple (47) et note peu d'occurrences des formes indirectes, « les quelques apparitions de *lui* ressemblent fortement à des hypercorrections » dues à des enfants scolarisés.

- (47) Sa maman **la donné** de jolis habits que personne n'a portés encore au monde

L'auteur émet même l'hypothèse qu'il n'y a « plus de clitiques actanciels en abidjanais »³³, mais seulement un préfixe qui s'accolerait au verbe.

On voit que les variations identifiées en Guyane – en ce qui concerne l'omission du pronom objet et l'emploi de pronoms directs avec des verbes transitifs indirects au nominal – sont également attestées dans diverses variétés de français parlé en Afrique. Toutefois, on voit que les variations possibles sont plus étendues en Afrique puisqu'on observe des restructurations de la transitivité allant dans le sens OD > OI, OI > OD et OD ou OI > Ø, pour les actants exprimés par des nominaux et des pronominaux. En Guyane, nos corpus illustrent seulement des variations au niveau du système des clitiques : OI > OD, pour la 6^e personne, et OD ou OI > Ø, à la 3^e et la 6^e. En l'état des observations et des corpus, les variations guyanaises montrent une restructuration partielle du système des clitiques objet et non, comme on l'a vu en 2.4, des restructurations syntaxiques touchant à la notion même de transitivité, ce qui semble attesté dans diverses variétés d'Afrique, voire – si on suit l'hypothèse proposée par K. Ploog (2004) – la restructuration du système flexionnel préverbal.

Tous les auteurs mentionnent l'influence des langues locales sur la variété de français que chacun observe. Or, le fait que les mêmes points du système linguistique soient en variation en des points différents du globe, où les variétés de français sont en contact avec des langues typologiquement très variées, ne peut laisser indifférent. Ceci nous amène à nous demander quelle est la part des variations et restructurations

³³ « une partie en serait résorbée dans le préfixe verbal [la / le / l5] qui exprimerait l'accord personnel ; l'autre partie aurait été restructurée au profit d'un clivage sémantique intrinsèque aux constituants selon le trait [+humain]. » (Ploog 2004 : 97-98).

dues au contact de langues et quelle est celle des mécanismes de changement interne en français.

4. Discussion : rôle du contact et de la variation intrasystémique

Nous allons reprendre, dans cette partie, les arguments avancés dans la partie précédente pour voir comment les divers facteurs explicatifs peuvent se combiner. Après avoir discuté des arguments avancés sous l'hypothèse de l'interférence, nous envisagerons le rôle de tendances évolutives en français parlé – confortées par des tendances dans d'autres langues romanes – pour, enfin, voir comment ces différents éléments peuvent intervenir à différents niveaux d'appréhension de la variation et du changement linguistique en train de se faire.

4.1. Discussion de l'interférence avec le créole comme seul facteur explicatif

L'interférence du fonctionnement du créole guyanais sur le français est une explication séduisante en situation de contact de langues. Toutefois, un certain nombre de contre-arguments – ou tout du moins de limitations de la portée de son pouvoir explicatif – peuvent être apportés vis-à-vis d'une analyse qui mentionnerait uniquement le rôle du contact de langues :

- dans mes corpus, dans un nombre de cas non négligeable, les verbes sont construits avec un objet indirect (c'est-à-dire avec l'emploi de la préposition) pour le nominal. Il me semble donc difficile d'avancer, comme le fait Damoiseau (2003), qu'il y aurait interférence au niveau des structures actanciennes des verbes. Si tel était le cas, cela devrait alors permettre des énoncés comme : **je dis ça (à) mes parents / *je réponds (à) ma sœur que je suis pas d'accord*. Or, le corpus n'en possède aucune attestation. Ceci signifie que la neutralisation de l'opposition direct / indirect se situe au niveau pronominal, donc seulement au niveau morphologique dans le paradigme des pronoms et pas au niveau syntaxique.
- par ailleurs, la place du pronom objet ne varie pas dans notre corpus, elle correspond bien à la place, antéposée, du clitique objet en français. On n'observe pas de production du type : **il écrit lui / *il répond les / leur / (à) eux* qui seraient « calqués » sur la structure du créole où le pronom est post-posé au verbe. On ne peut donc pas invoquer une interférence de la structure de la phrase créole sur la structure du français produit. Selon Moravcsik (1978) en effet³⁴, lorsqu'un élément grammatical est emprunté, il l'est avec sa position dans la langue de départ. Or, ce n'est pas ce qui se produit ici.
- Enfin, si on considère uniquement l'interférence comme facteur explicatif, alors on devrait voir le même phénomène à toutes les personnes. Or, étant donné que

³⁴ Qui prend pour exemple des langues post-positionnelles empruntant des prépositions de langues à pré-position.

les personnes 1, 2, 4 et 5 sont identiques au direct et à l'indirect, on ne peut pas savoir ce qui se passe réellement à ces personnes. En revanche, pour la 3^e personne, dans mes corpus, il n'y a pas variation et remplacement par un pronom direct (*le/la* pour *lui*). Il est de ce fait étonnant que le phénomène d'interférence ne fonctionne que sur la 6^e personne. Nous y reviendrons plus loin.

4.2 Le rôle des tendances évolutives du français parlé

Les variations observées dans nos corpus ne sont pas spécifiques à la situation de contacts de langues guyanaise et à Cayenne en particulier. Comme nous l'avons vu dans la partie 3, des variations similaires sont observées dans des variétés de français au contact de langues diverses ainsi qu'en français parlé « tout court » – qu'il soit étiqueté « populaire » ou « ordinaire » et recueilli en métropole. Il me semble que cela montre une zone particulièrement instable de la langue française et propice à l'expression des variations. En effet, il a été observé, pour le français que :

« [Les pronoms] constituent une zone délicate de la morphologie du français, car ils sont un lieu de confrontation entre la logique synthétique du latin plus ou moins conservée en ancien français, et le passage à une logique analytique dans le français moderne, encore accentuée dans l'usage populaire. Le système des pronoms est très fourni, dans la mesure où les formes reflètent la plupart du temps les fonctions, et varient en genre et en nombre pour la troisième personne. Trop fourni, semblent penser les locuteurs : l'évolution se fait en direction d'une réduction. » (Gadet 1992 : 62)

En ce qui nous concerne, étant donné que les formes 1, 2, 4 et 5 sont identiques pour les pronoms objet directs et indirects, on peut considérer qu'on assiste à une régularisation du système des personnels en Guyane (qui irait de l'indirect vers le direct) : les formes de 6^e personne ont d'ores et déjà adopté la forme directe et les formes de 3^e personne indirectes sont peu utilisées et cantonnées uniquement à des situations didactiques plus formelles – ce qui pourrait signifier leur abandon progressif au bénéfice de la forme directe. On peut imaginer que la 6^e personne a été touchée en premier parce qu'elle possède le paradigme de formes le plus complexe – et que la forme tonique *eux* (forme relativement employée dans nos corpus) ne correspond pas à celle de l'indirect *leur*. En revanche, l'identité de forme entre indirect et tonique, pour la 3^e personne, *lui*, doit jouer un rôle dans la meilleure résistance actuelle de cette forme aux mécanismes de réduction du paradigme et de régularisation.

4.3. Des développements similaires dans d'autres langues romanes

D'une manière générale dans les langues romanes, les pronoms objet constituent une zone propice aux variations et changements linguistiques. Les constructions à objet nul sont attestées dans un certain nombre de langues et les cas d'ellipse stylistique ou discursive s'observent dans un certain nombre de variétés – dont le

portugais du Brésil et les variétés américaines de l'espagnol. Pour ce qui est de l'espagnol, les variétés de la péninsule ibérique montrent également des neutralisations d'oppositions de genre et de cas (soit directe/indirecte), les différentes normes de réalisations étant nommées en fonction des pronoms de 3^e personne : les-ismes, la-ismes et lo-ismes.

Les variétés américaines de l'espagnol, au contact de différentes langues amérindiennes, montrent également des développements similaires. Les travaux de Garcia Tesoro (2005) au Guatemala montrent la généralisation de la forme clitique directe atone de 3^e personne *lo* pour renvoyer au singulier comme au pluriel, au féminin comme au masculin. Les oppositions de genre et de nombre sont ainsi neutralisées pour les clitiques objets. Dans certaines variétés équatoriennes et paraguayiennes, on observe également, comme dans les variétés de français parlées dans différents pays d'Afrique, l'omission du pronom objet et la neutralisation de l'opposition direct / indirect. Selon A. Palacios Alcaine (2005) il s'agirait d'une restructuration progressive du système pronominal, qui aurait d'abord touché le genre, avec la neutralisation de l'opposition féminin / masculin puis le cas, avec la neutralisation de l'opposition direct / indirect ; ainsi on passerait de la réalisation de formes directes, à la réalisation de formes indirectes, puis à l'absence de réalisation : OD > OI > Ø.

Le développement de phénomènes similaires dans d'autres langues romanes me semble un argument de poids³⁵ pour accrédi-ter le rôle des tendances évolutives (d'une langue ou d'un groupe de langues) et permettre ainsi l'identification de zones particulièrement instables de systèmes linguistiques historiquement liés.

4.4. Pour conclure : discussion de l'imbrication des phénomènes explicatifs

Ce que montrent les points précédents et les exemples en 3.2 et 3.3, c'est que les variations observées en Guyane vont dans le même sens que d'autres variations observées dans un certain nombre de variétés francophones et sont conformes aux tendances évolutives du français parlé – et peut-être aux tendances d'autres langues romanes parlées. Mais cela n'invalide pas pour autant le rôle joué par le contact avec le créole dans cette situation particulière.

En fait, départager la variation intersystémique (autrement dit due aux contacts entre les langues) de la variation intrasystémique (liée ici aux tendances évolutives du français, dans le temps et dans l'espace) est une entreprise extrêmement délicate, en général, et en situation de contact entre une langue créole et sa langue lexicatrice, en particulier. En effet, « dans la mesure où les créoles, même lorsqu'ils ont développé des dynamiques évolutives propres, ont emprunté au français l'essentiel³⁶ de leur matériau linguistique (matériel lexical certes, mais aussi, pour

³⁵ Une étude de ces phénomènes en diachronie, depuis le latin, fournirait également des arguments complémentaires.

³⁶ Le terme 'essentiel' n'est sans doute pas satisfaisant, cf. les débats entre influence du substrat et du superstrat dans la genèse des créoles (Migge 2003). Mais le fait que des processus linguistiques et des tendances évolutives du français aient joué un rôle lors de la créolisation et demeurent présents

partie, processus), il est souvent difficile de distinguer des survivances éventuelles du français des néologismes créoles » (Chaudenson 1993 : 486). Ainsi, on pourrait dire que les caractéristiques qu'on attribue actuellement au créole guyanais, dans le contact entre français et créole guyanais, proviennent en fait – de manière plus éloignée – de tendances évolutives propres au français..., tendances qui ont contribué à « produire » les formes créoles – en interaction bien évidemment avec d'autres systèmes linguistiques – et qui continueraient à s'exprimer dans l'empan actuel des variations. Il faudrait bien évidemment discuter de manière plus approfondie la question de la relation génétique entre langues, celle de leur « autonomie » en tant que systèmes linguistiques et celle des caractéristiques syntaxiques des langues créoles – ici du guyanais.

Enfin, pour rendre compte des phénomènes observés dans les corpus guyanais, je propose de considérer l'hypothèse suivante qui essaie de dépasser le stade de l'identification des différents facteurs jouant un rôle en les articulant et en essayant de montrer comment ils interagissent :

a) les points de variation isolés dans cet article correspondent à une tendance évolutive classique du français basée notamment sur le principe de la régularisation de paradigmes, lié au besoin d'économie ou d'analogie (Frei 1929), tendance déjà observée à l'oral, et pour des français dits « populaires », « ordinaires » ou « périphériques »³⁷

b) les variations dénotant cette tendance entrent ici en résonance avec le système du créole guyanais – système pronominal présentant un nombre de formes réduit (et dont on peut supposer qu'il aurait subi la réduction des formes lors de la situation de contacts de langues particulière ayant mené à la genèse de cette langue)

c) le contact actuel de systèmes linguistiques (l'un présentant une zone instable autour des pronoms – le français parlé en Guyane – et l'autre un système pronominal restreint – le créole guyanais) produit une fréquence inhabituellement élevée pour les variations observées : en particulier l'absence pure et simple du clitique objet dans de nombreux cas, voire des variations qui dépassent celles généralement observées en français ordinaire (réduction de la diversité des formes pour la 6^e personne)³⁸

d) l'explication de cette réduction de la diversité des formes clitiques objet – qui touche uniquement la 6^e personne dans nos corpus – m'apparaît, elle, dépendre de

dans les créoles français me paraît intéressant. Cela pose néanmoins le problème de l'autonomie des systèmes linguistiques...

³⁷ Parmi les français périphériques, nous n'avons pas mentionné les variations observées lors de l'acquisition du français (enfants, interlangues d'apprenants). Voir notamment Tuller (2000) sur l'omission du pronom objet chez des adultes sourds.

³⁸ On continue à parler de « variation » ici, et non de changement linguistique, notamment en raison des normes qui pèsent sur le français parlé en Guyane (notamment de la norme « métropolitaine » qui est véhiculée par l'école) mais aussi en raison de l'absence de reconnaissance de variétés propres où ces formes seraient par exemple reconnues comme locales et légitimes.

facteurs propres au système du français lui-même. C'est probablement le point du système pronominal le plus fragile car la 6^e personne possède le plus grand nombre de formes différentes en français. En suivant cette même logique, et les arguments de fréquence aidant, les pronoms *lui*, *en* et *y* devraient également subir un certain nombre de variations – soit dans d'autres corpus contemporains, soit comme un possible de réalisation future.

L'explication proposée pourrait se réclamer d'une théorie de la multi-causalité (causalités internes et externes dans l'évolution des langues). Mentionner que plusieurs facteurs – inter et intrasystémiques – entrent en ligne de compte dans l'explication des phénomènes permet certes de mettre l'accent sur la complémentarité des explications à rechercher. Mais identifier différents facteurs ne me paraît pas suffisant. L'analyse des processus et de leur genèse nécessite d'identifier sur quoi portent ces différents facteurs, comment ils s'articulent entre eux et comment ils interagissent au niveau des discours et au niveau de la langue.

Isabelle Légise
CNRS, CELIA – SEDYL

Alternance de prépositions en réunionnais : dynamiques discursives et résonances normatives

La situation réunionnaise offre un terrain particulièrement intéressant pour observer les contacts linguistiques, ceux engendrés par la cohabitation du créole réunionnais (désormais CR¹) et du français. Quittant le paradigme diglossique pour une approche globalisante, holiste, des représentations et des pratiques langagières réunionnaises, cet article souhaite interroger le concept d'*interlecte* (Prudent 1981), d'une part, et proposer une explication de l'usage alternatif des prépositions en réunionnais en terme d'« élaboration discursive », d'autre part. Le domaine sur lequel je propose ici un travail concerne en effet l'utilisation des prépositions *à* et *de* dans la situation réunionnaise du contact créole-français et plus particulièrement dans les groupes verbaux, lorsqu'elles sont appelées à introduire des compléments. Après avoir exposé brièvement la situation sociolinguistique de La Réunion, je rappellerai quelques points sur le traitement des prépositions *à* et *de* dans des situations francophones que l'on nomme traditionnellement périphériques, puis je m'arrêterai sur les connaissances dont nous disposons au sujet de la transitivité des verbes en CR et en français. J'examinerai alors un corpus de productions langagières et interrogerai la relation entre processus intrasystémiques et processus intersystémiques, voire extrasystémiques, comme la pression normative par exemple.

1. Préambule : le contexte réunionnais

Un détour par le parcours historique de la genèse du créole n'est pas inutile car il justifie au moins en partie les hypothèses explicatives livrées à la fin de cet article sur la question du traitement des prépositions dans la complémentation des verbes en CR.

La Réunion, île située dans l'Océan Indien, à l'est de Madagascar, compte environ 780 000 habitants. Ancienne colonie de la France, c'est un département français « d'outre-mer » (un DOM) depuis 1946. Dès le 10^e siècle, les navigateurs arabes repèrent l'île, et la nomment Dina Mogabin. Elle s'appellera ensuite successivement Santa Appolonia, England's Forest, Mascarin, Bourbon, au gré des navigateurs qui s'y arrêtent. En 1642, le navire français *le Saint Louis* fraie dans les eaux des Mascareignes, et prend possession de l'île. Par deux fois, en 1646 puis en 1654,

¹ Lorsqu'il sera question du créole réunionnais décrit dans des ouvrages métalinguistiques, je mentionnerai le « CR ».

Pronis, alors gouverneur de Fort Dauphin, à Madagascar, y exile des mutins. Mais la colonisation de l'île Bourbon commence sous l'initiative de Colbert en 1665, et en 1713 on compte 1171 habitants (538 colons, 633 esclaves). En dix ans, entre 1725 et 1735, le nombre d'esclaves triple. Ceci ne sera pas sans répercussion sur la composition de la population, qui est multipliée par trois en soixante-dix ans (36000 habitants en 1778, 110000 en 1848) et qui voit une inversion dans les rapports numériques entre population libre et population servile. Au début du 19^e siècle, la France développe la culture de la canne à sucre, faisant passer l'île d'une « société d'habitation » à une « société de plantation » (Chaudenson 2003).

Ces changements économiques et sociaux vont affecter les processus de transmission langagière. Alors que dans la première phase de la colonisation (« la société d'habitation ») les « commandeurs » (contremaîtres) sont des Français qui transmettent plus ou moins leurs propres variétés régionales de français aux esclaves, lors de la phase suivante (« la société de plantation »), les premiers esclaves créoles prennent en main l'encadrement des nouveaux arrivés. Près de trois siècles plus tard, créole et français cohabitent toujours, et se côtoient dans la plupart des situations quotidiennes des Réunionnais. La scolarisation de masse en français se solde par un bilinguisme, sinon équilibré, du moins relatif, qui n'a pas eu raison des pratiques réunionnaises en créole, toujours vivaces. Les clivages diglossiques perdurent dans les représentations, mais ont cédé la place, dans les énoncés, à des lignes de partage beaucoup moins étanches que par le passé entre les deux langues. Carayol et Chaudenson (1979), dès les années 1970, ont mis en évidence l'existence d'un *continuum* qui place des productions mésolectales entre un pôle acrolectal et un pôle basilectal. Mais dans son dernier ouvrage, Chaudenson (2003) dénonce l'utilisation abusive du terme « continuum » et rappelle que celui-ci se fonde sur les méthodes de Guttman (1944) et Torgerson (1958) pour appréhender les relations d'implication entre des variables, et pour établir des scalogrammes : « la relation d'implication tient à ce qu'en principe, si la variante acrolectale « a1 » (qui, par exemple, avec la variante basilectale « a2 » signale la présence d'une variable A) ne se rencontre jamais chez le même témoin que la variante basilectale b2 (formant avec b1 acrolectal la variable B), l'usage d'a1 IMPLIQUE celui de b1 et EXCLUT celui de b2 » (Chaudenson 2003 : 424). Cela étant, l'étude menée par Carayol et Chaudenson en 1979 ne porte que sur quatre variables phonétiques, et Chaudenson lui-même affirme que « l'accroissement du nombre de variables fait rapidement baisser le coefficient de reproductibilité² » (Chaudenson 2003 : 423).

Dès 1981, Prudent décrivait la situation martiniquaise en mettant à jour l'interlecte, fait de créole martiniquais et de français. Plus récemment, utilisant le concept pour la situation réunionnaise, l'occasion a été donnée au linguiste de revenir sur sa définition, pour en préciser les contours. On se tiendra aux références les plus récentes pour s'entendre sur le fait que

² Le coefficient de reproductibilité garantit la fiabilité des scalogrammes. Il est obtenu en divisant le nombre de déviations par le nombre de variables multiplié par le nombre de témoins (Carayol et Chaudenson 1979 : 139).

« A observer aujourd'hui La Réunion, on peut se limiter à n'y voir que deux langues à répartitions fonctionnelles : le basilecte créole et l'acrolecte français. C'est alors l'enlèvement dans l'hypothèse réductrice de la diglossie. Si l'observateur se fait plus attentif, il saisira alors de la variation intra et inter, il identifiera un parler des «Hauts» et un «français régional» et débouchera peut-être sur l'hypothèse du continuum. Mais si, franchissant encore une étape, il emprunte un paradigme dynamique, s'il accepte de penser que tout ce qui se parle à La Réunion relève d'un diasystème communicatif, que le fait qu'un Réunionnais créolophone déclare ne pas comprendre un Réunionnais francophone se compare sous d'autres cieux à de la non-intercompréhension d'un francophone à un autre, alors l'observateur peut envisager le macro système réunionnais dans toute sa complexité » (Prudent 2005 : 376).

Les pratiques interlectales participeraient donc de ce macrosystème réunionnais³, qui intègre créole, français, mais aussi leurs gammes diasystémiques respectives disponibles en contexte. Ce modèle a le mérite de ne pas exclure a priori l'approche éventuellement continuiste de telle ou telle variable, tout en privilégiant la dimension pragmatique de l'analyse de l'ensemble des variables en interaction dans les discours.

« L'interlecte n'est pas l'interlangue. L'interlecte n'est pas la variété plus ou moins fossilisée que parlent des créolophones qui cherchent à atteindre une cible française dans une école de la contrainte et de l'insécurité. La zone interlectale est un espace de discours où les Réunionnais quotidiennement «prennent des risques», où ils s'essaient à réussir leurs prises de paroles en contestant plus ou moins consciemment les normes établies. (...) N'en déplaise aux docteurs de la Loi, ce qui importe c'est la tangence, la liaison, le va-et-vient discursif d'un pôle linguistique à l'autre. Non pas comme l'aberration ou la monstruosité du créolisme, décrite comme telle par certains enseignants et les détenteurs de la norme, mais comme l'exploration d'un lieu de plaisir, d'identité, d'esthétique. » (Prudent 2005 : 382, 384).

Cette approche pragmatique⁴ des contacts de langues est partagée par Bourhis *et al.* (2000), pour lesquels les contextes multilingues se révèlent propices à l'apparition de comportements langagiers dont certains sont prédictibles en fonction de normes, mais dont d'autres sont issus de la capacité créative du locuteur pour redéfinir ces mêmes normes.

Me situant dans une approche globalisante⁵, je ne ferai pas référence au créole basilectal, pas plus qu'au créole acrolectal. Pour appréhender ces pratiques langagières interlectales, j'ai choisi de m'intéresser au système verbal, dans un

³ Voir aussi De Robillard (2000) et De Robillard (2002).

⁴ Ouverte par Gumperz (1982), Lüdi et Py (1986)

⁵ Simonin évoque « le réunionnais » (2003).

domaine bien circonscrit, celui de l'usage des prépositions *à* et *de* dans la complémentation des verbes. Il sera donc notamment question de la transitivité des verbes, et pour être plus précise, du caractère direct/indirect de la transitivité des verbes. La réflexion portera ici sur l'acception formelle de la transitivité, liée aux différents types de construction du verbe (Riegel, Pellat et Rioul 2002 : 218).

On justifie ce choix par :

- l'examen des diverses productions théoriques (Chaudenson 2003) ou métalinguistiques (Armand 1987, Cellier 1985, Gauvin 2003, Staudacher-Valliamée 2004), qui concernent, en CR, le système verbal d'une part, les prépositions d'autre part.
- mais aussi par l'analyse des travaux de Romani (1994, 1997) portant sur le terrain martiniquais et consacrés à l'emploi des prépositions.

2. Où il est question des prépositions *à* et *de*

Si l'on tient compte des processus autorégulateurs⁶ du français décrits par Chaudenson, « on est en présence d'une sorte de loi de l'information en général ; un élément est d'autant plus voué à disparaître que sa prédictibilité est forte et donc sa charge d'information faible. (...) Gandon signale dans les français d'Afrique des faits de ce genre qui me paraissent s'inscrire dans les processus autorégulateurs du français. » (Chaudenson 2003 : 324). En outre, les travaux de Gandon (1988) sur l'utilisation des prépositions « en français populaire d'Afrique », de Lombardini (1996) sur la francophonie polynésienne, de Romani (1994, 1997) sur le français martiniquais, nous conduisent à émettre l'hypothèse que l'on va pouvoir attester l'effacement des prépositions *à* et *de* dans une variété de français pratiquée à La Réunion.

D'autre part, d'après Chaudenson, « le fait le plus remarquable, pour ce qui concerne la formation des créoles français, est la disparition quasi-totale des prépositions⁷ les plus fréquentes en français ("*à*" et "*de*"), ainsi que celle des prépositions très fréquentes comme "*sous*", "*sur*" ou "*chez*", mais aussi la modification sensible du sens des prépositions également très utilisées, comme "*dans*" » (Chaudenson 2003 : 319-320). Notons que Chaudenson aborde cette question dans ses travaux depuis 1974, et qu'il affirme par ailleurs, dans son dernier ouvrage (2003 : 320), que « les prépositions offrent un des terrains les plus propices pour l'étude de la grammaticalisation d'éléments lexicaux ». Il explique notamment la disparition de ces deux prépositions lors de la créolisation par leur charge sémantique « variable, faible et un peu incertaine » qui aurait incité les locuteurs à

⁶ « Hypothèse du français zéro = ensemble des « variables » qui, dans les multiples variétés de français utilisées par des locuteurs natifs, peuvent être déduites de l'observation des « variantes » relevées pour chaque variable et qui permettent de la définir » (Chaudenson 2003 : 184).

⁷ C'est moi qui souligne

préférer des prépositions « sémantiquement plus fortes et plus claires », comme *pour* par exemple.

Armand, dans son dictionnaire, annonce qu'« on examinera seulement et succinctement les prépositions "de" et "à" qui posent problème. Peut-on en effet les considérer comme étant fonctionnelles en créole ? On peut répondre sans réserve par la négative » (Armand 1987 : XXIII). La position de Cellier corrobore celle d'Armand : « la préposition « de » du français n'existe pas en créole ; il est donc impossible de la faire figurer dans une structure créole. Avec la préposition « à » issue du français, « de » appartient maintenant en créole à des structures lexicales figées qu'il n'y a pas lieu d'analyser : piedmang (manguier) – sabrakane (sabre à canne) » (Cellier 1985 : 106). Des constats identiques ont aussi été faits par Guy Hazaël-Massieux pour le créole martiniquais : « le créole n'a pratiquement pas conservé les marqueurs grammaticaux atones et désémantisés du français » (Hazaël-Massieux 1996 : 207). Plus récemment, Staudacher-Valliamée (2004 : 95) dresse la liste des 34 unités qui peuvent s'employer comme préposition en CR. Ni *à* ni *de* n'apparaissent. Par conséquent, on devrait s'attendre à ne trouver ni *de* ni *à* dans des énoncés en créole réunionnais. Pourtant, chaque jour à La Réunion il est donné d'entendre des énoncés comme *di c'qu'ou na a dir* « dis ce que tu as à dire », ou *li lé pa obligé de sawar* « il n'est pas obligé de savoir », qui mettent à mal la syntaxe créole, selon laquelle on aurait, pour ces deux cas : *di kosa* (ou *sak*) ou *na(na) pou dir*, et *li lé pa obligé konet*.

Peut-on pour autant dégager des régularités quant aux contextes d'apparition de ces prépositions dans les processus de complémentation des verbes ? C'est à cette question que l'analyse d'un corpus tentera d'apporter des éléments de réponse.

3. Où il est question de complémentation des verbes

La construction des verbes en français se décline notamment selon des modalités de transitivité et d'intransitivité. On distingue les constructions verbales intransitives (lorsque le verbe n'a pas de complément), transitive directe (si le complément est directement relié au verbe), et transitive indirecte (si le complément est introduit par une préposition). Certains verbes admettent deux ou trois compléments⁸.

D'après Armand (1987 : XXVI), en CR on distingue :

- le verbe transitif, V à un seul complément :
- (1) *mi manz in mang*
 ISUJ manger DET.INDEF mangue
 « Je mange une mangue. »

⁸ On s'intéresse ici aux compléments du verbe (compléments d'objet, direct ou indirect), ceux qui appartiennent au schéma actanciel du verbe, à sa construction syntaxique.

- le verbe transitif et destinatif : verbe à deux compléments. On attribue à certains verbes le trait /+ destination/. Ce trait déclenche la présence d'un SN /± humain/ à valeur de destinataire :

(2) *li prêt in [(z)afër]_{SN1} [son kamarad]_{SN2}*
 3SUJ prêter DET.INDEF quelque chose 3SING.POS camarade
 « Il prête quelque chose à son camarade. »

(3) *mi done [marmay]_{SN2} [in larzan]_{SN1}*
 1SUJ donnerenfant DET.INDEF argent
 « Je donne de l'argent aux enfants. »

Pour chaque exemple, les fonctions de SN1 et SN2 se distinguent grâce à des critères sémantiques.

- le verbe destinatif : verbe à un seul complément, le complément de destination, SN à valeur destinataire ou locative :

(4) *mi mazine papa*
 1SUJ penser père
 « Je pense à mon père. »

(5) *mi sava la boutik*
 1SUJ aller DET.DEF boutique
 « Je vais à la boutique. »

- le verbe intransitif :

(6) *mi sar dormi*
 1SUJ PROSP dormir
 « Je vais dormir. »

A quoi fait référence la catégorie « destinatif » d'Armand ? On pourrait être tenté de rapprocher le verbe « destinatif » de la construction dite « dative » en français, qui traite le cas des verbes à deux compléments dont un complément est dit d'objet second, introduit par *à*, se pronominalisant par *lui* ou *leur* et s'interprétant comme bénéficiaire ou destinataire du reste du procès verbal (Riegel, Pellat et Rioul 2002). Mais on est obligé de relever une ambiguïté dans la terminologie utilisée par Armand, d'autant plus que Staudacher-Valliamée (2004) parle pour sa part de « destination » pour *mi sava la boutik* (dans ce cas c'est la destination locative) et de « fonction dative ou attributive » pour *Mario la anvoy zanana pou papa* « Mario a envoyé des ananas à mon père », ce qui correspond à la nomenclature habituellement utilisée dans les grammaires. D'autre part, sur le plan de la construction, on ne relève pas de distinction, dans les exemples livrés par Armand, entre le verbe transitif et le verbe destinatif, puisqu'on a dans les deux cas : SN sujet – V – SN objet.

Or, pour Cellier (1985), le trait /+destination/ « n'est pas toujours⁹ suivi d'un SP¹⁰ comme en français ; il est plus souvent suivi d'un SN », et Staudacher-Valliamée (2004) quant à elle, si elle n'évoque pas le cas des prépositions de manière explicite dans le chapitre qu'elle consacre au groupe verbal dans sa grammaire, présente des exemples de SP comme celui que l'on vient de citer : *Mario la anvoy zanana pou¹¹ papa* « Mario a envoyé des ananas à papa/ mon père ».

Ainsi, à partir d'un trait sémantique (polysémique : destination-location et destination-attribution) Armand a fondé une catégorie structurelle qu'il présente comme homogène (complément sous la forme SN) alors que d'autres linguistes (Cellier, Staudacher-Valliamée) indiquent la possibilité du complément apparaissant également sous la forme SP.

Quoiqu'il en soit, la sous-catégorisation « transitif indirect – ou direct » n'existe pour aucun des linguistes¹² en CR, en tout cas elle est déclarée « insuffisante » pour décrire le verbe puisque ainsi que le précise Cellier (1985 : 72), seul le critère sémantique permet de distinguer les deux compléments lorsqu'ils apparaissent en construction directe.

4. Corpus et méthode

Je me place ici dans une approche qui s'intéresse à tout ce qui est attesté : « une grammaire qui considère que la variation est un trait d'organisation pertinent des systèmes linguistiques, et qui prend pour objet toutes les variantes que peut comprendre une langue » (Berrendonner, Le Guern et Puech 1983 : 21). Ce sont des productions langagières « ordinaires »¹³ qui ont fait l'objet de la présente étude. Je n'ai pas cherché à obtenir des corpus « créoles » ou « français », mais j'ai souhaité au contraire saisir la parole réunionnaise dans ce qu'elle avait de plus habituel et, nous le verrons, de plus complexe aussi.

Les données correspondent à environ 8h d'enregistrement. Les situations sont diverses :

- 2 conversations entre pairs : enfants et adolescents (Lebon 2004)
- 8 extraits d'émissions radiophoniques sur Radio-Freedom¹⁴ (Souprayen-Cavery 2000)

⁹ C'est moi qui souligne

¹⁰ Syntagme prépositionnel

¹¹ C'est encore moi qui souligne

¹² Staudacher-Valliamée (2004) distingue six classes de verbes, fondées sur le programme valenciel des verbes : verbes avalents (valence zéro), monovalents (valence 1), bivalents (valence 2), trivalents (valence 3), à double programme actanciel, polyvalents et polysémiques.

¹³ Il est évident que cette analyse est une première approche du phénomène étudié, qui devra se poursuivre de recueils « situés » dont on cernerait également la prégnance sur un échantillon plus large. Ceci est par ailleurs repris dans la conclusion.

¹⁴ Freedom est une radio réunionnaise qui utilise nombre de ses plages horaires pour l'intervention des auditeurs : pour qu'ils puissent exprimer leurs « coups de gueule » sur le sujet de leur choix, ou

- 21 séances ou extraits de séances scolaires : spectacle de Noël, séance de trampoline, bibliothèque, conte ; travaux de groupes, de la PS de maternelle à la Terminale (Wharton 2002).

Les locuteurs sont âgés de 3 ans à (77 ?) ans. De ces corpus ont été analysées les modalités structurelles de complémentation des verbes, particulièrement l'utilisation des prépositions dans les groupes verbaux. Bien que significatifs, il n'en reste pas moins que les corpus traités sont inévitablement parcellaires, et que l'analyse ne prétend en aucune manière avoir démontré un trait (socio)linguistique stable, puisque ni le critère quantitatif ni le critère diachronique ne sont entrés en ligne de compte.

5. Les formes « attendues »¹⁵ de la complémentation des verbes en créole réunionnais

On relève ici les emplois qui correspondent au fonctionnement décrit du système verbal réunionnais. Pour le cas des compléments de destination ou d'attribution :

- (7) *ou ekri la DASE*
2SUJ écrire DET DEF DASE
« Tu écris à la DASE. »
- (8) *le moné i rovien son garson*
DET.DEF argent IND¹⁶ revenir 3POS fils
« L'argent revient à son fils. »
- (9) *di madam alé war*
dire madame aller voir
« Dis à la dame d'aller voir. »

Pour le cas de complément de lieu :

- (10) *i fo ou sava la bank*
IND MOD 2SUJ aller DET.DEF banque
« Tu dois aller à la banque. »

sur des thèmes en général liés à l'actualité dans l'émission « Baromètre », pour qu'ils lancent des petites annonces de tous ordres, pour qu'ils posent des questions à une spécialiste du droit privé.

¹⁵ Travaillant sur des énoncés d'une langue non encore standardisée, j'ai procédé aux analyses en me fondant à la fois sur les outils métalinguistiques existants et sur des vérifications auprès de plusieurs locuteurs natifs.

¹⁶ *i* est un « marqueur pré-verbal a-sémantique signalant l'expression d'un procès lorsque celui-ci n'est pas précédé d'un marqueur possédant lui-même cette fonction de signal liée à une valeur sémantique appropriée à la situation » (Armand 1987 : XXVIII). Il indique « l'entrée en procès et atteste une valeur temporelle non passé, non futur (soit le présent traditionnel) » (Staudacher-Valliamée 2004 : 87).

(11) *maloya i sort Moris sa*
 maloya IND venir Maurice DEM
 « Le maloya, ça vient de Maurice. »

(12) *Esey koz ek¹⁷ li*
 essayer parler PREP 3OBJ
 « Essaye de lui parler. »

Ces quelques exemples attestent de la transitivité directe en CR de verbes qui se construisent selon un schéma de transitivité indirecte en français¹⁸.

6. L'effacement des prépositions en français parlé à La Réunion

Même si, comme je l'ai dit plus haut, il n'a pas été opéré de relevé quantitatif des occurrences des prépositions, l'examen de l'ensemble du corpus ne permet pas d'attester de l'absence généralisée des prépositions *à* ou *de* dans des énoncés en français. Pour autant, on ne peut pas en conclure qu'elle n'apparaît jamais. On relève par exemple :

- (13) *je vais aller cinéma*
 (14) *on va Domaine des Pailles*
 (15) *on va camper Domaine des Pailles*
 (16) *les élèves restent leur maison*

7. Interlangue, interlecte, interlangue macrosystémique ?

La transcription essaie, lorsque cela est possible, de matérialiser les changements de code (créole / français) par des changements de police. On voit alors à quel point le locuteur jongle avec les deux systèmes, mais il faut néanmoins garder à l'esprit que l'exercice de transcription est périlleux au plan de la description linguistique. En effet, la prosodie vient souvent, dans les énoncés, donner une « coloration » nettement créole¹⁹ à des énoncés qui, sur le papier, pourraient sembler français du fait de certains éléments lexicaux communs aux deux langues. D'autre part, les incursions d'un ou deux segments, même minimes, communs aux deux langues,

¹⁷ Nous focalisant sur les prépositions *a* et *de*, nous n'analyserons pas ici la préposition *ek*. Pour une revue des autres prépositions, voir Chaudenson (2003).

¹⁸ Le syntagme nominal a également été soumis à la chute des prépositions « à » et « de » pendant la créolisation au profit d'une « construction directe » (Noailly 1994 : 105) :

Moin la fé in lèpréavi
 1SING.SUJ TP faire DET.INDEF lettre de préavis

« J'ai fait une lettre de préavis. »

¹⁹ On peut se référer à Carayol (1972) ou Staudacher-Valliamée (1992) pour ce qui concerne les aspects phonologiques. Pour les phénomènes suprasegmentaux, et plus particulièrement l'intonation, en l'absence de données disponibles, je me suis fondée sur la conscience linguistique du chercheur et du locuteur que je suis pour déceler une courbe intonative créole dans un énoncé.

ajoutent à la difficulté de trancher parfois entre l'un ou l'autre des deux systèmes. C'est la raison pour laquelle j'ai opté, dans ces cas d'indécision, pour une double transcription (en créole et en français)²⁰.

C'est le même adolescent, celui qui est responsable des énoncés (14), (15) et (16), qui dit également :

- (17) *Lui son papa le maltraitait / et son frère aussi et sa sœur /
/ é son frer osi é sa ser*²¹

té gagn dé sikatris tousala

« Lui, son papa le maltraitait, et son frère aussi, et sa sœur, il a eu deux (des ?) cicatrices et tout,

é / la parti la séparé lé dé / le papa et les enfants /

la fille est partie en France et

et il (elle ??) est parti, les deux se sont séparés, le papa et les enfants, la fille est partie en France et

le garçon res à La Réunion / et il a promèt à sa sœur de la venger

eh le garson la grandi /

le garçon la grandi /

le garçon est resté à La Réunion et il a promis à sa sœur de la venger, euh, le garçon a grandi,

vers 17 ans / il a rendu / é promyé débu / lu il voulait pas tuer /

après lé zafér la gaté

vers 17 ans il est revenu et au début, lui, il voulait pas tuer, après les choses se sont gâtées

et il a aidé sa mère à tuer le père

et il a aidé sa mère à tuer le père. »

On constate par conséquent que cet adolescent utilise aussi les prépositions selon la syntaxe française :

- *le garçon res à La Réunion*
- *il a promèt à sa sœur de la venger*
- *il a aidé sa mère à tuer le père*

²⁰ J'ai pointé cette difficulté dans un rapport de recherche destiné à la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, Ministère de la Culture), difficulté à laquelle je proposais de surseoir en utilisant cette double transcription que j'ai ensuite consignée dans un article (Wharton 2002), pour éviter de trancher là où « la théorie ne résiste pas à l'épreuve des faits : loin de tracer des oppositions claires entre systèmes, (les études) illustrent combien les locuteurs jouent *entre* les langues » (Canut 2001 : 13). C'est ce mode de transcription que Ledegen développe et aménage dans ce volume sous l'appellation « transcription flottante ». Les unités sont alors transcrites en italiques pour le français et en italiques gras pour le créole. Lorsque les deux choix apparaissent possibles, ils sont consignés l'un en dessous de l'autre.

²¹ La courbe intonative créole, conjuguée à la prononciation de /ser/ est ici susceptible de faire glisser ce segment dans le créole.

alors que dans d'autres cas (13 à 16), comme on l'a vu plus haut, il omet les prépositions là où le français standard les attend.

La première hypothèse pour expliquer cette hétérogénéité consiste à se demander si on ne peut pas considérer ces énoncés comme relevant d'« interlangues » d'acquisition²². Caractérisées par leur instabilité, celles-ci seraient sujettes à des variations, particulièrement prégnantes dans les zones de turbulence du contact créole - français, parmi lesquelles l'utilisation des prépositions *à* et *de* du français. Mais une autre hypothèse explicative de cette labilité peut toutefois être émise. Les « processus auto-régulateurs »²³ (Chaudenson 1992, 2001, 2003) jouent-ils tant que la pression normative (scolaire ?) n'a pas (encore) abouti sur les compétences en français de cet adolescent ? On peut même se demander si cette auto-régulation ne joue pas davantage encore parce que le français est en contact avec une langue non encore standardisée. On pourrait alors émettre l'hypothèse qu'il se produit un « transfert sociolinguistique », caractérisé par un « glissement normatif » chez le locuteur. J'élabore cette hypothèse en me référant au « Modèle Unifié de Compétition » proposé par MacWhinney (2004), et en l'aménageant. La modélisation des processus psycholinguistiques en jeu lors de l'acquisition langagière en milieu plurilingue met à jour sept composantes, qui facilitent les connexions entre les formes linguistiques et les fonctions discursives :

- les « arènes linguistiques » (lieux où la compétition s'exerce) : phonologie, lexique, syntaxe, conceptualisation.
- les « indices », multiples, d'autant plus que l'on est en présence de deux ou plusieurs langues. L'enfant/l'apprenant élabore peu à peu sa grammaire des langues à partir des indices auxquels il est exposé.
- le « stockage » des items linguistiques permet de garder ces derniers en mémoire et de les utiliser au gré d'expériences langagières diverses
- le « chunking »²⁴ (de *chunk* « morceau ») permet d'assembler deux ou plusieurs items qui apparaissent souvent ensemble et, par là, de construire des structures grammaticales.
- le « code » sélectionné (selon un choix du locuteur, une déficience dans la compétence linguistique, un enchaînement conversationnel...).
- les « transferts » positifs d'une langue à l'autre.
- la « compétition » entre les indices.
- la « résonance », propre à chaque langue : c'est elle qui traduit la capacité des unités d'une même langue à entrer en résonance, c'est-à-dire à se combiner. Pour MacWhinney, les connexions résonnantes réduisent les transferts de compensation, et facilitent la séparation des codes.

²² Pour un parcours définitoire de la notion, voir Gajo, Matthey, Moore et Serra (2004).

²³ Chaudenson (2003 : 183) précise qu'il évoque ces processus auto-régulateurs comme concernant « l'ensemble locuteur-système ». Ceci est important dans la mesure où la formulation apparaît en effet ambiguë car où elle sous-entend qu'une langue peut agir par elle-même.

²⁴ La notion de « chunking » est développée par Tomasello (2003).

Plaçons-nous selon une acception de ce modèle moins strictement structuraliste, une acception communicative : complétons les arènes linguistiques par des « arènes sociolinguistiques » (habitus sociolinguistique du locuteur), les indices par les prépositions (caractérisées par leur traitement très hétérogène au sein du macrosystème réunionnais) et la résonance propre à chaque langue par une « résonance normative ». On peut alors en déduire que l'apprenant est exposé à des schèmes normatifs très complexes, qui vont de la pression normative maximale de l'école sur le français à la pression moindre sur le créole ou les formes interlectales utilisées quotidiennement. La compétition qui s'opère entre ces formats normatifs divers dans les pratiques discursives peut se solder par un « transfert sociolinguistique » si c'est le schéma normatif de telle langue qui s'applique à l'autre langue, et on peut alors parler de « glissement normatif ». Le glissement normatif du créole (langue non encore standardisée) sur le français faciliterait alors la mise en œuvre des processus auto-régulateurs par réduction de la pression normative. Ce processus pourrait en outre être catalysé par la co-présence d'autres indices tels que le sémantisme des verbes : on constate en effet dans les exemples présentés (13 à 16) que le contenu informatif de la préposition est moindre dans la mesure où le sémantisme des verbes *aller*, *camper*, *rester* suffit à instruire le procès. Il n'en reste pas moins que l'auto-régulation est possible lorsque la pression normative est moindre. Il est vraisemblable que celle-ci laisse la place à des phénomènes d'allégeance normative dès lors que les contraintes se font plus directives (par le biais de la scolarisation par exemple).

On peut alors parler de « d'interlangue macro-systémique », dont l'accomplissement ne viserait pas (nécessairement) la disparition de l'interlecte. On entend par là en effet une interlangue d'acquisition, mais dont la cible serait un macro-système de communication (fait de créole, de français, et d'interlecte), et non une seule langue.

8. Des frontières brouillées

Une partie du corpus atteste de formes qui bousculent des catégories linguistiques établies. Soit parce qu'elles flirtent avec les limites d'une langue donnée, soit parce qu'elles modifient des fonctionnements internes.

8.1. Variété de français, ou interlecte

Les trois exemples analysés ci-dessous montrent combien, lorsque l'on prend en compte les diverses variables (prosodiques, phonologiques, lexicales, sémantiques, morpho-syntaxiques, syntaxiques) qui participent à l'élaboration d'un énoncé, il peut être illusoire de chercher à repérer des frontières linguistiques étanches.

- (18) *aret* *boujé / bouzé*
 arrête *bouger*
 arrêter *bouger*
 « Arrête de bouger ! »

On peut en effet ranger cet item dans une variété de français réunionnais, mais on peut tout aussi bien l'étiqueter « interlectal ». Sur le plan prosodique, la mélodie de la phrase correspond au créole²⁵. Sur le plan phonétique, l'écoute attentive de la réalisation de *bouger* laisse entendre un phonème [z] qui se rapproche de [ʒ] alors que le CR ne connaît pas [ʒ]. Sur le plan lexical, les unités *aret / arrête* et *boujé / bouger* appartiennent au lexique créole comme au lexique français.

- (19) *i [pø] alé kaskad, gran rèd*
 IND MOD aller cascade grand raid
 « Ils (?) peuvent aller aux cascades, au grand raid. »

Le locuteur parle auparavant *des touristes*, au pluriel, on peut donc supposer qu'il réinterprète le *i* (en CR, il s'agit d'un marqueur verbal, et non d'un pronom personnel), tout en le combinant avec *pø* pour réaliser une variante de « ils peuvent » ou « on peut ». La réalisation de [pø] rapproche le mot du français, là où le CR attend [pe], marqueur de possibilité. Un choix énonciatif vers le CR aurait attesté *zot i pé alé* (6SUJ/IND/MOD/aller). Mais sur le plan morpho-syntaxique la désinence du verbe ne respecte pas la norme de la conjugaison française. Sur le plan syntaxique, la construction exigerait une préposition en français standard, mais la forme sans préposition s'atteste en français de La Réunion, tout comme en français ordinaire d'ailleurs (Gadet 1997 [1989] : 54, donne cet exemple ; « c'est moi qui faisais attention le grand frère »), ou en français de Centrafrique par exemple (Queffélec, 1997).

- (20) *la rout i amen Sin Pol*
 DET.DEF route IND mener Saint-Paul
 « La route conduit à Saint-Paul. »

Dans son dictionnaire, Armand nous livre les acceptions de *amèn* et *somin*, mais pas de *rout*. De plus, la définition de *amèn* ne correspond pas à l'utilisation qui est faite ici de ce vocable.

« *amèn* 'assurer le déroulement d'une action ; mener un jeu, une partie, un match ; conduire un véhicule ; pratiquer, s'adonner à'
somin 'route' ; *somin blak* 'route goudronnée' ; *gran somin* 'route nationale'. »

On voit donc que, dans cet exemple, le locuteur utilise *rout* et *amèn* dans un sens proche de celui du français, dans une phrase à la syntaxe créole.

²⁵ Staudacher-Valliamée (1992 : 58), qui a travaillé sur la phonologie du créole réunionnais, évoque une prosodie marquée par « un accent quantitatif de durée » et un « accent d'énergie ».

8.2. Schéma actanciel des verbes / complétude syntaxique

Les deux exemples qui suivent illustrent des glissements de schéma actanciel des verbes *prêter* et *s'occuper*, en français trivalent (qqn prête qq chose à qqn) et bivalent (qqn s'occupe de qqn ou qqch). Mais, en (21) comme en (23), l'objet est effacé, ce qui modifie la complétude syntaxique (Creissels, 1995).

(21) *ben pourquoi tu dis pas à ton cousin de te prêter ?*

En CR, le verbe *anpret* « prêter » est un verbe transitif qui se construit sans préposition devant le destinataire/bénéficiaire.

On aurait alors :

(22) *Akoz ou di pa out kouzin anpret azot ?*
INT 2SUJ dire NEG POS cousin prêter 5/6OBJ
« Pourquoi ne dis-tu pas à ton cousin de vous/leur prêter ? »

Selon Cellier (1985 : 174) :

« on peut comprendre diachroniquement certaines évolutions dans le système pronominal du français et du créole en rappelant ce que disait Henri Frei (La grammaire des fautes, 1929) à propos des constructions à deux objets :

'lorsqu'il y a deux objets, l'un direct, l'autre indirect, l'évolution présente trois étapes :

1-on a dit jusqu'au 15^e siècle : je le vous donne, et on a aujourd'hui il le lui donne

2-on dit aujourd'hui je vous le donne

3-la solution d'avenir est : je vous donne ça. A chaque étape le pronom représentant l'objet 1 avance d'un cran'

L'étape suivante, en situation orale, semble être l'effacement de l'objet 1 :

4-Sujet + objet 2 + verbe + \emptyset

Le créole est allé plus loin dans l'évolution, c'est pourquoi nous parlons de mutation ; l'effacement se comprend au niveau même du système :

5-sujet + verbe + objet 2 + \emptyset

Il arrive d'ailleurs que dans certains contextes on trouve uniquement :

6-Sujet + verbe + \emptyset + \emptyset »

Gadet (1989 : 54) signale par ailleurs l'emploi, en français ordinaire, de verbes sans valence complément : « par contre mon frère il a reçu », « ils ont cassé », « parce qu'au fond c'est facile on ignore »

Dans l'exemple (21), l'énoncé produit présente la séquence objet 2 + V, avec effacement de l'objet 1, ce qui correspond au stade 4 de l'analyse de Cellier (quand le français standard en est au stade 2), alors que l'énoncé en CR présenterait la séquence V + objet 2, soit le stade 5. Peut-on voir là la trace de dynamiques linguistiques inter-systémiques, le CR jouant un rôle de catalyseur dans des

processus de changement linguistique, tandis que l'équipement normatif du français en freinerait la portée, limitant son champ au français réunionnais ? C'est en tout cas une hypothèse que des travaux ultérieurs permettraient de vérifier.

L'exemple suivant (*elle va s'occuper*, verbe bivalent) témoigne lui aussi de l'effacement de l'objet :

- (23) *moi ma maman elle a dit / si on veut / profiter sur nous²⁶ / il faut aller voir la directrice / et la directrice / elle va s'occuper.*

Ceci est d'autant plus remarquable qu'en CR on aurait : *li va okip anou*, ou alors *li va argard anou*, et donc bien un pronom complément – *anou* – après le verbe.

Au delà donc de la présence ou non des prépositions dans la complémentation des verbes en français, on trouve, à l'évidence, des occurrences de verbes au schéma actanciel modifié.

8.3. Des intrusions prépositionnelles

Les trois items suivants attestent de l'intrusion de prépositions dans des énoncés syntaxiquement créoles. On serait alors ici en mesure de parler du créole comme « langue matrice » (Myers-Scotton 1993a). Mais sur le plan lexical, les choses sont moins claires : en (25), le mot *komersyal* au mieux est un lexème qui serait récemment créolisé, et en (26), le déterminant défini pluriel attendu en créole est *bann*.

- (24) *nou lé a La Renyon*
 4SUJ être PREP La Réunion
 « Nous sommes à La Réunion. » (en CR : *Nou lé La Renyon*)

- (25) *ma téléphoné au komersyal / commercial*
 1SUJ.FUT²⁷téléphoner PREP commercial
 « Je téléphonerai au commercial. » (en CR : *Ma telefone komersyal la*)

- (26) *les text sort de léta*
Lé l'état
 DET.DEF texte venir de PREP état
 « Les textes viennent de l'Etat. » (en CR : *leta la ekri bann text la ou text la sort léta la*)

En CR, *sort* est un verbe transitif qui signifie notamment *venir de* (ex : *Mi sort Sint Sizane* « je viens de Ste Suzanne »).

²⁶ Calque du CR *profit su nou*.

²⁷ Forme contractée de *mi + va* (1SUJ + pre-verbal.FUT)

Dans les exemples (27) à (31) ci-dessous, une préposition semble baliser une alternance codique²⁸ du CR au français. Elle introduit un groupe infinitif que la syntaxe française analyserait comme une proposition complétive de construction infinitive.

(27) *depech aou de téléphoné*

téléphoner

dépêcher 2OBJ PREP téléphoner

« Dépêche-toi de téléphoner. » (en CR : *depech (depes) aou pou téléphoné*)

(28) *ma na in ti kestion à te poser*

1SUJ avoir DET.INDEF petite question PREP 2OBJ poser

« J'ai une petite question à te poser. » (en CR : *Ma (moin) na(na) in ti kestion pou domann aou) - poz²⁹* : « placer, installer ; se poser ; atterrir »

(29) *mi la pèr la voitur i risque d' avoir un*

mi la pèr la voitur i risque d a(v)war in

1SUJ TP peur DET.DEF voiture IND risquer PREP avoir DET.INDEF

accident

aksidan

accident

« J'ai peur que la voiture fasse un accident. » (en CR : *Moin la pèr lè loto i gagn in laksidan. Moin la pèr lè loto i riskab fé in laksidan) – ou lé riskab* « tu risques de », *loto* « voiture », *laksidan* « accident », *awar* « avoir »

(30) *ou demann de venir*

2SUJ demander PREP venir

« Tu demandes de venir. » (en CR : *Ou demann anou pou ni*)

(31) *ma na in ti ransingman a demann madam Aude*

ma na in ti ransingman à demande madame Aude

1SUJ avoir DET.INDEF petit renseignement PREP demander Madame Aude

« J'ai un petit renseignement à demander à Madame Aude. » (en CR : *Moin nana in ti ransingman pou domann madam Aude) – domann* « demander »

On voit, au travers de ces exemples, combien le lexique utilisé se rapproche souvent du sens (et de la forme) français, et s'éloigne des définitions données par Armand. Ici, on pourrait avancer que la préposition fonctionne comme un *embrayeur*

²⁸ On se rapportera aux définitions courantes de l'alternance codique, selon Gumperz (1989) : « la juxtaposition au sein d'un même échange discursif de passages discursifs appartenant à des systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents », Heller (1988 : 1) : « l'utilisation de plus d'une langue dans le cours d'un même épisode communicatif. », Auer (1984 : 1) « l'utilisation alternative de plus d'une langue », Myers-Scotton (1993a: vii) comme « l'utilisation de deux langues ou plus dans une même conversation ». Voir Alby (sous presse).

²⁹ J'indique pour chaque item des éléments lexicographiques issus du dictionnaire Créole réunionnais / français (Armand 1987).

d'alternance, car, selon l'analyse de Riegel, Pellat et Rioul (2002 : 370), « la préposition est traditionnellement présentée comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et le terme qui la précède. Cette analyse, qui fait de la préposition un simple relateur entre un terme initial recteur et un terme final régi masque la véritable hiérarchie des groupements syntaxiques. Les tests syntaxiques montrent que la préposition forme toujours un groupe syntaxique avec le terme qu'elle introduit ». Cependant, le caractère nettement interlectal de l'item (29) éveille la prudence pour analyser les items (27), (28), (30) et (31) en terme d'alternance codique plutôt qu'en terme de formes interlectales. En effet, en CR on aurait *moin lavé pèr loto (nout loto) la fè in laksidan* : les plans lexical et syntaxique sont concernés par les chevauchements de codes, y compris avant l'apparition de la préposition.

Bien que les items (32) et (33) illustrent des cas de compléments de l'adjectif, leur analyse est intéressante puisque les pronoms : *azot, ali*, pronoms créoles compléments d'objet, suivent les lexèmes français embrayés par la préposition. D'autre part, *fatigué et obligé* pourraient tout aussi bien être analysés comme faisant partie du lexique français. Or, les pronoms du CR présentent une caractéristique qui pourrait peut-être jouer un rôle dans l'intrusion de prépositions. Ils possèdent une forme courte (*moin, ou, li, nou, zot, zot*) lorsqu'ils exercent la fonction de sujet, et une forme longue (*amoin, aou, ali, anou, azot, azot*) lorsqu'ils sont compléments. Or, ces formes longues pourraient, lorsque le locuteur est en contact avec le français et sans connaissance métalinguistique sur le créole (car alphabétisé en français), être analysées par ce locuteur comme des prépositions antéposées aux pronoms³⁰. Dans un souci de convergence entre les deux systèmes, cherchant à aligner les paradigmes, ce locuteur pourrait alors être tenté de placer des prépositions après les verbes transitifs lorsque le complément n'est pas un pronom (*mi di aou* « je te dis » / *mi di à Pierre* « je dis à Pierre »). C'est en tout cas une hypothèse explicative que nous formulons.

(32) *moin lé fatigé d avoir à faire azot*

1SUJ être fatigué PREP avoir à faire 5/6OBJ

« Je suis fatigué d'avoir affaire à vous. » (en CR : *Moin lé fatigé koz ek zot.*

Moin lé fatigé awar afèr ek zot)

(33) *ou lé pa obligé de dir ali*

ou lé pa obligé de dire ali

2SUJ être NEG obligé PREP dire 3OBJ

« Tu n'es pas obligé de lui dire. » (en CR : *Ou lé pa obligé di(r) ali*)

³⁰ Nombreux sont les enfants, d'ailleurs, qui, placés en situation de production d'écrits à l'école, écrivent « à zot ».

- (34) *nou lé pa oblijé de savoir*
nou lé pa oblijé de savoir
4SUJ être NEG obligé PREP savoir
« Nous ne sommes pas obligés de savoir. » (en CR : *Nou lé pa oblijé konet*)
– *koné (konét)* « savoir »

Les items (35) et (36) témoignent du succès de formes lexicales et syntaxiques françaises, concurrentes à d'autres formes existantes en CR, comme *nou té koz si Saint Paul* ou *i rant pa dann le bé vitré*.

- (35) *nou té parl de Saint Paul*
4SUJ TP parler PREP Saint Paul
« On parlait de Saint Paul. » (en CR : *Nou té i par/koz si (la vil) Sin Pol*) -
parl « réprimander », *koz* « parler », verbe intransitif ; suivi de la
préposition *si* « parler de ».

- (36) *i adapté pa à la bé vitré*
IND s'adapter NEG PREP DET.DEF baie vitrée
« Ca ne s'adapte pas à la baie vitrée. » (en CR : *sa i adap pa si in bé vitré*)

Les rapports inter-systémiques apparaissent ici dans toute leur complexité. Système pronominal du créole, marqueurs pré-verbaux de temps et/ou d'aspect du créole, lexique parfois français mais créolisé au moins dans sa réalisation phonologique, cohabitent avec un usage français des prépositions.

9. Pour conclure ...

L'analyse du corpus a montré que le français, à La Réunion, pouvait présenter des effacements de prépositions. Mais elle a surtout montré que les prépositions *à* (*a* ?) et *de* apparaissent dans le CR. On peut avancer que ces immixtions surviennent aux côtés d'autres éléments de francité (glissement de sens du lexique, ou du schéma actanciel des verbes...), et témoignent de l'existence de pratiques qui contreviennent aux descriptions disponibles du CR. Ces pratiques interlectales peuvent être analysées soit comme le signe d'une décréolisation, soit comme le produit du changement linguistique encore en cours dans un processus non achevé de créolisation.

Dans tous les cas, en l'état actuel des recherches, ces formes mixtes se donnent difficilement à voir selon une organisation régulière et prédictible. Deux interprétations s'avèrent en effet possibles. Les explications que nous livre la grammaire canonique en terme de convergence permettent d'échafauder l'hypothèse de la « double convergence » entre le créole et le français, destinée à aligner les paradigmes. Non encore standardisée, la langue créole se verrait quelque peu « décréolisée », en même temps que les processus auto-régulateurs agiraient sur le

français pour affaiblir le poids des prépositions sémantiquement « vides »³¹ ainsi que cela s'est produit lors du processus de créolisation.

L'autre analyse consisterait à appréhender le créole comme un élément d'un macrosystème plus large, le réunionnais. On pourrait alors envisager le recours aux prépositions comme obéissant à une règle alternative (tantôt elles sont là, tantôt elles sont absentes), et éclairer l'usage de ces prépositions dites « vides » dans du créole par une analyse d'ordre pragmatique et stylistique. Sont-elles, finalement, si « vides » que cela pour le locuteur réunionnais ? Si une linguistique du contact gagne à s'ouvrir aux données (macro)sociolinguistiques disponibles, le croisement d'analyses de corpus avec une ethnologie de la conversation devrait également livrer des informations précieuses sur la vie communicative de l'allocutaire réunionnais. Le concept de « sémantaxe » (Manessy 1987) pose que « le lien est établi entre d'une part la dimension anthropologique et culturelle et d'autre part la dimension cognitive sous-jacente à toute réélaboration linguistique » (Nicolai 2001). Plus précisément, si on postule, avec Manessy (1990), que « ce n'est pas la structuration syntaxique qui tisse le réseau des relations entre constituants de l'énoncé mais la structuration informative par laquelle se construit le message », on reconnaît l'existence des « représentations collectives » accompagnant des « universaux du langage localement interprétés », véritable interface « entre la faculté de langage et la syntaxe ». Autrement dit, et comme cela a été explicité plus haut, on peut postuler qu'un système de « résonances normatives », qui reste à décrire, contribue à réguler les dynamiques discursives au sein du « réunionnais ».

Sylvie Wharton

Université de la Réunion – LCF

³¹ « si le sens de certaines prépositions est relativement stable et aisément identifiable (...), d'autres présentent une gamme d'interprétations tellement diversifiée qu'il semble vain de leur associer un sens de base commun à tous leurs emplois c'est le cas des trois prépositions, à, de, en, que l'on qualifie parfois de « vides » ou d'« incolores » pour signifier qu'elles marquent un simple rapport (...) de dépendance orientée entre deux constituants (...) » (Riegel, Pellat et Rioul 2002 : 372).

Prédicats « flottants » entre le créole acrolectal et le français à la Réunion : explorations d'une zone ambiguë¹

Cet article met en lumière la difficulté d'établir la frontière codique entre les langues française et créole acrolectale à la Réunion : il analyse les prédicats² qui pourraient appartenir autant au français qu'au créole, baptisés ici « flottants » d'après le système de double transcription que je leur applique ; ce terme est une métaphore pour signifier que l'interprétation en termes d'appartenance à l'un ou à l'autre système linguistique reste en suspens dans la transcription. Par exemple :

- (1) [i(l) faut red(e)mander à papa ou à maman un cahier (*Atlas*, 15-14)
[i fo redmandé a papa ou a maman un kayé

Ce phénomène est souvent attesté dans les situations de contact de langues. Ainsi, Gumperz (1989) mentionne un exemple – qu'il appelle « extrême » – de « phrases qui, dans deux langues, semblent totalement distinctes lorsqu'on se place du point de vue monolingue, [et] apparaissent presque identiques en surface » (1989 : 85), phénomène dû à la convergence et à l'emprunt fréquent entre les langues en contact :

- hindi de Delhi : O nài kha-t-a (« il ne mange pas »)
- pendjabi de Delhi : O nài kha-nd-a (« il ne mange pas »)

Les deux codes sont « impossibles à distinguer phonétiquement. Ils sont presque identiques à la fois par leur syntaxe et par le lexique » (1989 : 85), seul l'affixe du participe étant différent. Comme nous le verrons ici, ce phénomène se présente avec une fréquence assez élevée dans l'alternance de langues entre le créole acrolectal et le français à la Réunion, où se produit une vaste zone de « *no man's land* linguistique³, [...] facilité par la proximité des deux variétés » (Baggioni 1992 : 194).

¹ Je tiens à remercier très chaleureusement C. Chamoreau, M. Francard, L. Goury, N. Gueunier, ainsi que les relecteurs anonymes du comité scientifique pour leurs relectures critiques de ce texte.

² Entendus ici comme les prédicats verbaux constitués de verbes finis fléchis et les prédicats nominaux, construits avec une copule.

³ De fait, il s'agit plutôt d'un « *two man's land* » linguistique.

1. Problématiques et objectifs

Après une présentation de la situation sociolinguistique de la Réunion et des différents corpus explorés pour cette étude, l'examen des prédicats flottants entrepris ici s'est assigné différents objectifs :

- a) Devant la difficulté de délimiter les codes, de poser la frontière codique, difficulté qui sera illustrée, exemples de prédicats à l'appui, je propose une nouvelle méthode de transcription. Cette première approche, qui était initialement pensée comme étape intermédiaire, a permis l'étude linguistique, qui est le sujet de la deuxième problématique ; nous verrons en fin d'étude que la méthode de transcription sera finalement proposée comme durable et définitive ;
- b) Partant de cette transcription flottante, différents outils linguistiques sont mis à l'épreuve pour étudier la frontière codique et lever les ambiguïtés des passages flottants : d'une part, l'approche syntaxique inspirée du cadre de la langue matrice de Myers-Scotton (1993b), avant tout pour les cas d'alternance codique d'insertion (*insertional code-switching*⁴, Auer 1998) ; d'autre part, l'approche pragmatique de Auer pour ce qui est de l'alternance codique alternante (Auer (1998), *alternational code-switching*). Mon hypothèse de travail est que les domaines linguistiques examinés ici – pragmatique, syntaxe – permettront de cerner les prédicats flottants dans les pratiques réunionnaises d'hier et d'aujourd'hui, et de fournir des indices linguistiques pour poser la frontière codique.
- c) Enfin, dans un troisième temps, les corpus seront comparés sur l'axe diachronique pour ce qui est de la proportion de « flottaison » et de l'évolution des pratiques linguistiques mélangées ; étude qui permettra de cerner le caractère constitutif de ces passages flous attestés dans la zone de contact entre français et créole acrolectal.

2. Evolution de la situation sociolinguistique

2.1. Evolution de la situation sociolinguistique

La situation sociolinguistique à l'île de la Réunion se présente comme caractérisée par un *continuum* linguistique, et non par une séparation stricte entre les variétés en présence : les productions linguistiques créoles se situent entre deux pôles, l'*acrolecte*, la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, dans le cadre de la diglossie, en l'occurrence le français, et le *basilecte*, variété qui présente la divergence maximale par rapport au français. Entre ces deux pôles il existe une zone

⁴ Auer désignait ces phénomènes auparavant par le terme de *transfert* (Auer 1984). Actuellement, c'est le terme de *code-switching* qu'il emploie comme terme générique, à la place de *language alternation* (Auer 1998 : 25), dans une approche typologique liant dans un continuum *code-switching*, *language mixing* et *fused lects* (cf. plus loin, note 45).

intermédiaire de productions, désignées par le terme de *mésolectes* (Chaudenson 1997) ; enfin, entre le français standard et le créole acrolectal se trouve le français régional de la Réunion. Du fait même de cette situation de *continuum*, certains énoncés peuvent indifféremment être perçus comme créoles ou français ; en effet, devant la variation du créole et du français, le chercheur se trouve souvent dans l'incapacité d'« attribuer des segments d'énoncé à l'une ou l'autre variété » (Baggioni 1992 : 194). De plus, les connaissances sur la variation du français parlé (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Blanche-Benveniste 1997, Gadet 1997 [1989]) augmentent encore le nombre de doubles interprétations. C'est sur ce *no man's land* linguistique entre le créole et le français réunionnais que porte l'étude présentée ici.

L'intérêt du concept de *continuum* ne doit pas occulter le fait que la méthode sous-jacente à l'établissement de cette présentation scalaire, la perspective implicationnelle (Carayol et Chaudenson 1979), est difficile à appliquer en syntaxe : contrairement à la phonologie, le nombre de variables en syntaxe, majoritairement non binaires, est élevé et elles se laissent difficilement ordonner les unes par rapport aux autres suivant une relation d'implication (si variable B, alors déjà variable A). Cellier a démontré pour plusieurs variables syntaxiques la difficulté d'établir le continuum entre le créole basilectal et acrolectal (1981 : 89-92) : seule la variable du passé imperfectif, figurant avant la base verbale en créole basilectal (*moïn té i manz*) versus derrière (*mi manz-é*) en créole acrolectal, se laisse vraiment positionner sur un scalogramme. Les autres (la forme de la deuxième personne, le genre, ...) présentent une grande variabilité. Le même problème se pose ici entre le créole acrolectal et le français : je reprends la démonstration faite par Gadet (1987) pour l'établissement des « niveaux de langue » en français, démonstration qui peut être extrapolée à l'analyse du contact entre le créole et le français à la Réunion. Partant de deux séquences contrastées du point de vue des niveaux – *quand Pierre a-t-il confié à son épouse qu'il ne lui serait guère loisible d'aller au cinéma ?* vs *quand que c'est que / Pierre / sa bourgeoise / lui a lâché que / le cinoche / i(l) pourrait pas y aller ?* –, elle relève les trois seuls phénomènes de l'interrogation, de la négation et du détachement, pour lesquels existent respectivement 9, 3 et 30 possibilités, aboutissant ainsi à 810 combinaisons potentielles quand on fait comme si tout était combinable avec tout, ce qui n'est naturellement pas le cas du fait des « contraintes grammaticales et [de la] vraisemblance combinatoire » (1987 : 26). Pour le contact de langues qui nous intéresse ici, que faire effectivement par exemple des différentes formes que peut prendre l'interrogation (Ledegen 2007), à quelle(s) langue(s) les rattacher et comment les classer sur un axe allant de l'acrolectal au français quand le prédicat se révèle flottant ? Cette étude complète ainsi celle de Cellier (1981, 1985) en montrant combien il est parfois impossible de lever les ambiguïtés, et de tracer des frontières.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques linguistiques se traduit par une hybridation et une imbrication des langues l'une dans l'autre, phénomènes que cette étude mettra aussi en lumière à plusieurs reprises. Il faut ainsi considérer les productions présentées ici comme du *parler réunionnais* (Simonin 1990, 2003), notion qui désigne l'hybridation des pratiques langagières à la Réunion ; ou encore comme de

l'*interlecte* (Prudent 1981, 1993), notion employée pour le macro-système regroupant le créole, le français et les formes hybrides qui s'attestent entre les deux langues. Ces autres regards sur ces productions (Ledegen 2003) permettent de dépasser la recherche des deux systèmes homogènes, le créole d'une part et le français d'autre part, position dichotomique⁵ qui donne souvent lieu à des interprétations des productions mélangées comme des interférences, des productions « fautives ». Cette étude des passages flottants qui ne sont pas directement rattachables à l'une ou l'autre langue en présence, et qui, de fait, appartiennent aux deux systèmes, viendra aussi éclairer l'évolution des pratiques et leur hybridation accrue.

2.2. Présentation des corpus

Les corpus réunis ici mettent en valeur cette évolution des pratiques linguistiques à la Réunion. Ils proviennent de la banque de données *Valirun*⁶, qui est « a collection of speech recordings which is accessible in computer readable form and which comes with annotation and documentation sufficient to allow re-use of the data » (Gibbon *et al.* 1998), et non « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon de langage » (Sinclair 1996, traduit par Habert *et al.* 1997). M'inscrivant ainsi dans les approches des groupes de recherche comme ceux du GARS⁷, de DELIC⁸, de VALIBEL⁹ entre autres, j'ai adopté ce choix méthodologique afin de prendre en compte l'interaction d'une part, et de pouvoir considérer les contextes linguistiques larges pour les analyses syntaxiques et pragmatiques d'autre part.

⁵ Ainsi, pour la situation martiniquaise, Romani pose que « [les] grammaires créoles modernes se caractérisent par « une constante d'immobilisation-simplification de l'objet examiné, tout cela pour cause de déficit sociolinguistique » (Prudent 1993 : 612) en ce qu'elles conservent un *point de vue dichotomique qui relève davantage de l'a priori idéologique que de la description des pratiques effectives* » (2000 : 43) (je souligne).

⁶ *Valirun* (Variétés Linguistiques de la Réunion) est une banque de données orales numérique sur la langue créole et française à la Réunion dont j'ai posé les jalons il y a 6 ans, avec le parrainage de M. Francard (Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique) et son équipe *Valibel* (Variétés Linguistiques de Belgique). Ce « grand corpus oral » réunit des documents sonores anciens et actuels, accompagnés des transcriptions, et illustre la variété des façons de parler dans la communauté réunionnaise.

⁷ *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe*, le groupe de recherche dirigé par Blanche-Benveniste à l'Université d'Aix-Marseille.

⁸ *Description Linguistique Informatisée sur Corpus*, la nouvelle équipe s'inscrivant en continuité du GARS à l'Université d'Aix-Marseille (<http://www.lif.univ-mrs.fr/spip.php?article353>).

⁹ *Variétés Linguistiques de Belgique*, équipe de recherche dirigée par Francard, à l'Université de Louvain-la-Neuve en Belgique ; elle a réuni le plus grand corpus oral francophone (www.uclouvain.be/valibel).

2.2.1. Interactions contrastées

Trois corpus – les deux premiers recueillis en 1978 et un troisième à date récente – sont soumis à une analyse comparative. Un premier axe de comparaison concerne les deux corpus oraux anciens obtenus dans deux situations d'enquête contrastées : la même enquêtée, Mme R.¹⁰, mène une communication « exolingue » avec une enquêtrice métropolitaine, Nicole Gueunier (1982), dans la première situation (corpus *Plaine des Grègues*). Dans le deuxième corpus, cette même Mme R. discute avec un enquêteur local, Christian Barat, dans le cadre des enquêtes menés pour l'établissement de l'Atlas Linguistique de la Réunion (corpus *Atlas*). Dans la majeure partie de ces deux entretiens, Mme R., la personne enquêtée, mise en confiance et lancée dans des explications longues, pratique sa variété habituelle¹¹ de créole acrolectal. Un second axe de comparaison est de nature diachronique : les deux corpus anciens sont comparés à un troisième corpus enregistré en 2004, qui consiste en une conversation informelle entre deux amies locutrices de créole acrolectal, enregistrée alors qu'elles sont en route pour l'université (corpus *Voiture*). Enfin, par delà les 25 ans qui séparent les corpus, un dernier axe permet d'opposer les deux corpus *Atlas* et *Voiture*, où l'interaction se fait entre Créoles, au corpus *Plaine de Grègues* où la conversation est menée entre une locutrice créole et une enquêtrice métropolitaine.

2.2.2. Définition des zones créoles / françaises / flottantes par le biais des prédicats

Les trois corpus présentent des alternances codiques français-créole acrolectal, avec le créole en langue matrice dans près de 75% du corpus. Les extraits choisis dans ces corpus sont d'une longueur d'une heure, soit 3 heures au total (approximativement 30.000 mots au total). Il est difficile d'établir le nombre de mots pour chaque langue utilisée car la proximité lexicale entre le créole réunionnais et le français est telle que les frontières se posent difficilement à un niveau lexical :

« dans les aires créolophones [...], la considérable osmoticité entre français et créoles fait que presque tout lexème français peut être « créolisé » et que, dans l'autre sens, la quasi-totalité des termes créoles peut apparaître en français » (Chaudenson 1993 : 391).

¹⁰ Mme R. est une locutrice que l'on peut présenter comme unilingue qui s'est quelque peu élevée socialement (elle tenait le téléphone public à la Plaine des Grègues) ; elle a fréquenté l'école mais pas suffisamment pour acquérir la maîtrise du français. Ainsi, elle avoue qu'elle a honte de ne pas bien parler le français, de parler « à demi français » (*Atlas*, 14-5).

¹¹ Ces deux corpus contrastent de façon intéressante, car, dans le premier, l'enquêtrice métropolitaine est « intercesseur de norme », dont la présence, dans la situation diglossique qu'est celle de la Réunion dans les années 70, déclenche fréquemment l'emploi de la langue dominante ; dans le deuxième, la présence du mari, M. R., exerce une surveillance sociale incitant Mme R. à parler dans sa variété habituelle.

Ainsi, il est souvent difficile d'établir clairement si un emprunt est ancien ou récent. Des termes comme [baro], souvent ressenti par les locuteurs comme un emprunt au créole est attesté de longue date en français de la Réunion (*barreau*) (Beniamino 1996). Il en est de même dans les recherches menées sur les « parlers jeunes » qui se caractérisent par le mélange linguistique (Ledegen 2002, 2004), où on atteste des termes comme *cafrine* (« fille », « petite amie ») autant en français qu'en créole. Cette « osmotiçité » lexicale, pour reprendre le néologisme de Chaudenson, est la raison pour laquelle l'analyse menée ici porte non pas sur tous les mots flottants mais uniquement sur les prédicats flottants : en effet, ne relevant pas uniquement du lexique mais contenant des morphèmes grammaticaux clairement rattachables à l'une ou l'autre langue, ils constituent un guide clair dans la séparation des langues pour la grande majorité des prédicats¹².

Toutefois, par le tableau n° 1, on peut avoir une idée approximative des taux d'utilisation de chaque langue en s'appuyant sur les identifications des prédicats : ainsi, le créole acrolectal est utilisé à hauteur de 76% en moyenne – les trois corpus confondus –, le français à 8% et les passages où la langue matrice est indéçidable, appelés ici flottants, à 16%. Ce tableau permet aussi de constater des variations dans l'utilisation du créole et du français : l'emploi du créole chute de 83,75% dans l'entretien mené par l'enquêteur réunionnais à près de 74% dans le corpus actuel et de 70% lors de la discussion avec l'enquêtrice métropolitaine. Pour ce qui est du français, notons la plus grande présence du français dans le corpus actuel. Mais l'élément que ce tableau met surtout en valeur est que la zone flottante forme 13%, 14% et 21% dans les trois cas. Ces zones à interprétation hésitante ne sont donc pas avant tout attestées dans l'interaction « exolingue » comme on aurait pu le croire (Mme R se rapprochant le plus possible du français) mais semblent plutôt être constitutives du créole acrolectal de la Réunion.

Tableau 1 : Répartition des prédicats appartenant au créole, au français ou à la zone flottante suivant les corpus

	Atlas		Plaine des Grègues		Voiture	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
créole	304	83,52%	1185	69,87%	934	74,3%
flottant	53	14,56%	356	20,99%	155	12,4%
français	7	1,92%	155	9,14%	168	13,4%
Total	363 ¹³	100%	1696	100%	1257	100%

¹² De fait, les pourcentages des passages flottants (cf. tableau 1 plus loin) auraient sensiblement augmenté si l'étude avait porté sur l'intégralité des mots. Toutefois, nous faisons le choix d'analyser ici dans un premier temps les prédicats uniquement, parce qu'ils balisent notre analyse syntaxique et pragmatique, qui pourra, si elle se révèle pertinente, être élargie à des corpus considérés dans leur totalité.

¹³ Un décalage important existe entre les totaux des deux corpus (363 attestations *versus* 1696) ; celui-ci est surtout dû au fait que dans le corpus *Atlas*, M. et Mme R prennent la parole alors que dans le corpus *Plaine des Grègues* Mme R a la parole presque en continu et parle à un débit élevé.

3. Analyse des prédicats flottants

Après avoir défendu et présenté la nouvelle méthode de transcription flottante que je propose d'appliquer aux passages flous, et avoir illustré les différents prédicats qui serviront de guide sur la frontière codique, j'exposerai les différentes analyses linguistiques : d'abord la recherche d'indices syntaxiques qui permettent d'éclairer les zones flottantes, puis les indices pragmatiques. Enfin, la comparaison diachronique de ces passages flous permet de caractériser cet aspect particulier du contact entre le créole acrolectal et le français de la Réunion.

3.1. Proposition de méthode de transcription

Lorsqu'il y a hésitation entre deux interprétations (français ou créole), le passage est signalé à l'aide du système de la transcription flottante. Cette transcription était initialement pensée comme préparatoire au travail d'analyse qui révélerait les différents indices permettant de trancher entre l'une ou l'autre interprétation. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, une part importante de ces passages est restée flottante.

Un problème se posait pour la transcription de ces passages flottants : en effet, s'il est clair que les énoncés français sont transcrits suivant la graphie française et les énoncés créoles selon la graphie créole, que faire des énoncés qui pourraient appartenir aux deux langues ? Simonin et Wolff soulevaient déjà ce point en 1992 : « on n'a pas de système de transcription « mixte » qui tienne compte de l'évolution sociolinguistique en cours, à savoir l'émergence d'un *parler réunionnais* » (1992 : 37). On aurait pu penser à superposer des systèmes de marquage, comme par exemple mettre en gras les passages en français et en italiques les passages en créole, permettant ainsi d'utiliser les italiques et les gras pour les passages flottants. Toutefois, subsiste toujours le choix de la graphie : à la française ou à la créole ? Ce choix n'est pas innocent parce que même marqué par cette superposition de marquages, si l'énoncé est transcrit suivant la graphie française, il sera lu comme étant du français et *mutatis mutandis* pour le créole. Hazaël-Massieux (1988) montre clairement ce point en présentant une même comptine – fort probablement d'origine picarde – en version française et en version créole et elle conclut :

« On voit ainsi [...] que très souvent, alors qu'il n'y a aucune évidence pour faire un choix plutôt qu'un autre, *la graphie fait la langue* » (1998 : 38) (je souligne).

Ainsi, il est important de maintenir les deux graphies conjointement pour signifier les passages flottants. Souhaitant pratiquer une transcription orthographique¹⁴, pour procéder à des analyses syntaxiques, pragmatiques, ..., je propose ici un système de

¹⁴ Naturellement, une transcription en API aurait neutralisé le problème posé ici, mais c'est justement le choix de la transcription orthographique, la plus pratique pour les analyses syntaxiques, lexicales, pragmatiques, et les analyses automatisées, qui permet de soumettre ces passages flottants à l'analyse présentée ici.

transcription qui est inspiré de la multi-transcription pratiquée par le GARS (ex. : /ah ben mon vieux, ah bon mon Dieu/) qui signale les différences d'interprétation entre transcrip-teurs (Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 228) ; toutefois, comme les extraits à interprétation concurrente peuvent parfois être très longs, j'ai fait le choix de les présenter l'un sous l'autre pour des raisons de lisibilité, ainsi que pour permettre, par la suite, une analyse morpho-syntaxique automatique.

Conventions de transcription flottante

- a) en cas d'hésitation sur la (variété de) langue utilisée, deux lignes de transcription concurrentes représentent l'énoncé unique ; la transcription flottante est signalée au début par des accolades ({ – })¹⁵ ; sur la ligne principale, dans la suite de la transcription, figure la transcription qui semble la plus plausible au vu du contexte. Sur la ligne en dessous est présentée la seconde interprétation ;
- b) cette seconde ligne de transcription quant à elle se présentera sur la ligne en dessous en totale égalité interprétative avec la première ligne quand elle est présentée sans parenthèses :

(1) { i(l) faut red(e)mander à papa ou à maman un cahier (*Atlas*, 15-14)
i fo redmandé a papa ou a maman un kayé

Le passage se situe dans une séquence en créole¹⁶ et constitue une citation des paroles de l'institutrice. De ce fait, il pourrait être en français, mais il pourrait tout aussi bien être un énoncé en créole acrolectal. Aucun indice sûr ne nous permet de trancher : le [i] peut être autant l'indice préverbal du système créole (Watbled 2003) que la prononciation de « il » en [i] comme en français « ordinaire » (Gadet 1997 [1989]) ;

- c) en revanche, la deuxième ligne de transcription sera entourée de parenthèses si celle-ci semble moins plausible :

(2) { mé sa sé dé pèrsonne ke toutan i fé komsa¹⁷ (*Plaine des Grègues*, 25-9)
(mais ça c'est des personnes que tout le temps)

¹⁵ Lesquelles sont reprises en début de ligne si le passage flottant occupe plusieurs lignes.

¹⁶ Mme R : kan mi parté a lékol par égzamp navé in kayé ni parté a lékol en fin lé paran i doné anou in kayé / alor ni ékriyé partou / sak la métrés i di anou ékriir kan té fini ni emmené ché nou i di anou komsa { i fo [red(e)mandé a papa ou a maman in kayé /

{ i(l) faut [red(e)mander à papa ou à maman un cahier
ni sava d(e)mandé la di mon enfant na ankor la marge la / na ankor le bouté vid la ...
[Traduction : « quand j'allais à l'école par exemple, il y avait un cahier nous partions à l'école en fin les parents nous donnaient un cahier / alors nous écrivions partout / ce que la maîtrise nous dit d'écrire quand c'était fini nous emmenions chez nous elle nous dit comme ça il faut redemander à papa ou à maman un cahier / nous allons demander il/elle a dit mon enfant il y a encore de la marge là / il y a encore le bout de vide là ... »]

¹⁷ « mais ça c'est des personnes qui font tout le temps comme ça »

Le début de l'énoncé peut être considéré autant comme du créole acrolectal que comme du français ; en effet, on peut y voir un cas de « relative de français populaire » où le *que* ne fait que signaler la subordination et où les deux autres fonctions du pronom relatif – la représentation de l'antécédent dans la subordonnée et le fait d'assumer une fonction syntaxique (marquée morphologiquement dans le relatif « standard ») – sont assumées par un pronom personnel, un possessif... Cette double possibilité semble toutefois s'annuler par la forme verbale *i fè* (« ils font ») qui ne peut être interprétée que comme étant du créole. La transcription flottante est ici toujours maintenue parce que le doute subsiste toujours partiellement étant donné que l'alternance codique entre principale et subordonnée s'atteste fréquemment dans ces corpus : *oui pou regardé koman i lé parce que ça fait un peu peur quoi*¹⁸ (*Voiture*, 19-12) ; *là je crois que ou é de faire un gaffe*¹⁹ (*Voiture*, 44-10).

3.2. Méthode d'analyse : sujets en guise de guide

Pour l'identification des passages flottants, les différentes réalisations du sujet grammatical ont servi de guide dans le travail de distinction entre les langues, autrement dit les prédicats verbaux constitués de verbes fléchis et les prédicats nominaux, construits avec une copule. Les sujets (pronominaux ou nominaux) ou, en leur absence en créole, les formes verbales, permettent de cerner les zones créoles d'une part, françaises d'autre part et enfin les zones flottantes²⁰.

Différentes formes de prédicats flottants

Les différentes formes de sujet ou formes verbales attestées dans les passages à transcription flottante sont répertoriées dans le tableau 2. Il révèle que les passages flottants concernent surtout *c'est/se*²¹ : il regroupe près de 70% de la totalité des prédicats flottants dans les corpus anciens, et plus de 84% dans le corpus actuel.

¹⁸ « oui, pour regarder comment c'est parce que ça fait un peu peur quoi »

¹⁹ « là je crois que tu viens de faire une gaffe » ;

²⁰ Les listes suivantes présentent les formes identifiées comme créoles, françaises ou flottantes :
 - créole (les indications (a) et (b) désignant respectivement créole acrolectal et basilectal) : *moin(b)/moi(a) + être/avoir* (1^{ère} pers. sg.), *mi* + autres verbes (1^{ère} pers. sg.), *ma* (1^{ère} pers. sg. passé, contraction de *ma+la*) ; *ou* (2^{ème} pers. sg.) ; *li(b)/lu(a)/èl/sa* (3^{ème} pers. sg.) ; *ni/nou* (1^{ème} pers. pl.) ; *vi/vou* (2^{ème} pers. pl.) ; *zoi* (3^{ème} pers. pl.) ; en l'absence de sujet, les formes verbales *lé, sé, na(na), la, va* ;

- français : pronoms : *je, tu, il, elle, on, ça, nous, vous, celui(-là), ils/elles* ; les formes verbales suivantes : *c'est, (il) y en a, (il) y a* ;

- flottant : *il(i), sé/c'est, ki/qui, èl/elle, kèlkun il/quelqu'un i(i)*.

²¹ Sont ici réunies les structures où *c'est* est verbe constructeur (*c'est* SN, Adverbe, Adjectif...), comme les structures focalisées (clivées, pseudo-clivées) où il est un « verbe dispositif » (Blanche-Benveniste 1990 : 59), ou celles où il est marqueur du discours (par ex. marqueur de reformulation) (Bartning 1997 : 67-70), ces statuts différents n'éclairant pas la problématique de cette étude.

Tableau 2 : Formes de sujet/verbales dans les transcriptions flottantes selon les corpus (sur la totalité des prédicats flottants)

Transcriptions flottantes	Atlas		Plaine des Grègues		Voiture	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<i>i/i(l)</i>	14	26,42	88	25,14	19	12,26
<i>èl/elle</i>	0	0,00	9	2,57	0	0,00
groupe nominal	3	5,66	4	1,14	2	1,29
<i>sé/c'est</i>	36	67,92	246	70,29	131	84,52
<i>kèlkin i / quelqu'un i(l)</i>	0	0,00	3	0,86	0	0,00
impératif	0	0,00	0	0,00	3	1,94
Total	53	100	350	100	155	100

Cette forte présence de *c'est/sé* parmi les prédicats flottants dans le corpus actuel pourrait faire penser à une influence sur les pratiques actuelles exercée par le français « ordinaire » (Gadet 1997 [1989]) où cette forme est légion. Cette évolution ne semble toutefois pas avérée : d'une part, parce que le corpus actuel (*Voiture*) atteste la fréquence la moins élevée de la forme *c'est/sé* sur la totalité de ses prédicats, avec 12,41%, tandis que les deux corpus anciens présentent 13,22% et 18,28% :

Tableau 3 : Fréquence du présentatif *c'est/sé* (sur la totalité des prédicats)

Corpus	<i>c'est/sé</i>	nombre total de prédicats	pourcentage
<i>Atlas</i>	48	363	13,22%
<i>Plaine des Grègues</i>	310	1696	18,28%
<i>Voiture</i>	156	1257	12,41%

D'autre part, parce que la forme équivalente en créole, *lé*, coexiste avec [se], qu'elle soit créole, française ou en zone flottante, dans les corpus anciens comme dans le corpus actuel²², et n'apparaît pas comme étant en perte de vitesse :

²² Notons toutefois que les deux corpus où l'interaction se fait entre créoles – les corpus *Atlas* et *Voiture* – révèlent ici beaucoup de ressemblances, les différents taux d'attestation étant très proches, particulièrement en ce qui concerne la forme *lé*. Le corpus *Plaine des Grègues* à communication exolingue révèle un usage beaucoup moins élevé de *lé*, qui apparaît d'ailleurs surtout dans la deuxième moitié de l'enregistrement où il remplace graduellement la forme [se] dans le discours de Mme R. L'examen détaillé de leur distribution est actuellement en cours.

Tableau 4 : Nombre de c'est, sé et lé (sur la totalité des prédicats)

		<i>Atlas</i>		<i>Plaine des Grègues</i>		<i>Voiture</i>	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%
<i>créole</i>	<i>lé</i>	16	25	40	11,43	49	23,90
	<i>sé</i>	6	9,38	26	7,43	8	3,90
<i>flottant</i>	<i>c'est/sé</i>	36	56,25	246	70,29	131	63,90
<i>français</i>	<i>c'est</i>	6	9,38	38	10,86	17	8,29
Total		64	100	350	100	205	100

3.3. Recherche d'indices pour désambiguïser les passages flottants

Dans l'analyse qui suit, seront exposés les indices linguistiques²³ qui ont permis d'aboutir aux tableaux qui viennent d'être présentés : dans un premier temps sont ainsi passés en revue les indices syntaxiques qui ont été employés pour tenter de tracer des frontières ; cette approche concerne surtout l'alternance codique d'insertion (Auer 1998). Elle est complétée par l'approche pragmatique de l'alternance codique qui a été menée sur les passages appartenant davantage à l'alternance codique alternante (Auer 1998) : elle cerne l'apparition du français dans ces corpus dont la langue matrice est le créole acrolectal, analyse menée initialement pour obtenir une grille d'interprétation pour les zones flottantes. Par ailleurs, lors de l'analyse pragmatique, l'évolution des particules énonciatives²⁴ françaises et créoles entre les deux corpus sera mise en lumière.

3.3.1. Indices syntaxiques

M'inscrivant dans le cadre de la langue matrice (*Matrix Language Frame*) de Myers-Scotton (1993b), je me suis appuyée sur des indices syntaxiques environnant

²³ Une étude d'indices linguistiques suprasegmentaux est actuellement en cours : chez les personnes étudiées, l'intonation employée pour le créole est caractérisée par de forts écarts de la fréquence fondamentale (F0). Dans quelques cas, l'aplatissement de cette courbe mélodique, accompagnée ou non d'un ralentissement du débit, guide vers l'interprétation française. Cet indice est donc pertinent en cas de marquage du changement de langue, l'alternance codique devenant en quelque sorte « balisée » (Poplack 1988). Mais les indices se brouillent parfois : ainsi, il est à noter que les passages identifiés comme français par les indices linguistiques présentent souvent aussi cette intonation créole, rendant partiellement caduc cet indice : « on peut prononcer le créole à la française, plaquer des intonations créoles sur le français, etc. » (Robillard 2002 : 38), fonctionnement caractéristique de l'interlecte. De plus, on se pose la question de savoir si tous les passages flottants, et les passages français qui sont prononcés avec une intonation « créole », sont reçus comme du créole par les locuteurs. Une enquête sociolinguistique en cours permettra de répondre à cette question.

²⁴ Ces éléments qui « balisent l'oral » (Danon-Boileau et Morel 1998 : 94), sont désignés par une terminologie foisonnante : petits mots, marques de l'oral, mots du discours, appuis du discours, marqueurs de structuration, particules énonciatives, particules discursives, ponctuations, phatiques ... (cf. Légise 1999 : 268-328, qui présente les différentes études entreprises sur ces éléments, menées « soit du point de vue de la fonction qu'ils remplissent au sein de l'énoncé ou du discours, soit d'un point de vue intonatif et en terme de place, soit du point de vue de la construction du sens et de la portée de l'élément » (1999 : 273)).

les prédicats flottants pour tenter de déterminer la langue utilisée. Son approche est une réponse judicieuse aux multiples critiques qui peuvent être faites à la théorie de Poplack²⁵ : l'hypothèse de la langue matrice pose que dans l'alternance codique il y a une langue matrice (*matrix language*) qui pose le cadre morpho-syntaxique pour les constituants mélangés (langue matrice + langue enchâssée (*embedded language*)) ainsi que pour les constituants entièrement en langue matrice (appelés îlots de langue matrice). Il y a une troisième catégorie de constituants qui sont les îlots de langue enchâssée²⁶, où le cadre morpho-syntaxique est celui de la langue enchâssée. Cette approche se révèle très pertinente pour l'analyse morpho-syntaxique de la majeure part des corpus réunis ici, quand les deux langues en présence sont clairement identifiables par les indices pragmatiques et/ou linguistiques. Toutefois, comme on le verra, cette théorie ne convient pas pour une part des corpus, car la langue matrice se révèle parfois indéterminable, du fait même que l'énoncé pourrait appartenir aux deux langues en présence.

Ci-dessous figurent les différents indices syntaxiques qui guident, en général sur tout le corpus ainsi que dans la zone flottante en particulier, vers l'interprétation en français ou en créole des prédicats ; il est à noter que les formes indiquées dans la note 20 ne sont pas reprises ici mais sont naturellement à prendre en compte dans cette liste :

Tableau 5 : Indices syntaxiques guidant l'identification comme française ou créole

Interprétation française	Interprétation créole
<p>a) la présence de <i>que</i> (3) - S : {peut-êt(re) que c'est fait exprès mi koné pa (peut-êt(re) ke sé fê exprès) « peut-êt(re) lé fê èsprè »²⁷ (<i>Voiture</i>, 50-5)</p> <p>Notons toutefois que ce trait est variable en créole acrolectal (Cellier, 1981), rendant donc cet indice imparfait. Mais on remarque dans l'exemple que la fin de l'énoncé traduit en créole l'énoncé français, et que <i>peut-être</i> n'est pas suivi de</p>	<p>i) l'absence de <i>que</i> (8) - S : {parsk i fo mi réfléchi²⁸ (parce qu'i(l) faut) (<i>Voiture</i>, 31-12) (9) - L : {sé l'oral mèm i fê oubli amoin tou²⁹ (c'est l'oral même) (<i>Voiture</i>, 53-5)</p> <p>Il est à noter que cet indice est toutefois contestable dans le sens où cette absence est aussi souvent attestée en français régional de la Réunion : <i>ça fait longtemps j'ai pas vu là</i> (<i>Cafète</i>5, 4-5) ; <i>j'ai l'impression ça va casser</i> (<i>Cafète</i>2, 3-4) (Ledegen, 2007b), ainsi qu'en</p>

²⁵ Autant en ce qui concerne la *contrainte d'équivalence* que la *contrainte du morphème libre*, contre lesquelles beaucoup de contre-exemples ont pu être attestés.

²⁶ Ces îlots apparaissent sous certaines conditions désignées par l'hypothèse du déclenchement d'îlot de langue enchâssée: quand un morphème grammatical de la langue enchâssée apparaît, ce qui n'est pas permis par l'hypothèse de langue matrice, la langue matrice posant en effet le cadre morpho-syntaxique pour les constituants mélangés, il sera obligatoirement complété sous la forme d'un îlot de langue enchâssée.

²⁷ « peut-être que c'est fait exprès je sais pas peut-être que c'est fait exprès »

²⁸ « il faut que je réfléchisse »

²⁹ « c'est l'oral même qui me fait tout oublier »

<p><i>ke</i>, la tendance étant en effet à la présence de <i>que</i> dans un contexte français et à son absence en contexte créole.</p>	<p>français ordinaire de France. De plus, l'alternance codique entre une principale et une subordonnée est fréquente (cf. plus haut).</p>
<p>b) la présence de <i>de</i> subordonnant</p> <p>(4) - S : pour moi {c'est pas ça d'êt(re) la prof {(sé pa sa) (<i>Voiture</i>, 46-12)</p> <p>(5) - Mme R : {c'est pas gentil de crier comme ça {(sé pa janti) (<i>Plaine des Grègues</i>, 12-9)</p>	<p>ii) absence de <i>de</i> préposition dans le complément du nom :</p> <p>(10) - Mme R : {mé sé kèlkin pa janti: ben i: / {(mais c'est quelqu'un) automatiquement i ri³⁰ (<i>Atlas</i>, 29-10)</p>
<p>c) la présence d'une liaison</p> <p>(6) - S : {c'est en diamant (<i>Voiture</i>, 59-15) {(sét an dyaman)</p> <p>(7) - Mme R : {c'est un imbécile (<i>Atlas</i>, 28-15) {(sét un imbésil)</p>	<p>iii) la forme des déterminants ou des noms</p> <p>(11) - L : {alor sé kwa le lendrwa la³¹ (<i>Voiture</i>, 24-6) {(alors c'est quoi)</p> <p>(12) - L : {mé sé pa mon for³² (<i>Voiture</i>, 45-16) {(mais c'est pas)</p> <p>(13) - S : ou vwa {sé sa le taktik³³ (<i>Voiture</i>, 46-6) {(c'est ça)</p>
	<p>iv) l'absence de déterminant :</p> <p>(14) - Mme R : {sé mank dabitud³⁴ (<i>Atlas</i>, 24-13) {(c'est)</p>

Ainsi, le nombre d'indices syntaxiques se révèle faible ; de plus, deux des sept (présence/absence du *que* de subordination) ne permettent pas de façon sûre de séparer les deux langues en présence.

Voyons maintenant comment les indices pragmatiques aident à l'interprétation tout en laissant eux aussi une zone de flou, comme dans le cas de ces indices-ci.

3.3.2. Indices pragmatiques pour l'apparition du français

Le créole acrolectal étant la langue matrice dans les trois corpus, j'ai tenté de découvrir, dans cette approche pragmatique, la logique sous-jacente à l'apparition du français. D'une part pour cerner les raisons des rares attestations de cette langue dans la conversation « endolingue » du corpus *Atlas*, et d'autre part pour obtenir une grille d'analyse pour les passages flottants. Cette analyse a toutefois laissé beaucoup de cas non exclusifs ou indécidables.

³⁰ « c'est quelqu'un de pas gentil ben il / automatiquement il rit »

³¹ « alors c'est quoi l'endroit-là »

³² « mais c'est pas ma faute »

³³ « tu vois c'est ça la tactique »

³⁴ « c'est le manque d'habitude »

A l'instar de Auer (1995) qui examine la pragmatique des alternances codiques, j'ai établi une taxinomie des différents cas d'apparition du français qui se sont présentés dans les trois corpus :

- a) les particules énonciatives (Danon-Boileau et Morel 1998) qui structurent le discours : *on dirait, je n(e) sais quoi, tu sais, je sais pas ...* :

(15) S : ma la peur maigri aussi tu vois mais des fois mi di ma nora pu faire³⁵
(*Voiture*, 4, 4)

(16) Mme R. : parske mi souvien tu vois kan moïn lété petite³⁶ (*Plaine des Grègues*, 30, 21)

- b) la catégorie « discours interlocuteur » fait référence à une continuation du français utilisé par l'interlocuteur (souvent avec répétition terme à terme) :

(17) N. G. : il dit rien ? il dit rien

Mme R. : il dit rien en principe oui (*Plaine des Grègues*, 26, 13-14)

- c) « citation » reprend les passages où le locuteur cite les paroles d'autres ou reprend ses propres paroles en français :

(18) S: li di amoin euh non ben bon vous savez hein on peut pas faire de miracle non plus euh / mi di ali non mais [i] je sais mais euh mi di ali / bon euh / si c'est possible bien sûr³⁷ (*Voiture*, 33, 8-10)

- d) « thématique » réunit les extraits où le sujet abordé peut expliquer le passage au français (par ex. lorsqu'il est question de la norme, du bon parler, Mme R passe fréquemment au français ; certains aspects de la vie universitaire sont souvent exposés en français dans l'interaction entre les deux amies dans le corpus actuel) :

(19) S : ben normalement y a un jury je crois le jury composé de professeurs quoi et après il doit y avoir d'autres élèves de maîtrise avec / qui viennent regarder (*Voiture*, 23, 12-13)

- e) « définition » indique les moments où Mme R définit et expose les termes qu'elle propose en réponse aux questions métalinguistiques :

(20) N. G. : oui non mais vous avez dit avant i perdu pa

³⁵ « S : j'ai eu peur aussi de maigri tu vois mais des fois je me dis que j'aurais pu le faire »

³⁶ Mme R. : parce que je me souviens tu vois quand j'étais petite

³⁷ « S : il me dit euh non ben bon vous savez hein on peut pas faire de miracle non plus euh / je lui dis non mais [i] je sais mais euh je lui dis / bon euh / si c'est possible bien sûr »

Mme R. : i perdé pa la kart / il perdait pas la carte i ve dir vou qu'il mettait pas d(e) gants pour pouvoir faire partir les gens dehors / il cassait pas la tête / il pour- poursuivait les gens par exemple hein / et que un commerçant gentil ne fait pas ça / au contraire³⁸ (*Plaine des Grègues*, 40, 5-8)

f) « expressions figées » désigne des expressions *ça va, c'est chacun pour soi* :

(21) S : mé mèm dann chemin mi ve dir euh la Réunion la la plupart des gens la plupart du temps c'est chacun pour soi³⁹ (*Voiture*, 14, 6-11)

g) « étonnement » concerne un énoncé où le locuteur exprime son étonnement ; par ailleurs, l'intonation⁴⁰ adoptée vient guider ici vers l'interprétation en français :

(22) S : ah bon ta maman a compris alors
L : mavé pa konpri sété quoi donc bon ben té⁴¹ (*Voiture*, 12, 14-15)

« ludique » réunit les passages où le locuteur blague en prétendant faire sérieux par un passage au français ; dans ces cas-ci aussi, l'intonation est un guide :

(23) S : ah té non arèt aou non non non mi krwa pa ou la / non la non non F*** non (rires) mi krwa pa aou (rires)
L : non mais mèm mi la eu du mal à croire
S : non (rire S) je veux la vérité⁴² (*Voiture*, 16, 15-16)

Le tableau 6 montre clairement que les cas majoritairement attestés dans les trois corpus appartiennent à la catégorie des indécidables, indiquant que les corpus réunis pourraient être un cas de *language mixing*, i.e. « where [the] alternating use [...] in itself constitutes the 'language'-of-interaction. [...] [Where the alternation] does not contextualize linguistic activities [...] [and] may affect units of any size, typically not only at clause boundaries but also below » (Auer 1998 : 6).

Par ailleurs, le tableau révèle les particularités de chaque corpus dues au type d'interaction menée : dans le corpus *Atlas*, les cas de passages au français se partagent entre les formes figées, et les extraits où la thématique abordée⁴³

³⁸ « Mme R. : il perdait pas la carte / il perdait pas la carte ça veut dire vous qu'il mettait pas d(e) gants pour pouvoir faire partir les gens dehors / il cassait pas la tête / il pour- poursuivait les gens par exemple hein / et que un commerçant gentil ne fait pas ça / au contraire »

³⁹ « S : mais même dans la rue je veux dire euh la Réunion la la plupart des gens la plupart du temps c'est chacun pour soi »

⁴⁰ Cf. note 23.

⁴¹ « L : je n'avais pas compris ce que c'était quoi donc bon ben alors »

⁴² « S : ah non arrête non non non je ne te crois pas là / non là non non F*** non je ne te crois pas (rires)

L : non mais même moi j'ai eu du mal à le croire »

⁴³ « Comment avez-vous appris le français ? » et « votre fils parle bien français car il est allé en métropole. »

permettrait de poser des hypothèses concernant le changement de langue. Le corpus *Plaine des Grègues* quant à lui recèle surtout des cas de reprises du discours de l'enquêteur et les définitions. Le corpus *Voiture* réunit majoritairement les citations et les particules énonciatives en français, ainsi que des cas où la thématique permet de cerner les raisons d'être de l'alternance.

Tableau 6 : Catégorisations des passages français selon les corpus

	Atlas	Plaine des Grègues	Voiture
a) Particules énonciatives	2	5	32
b) Discours interlocuteur	1	20	3
c) Citation	0	0	37
d) Thématique	2	5	22
e) Définition	0	38	0
f) Expressions figées	0	0	5
g) Etonnement	0	0	1
h) Ludique	0	0	3
i) Indécidable	2	87	65
Total	7	155	168

Par ailleurs, il est à noter que les catégories ne sont pas exclusives : ainsi, dans le corpus *Plaine des Grègues*, à côté des extraits où Mme R définit métalinguistiquement un terme en faisant appel au français, il en existe autant où elle fait de même en s'exprimant entièrement en créole. Par exemple :

- (24) Mme R : [...] dé sertèn personne si la di azot in ti mo zot i monte an gèp / pars ke zot lé pa kapab suporté riyin
 N. G. zot i monte an ?
 Mme R an gèp / an gèp / zot i monte zot zot i revien an kolèr ou i vien énérvé / et celui nana le bon san i énérv pa pour riyin / [...] ⁴⁴ (*Plaine des Grègues*, 34-19)

Il en est de même dans le corpus *Voiture* où les thématiques abordées en français (concernant le travail à l'université ou le séjour dans un hôtel durant les vacances) le sont par ailleurs aussi en créole.

L'importance des cas non élucidés révèle les difficultés que rencontre cette analyse pour les transcriptions flottantes, même si certains cas, mais pour le français uniquement, ont pu être interprétés car ils sont situés dans des îlots entièrement français et sont consacrés à une tâche particulière comme la citation par exemple. Ces catégorisations pragmatiques ne permettent donc que partiellement de lever l'ambiguïté des transcriptions flottantes.

⁴⁴ « Mme R : certaines personnes s'ils leur disent un petit mot ils montent en guêpe / parce qu'ils sont pas capables de supporter quoi que ce soit | N.G. : ils montent en ? | Mme R : en guêpe / en guêpe / ils montent ils se mettent en colère ou ils deviennent énérvés / et celui qui a le bon sang ne s'énerve pas pour rien [...] »

3.3.3. Evolution récente des particules énonciatives : hybridation accrue

Il est instructif de se pencher ici sur les particules énonciatives et d'examiner dans quels contextes – français, créole, flottant – elles apparaissent : la comparaison des corpus anciens et actuels révèle qu'il y a actuellement une plus grande diversité de particules énonciatives françaises, qui se révèlent très fortement intégrées en créole, montrant que l'hybridation va en s'augmentant.

Le tableau 7 relève que dans le corpus actuel (*Voiture*), les seules particules énonciatives créoles attestées, exclusivement en contexte créole, sont 6 occurrences de *ou vwa* (« tu vois ») ; ainsi 15,8% des particules énonciatives sont d'origine créole et 84,2% d'origine française, si tant est qu'on puisse établir leur étymologie. Parmi ces dernières, seules les particules énonciatives *tu sais* et *je sais plus* prononcé [jepy] sont employées dans des contextes exclusivement français, tandis que les cinq autres (*tu dis*, *on dirait*, *tu vois*, *je sais pas* prononcé [jepa] et *si tu veux*) sont uniquement attestées dans des contextes créoles et/ou flottants. Elles se révèlent ainsi fortement intégrées en créole, intégration qui se voit clairement dans l'exemple suivant :

(25) [jepa] *moin* (« je sais pas moi ») (57-12)

Ou encore [pakwe] (« je sais pas quoi ») – attesté dans un autre corpus chez la même locutrice – où *moin* et *kwé* sont incontestablement créoles.

Tableau 7 : Particules énonciatives dans le corpus actuel « *Voiture* »

		contexte			
		français	créole	flottant	
« origine »	français	<i>tu sais</i>	2		
		<i>je sais plus</i> [jepy]	2		
		<i>tu dis</i>		1	
		<i>on dirait</i>		2	
		<i>tu vois</i>		3	1
		<i>je sais pas</i> [jepa]		11	9
		<i>si tu veux</i>			1
	créole	<i>ou wa</i>		6	
Total		4	23	11	

Ce tableau contraste fortement avec celui que l'on peut dresser pour les anciens corpus, où les particules énonciatives d'origine française sont rares (formant 20% des particules énonciatives du corpus *Atlas*, et 7% dans le corpus *Plaine des Grègues*), mais elles sont déjà, comme dans le corpus actuel, surtout attestées en contexte créole. La majorité des particules énonciatives y est en effet créole, attestée en contexte créole.

Tableau 8 : Particules énonciatives dans les corpus anciens « Atlas » et « Plaine des Grègues »

		Atlas			Plaine des Grègues		
		français	créole	flottant	français	créole	flottant
« origine »	français	<i>tu vois</i>				1	
		<i>on dirait</i>	1			1	
		<i>je n(e) sais quoi</i>		1			
	créole	<i>sépa</i>		7			7
		<i>ou wa</i>		1			19
	<i>Total</i>		0	9	1	0	28

Ainsi, cette évolution des particules énonciatives met en lumière l'hybridation accrue entre les deux langues, confirmant l'hypothèse du « parler réunionnais » (Simonin 2003). Elle semble aussi indiquer qu'une spécialisation fonctionnelle est en cours, parallèle à celle que Auer décrit à travers l'étude du bilinguisme hébreu-anglais où émerge une variété fusionnée (1998 : 18) : les particules énonciatives appartiennent dans les corpus actuels majoritairement au français, phénomène présenté par Auer comme un des points de départ du processus de transition du stade de *language mixing* à celui de *fused lects* (i.e., une variété mixte stabilisée, Auer 1998)⁴⁵. On ne peut toutefois pas affirmer que ce stade de *fused lect* soit actuellement atteint parce que ces insertions ne sont pas les seules ressources disponibles pour les locuteurs (ce qui est le cas dans les *fused lects*), mais coexistent avec des particules énonciatives créoles qui apparaissent comme interchangeables avec eux (ex. *tu vois/ou vwa*).

3.4. Comparaison des corpus d'hier et d'aujourd'hui

A plusieurs reprises dans l'analyse présentée ici, il est apparu que les prédicats flottants forment une particularité du contact entre le créole acrolectal et le français qui se révèle constante dans le temps, et ce malgré les situations d'entretien fort différentes. Certes, cette étude, qui porte sur 3 heures d'enregistrement, constitue une première approche de ce phénomène mais elle révèle des tendances qui se retrouvent dans de plus larges corpus semblables dont l'étude est en cours.

Ainsi, les formes en jeu dans les passages flottants se sont révélées identiques dans les corpus d'hier et d'aujourd'hui, analyse qui a été plus particulièrement approfondie pour les présentatifs *c'est/sé* et *lé* (cf. plus haut). De plus, le tableau suivant, qui est une présentation des trois types de transcription flottante (plutôt créole, présentée avec l'interprétation française entre parenthèses, plutôt française, avec l'interprétation créole en retrait, et toujours flottant) vient encore confirmer cette constance des passages flottants dans le temps :

⁴⁵ Auer (1998) argumente que les trois prototypes de juxtaposition de deux variétés ou langues – *code-switching*, *language mixing* et *fused lects* – se présentent sous la forme d'un continuum (CS → LM → FL) où la sédimentation structurelle va croissant.

Tableau 9 : Sous-classes de transcriptions flottantes selon les corpus

Transcription flottante	Atlas		Plaine des Grègues		Voiture	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
plutôt créole	8	15,09%	65	18,26%	17	10,97%
toujours flottant	42	79,25%	266	74,72%	129	83,23%
plutôt français	3	5,66%	19	5,34%	9	5,81%
Total	53	100%	356	100%	155	100%

Le parallélisme entre les pourcentages obtenus dans les trois corpus est à souligner : plus de 5% des transcriptions flottantes pourraient être plutôt du français, environ 15% du créole et environ 80% subsiste dans une zone floue. Ainsi, la comparaison des corpus anciens au corpus actuel montre que l'imbrication syntaxique des deux langues se révèle stable dans le temps. Par ailleurs, l'importance quantitative des passages restant dans le flou montre que l'indécidabilité semble être constitutive de l'acrolecte et que la transcription flottante se justifie entièrement comme outil d'analyse.

4. Conclusion

Cette recherche, illustrant l'enchevêtrement des langues à la Réunion, légitime l'utilisation de la transcription flottante comme outil d'analyse. En effet, les prédicats flottants, qui constituent près de 16% dans les trois corpus, se sont révélés constants dans le temps, montrant ainsi le caractère constitutif des passages flottants dans les pratiques linguistiques réunionnaises qui mettent en contact le créole et le français.

Par ailleurs, les indices linguistiques et pragmatiques sont restés partiellement muets, ce qui nous donne ainsi diverses raisons pour laisser subsister le doute par l'emploi de la transcription flottante et accepter que la langue matrice est parfois indécidable sur de larges passages.

De plus, la mise en lumière de cette zone non attribuable à l'une ou l'autre langue – ou mieux, aux deux langues en même temps – montre aussi qu'il est souvent difficile en morpho-syntaxe de mener une analyse implicationnelle pour aboutir à un classement scalaire des données en continuum et isoler strictement la grammaire du créole acrolectal par exemple.

Enfin, l'étude de l'évolution des particules énonciatives françaises et créoles, ainsi que celle des indices pragmatiques qui sont restés largement muets nous permettent d'avancer que ces corpus, plus particulièrement les corpus actuels, se présentent comme un exemple de *language mixing* dans la typologie de Auer (1998).

Ainsi, dans toute zone franco-créolophone, voire – et c'est à vérifier – dans toute zone de contact de langues, respecter les passages flottants, en révélant leur indécidabilité par le biais de la méthode de transcription proposée ici, est une façon de s'inscrire pleinement dans une approche *interlectale* des pratiques linguistiques en contact. Ne pas trancher dans l'interprétation, faute d'indices pragmatiques ou linguistiques, est une prise de distance vis-à-vis de l'analyse structuraliste qui rattache les énoncés à l'une ou l'autre langue. Ce positionnement analytique est à

mes yeux indispensable pour révéler le jeu des locuteurs avec et sur le flou existant entre les deux langues.

Gudrun Ledegen
Université de la Réunion – LCF

Références bibliographiques

- Achard, Pierre. 1993. *La sociologie du langage*. Paris : PUF.
- Adam, Jean-Michel, Grize, Jean-Blaise et Ali Bouacha, Magid (eds). 2004. *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : Editions Universitaires de Dijon.
- Adamou, Evangelia. 2006. *Le nashta. Description d'un parler slave de Grèce en voie de disparition*. Munich : Lincom.
- Adamou, Evangelia. 2008. Aux traces d'une dégrammaticalisation : le médiatif en pomaque (Grèce). *Revue des Etudes Slaves* LXXIX (1-2) : 177-189.
- Adamou, Evangelia. 2009. Le marquage différentiel de l'objet en nashta et en pomaque (slave, Grèce). Revenir sur l'hypothèse du contact de langues. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 105 (1) : 383-410.
- Adamou, Evangelia. 2010. Bilingual Speech and Language Ecology in Greek Thrace : Romani and Pomak in contact with Turkish. *Language in Society* 39 (2) : 147-171.
- Adamou, Evangelia et Drettas, Georges. 2008. Slave. In *Le patrimoine plurilingue de la Grèce. Le nom des langues II*, E. Adamou (ed.), 107-132. Louvain : Peeters.
- Adolfo Coelho, Francisco. 1967. Os dialectos românicos ou neo-latinos na África, Ásia e América. In *Estudos Linguísticos Crioulos*, J. Morais Barbosa (ed.), 1-234. Lisbonne : Academia Internacional da Cultura Portuguesa.
- Ahlbrinck, Willem. 1956. *Encyclopédie des Caraïbes* (traduit de l'édition en néerlandais 1931), manuscrit dactylographié.
- Aikhenvald, Alexandra et Dixon, R. M. W. (eds). 2007. *Grammars in Contact. A Cross-Linguistic Perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Alby, Sophie. 2001a. Contacts de langues en Guyane française : une description du parler bilingue kali'na-français. Thèse de doctorat. Université de Lyon II.
- Alby, Sophie. 2001b. Mort des langues ou changement linguistique ? Contact entre le kali'na et le français dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants kali'naphones en Guyane française. *Cahiers du Rifal* 22 : 46-59.
- Alby, Sophie. 2005. Une approche bilingue du contact de langues : discours bilingues d'enfants kali'na en situation scolaire. *Trace* 47 : 96-112.
- Alby, Sophie et Léglise, Isabelle. 2003. Contacts kali'na-français-créole : minoration et processus de minorisation / déminorisation. Communication au colloque *Contacts de langues et processus de minorisation*. Neuchâtel.
- Alby, Sophie et Migge, Bettina. 2007. Alternances codiques en Guyane française : les cas du nenge et du kali'na. In *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*, I. Léglise et B. Migge (eds), 31-48. Paris : IRD Editions.

- Alby, Sophie. sous presse. Alternance codique. In *Dictionnaire encyclopédique des termes et concepts de la sociolinguistique du contact*, J. Simonin et S. Wharton. Lyon : ENS Editions.
- Almada Duarte, Maria Dulce. 1998. *Bilinguismo ou diglossia ?* Praia : Spleen-Edições.
- Andersen, Paul Kent. 1991. *A New Look at the Passive*. Francfort : Peter Lang.
- Anderson, John. 1973. *An Essay Concerning Aspect: some Considerations of a General Character Arising from the Abbé Darigol's Analysis of the Basque Verb*. La Haye : Mouton.
- Ansaldò, Umberto. 2004. The evolution of Singapore English: Finding the matrix. In *Singapore English: A Grammatical Description*, Lisa Lim (ed.), 127-149. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Arends, Jacques. 1986. Genesis and Development of the Equative Copula in Sranan. In *Substrata versus Universals in Creole Genesis*, P. Muysken et N. Smith (eds), 103-128. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Arends, Jacques. 1993. Towards a gradualist model of creolization. In *Atlantic meets Pacific*, F. Byrne et J. Holm (eds), 371-380. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Arends, Jacques. 1995. Demographic factors in the Formation of Sranan. In *The Early Stages of Creolization*, J. Arends (ed.), 233-277. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Arends, Jacques. 1999. The origin of the Portuguese element in Surinam Creoles. In *Spreading the Word. The Issue of Diffusion among the Atlantic Creoles*, M. Huber et M. Parkvall (eds), 195-208. Londres : University of Westminster Press.
- Arends, Jacques. 2002. La 'dé-historicisation' de la créologénèse. *Études Créoles* XXV (1) : 143-156.
- Arends, Jacques et Perl, Matthias. 1995. *Early Suriname Creole Texts. A collection of 18th century Sranan and Saramaccan Documents*. Francfort / Madrid : Vervuert.
- Armand, Alain. 1987. *Dictionnaire Kreol réunioné-français*. Saint André : Océan Editions.
- Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, Galmiche, Michel. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Asenova, Petya. 1987. Otnosno imam-perfektnite formi v bălgarskija ezik [Sur les formes du parfait avec 'avoir' dans la langue bulgare]. *Bălgarski ezik* 37 : 149-151.
- Asenova, Petya. 2002 [1989]. *Balkansko ezikoznanie [Linguistique balkanique]*. Sofia : Faber.
- Askedal, John. 2001. Conceptions of typological change. In *Language Typology and Language Universals*, M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher et W. Raible (eds), 1624-1640. Berlin / New-York : Mouton de Gruyter.
- Atanasov, Petar. 1990. *Le mégléno-roumain de nos jours*. Hambourg : Buske.
- Auer, Peter. 1984. *Bilingual Conversation*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.

- Auer, Peter. 1995. The pragmatics of code-switching : a sequential approach. In *One Speaker, Two Languages : Cross-Disciplinary Perspectives on Code-switching*, L. Milroy et P. Muysken (eds), 115-135. Cambridge : Cambridge University Press.
- Auer, Peter. 1998. From code-switching via language mixing to fused lects : toward a dynamic typology of bilingual speech. *Interaction and Linguistic Structures* 6 : 1-28.
- Auer, Peter. 1999. From code-switching via language mixing to fused lects : toward a dynamic typology of bilingual speech. *The International Journal of Bilingualism* 3 (4) : 309-332.
- Avram, Larisa. 1984. A few remarks on tense and aspect in romanian. *Revue Roumaine de Linguistique* 24 (6) : 537-545.
- Avram, Miora. 1997. *Gramatica pentru toți [La grammaire pour tous]*. Bucarest : Humanitas.
- Baggioni, Daniel. 1992. Langues mixtes, discours métisses et conflits d'identités. In *Métissages, Tome 2, Linguistique et anthropologie*, J.-L. Alber, C. Bavoux et M. Watin (eds), 185-196. Paris : URA 1041 / L'Harmattan.
- Baker, Philip et Winer, Lise. 1998. Separating the wheat from the chaff. How far can we rely on old Pidgin and Creole texts? In *St Kitts and the Atlantic Creoles. The texts of Samuel Augustus Mathews in Perspective*, P. Baker et A. Bruyn (eds), 103-122. Londres : University of Westminster Press.
- Bakker, Peter et Mous, Maarten (eds). 1994. *Mixed languages. Fifteen case studies in language intertwining*, Amsterdam : IFOTT.
- Bally, Charles. 1944. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- Bani, Ephraïm. 1976. The language situation in the Torres Strait. In *Languages of Cape York*, P. Sutton (ed.), 3-6. Canberra : Australian Institute of Aboriginal Studies.
- Baptista, Marlyse. 2002. *The syntax of Cape Verdean Creole. The Sotavento Varieties*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Bartning, Inge. 1997. Structuration des énoncés et stratégies référentielles à l'aide de la prédication c'est X chez les apprenants avancés et des locuteurs natifs. *Travaux de linguistique* 43 : 65-90.
- Beals, Ralph. 1969. The tarascans. *Handbook of Middle American Indians*. Part II, vol. 8 : 725-776.
- Beaulieu, Louise et Cichocki, Wladyslaw. 2002. Grammaticalisation et perte des marques d'accord sujet-verbe en français acadien du Nord-Est. *Actes de Linguistique des Provinces Atlantiques* 26 : 121-143.
- Beniamino, Michel. 1996. *Le français de la Réunion, Inventaire des particularités lexicales*. Paris : EDICEF / AUPELF.
- Benveniste, Emile. 1960. *Etre et avoir* dans leurs fonctions linguistiques. *Bulletin de la Société de Linguistique* 55 (1) : 113-124.
- Berrendonner, Alain, Le Guern, Michel et Puech, Gilbert. 1983. *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

- Bickerton, Derek. 1975. *Dynamics of a Creole System*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Biet, Antoine. 1896. Les Galibi : Tableau véritable de leurs mœurs avec un vocabulaire de leur langue (1661). Publié par Aristide Massé. *Revue de Linguistique et de Philologie comparée*. (15 juillet) : 220-248 et (15 octobre) : 261-338.
- Bisang, Walter. 1998. Grammaticalization and language contact, constructions and positions. In *The Limits of Grammaticalization*, A. Giacalone Ramat et P. J. Hopper (eds), 13-58. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1981. La complémentation verbale : valence, rection et associés. *Recherches sur le français parlé* 3 : 57-98.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1993. Une description linguistique du français parlé. *Gré des langues* 5 : 8-29.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire, Bilger, Mireille, Rouget, Christine et van den Eynde, Karel, avec la participation de Piet Mertens. 1990. *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : CNRS.
- Blanche-Benveniste, Claire et Jeanjean, Colette. 1986. *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris : Didier Erudition.
- Blommaert, Jan. 1992. Codeswitching and the exclusivity of social identities : some data from Campus Kiswahili. *Journal of Multilingual and Multicultural development* 13(1/2) : 57-70.
- Bocadé, Bertrand. 1849. Notes sur la Guinée Portugaise ou Sénégalie Méridionale. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* Vol. XII, 3ème série, (n°67-72) : 57-93.
- Bojadžiev, Todor. 1968. Analitični formi s glagola 'imam' v trakijските govori [Formes analytiques avec le verbe 'avoir' dans les parlers thraces]. *Izvestija na Instituta za bălgarski ezik* 16 : 459-465.
- Bonaparte, Prince Roland [Napoléon]. 1884. *Les habitants de Suriname : notes recueillies à l'exposition coloniale d'Amsterdam en 1883*. Paris : A. Quantin.
- Botelho da Costa, Joaquim et Duarte, Custodio José. 1967. O crioulo de Cabo Verde, breves estudos sobre o crioulo das ilhas de Cabo Verde, oferecidos ao Dr. Hugo Schuchardt. In *Estudos Linguísticos Crioulos*, J. Morais Barbosa (ed.), 235-327. Lisbonne : Academia Internacional da Cultura Portuguesa.
- Bourhis, Richard, Lopicq, Dominique et Sachdev, Itesh. 2000. La psychologie sociale de la communication multilingue. *DiversCité Langues*. En ligne. Vol. V. [<http://www.teluq.quebec.ca/diverscite>].
- Boven, Karin et Morroy, Robby. 2000. Indigenous Languages of Suriname. In *As línguas amazônicas hoje*, F. Queixalós et O. Renault-Lescure, 377-384. São Paulo : IRD-ISA-MPEG.
- Boyer, Paul, Sieur de Petit Puy. 1654. *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Bretugny fit à l'Amérique Occidentale [...]. Le tout fait sur les lieux par Paul Boyer [...]*. Paris : P. Rocolet.

- Breu, Walter. 1996. Ueberlegungen zu einer Klassifizierung des grammatischen Wandels im Sprachkontakt (am Beispiel slavischer Kontaktfälle) [Réflexions sur la classification de l'évolution grammaticale dans le contact de langues (grâce à l'étude des cas de contact slaves)]. *Sprachtypologie und Universalienforschung* 49 (1) : 21-38.
- Breu, Walter. 2003. Bilingualism and linguistic interference in the Slavic-Romance contact area of Molise (Southern Italy). In *Words in Time : Diachronic Semantics from Different Points of View*, R. Eckardt, K. von Heusinger et C. Schwarze (eds), 351-373. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Brîncuş, Grigore. 1957. Sur la valeur du passé simple en roumain. *Mélanges linguistiques publiés à l'occasion du VIII Congrès International des Linguistes à Oslo, du 5 au 9 août 1957*. 159-174. Bucarest.
- Bronckard, Jean-Paul. 1996. *Activité langagière, textes et discours, pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Bruyn, Adrienne. 1996. On identifying instances of grammaticalization in Creole Languages. In *Changing Meanings, Changing Functions. Papers Relating to Grammaticalization in Contact Languages*, P. Baker et A. Syea (eds), 29-46. Londres : University of Westminster Press.
- Bybee, Joan et Fleischman, Suzanne (eds). 1995. *Modality in Grammar and Discourse*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Bybee, Joan, Perkins, Revere et Pagliuca, William. 1994. *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Chicago / Londres : University of Chicago Press.
- Călăraşu, Cristina. 1992. Quelques significations des temps verbaux roumains en perspective romane (avec applications aux langues roumaine et française). *Revue Roumaine de Linguistique* 37 (2-3) : 137-143.
- Campbell, Lyle. 1993. On proposed universals of grammatical borrowing. In *Historical Linguistics*, H. Aertsen et R. Jeffers (eds), 91-109. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Cantel, Raymond. 1962). *Précis de grammaire portugaise*. Paris : Vuibert.
- Canut, Cécile. 2001. Introduction. In *Comment les langues se mélangent*, C. Canut et D. Caubet (eds), 9-19 . Paris : L'Harmattan.
- Capistrán, Alejandra. 2002. Variaciones de orden de constituyentes en p'orhépecha. Topicalización y focalización. In *Del Cora al Maya Yucateco. Estudios lingüísticos sobre algunas lenguas indígenas mexicanas*, P. Levy (ed.), 349-402. Mexico : UNAM.
- Carayol, Michel. 1972. *Les sons comparés du français et du créole réunionnais. Approche théorique limitée à des fins pédagogiques*. CDDP de La Réunion.
- Carayol, Michel et Chaudenson, Robert. 1979. Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique : français-créole. In *Plurilinguisme, normes, situations, stratégies*, P. Wald et G. Manessy (eds), 129-172. Paris : L'Harmattan.
- Carlin, Eithne. 2004. *A grammar of Trio. A Cariban Language of Suriname*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

- Caron, Bernard. 1989. À propos de l'«accompli» haoussa et des perfecto-présents dans quelques langues d'Afrique de l'Ouest et d'ailleurs. *Linguistique Africaine* 2 : 55-76.
- Cellier, Pierre. 1981. Variation et standardisation du créole réunionnais. *Etudes Créoles* IV (1) : 78-96.
- Cellier, Pierre. 1985. *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*. Publications de l'Université de la Réunion.
- Chalifoux, Jean-Jacques. 1992. Ethnicité, pouvoir et développement politique chez les Galibis de la Guyane française. *Anthropologie et Société* 16 (3) : 37-54.
- Chalker, Sylvia et Weiner, Edmund. 1994. *The Oxford Dictionary of English Grammar*. Londres / New York / Sydney / Toronto : BCA.
- Chamoreau, Claudine. 2002. Dinámica de algunos casos en purepecha. In *VI Encuentro Internacional de Lingüística en el Noreste*, Z. Estrada Fernández et R. M. Ortiz Ciscomani (eds), 271-290. Hermosillo : UniSon.
- Chamoreau, Claudine. 2003 [2000]. *Grammaire du purépecha parlé sur les îles du lac de Patzcuaro (Mexique)*. Munich : Lincom Europa.
- Chamoreau, Claudine. 2004. Dinámica del plural en purépecha. In *Estudios en lenguas amerindias. Homenaje a Ken L. Hale*, Z. Estrada Fernández, A. Fernández Garay et A. Álvarez González (eds), 107-126. Hermosillo : UniSon.
- Chamoreau, Claudine. 2005. Syntaxe connective attributive en purepecha. In *Typologie de la syntaxe connective*, C. Clairis, C. Chamoreau, D. Costaeuec et F. Guérin (eds), 183-198. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Chamoreau, Claudine. 2006. En busca de un verbo “ser” en purepecha. Cadena de gramaticalización y gramaticalización en cadena. In *VIII Encuentro Internacional de Lingüística en el Noreste*, R. M. Ortiz Ciscomani (ed.), 65-84. Hermosillo : UniSon.
- Chamoreau, Claudine. 2007. Grammatical borrowing in Purepecha. In *Grammatical Borrowing in Cross-linguistic Perspective*, Y. Matras et J. Sakel (eds), 465-480. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Chamoreau, Claudine. 2008a. Looking for a new participant. The Purepecha Passive. In *Studies in Voice and Transitivity*, Z. Estrada Fernández, S. Wichmann, C. Chamoreau et A. Alvarez Gonzalez (eds), 125-143. Munich : Lincom.
- Chamoreau, Claudine. 2008b. Ditransitive constructions in Purepecha: a hybrid type. *Amerindia* 31 : 157-180.
- Chamoreau, Claudine. 2009a. *Hablemos purepecha. Wanté juchari anapu*. Morelia : UIIM / IIIH-UMSNH / IRD / CCC-IFAL / Grupo Kw'anískuyarhani de Estudiosos del Pueblo Purépecha.
- Chamoreau, Claudine. 2009b. Orden de constituyentes en purépecha. Communication au 53e Congrès International des Américanistes. Mexico : Juillet 2009.
- Chamoreau, Claudine. 2010. Development of analytic constructions in Purepecha. In *A New Look at Language Contact in Amerindian Languages*, C. Chamoreau, Z. Estrada Fernández et Y. Lastra (eds), 69-87. Munich: Lincom.

- Chamoreau, Claudine, Estrada Fernández, Zarina et Lastra, Yolanda (eds). 2010. *A New Look at Language Contact in Amerindian Languages*. Munich: Lincom.
- Chaudenson, Robert. 1992. *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*. Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert. 1993a. Français et créoles dans les aires créolophones. In *Le français dans l'espace francophone*, D. de Robillard et M. Beniamino (eds), 419-429. Paris : Champion.
- Chaudenson, Robert. 1993b. Francophonie, « français zéro » et français régional. In *Le français dans l'espace francophone*, D. de Robillard et M. Beniamino (eds), 385-404. Paris : Champion.
- Chaudenson, Robert. 1997. « Acrolecte », « Basilecte », « Continuum », « Mésolecte ». In *Sociolinguistique. Concepts de base*, Marie-Louise Moreau (ed.), 19-20, 60, 100-101, 210. Bruxelles : Mardaga.
- Chaudenson, Robert. 2001. *Creolization of Language and Culture*. Londres / New-York : Routledge.
- Chaudenson, Robert. 2003. *La créolisation : théorie, applications, implications*. Paris : L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert, Mougeon, Raymond et Béniak, Edouard. 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris : Didier Erudition.
- Chávez Rivadeneyra, David. 2004. Aproximación a la dialectología de la lengua purépecha. Thèse de Master. CIESAS - Mexico.
- Ćirković, Svetlana. 2006. Etnolingvistička istraživanja Vlaha u Srbiji [Recherches ethnolinguistiques sur les Valaques en Serbie]. *Probleme de filologie slavă*. 273-286. Timișoara: Universitatea de vest din Timișoara.
- Cohen, David, 1989. *L'aspect verbal*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Comrie, Bernard. 2001 [1976]. *Aspect*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard. 1989. *Language Universals and Linguistics Typology : Syntax and Morphology*. Oxford : Blackwell Publishers.
- Coveney, Aidan. 2004. La variation entre 'elles' et 'ils' en français parlé. In *Variation et francophonie*, A. Coveney, M.-A. Hintze et C. Sanders (eds), 301-329. Paris : L'Harmattan.
- Coyos, Jean-Baptiste. 2002. Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCVII (1) : 283-314.
- Crăiniceanu, Ilinca. 2002. Aspect and Coercion in the Romanian Perfect Compus and Imperfect. In *Balkanistica 15*, M. Dimitrova-Vulchanova, D. L. Dyer, I. Krapova et C. Rudin (eds), *Balkanistica 15*. 129-146. Mississippi : The University of Mississippi Printing Services of Oxford.
- Creissels, Denis. 1995. *Eléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Croft, William. 2000. *Explaining Language Change*. Harlow : Longman Linguistics Library.
- Curnow, Timothy J. 2001. What Language Features Can Be 'Borrowed'? In *Areal Diffusion and Genetic Inheritance*, A. Aikhenvald et R. Dixon (eds), 412-436. Oxford : Oxford University Press.

- Dahl, Osten. 1985. *Tense and Aspect Systems*. Oxford : Blackwell.
- Damoiseau, Robert. 2003. *Éléments de grammaire comparée Français-Créole Guyanais*. Guyane : Ibis Rouge Editions.
- Danchev, Andrei. 1988. Language Contact and Language Change. *Folia Linguistica* 22 : 37-53.
- Danon-Boileau, Laurent et Morel, Marie-Annick. 1998. *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*. Paris : Ophrys.
- Darbord, Bernard et Pottier, Bernard. 1988. *La langue espagnole, éléments de grammaire historique*. Paris : Nathan.
- De Pietro, Jean-François. 1988. Vers une typologie des situations de contacts linguistiques. *Langage et Société* 43 : 65-89.
- Deprez, Christine. 1999. Les enquêtes 'micro'. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France. In *L'enquête sociolinguistique*, in L. J. -Calvet et P. Dumont P. (coord.), 77-102. Paris : L'Harmattan.
- Desclés, Jean-Pierre et Guentchéva, Zlatka. 1982. L'aoriste en bulgare. *Cahiers balkaniques* 3 : 31-62.
- Desclés, Jean-Pierre et Guentchéva, Zlatka. 1997. Aspects et modalités d'action : représentations topologiques dans une perspective cognitive. In *Etudes cognitives 2. Sémantique des catégories de l'aspect et du temps*, J.-P. Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Koseska-Toszewa (eds), 145-174. Varsovie: Instytut Slawistyki.
- Desclés, Jean-Pierre et Guentchéva, Zlatka. 2003. Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle ? *Langue Française* 138 : 48-60.
- Deshais, Denise. 1991. Contribution à l'analyse du français québécois : études des pronoms personnels. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 10 : 11-40.
- Diaz, Norma, Ludwig, Ralph et Pfänder, Stefan. 2002. Procesos lingüísticos en situaciones de contacto. Parámetros y perspectivas. In *La Romania americana. procesos lingüísticos en situaciones de contacto*, N. Diaz, R. Ludwig et S. Pfänder (eds), 389-441. Madrid / Francfort : Iberoamericana / Vervuert.
- Dorian, Nancy. 1977. The problem of the semi-speaker in language death. *Linguistics* 191 : 23-32.
- Dorian, Nancy. 1989. *Investigating Obsolescence: Studies in Language Contraction and Death*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dragić, Dragomir. 2002. *Vlasi ili Rumuni iz istočne Srbije i « vlaško pitanje » - Rumânii sau Românii din Serbia de rășărit și « Întrebarea rumânească » [Les Valaques ou Roumains de Serbie orientale et la 'question valaque']*. Bor : Helsinški odbor za ljudska prava u Srbiji.
- Dressler, Wolfgang. 1981. Language shift and language death - a protean challenge for the linguist. *Folia Linguistica* 15 : 5-25.

- Drettas, Georges. 1982. Remarques sur le système verbal du dialecte bulgarmacédonien de Xrisa (Grèce). *Ile colloque franco-bulgare de linguistique contrastive*, 85-99. Paris : Institut d'études slaves.
- Drettas, Georges. 1989. L'albanais national : du choix politique au choix linguistique. In *Language Reform*, I. Fodor et C. Hagège (eds), 163-188. Hambourg : Helmut Buske Verlag.
- Drettas, Georges. 1997. *Aspects pontiques*. Paris : Association de recherches pluridisciplinaires.
- Dryer, Matthew S. 2007. Word Order. In *Clause Structure. Language Typology and Syntactic Description. Clause Structure*, T. Shopen (ed.), 61-131. Cambridge : Cambridge University Press (second edition revisited).
- Dubois, Jean et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Duchet, Jean-Louis et Pěrnaska, Remzi. 1996. L'admiratif albanais : recherche d'un invariant sémantique. In *L'énonciation médiatisée*, Zlatka Guentchéva (ed.), 31-46. Louvain / Paris : Peeters.
- Fanha Pereira, Dulce. 1987. Aspectos do contacto entre o português e o crioulo de Cabo Verde. *Actas do Congresso sobre a situação actual da língua portuguesa no mundo (Lisboa-1983)* 292-309. Lisbonne : Instituto de Cultura e Língua Portuguesa.
- Field, Frederic. 2002. *Linguistic Borrowing in Bilingual Contexts*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins
- Fielder, Grace. 2000. The grammaticalization of the evidential category in Bulgarian. *Bulgarian studies at the dawn of the 21st century : A Bulgarian-American perspective*, 76-84. Sofia : Gutenberg.
- Flora, Radu. 1969. *Rumunski Banatski Govori u svetlu lingvističke geografije [Les parlers roumains du Banat sous la lumière de la géographie linguistique]*. Belgrad : Filološki Fakultet Beogradskog Univerziteta.
- Fonagy, Ivan. 1985. J'aime, je connais : verbes transitifs à objet latent. *Revue romane* 21(1) : 3-35.
- Forte, Janette. 2000. Amerindian Languages of Guyana. In *As linguas amazônicas hoje*, F. Queixalós et O. Renault-Lescure, 317-332. São Paulo : IRD-ISA-MPEG.
- Foster, Mary. 1969. *The Tarascan Language*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press.
- Francard, Michel (ed.). 2000. *Le français de référence : constructions et appropriations d'un concept*. Louvain-la-Neuve : Institut de linguistique de Louvain.
- Franceschini, Rita. 1998. Codeswitching and the notion of code in linguistics : proposals for a dual focus model. In *Codeswitching in Conversation*, P. Auer (ed.), 51-75. London : Routledge.
- Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Paris : Slatkine.
- Friedman, Victor. 1977. *The grammatical Categories of the Macedonian Indicative*. Columbus : Slavica.

- Friedman, Victor. 1988. Morphological Innovation and Semantic Shift in Macedonian. *Zeitschrift für Balkanologie* 24 : 34-41.
- Friedman, Victor. 1994. Variation and grammaticalization in the development of Balkanisms. *Chicago Linguistic Society* 30 (2) : 101-115.
- Friedman, Victor. 2004. The typology of Balkan evidentiality and areal linguistics. In *Balkan Syntax and Semantics*, O. Tomić (ed.), 101-134. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Friedman, Victor. 2006. Dialect as Flag: Towards a Balkanization of the Sprachbund. Paper presented at 15th Biennial Conference on Balkan and South Slavic Studies. Berkeley, March 29-April 1, 2006.
- Friedman, Victor. 2007. Balkanizing the Balkan Sprachbund : A Closer Look at Grammatical Permeability and Feature Distribution. In *Grammars in Contact. A Cross-Linguistic Typology*, A. Aikhenvald et R. Dixon (eds), 201-219. Oxford : Oxford University Press.
- Friedrich, Paul. 1984. From meaning to sound. *Handbook of middle American Indians* : 56-82.
- Gadet, Françoise. 1987. Niveaux de langue et variation intrinsèque. *Palimpsestes* 10 : 17-40.
- Gadet, Françoise. 1997 [1989]. *Le français ordinaire*. Paris : Colin.
- Gadet, Françoise. 1992. *Le français populaire*. Paris : PUF.
- Gadet, Françoise. 1997. La variation, plus qu'une écume. *Langue Française* 115 : 5-18.
- Gadet, Françoise. 1998. Cette dimension de variation que l'on ne sait nommer. *Sociolinguistica* 12 : 53-71.
- Gadet, Françoise. 2003. *La variation sociale en Français*. Paris : Ophrys.
- Gajo, Laurent, Matthey, Marinette, Moore, Danièle et Seera, Cecilia. 2004. *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés*. Paris : Didier.
- Gandon, Francis M. 1988. Note sur les prépositions en français populaire d'Afrique. *Etudes Créoles* IX (2) : 148-156.
- García Tesoro, Ana Isabel. 2005. Los pronombres átonos de objeto directo en el español en contacto con el Tzutujil. In *Dinámica lingüística de las lenguas en contacto*, C. Chamoreau et Y. Lastra (eds), 437-472. Hermosillo : UniSon.
- Garde, Paul. 2004. *Le discours balkanique, Des mots et des hommes*. Paris : Fayard.
- Gauvin, Axel. 2003. *Petit traité de traduction créole réunionnais-français*. Université de la Réunion.
- Georgiev, Vladimir. 1957. Veznikvane na novi složni glagolni formi sas spomagatelen glagol 'imam' [L'émergence d'une nouvelle forme verbale composée avec l'auxiliaire 'imam']. *Izvestija na Instituta za bălgarski ezik* 5 : 31-59.
- Gibbon, Dafydd, Moore, Roger et Winski, Richard (eds). 1998. *Handbook of Standards and Resources for Spoken Language Systems*. Berlin : Mouton de Gruyter.

- Gibson, Ken. 1992. Tense and Aspect in Guyanese Creole with Reference to Jamaican and Carriacouan. *International Journal of American Linguistics* 58 (1) : 49-95.
- Gilberti, Maturino. 1987 [1558]. *Arte de la lengua de Michuacán*. Morelia : Fimax.
- Gilberti, Maturino. 2004 [1558]. *Thesoro Spiritual en Lengua de Mechuacan*. Zamora : El Colegio de Michoacan / Fideicomiso Teixidor.
- Gildea, Spike. 1998. *On Reconstructing Grammar, Comparative Cariban Morphosyntax*. New York/Oxford : Oxford University Press.
- Givón, T. 1981. Typology and Functional Domains. *Studies in Language* 5 : 163-193.
- Givón, T. 2001. *Syntax*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Givón, T. 2002. *Bio-linguistics*. Amsterdam/ Philadelphia : John Benjamins.
- Givón, T. 2008. On the relational properties of passive clauses: A diachronic perspective. In *Studies in Voice and Transitivity*, Z. Estrada Fernández, S. Wichmann, C. Chamoreau et A. Álvarez González (eds), 19-32. Munich : Lincom Europa.
- Goeje, Claudius Henricus de. 1946. *Etudes linguistiques Caraïbes, II*. Amsterdam : Noord Hollandsche Uitgevers Maatschappij.
- Goľab, Zbigniew. 1984. *The Arumanian dialect of Kruřevo*. Skopje : MANU.
- Good, Jeff. 2004. Tone and accent in Saramaccan : charting a deep split in the phonology of a language. *Lingua* 114 : 575-619.
- Goury, Laurence. 2003. *Le ndyuka. Une langue créole du Surinam et de Guyane française*. Paris : L'Harmattan.
- Graur, Alexandru. 1966. *Gramatica Limbii Române, Vol. 1 [La grammaire de la langue roumaine, Vol. 1]*. Bucarest : Editura Academiei Republicii Socialiste România.
- Greidanus, Tine. 1990. *Les constructions verbales en français parlé. Etude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*. Tübingen : Niemeyer
- Grinevald, Colette. 2007. Linguistic fieldwork among speakers of endangered languages. In *The Vanishing Languages of the Pacific Rim*, O. Miyaoka, O. Saryama et M. E. Krauss (eds), 35-76. Oxford : Oxford University Press.
- Guentchéva, Zlatka. 1990. *Temps et aspect : l'exemple du bulgare contemporain*. Paris : Editions du CNRS.
- Guentchéva, Zlatka. 1995. L'imparfait perfectif bulgare. *Modèles Linguistiques* 32 (XVI, 2) : 73-94.
- Guentchéva, Zlatka (ed.). 1996. *L'énonciation médiatisée*. Louvain / Paris : Peeters.
- Gueunier, Nicole. 1982. Langue maternelle et situation de continuum : le cas d'un créole. *Langue Française* 54 : 68-84.
- Guillaume, Gustave. 1973. *Principes de linguistique théorique*. Paris / Québec : Klincksieck / Les Presses de l'Université de Laval.
- Gumperz, John. 1982. *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Gumperz, John. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.
- Gumperz, John et Wilson, Robert. 1971. Convergence and Creolization: a Case from the Indo Aryan/Dravidian Border. In *Pidginization and Creolization of Languages*, D. Hymes (ed.), 151-168. Cambridge : Cambridge University Press.
- Guttman, Louis. 1944. A basis for scaling qualitative data. *American Sociological Review* IX : 2.
- Haase, Martin. 1995. Tense, Aspect and Mood in Romanian. In *Systems in European Languages II*, R. Thieroff (ed.), 135-152. Tübingen : Niemeyer.
- Habert, Benoît, Nazarenko, Adeline et Salem, André. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Paris : Armand Colin.
- Hagège, Claude. 1993. *The Language Builder. An Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Haspelmath, Martin. 1990. The grammaticalization of passive morphology. *Studies in Language* 14 : 25-72.
- Haspelmath, Martin. 1994. Passive Participles across Languages. In *Voice: Form and Function*, B. Fox et P. J. Hopper (eds), 151-177. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Haspelmath, Martin. 1998. Does grammaticalization need reanalysis ? *Studies in Language* 22 (2) : 315-351.
- Haspelmath, Martin. 1999. Why is grammaticalization irreversible ? *Linguistics* 37 (6) : 1043-1068.
- Havranek, Bohuslav. 1936. Romansky typ perfecta factum habeo a casus sum, casus habeo v makedonsky dialeckttech [Le parfait de type roman *factum habeo* et *casus sum, casus habeo* dans les dialectes macédoniens]. In *Sbornik praci veynovany pamatce Profesora Doktora P. M. Hasykovece, A. Syestak* (ed.), 147-154. Brno : Globus.
- Hawkins, John. 1990. Seeking motives for change in typological variation. In *Studies in Typology and Diachrony. Papers presented to Joseph H. Greenberg on his 75th Birthday*, W. Croft, K. Denning et S. Kemmer (eds), 95-128. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Hazaël-Massieux, Guy. 1996. *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*. Aix en Provence : Publications de l'université de Provence.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 1988. Le créole et le français dans quelques comptines de Guadeloupe. *Etudes Créoles* IX (2) : 35-54.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries. Cognitive forces and Grammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Heine, Bernd. 1997. *Possession. Cognitive Sources, Forces, and Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, Bernd et Kuteva, Tania (eds). 2002. *World Lexicon of Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, Bernd et Kuteva, Tania. 2003. On contact-induced grammaticalization. *Studies in Language* 27 (3) : 529-572.

- Heine, Bernd et Kuteva, Tania. 2005. *Language Contact and Grammatical Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, Bernd et Kuteva, Tania. 2006. *The Changing Languages of Europe*. Oxford : Oxford University Press.
- Heller, Monica. 1988. Codeswitching : Anthropological and Sociolinguistic Perspectives. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Heller, Monica. 1995. Le concept de « situation », les pratiques langagières et les rapports interethniques. In *Des savoir-faire communicationnels*, D. Véronique et R. Vion (eds), 87-102. Aix-en-Provence : Presses de l'université de Provence.
- Hendricks, Peter. 1976. *The Radozda-Vevcani dialect of Macedonian*. Lisse : The Peter de Rider Press.
- Hewson, John et Bubenik, Vitt. 1997. *Tense and Aspect in Indo-European Language*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Hidalgo, Raquel. 1994. The pragmatics of de-transitive voice in Spanish : From passive to inverse? In *Voice and Inversion*, T. Givón (ed.), 169-186. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Hill, Jane et Hill, Kenneth. 1986. *Speaking Mexicano*. Tucson : University of Arizona Press.
- Hoff, Berend J. 1968. *The Carib Language, Phonology, Morphology, Morphology, Texts and Word Index*. Martinus Nijhoff. The Hague.
- Hoogbergen, Wim et Polimé, Tomas. 2000. De Saramakaanse vrede in het Sranantongo. *Oso* 19 : 221-240.
- Hopper, Paul J. et Traugott, Elizabeth Closs. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Horrocks, Geoffrey. 1997. *Greek: A History of a Language and its Speakers*. Londres / New York : Longman.
- Hurault, Jean-Marcel. 1972. *Français et Indiens en Guyane*. Paris : Union Générale d'Éditions.
- Huttar, George et Huttar, Mary. 1994. *Ndyuka*. Londres : Routledge.
- Iluțiu, Vincent. 1989. *Le roumain sans peine*. Chennevières-sur-Marne : Assimil.
- Jakobson, Roman. 1962 [1938]. On the theory of phonological affinities between languages. *Selected Writings*, 234-246. The Hague : Mouton.
- Joseph, Brian. 2007. Broad vs. Localistic Dialectology, Standard vs. Dialect: The Case of the Balkans and the Drawing of Linguistic Boundaries. To appear in *Papers from ICLAVE 4 (International Conference on Language Variation in Europe)*, Lefkosia : Cyprus.
- Judge, Anne et Healey, F. G. 1985. *A Reference Grammar of Modern French*. London : Edward Arnold.
- Katsoyannou, Marianna. 1998. Aspects grecs : le cas d'une variété méridionale. *Actances* 9 : 43-62.
- Keenan, Edward. 1985. Passive in the world's languages. In *Language Typology and Syntactic Description*, T. Shopen (ed.), 243-281. Cambridge : Cambridge University Press.

- Kinkade, Dale. 1994. Distinguishing obsolescing change from natural change in salishan languages. Communication au *Congrès International des Américanistes*. Symposium *Threatened Peoples and Environments in the Americas*. Stockholm, Suède.
- Kishna, Sita. 1979. Lexicale interferentie in het Sarnami. Thèse de Master. Université d'Amsterdam.
- Kodov, C. 1935. *Eziket na trakijskite bălgari* [La langue des Thraces de Bulgarie]. Trakijski sbornik, 6. Sofia.
- Koneski, Blaje. 1965. *Istorija na makedonskiot jazik [Histoire de la langue macédonienne]*. Skopje.
- Kopitar, Jernej. 1829. Albanische, walachische und bulgarische Sprache. *Jahrbücher der Literatur (Wien)* 46 : 59-106.
- Kortmann, Bernd (ed.). 2004. *Dialectology meets Typology*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Kramp, André. 1983. Early Creole Lexicography : A Study of C.L Schumann's Manuscript Dictionary of Sranan. Université de Leyde.
- Kriegel, Sybille (ed.). 2003. *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*. Paris : CNRS Editions.
- Kriegel, Sybille, Michaelis, Susanne et Pfänder, Stefan. 2003. Modalité et grammaticalisation : le cas des créoles français. In *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Sybille Kriegel (ed.), Paris : CNRS Editions.
- Laban, Michel. 1996. O português literário de Cabo Verde. *Confluência, revista do Instituto de Língua Portuguesa* 12 : 101-113.
- Ladhams, John. 1999. The Pernambuco connection? An examination of the nature and origin of the Portuguese elements in the Surinam Creoles. In *Spreading the Word. The Issue of Diffusion among the Atlantic Creoles*, M. Huber et M. Parkvall (eds), 209-240. Londres : University of Westminster Press.
- Lagunas, Juan Baptista de. 1983 [1574]. *Arte y Dictionario con otras obras en lengua Michuacana*. Morelia : Fimax.
- Lambrecht, Knud et Lemoine, Kevin. 1996. Grammaire des compléments zéro en français parlé. *Absence de marques et représentations de l'absence, Travaux linguistiques du CERLICO* 9 : 279-309.
- Larjavaara, M. 2000. *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*. Helsinki : Université d'Helsinki.
- Lebart, L. et Salem, André. 1994. *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Lebon, M. 2004. Paroles réunionnaises entre créole et français : dynamique conversationnelle et productions interlectales. *Langage et Parole, LCF-UMR 8143*: Université de La Réunion.
- Ledegen, Gudrun. 2002. Les « parlers jeunes » à la Réunion : « i totoch sérieux ». *VEI Enjeux* 130 : 133-149.
- Ledegen, Gudrun. 2003. Regards sur l'évolution des mélanges codiques à la Réunion : l'avènement de l'interlecte ? In *Anciens et nouveaux plurilinguismes*,

- Actes de la 6^e Table Ronde du Moufia*, Gudrun Ledegen (ed.), 175-186. Fernelmont : Editions Modulaires Européennes.
- Ledegen, Gudrun. 2004. « Le parler des jeunes » à la Réunion : bilan et perspectives. *Cahiers de Sociolinguistique* 9 : 9-40.
- Ledegen, Gudrun. 2007a. L'interrogative indirecte *in situ* à la Réunion : *elle connaît elle veut quoi*, In Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005) *Le français parlé du 21^{ème} siècle : normes et variations géographiques et sociales*, 177-200. Paris : L'Harmattan.
- Ledegen, Gudrun. 2007b. Inventaire des particularités morpho-syntaxiques du français régional de la Réunion : interférences, « régionalismes grammaticaux » ou français « ordinaire » tout court ? *Le français en Afrique* 22 : 319-330.
- Léglise, Isabelle. 1999. Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations. L'exemple de la particule énonciative 'hein' dans les dialogues de la Patrouille Maritime. Thèse de doctorat. Université Paris 7 – Denis Diderot.
- Léglise, Isabelle. 2004a. Langues frontalières et langues d'immigration en Guyane Française. *Glottopol* 4 : 108-124.
- Léglise, Isabelle. 2004b. Les médiateurs de rue face aux « parlers jeunes », des exemples de « parlers jeunes ». In *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, D. Caubet, J. Billiez, T. Bulot, I. Léglise et C. Miller (eds), 221-246. Paris : L'Harmattan.
- Léglise, Isabelle. 2005. Contacts de créoles à Mana (Guyane française) : répertoires, pratiques, attitudes et gestion du plurilinguisme. *Etudes créoles* XXVIII : 23-57.
- Léglise, Isabelle. 2007. Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes linguistiques en Guyane. In *Pratiques et attitudes linguistiques en Guyane : regards croisés*, I. Léglise et B. Migge (eds), 29-47. Paris : IRD Editions.
- Léglise, Isabelle et Migge, Bettina. 2006. Towards a comprehensive description of language varieties : A consideration of naming practices, ideologies and linguistic practices. *Language in Society* 35 : 313-339.
- Le Goffic, Pierre. 1997. *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit*. Paris : Ophrys.
- Lindstedt, Jouko. 2000. Linguistic Balkanization: Contact-induced change by mutual reinforcement, In *Languages in Contact*, D. G. Gilbers et al. (eds), 231-246. Amsterdam / Atlanta : Rodopi.
- Lindstedt, Jouko. 2002. Is there a Balkan Verbal system? *Balkanistica* 15 : 323-336.
- Lindstedt, Jouko, Spasov, Ljudmil et Nuorluoto, Juhani (eds). 2008. *The Konikovo Gospel*, Helsinki : Societas Scientiarum Fennica.
- Loe Mie James, Françoise. 1997. Une approche linguistique du français parlé en Guyane. Mémoire de maîtrise. Université Paris X - Nanterre.
- Loe Mie James, Françoise. 1999. Etude sociolinguistique du français parlé en Guyane. Mémoire de DEA. Nanterre: Université Paris X - Nanterre.

- Lombardini, Christian. 1996. La francophonie polynésienne. In *Le français dans l'espace francophone*, D. de Robillard et M. Beniamino (eds), 735-756. Paris : Champion.
- Lopes Monteiro, Helena. 2003. *Contes traditionnels enregistrés le 29/08/03, parler de Belém*. Inédit.
- Lopes da Silva, Baltasar. 1957. *O dialecto crioulo de Cabo Verde*. Lisbonne : Junta de Investigações do Ultramar / Centro de Estudos Políticos e Sociais.
- Lüdi, Georges et Py, Bernard. 1986. *Etre bilingue*. Berne : Peter Lang.
- MacWhinney, Brian. 2004. A Unified Model of Language Acquisition. In *Handbook of Bilingualism : Psycholinguistic Approaches*, J. F. Kroll et A. M.B. De Groot (eds), 49-67. Oxford : Oxford University Press.
- Manessy, Gabriel. 1987. Créolisation et créolité. *Etudes Créoles X (2) : 25-38*.
- Manessy, Gabriel. 1990. De quelques notions imprécises (bioprogramme, sémantaxe, endogénéité). *Etudes Créoles XII (2) : 85-109*.
- Manessy, Gabriel et Wald, Paul. 1984. *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris : L'Harmattan.
- Martinet, André (2005 [1985]). *Economie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Marty, Fernand. 1971. Les formes du verbe en français parlé. In *La grammaire du français parlé*, A. Rigault, 105-117. Paris : Hachette.
- Matras, Yaron. 1998. Utterance modifiers and universals of grammatical borrowing. *Linguistics 36 (2) : 281-331*.
- Matras, Yaron. 2004. Romacilikanes : The Romani dialect of Parakalamos. *Romani Studies 14 (1) : 59-109*.
- Matras, Yaron. 2007. The borrowability of structural categories. In *Grammatical Borrowing in Cross-linguistic Perspective*, Y. Matras and J. Sakel (eds), 31-73. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Matras, Yaron et Sakel, Jeanette (eds). 2007. *Grammatical borrowing in Cross-Linguistic Perspective*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Matthey, Marinette et De Pietro, Jean-François. 1997. Utopie souhaitable ou domination acceptée ? In *Plurilinguisme : « Contact » ou « conflit » de langues*, H. Boyer (ed.), 133-190. Paris : L'Harmattan.
- Mazon, André. 1936. *Documents, contes et chansons slaves de l'Albanie du Sud*. Paris : Droz.
- McConvell, Patrick. 1988. Mix-im-up : Aboriginal codeswitching, old and new. In *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, M. Heller (ed.), 97-150. Berlin : Mouton de Gruyter.
- McMahon, April. 1994. *Understanding Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Medina Plaza, Juan de. 1998 [1575]. *Diálogo sobre la naturaleza*. Zamora : El Colegio de Michoacan / Fideicomiso Teixodor.
- Meillet, Antoine. 1982 [1921]. L'évolution des formes grammaticales. *Linguistique historique et linguistique générale*, 130-148. Paris : Champion.

- Mendes, Mafalda, Quint, Nicolas, Ragageles, Fatima et Semedo, Aires. 2002. *Dicionário Prático Português-Caboverdiano*. Lisbonne : Verbalis.
- Mendikoetxea, Amaya. 1999. Construcciones inacusativas y pasivas. In *Gramática descriptiva de la lengua española*, I. Bosque et V. Demonte (eds), 1575-1630. Madrid : Real Academia Española / Fundación José Ortega y Gasset.
- Migge, Bettina. 2003. *Creole Formation as Language Contact : The Case of the Suriname Creoles*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Migge, Bettina. 2006. Tracing the origin of modality in the creoles of Suriname. In *Structure and Variation in Language Contact*, A. Deumert et S. Durrlemann (eds), 29-59. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Migge, Bettina et Goury, Laurence. 2008. Between contact and internal development : towards a multilayered explanation for the development of the TMA system in the creoles of Suriname. In *Roots of Creole Structures : Weighing the Contribution of Substrates and Superstrates*, S. Michaelis (ed.). 301-331. Creole Language Library, vol. 33. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Migge, Bettina et Winford, Donald. 2007. Substrate influence in the emergence of the TMA systems of the Surinamese creoles. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 22 (1) : 73-99.
- Miklosich, Franz. 1861. Die slavischen Elemente im Rumunischen. *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse* 12 : 1-70.
- Mirambel, André. 1966. Essai sur l'évolution du verbe en grec byzantin. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 61 (1) : 167-190.
- Monzón, Cristina. 1997. *Introducción a la lengua y cultura tarascas*. Valencia : Universitat de Valencia.
- Monzón, Cristina. 2004. *Los morfemas de espacios del p'urhépecha*. Zamora : El Colegio de Michoacan.
- Moore, Danièle. 1996. Bouées transcodiques en situation immersive. *Aile* 7 : 95-121.
- Moravcsik, Edith. 1978. Universals of language contact. In *Universals of Human Language*, J. Greenberg (ed.), 93-122. Stanford : University Press.
- Moreau, Marie-Louise (ed.). 1997. *Sociolinguistique: concepts de base*. Liège : Mardaga.
- Moser, Amalia. 1988. *The History of the Perfect Periphrases in Greek*. Cambridge : Queens College - University of Cambridge.
- Mougeon, Raymond et Beniak, Edouard. 1989. *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, Raymond et Beniak, Edouard. 1991. *Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction. The case of French in Ontario, Canada*. Oxford : Oxford University Press.
- Mounin, Georges. 1995 [1974]. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Quadrige / Presses Universitaires de France.
- Moyer, Melissa. 1988. Bilingual conversation strategies in Gibraltar. In *Codeswitching in Conversation*, P. Auer (ed.), 215-236. London : Routledge.

- Mufwene, Salikoko. 1994. Theoretical Linguistics and Variations Analysis : Strange Bedfellows ? *Papers from the 30th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society, Vol.2 The parasession on Variation in Linguistic Theory*, 202-217. Chicago : Chicago Linguistic Society.
- Mufwene, Salikoko. 2001. *The Ecology of Language Evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mühlhäusler, Peter. 1986. *Pidgin and Creole Linguistics*. Oxford / New York : Basil Blackwell.
- Muller, C. 1973. *Principes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Hachette.
- Muysken, Peter. 1995. Code-switching and grammatical theory. In *One Speaker. Two Languages*, L. Milroy et P. Muysken (eds), 177-198. Cambridge : Cambridge University Press.
- Muysken, Peter. 2000. *Bilingual Speech. A typology of Code-mixing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Myers-Scotton, Carol. 1993a. *Social Motivations for Code-switching. Evidence from Africa*. Oxford : Clarendon Press.
- Myers-Scotton, Carol. 1993b. *Duelling Languages : Grammatical Structure in Code-switching*. Oxford : Oxford University Press.
- Nava, Fernando. 2004. La voz media en p'urhépecha. Un estudio de formas y significados. Thèse de doctorat. UNAM - Mexico.
- Nicolai, Robert. 2001. Introduction. In *Leçons d'Afrique : filiations, ruptures et reconstitutions des langues ; un hommage à Gabriel Manessy*, R. Nicolai (ed.), 21-39. Louvain-Paris : Peeters.
- Nishimura, Miwa. 1997. *Japanese/English Code-switching : Syntax*. New York : Peter Lang Publishing.
- Noailly, Michèle. 1994. De la fête-Dieu à l'année Verdi : permanence et évolution d'une structure en marge. In *Créolisation et acquisition des langues*, D. Véronique (ed.), 105-118. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Oesterreicher, Wulf. 1988. Sprechfähigkeit, Einzelsprache, Diskurs und vier Dimensionen des Sprachvarietät. In *Energeia und Ergon. Sprachliche Variation, Sprachgeschichte*, Harald Thun (ed.), 355-386. Tübingen : Narr.
- O'Flynn de Chaves, Carol. 1990. *Tiempo, aspecto y modalidad en el Criollo Sanandresano*. Bogota : Universidad de Los Andes.
- Palacios Alcaine, Azucena. 2005. El sistema pronominal del español ecuatoriano : un caso de cambio lingüístico inducido por el contacto. In *Dinámica lingüística de las lenguas en contacto*, C. Chamoreau et Y. Lastra (eds), 413-435. Hermosillo : UniSon.
- Palmer, Frank R. 1986. *Mood and modality*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Pană-Boroianu, Ruxandra. 1982. Remarques sur l'emploi du passé simple dans les textes non littéraires d'Olténie. *Revue Roumaine de Linguistique* XVII, 5 : 423-434.

- Papadimitriou, Panayotis. 2003. *Oi Pomakoi tis Rodhopis [Les Pomaques de Rhodope]*. Salonique : Kiriakidis.
- Parsons, Elsie Clews. 1923. *Folk-Lore from the Cape Verde Islands*. Cambridge / New York : American Folklore Society.
- Paula Brito, Antonio. 1967. Apontamentos para a gramática do crioulo que se fala na Ilha de Santiago de Cabo Verde. In *Estudos Linguísticos Crioulos*, J. Morais Barbosa (ed.), 329-403. Lisbonne : Academia Internacional da Cultura Portuguesa.
- Pelleprat, Pierre. 1655. Relation des missions des pères de la Compagnie de Jesus dans les Iles et dans les terres fermes de l'Amérique méridionale. Divisée em deux parties avec une introduction à la langue des Galibi sauvages de la terre ferme de l'Amérique, In *Aportes jesuíticos a la filologia colonial Venezolano*. J. Rey del, 1971. Caracas : Universidad católica Andrés Bello, Instituto de Investigaciones Históricas, Seminario de Lenguas Indígenas.
- Pereira, Dulce. 2000a [1993]. Kem ki tem pachencha ta pari fidju branku : efeitos do contacto entre o caboverdiano e o português. *Crioulos de base portuguesa* 165-185. Lisbonne : Universidade de Lisboa, Faculdade de letras.
- Pereira, Dulce. 2000b. Um crioulo de outro planeta. *Crioulos de base portuguesa* : 225-239. Lisbonne : Universidade de Lisboa, Faculdade de letras.
- Petrović-Rignault, Marijana. 2008. Do- : étude d'un préfixe verbal en valaque. In *The Romance Balkans*, B. Sikimić, T. Ašić (eds), 261-288. Belgrade : Institut des Études Balkaniques.
- Peyraube, Alain. 2002. L'évolution des structures grammaticales. *Langages* 146 : 46-58.
- Ploog, Katja. 2002. Pour une analyse syntaxique de corpus non-standard : ellipses et structures prédicatives. In *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*, C. Pusch et W. Raible (eds). 409-424. Tübingen : Narr.
- Ploog, Katja. 2004. Variation et changement syntaxique en (français) abidjanais. In *Variation et francophonie*, A. Coveney et C. Sanders (eds), 87-102. Paris : L'Harmattan.
- Pochard, Jean-Charles. 1997. *D'une langue étrangère à une langue seconde : le franchissement d'un pas décisif. Communication présentée au Séminaire Europe occidentale et méditerranéenne « Pour une stratégie du plurilinguisme » AUPELF-UREF les 23-24 et 25 septembre 1997*, DidFLS14 Bl.
- Poplack, Shana. 1980. Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en espanol. *Linguistics* 18 : 581-618.
- Poplack, Shana. 1988. Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste. *Langage et Société* 43 : 23-48.
- Poplack, Shana, Wheeler, Susan, Westwood, Anneli. 1987. Distinguishing language contact phenomena : evidence from Finnish-English bilingualism. In *The Nordic Languages and Modern Linguistics*, P. Lilius et M. Saari (eds), 33-56. Helsinki : University of Helsinki Press.
- Prignitz, Gisèle. 1996. Aspects lexicaux, morpho-syntaxiques du français parlé au Burkina-Faso. Thèse de doctorat. Université de Paris III.

- Prignitz, Gisèle. 2006. Observations sur un corpus récent recueilli à Ouagadougou. *Le français en Afrique* 21 : 193-210.
- Prudent, Lambert-Félix. 1981. Diglossie et interlecte. *Langages* 61 : 13-38.
- Prudent, Lambert-Félix. 1993. *Pratiques langagières martiniquaises*. Doctorat d'Etat. Université de Rouen.
- Prudent, Lambert-Félix. 2005. Interlecte et pédagogie de la variation en pays créoles. In *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, L.-F. Prudent, F. Tupin et S. Wharton (eds), 359-378. Berlin : Peter Lang.
- Py, Bernard. 1995. Préface. In *Actes du colloque « Pour une école ouverte aux langues »*, C. de Goumoëns C. (ed.), 1-2. Genève : Ouvertures.
- Queffélec, Ambroise. 1997. *Le français en Centrafrique. Lexique et société*. Vanves : EDICEF.
- Queffélec, Ambroise 2004, La recevabilité des spécificités morphosyntaxiques dans les dictionnaires différentiels de la francophonie : contribution à une réflexion sur la nomenclature de la BDLP-CONGO. In *Penser la francophonie : concepts, actions et outils linguistiques*, 183-196. Ouagadougou : Université de Ouagadougou.
- Queixalós, Francisc et Renault-Lescure, Odile. 2000. *As linguas amazônicas hoje/Les langues d'Amazonie aujourd'hui*. São Paulo : IRD / ISA / MPEG.
- Quint, Nicolas. 1999. *Dictionnaire cap-verdien-français*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2000a. *Grammaire de la langue cap-verdienne*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2000b. *Le cap-verdien : origines et devenir d'une langue métisse*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2003. *Parlons capverdien, langue et culture*. Paris : L'Harmattan.
- Quint, Nicolas. 2005. Línguas crioulas num contexto de globalização – o caboverdiano: uma língua mundial. *Papia* 15 : 18-31.
- Quint, Nicolas. à paraître. African words and calques in Capeverdean Creole (Santiago dialect). In *Black through White, African words and calques in Creoles and transplanted European languages*, P. Baker et Angela Bartens (eds).
- Ramat, Paolo. 1987. Introductory paper. In *Historical Development of Auxiliaries*, M. Harris et P. Ramat (eds), 3-19. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Ramat, Paolo et Ricca, Davide. 1998. Sentence adverb in the languages of Europe. In *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, J. Van Der Auwera et D. Baoill (eds), 187-275. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Renault-Lescure, Odile. 1985. *Evolution lexicale du galibi, langue caribe de Guyane française*. Paris : TDM ORSTOM.
- Renault-Lescure, Odile. 1990. Contacts interlinguistiques entre le karib et les créoles des côtes guyanaises. *Etudes Créoles* 13 (2) : 86-93.
- Renault-Lescure, Odile. 2002. As palavras e as coisas do contato. Os neologismos Kali'na (Guiana Francesa). In *Pacificando o Branco. Cosmologias do contato no Noerte-Amazônico*, B. Albert & A. R. Ramos (orgs), 85-112. São Paulo : Editora UNESP.

- Renault-Lescure, Odile. 2005. Intégration grammaticale des emprunts et changements linguistiques dans la langue kali'na de Guyane française (famille caribe). In *Dinámica lingüística de las lenguas en contacto*, C. Chamoreau et Y. Lastra (eds), 103-120. Hermosillo : Universidad de Sonora.
- Renault-Lescure, Odile. 2009. Loanwords in Kali'na, a Cariban language of South America (French Guiana). In *Loanwords in the World's Languages : A Comparative Handbook*, M. Haspelmath et U. Tadmor (eds), 968-991. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Renault-Lescure, Odile et Goury, Laurence. 2009. *Langues de Guyane*. Marseille : Vents d'ailleurs / IRD Editions.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René. 2002 [1998]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Robert, Stéphane (ed.). 2003. *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*. Louvain-Paris : Peeters.
- Robillard de, Didier. 2000. Interlopes interlectes : catégorisations empiriques, catégorisations scientifiques, catégorisations didactique. In *La notion de contact de langues en didactique*, P. Martinez et S. Pekarek Doehler (eds), 51-79. Paris : ENS éditions.
- Robillard de, Didier. 2002. Visages de l'hétérogénéité linguistique des communautés créoles. Contacts, diglossie, continuum, interlecte. In *Linguistique et créolistique. Univers créoles*, C. Bavoux et D. de Robillard (eds), 35-55. Paris : Anthropos.
- Robillard de, Didier et Beniamino, Michel (eds). 1993. *Le français dans l'espace francophone*. Paris : Champion.
- Romani, Jean-Paul. 1994. Interlecte martiniquais et pédagogie. *Etudes Créoles XVII* (1) : 84-105.
- Romani, Jean-Paul. 1997. La langue de l'école et la langue de l'élève : l'exemple de l'expression de la destination de personne en français martiniquais, ou 'il récite ses leçons pour sa maman'. *Etudes Créoles XX* (2) : 13-37.
- Romani, Jean-Paul. 2000. L'interlecte martiniquais. Approches sociolinguistiques des rapports langue-idéologie dans une communauté antillaise. Thèse de doctorat. Université de Rouen.
- Rose, Françoise et Renault-Lescure, Odile. 2008. Contact-induced changes in Amerindian Languages of French Guiana. In *Aspects of Language Contact*, T. Stolz, D. Bakker et R. Salas Palomo (eds), 349-376. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Ross, Malcolm. 2001. Contact-induced Change in Oceanic Languages in North-West Melanesia. In *Areal Diffusion and Genetic Inheritance. Problems in Comparative Linguistics*, A. Aikhenvald et R. Dixon (eds), 134-166. Oxford : Oxford University Press.
- Ross, Malcolm. 2007. Calquing and metatypy. *Journal of Language Contact* (THEMA 1) : 116-143.
- Rusu, Valeriu. 1992. *Le roumain, langue, littérature, civilisation*. Paris : Ophrys.

- Sandfeld, Kristian. 1930 (1^{ère} édition 1926. *Balkanfilologien*. Copenhagen)
Linguistique balkanique. Paris : Klincksieck.
- Schuchardt, Hugo. 1914. *Die Sprache der Saramakkaneger in Surinam*. Amsterdam :
Johannes Müller.
- Sechidou, Irini. 2005. Meleti mias valkanikis dialektou tis Romani kai ton epafon tis
me tin elliniki [Etude d'un dialecte roman des Balkans et de ses contacts avec le
grec: le dialecte de Ajios Athanasios]. Université Aristote, Salonique. Thèse de
doctorat.
- Shibatani, Masayoshi. 1985. Passives and related constructions: a prototype analysis.
Language 61 : 821-848.
- Siewierska, Anna. 1994. Word order and linearization. In *The Encyclopedia of
Language and Linguistics*, R.E. Asher et al. (eds), 412-418. Edinburgh :
Pergamon / Aberdeen University Press.
- Sikimić, Biljana (ed.). 2004. *Skrivene manjine na Balkanu [Les minorités cachées
des Balkans]*. Belgrade : SANU, Institut des Etudes Balkaniques.
- Sikimić, Biljana et Sorescu-Marinković, Annemarie. 2004. The Concept of
Loneliness and Death among Vlachs in Northeastern Serbia. *Symposia, caiete de
etnologie și antropologie* : 159-182.
- Silva-Corvalán, Carmen. 1994. *Language Contact and Change*. Oxford : Clarendon
Press.
- Silva Santos, Izione. 1985. Variation and Change in the Verbal System of
Capeverdean Crioulo. Georgetown University.
- Simonin, Jacky. 1990. La question scolaire, une société à construire. *Informations
sociales* 69 : 82-91.
- Simonin, Jacky. 2003. Parler réunionnais ? *Hermès* 32-33 : 287-296.
- Simonin, Jacky et Wolff, Eliane. 1992. Perceptions scolaires parentales à la Rivière
des Galets (Réunion). Rapport d'études. GRAFOS.
- Smith, Norval. 1987. The Genesis of the Creole Languages of Surinam. Amsterdam :
Universiteit van Amsterdam.
- Smith, Norval. 1999. Pernambuco to Surinam 1654-1665? The Jewish slave
controversy. In *Spreading the Word. The Issue of Diffusion among the Atlantic
Creoles*, M. Huber et M. Parkvall (eds), 251-298. Londres : University of
Westminster Press.
- Smith, Norval. 2002. The history of the Surinamese creoles, II. Origin and
differentiation. In *Atlas of the Languages of Suriname*, E. Carlin et J. Arends
(eds), 251-298. Leiden : KITLV Press.
- Sobolev, Andrej. 1998. O predikavivnom upotreblenii pričastij v russkih dialektah
[L'usage prédicatif des participes dans les dialectes russes]. *Voprosy
jazykoznanija* : 74-89.
- Sobolev, Andrei. 2004. On the areal distribution of syntactic properties, In *Balkan
Syntax and Semantics*, O. Tomić, 59-100. Amsterdam / Philadelphia : John
Benjamins.
- Sonny, Sabrina. 2001. Les particularités lexicales du français en Guyane. Mémoire
de maîtrise. Université de Tours.

- Sorescu-Marinković, Annemarie. 2006. Romanian vernaculars in Baranja, Croatia. *The Romance Balkans, Conférence Linguistique Internationale Académie des Sciences et des Arts Serbe*, Belgrade.
- Soto Bravo, Valente. 1984. *Análisis comparativo de los ordenes básicos entre las lenguas p'urépecha y español*. Mexico : Unidad Regional Michoacán / SEP.
- Souprayan-Cavery, Logambal. 2000. Etude des mélanges de codes créole / français dans 'Droit de parole' de radio Freedom. Mémoire de maîtrise. Université de La Réunion.
- Stanojčić, Živojin et Popović, Ljubomir. 2000. *Gramatika srpskoga jezika - Udžbenik za I, II, III i IV razred srednje škole [Grammaire de la langue serbe - Manuel pour les classes I, II, III et IV de Lycée]*. Belgrad : Zavod za udžbenike i nastavna sredstva.
- Staudacher-Valliamée, Gillette. 1992. *Phonologie du créole réunionnais : unité et diversité*. Paris : Peters Selaif.
- Staudacher-Valliamée, Gillette. 2004. *Grammaire du créole réunionnais*. SEDES : Université de La Réunion.
- Stephany, Ursula. 1993. Modality in first language acquisition : the state of the Art. In *Modality in Language Acquisition*, N. Dittmar et A. Reich (eds), 133-144. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Stevanović, Mihailo. 1979. *Savremeni srpskohrvatski jezik, I : Uvod, fonetika, morfolgija ; II : Sintaksa [La langue serbe contemporaine, I : Introduction, phonétique, morphologie; II : Syntaxe]*. Belgrad : Naučna Knjiga.
- Stolz, Christel et Stolz, Thomas. 2001. Hispanicides Comparative Constructions in Indigenous Languages of Austronesia and the Americas. In *Lo propio y lo ajeno en las lenguas austronésicas*, K. Zimmermann et T. Stolz (eds), 35-56. Francfort / Madrid : Vervuert / Iberoamericana.
- Sussex, Roland et Cubberley, Paul. 2006. *The Slavic Languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Swadesh, Morris. 1969. *Elementos del tarasco antiguo*. Mexico : UNAM.
- Teodorov-Balan, A. 1957. Osobit sastav s glagola 'imam' [Un composé spécial avec le verbe 'imam']. *Izvestija na Instituta za bałgarski ezik* 5 : 23-29.
- Teyssier, Paul. 1992. *Manuel de langue portugaise, Portugal - Brésil*. Paris : Klincksieck.
- Thibault, Pierrette (ed.). 1979. *Le français parlé, études sociolinguistiques*. Alberta : Edmonton.
- Thomas, Paul-Louis. 1998. Remarques sur l'aspect en serbo-croate. In *Cahiers Chronos 2 : Regards sur l'aspect*, A. Borillo, C. Vetter et M. Vuillaume (eds), 231-246. Amsterdam, Atlanta : Rodopi.
- Thomas, Paul-Louis. 2000. Le plus-que-parfait en serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe) dans une approche contrastive avec le français. In *Cahiers Chronos 6 : Passé et parfait*, A. Carlier, V. Lagae et C. Benninger (eds), 117-131. Amsterdam / Atlanta : Rodopi.
- Thomas, Paul-Louis. 2005. Recomposition du système aspecto-temporel en serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe). In *Cahiers Chronos 12 :*

- Temporalité et attitude, Structuration du discours et expression de la modalité*, A. Molendijk et C. Vet (eds), 187-201. Amsterdam / Atlanta : Rodopi.
- Thomason, Sarah. 2000. On the unpredictability of contact effects. *Estudios de Sociolinguística* 1 (1) : 173-182.
- Thomason, Sarah. 2001. *Language Contact. An Introduction*. Washington : Georgetown University Press.
- Thomason, Sarah. 2002. Can rules be borrowed ? *Festschrift for Terrence Kaufman*. [en ligne][<http://www-personal.umich.edu/~thomason/papers/ruleborr.pdf>]
- Thomason, Sarah. 2007. On internally- and externally - motivated morphosyntactic change in contact situations (and how to tell which is which). Conférence au Colloque *Language Contact and Morphosyntactic Variation and Change*, Paris, septembre 2007.
- Thomason, Sarah et Kaufman, Terence. 1988. *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- Todd, Loreto. 1990. *Pidgins and Creoles*. Londres / New York : Routledge.
- Tomasello, Michael. 2003. *Constructing a Language : a Usage-based Theory of Language Acquisition*. Cambridge, Massachusetts et Londres : Harvard University Press.
- Tomić Miseka, Olga. 1991. Contrastive reflexes in contact linguistics. In *Languages in Contact and Contrast*, V. Ivir et D. Kalogjera (eds), 451-467. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Tomić Miseka, Olga. 2004. The Balkan Spachbund properties, In *Balkan Syntax and Semantics*, O. Tomić (ed.), 1-55. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Torgeson, Warren. 1958. *Theory and Methods of Scaling*. New York : Welley and sons.
- Troubetzkoy, Nicolay. 1928. *Actes du 1er congrès international des linguistes*. La Haye.
- Trubinskij, Valentin Ivanovic. 1988. Resultative, passive and perfect in Russian dialects. In *Typology of Resultative Constructions*, V. Nedjalkov (ed.), 389-409. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Tsunoda, Tasaku. 2006. Typology of Speakers (Chap. 9). In *Language Endangerment and Language Revitalization. An Introduction*, 117-133. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Tuller, Laurice. 2000. Aspects de la morphosyntaxe du français des sourds. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 29 : 143-156.
- Vaillant, André. 1966. *Grammaire comparée des langues slaves, t. III, le verbe*. Paris : Institut d'études slaves.
- Valdman, Albert. 1979. *Le français hors de France*. Paris : Champion.
- van den Berg, Margot. 2000. "Mi no sal tron tongo". Early Sranan in court records. 1667-1767. Nijmegen : Universiteit van Nijmegen.
- van den Berg, Margot et Arends, Jacques. 2004a. Court records as a source of authentic Early Sranan. In *Creoles, Contact and Language Change : Linguistics and Social Implication*, G. Escure et A. Schwegler (eds), 21-34. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.

- van den Berg, Margot et Arends, Jacques. 2004b. The Saramaka Peace Treaty in Sranan : an edition of the 1762 text (including a copy of the original text). *Creolica*. [http://www.creolica.net/The-Saramaka-Peace-Treaty-in]
- Varol, Marie-Christine. 2002. Temps du passé - Salonique. *Actes de la 2ème conférence internationale du judéo-espagnol*, 139-152. Salonique : ETS Ahain Foundation.
- Vasilev, Christo. 1968. Der romanische Perfekttyp im Slavischen, In *Slavistische Studien zum VI. Internationalen Slavistenkongress in Prag 1968*, E. Koschmieder et M. Braun (eds), 215-230. München : Dr. R. Trofenik, 215-30.
- Veiga, Manuel. 2000. *Le créole du Cap-Vert, étude grammaticale et contrastive*. Paris / Praia : Karthala / Instituto de Promoção Cultural.
- Veiga, Manuel. 2004. *A construção do bilinguismo*. Praia : Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.
- Vieira Sanches, Maria (Iaiá). 2003. *Récit de 17 minutes enregistré le 07/09/03, parler de Calabaceira et Salineiro, vallée de Ribeira Grande*. Inédit.
- Villavicencio, Frida. 2006. *P'orhépecha kaso sirátahenkwa: desarrollo del sistema de casos del purépecha*. Mexico : CIESAS / El Colegio de México.
- Voorhoeve, Jan. 1957. The verbal system in Sranan. *Lingua* 6 : 374-376.
- Watbled, Jean-Philippe. 2003. Grammaire créole et grammaire française. In *Anciens et nouveaux plurilinguismes, Actes de la 6° Table Ronde du Moufia*, G. Ledegen (ed.), 135-158. Fernelmont : Editions Modulaires Européennes.
- Weinreich, Uriel. 1968 [1953]. *Languages in Contact*. La Haye : Mouton.
- Wharton, Sylvie. 2002. Usages langagiers de jeunes en lycées professionnels, à La Réunion : portraits multiples. *VEI - Enjeux* 130, Pratiques langagières urbaines : 178-195.
- Wichmann, Søren et Wohlgemuth, Jan. 2008. Loan verbs in a typological perspective. In *Aspects of language contact*, T. Stolz, D. Bakker et R. Salas Palomo (eds), 89-121. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Winford, Donald. 1993. *Predication in Caribbean English Creoles*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Winford, Donald. 1997. Guest column. Creole formation in the context of contact linguistics. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 12 (1) : 131-151.
- Winford, Donald. 2000a. Irrealis in Sranan : mood and modality in a radical Creole. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 15 (1) : 63-126.
- Winford, Donald. 2000b. Tense and aspect in Sranan and the creole prototype. In *Language Change and Language Contact in Pidgins and Creoles*, J. Mc Whorter (ed.), 383-442. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Winford, Donald. 2003. *An Introduction to Contact Linguistics*. Oxford : Blackwell.

Discographie

- Dias, Alberto Beto. 1993. *Sodade*. Pantin : Lusafrica.
- Vieira, Paulino. 1982. *M'cria ser poeta*. Amadora (Portugal) / Praia : Sons D'África.

Index

- Achard, P. 208, 271
accord
 en genre 58-60, 79, 81, 89-92, 109, 111
 en nombre 58-60, 79, 81, 89-92, 109, 215
 objectal 102, 114
 verbal 211, 215, 225, 273
acrolecte 158, 233, 252, 269, 277
Adam, J. M. 208, 271
Adamou, E. 7, 9, 15, 23, 24, 103, 105, 106, 108-111, 113, 116, 118, 271
adjectif verbal 107, 109, 114, 173
Adolfo Coelho, F. 158, 271
adverbe 48-50, 52, 54, 55, 58, 75, 76, 79, 80, 136, 142, 189, 196, 259
agent 22, 45-47, 78, 79, 82, 86-92, 94-98, 185, 187
Ahlbrinck, W. 33, 52, 271
Aikhenvald, A. 15, 271, 277, 280, 291
albanais 18, 101, 102, 106, 111-114, 117, 279
Alby, S. 7, 9, 17, 21, 29, 39, 55, 64, 67-69, 179, 203, 246, 271, 272
Almada Duarte, M. D. 156, 272
alternance codique 16, 29, 42, 68, 69, 204, 245-247, 252, 255, 259, 261-264, 271, 272
alternance conversationnelle 43, 68
aluku 183, 189, 199, 200
analogie 27, 28, 72, 188, 198, 222, 229
analyse conversationnelle 42
Andersen, P. K. 93, 272
Anderson, J. 107, 272
anglais 22, 29, 32, 33, 35, 36, 75, 160, 178-180, 182-185, 187, 188, 192, 196, 197, 199, 201, 223, 268
Ansaldo, H. 104, 111, 272
antériorité mentale 167, 172, 175
aoriste 25, 87, 89, 93, 94, 96, 122, 132, 133, 140, 141, 146, 153, 278
apprenants 43, 177, 207, 222, 229, 241, 242, 273
approche panlectale 204, 277
archétype 155, 159, 164
Arends, J. 179, 181-184, 188-192, 194, 196, 198, 200, 272, 292, 294, 295
argument 45, 46, 49, 57, 58, 65, 223, 225
Armand, A. 234-238, 243, 246, 272
arménien 18, 102
aroumain 18, 101, 102, 105, 106, 112-114, 117
Arrivé, M. 209, 272
Asenova, P. 104, 109, 272
Askedal, J. 22, 95, 97, 272
aspect
 accompli 24, 25, 115, 123-125, 127, 129, 130, 133, 134, 136-146, 150-154, 160, 161, 164, 167, 169, 170, 242, 276
 actuel 128, 160
 habituel 25, 87, 94, 96, 127, 132, 133, 143, 153, 160
 inaccompli 25, 127, 129, 130, 133, 142-144, 146, 153, 160, 164
 progressif 47-49, 65, 77, 87, 94, 96, 98, 160
 résultant 47
Atanasov, P. 117, 272
Auer, P. 15, 42, 43, 61, 246, 252, 261, 264, 265, 268, 269, 272, 273, 279, 287
auxiliaire 23, 42, 57, 58, 66, 71-73, 77,

- 82, 88-92, 94, 95, 97-99, 107, 117, 123, 124, 126, 127, 131, 132, 141, 151, 174, 179, 188, 189, 191, 192, 194, 197, 199, 200, 280
- Avram, L. 127, 128, 130, 138, 144, 145, 273
- Avram, M. 127, 128, 129, 133, 138, 150, 151, 273
- badiais 155
- Baggioni, D. 251, 253, 273
- Baker, P. 183, 194, 273, 275, 290
- Bakker, P. 69, 273
- bakra tongo 181, 190, 193, 198, 200
- Bally, C. 219, 273
- Bani, E. 43, 273
- Baptista, M. 163, 273
- Bartning, I. 259, 273
- basilecte 175, 233, 252, 277
- basque 72, 272, 277
- Bassin amazonien 30
- Beals, R. 73, 273
- Beaulieu, L. 215, 273
- Beniamino, M. 204, 256, 273, 277, 286, 291
- Béniak, E. 15, 204, 214, 277, 287
- Benveniste, E. 107, 273
- Berrendonner, A. 208, 237, 273
- Bickerton, D. 158, 178, 274
- Biet, A. 32, 274
- bi-plurilingue 29, 39, 43
- Bisang, W. 72, 274
- Blanche-Benveniste, C. 206-209, 211, 219, 253, 254, 258, 259, 274
- Blommaert, J. 43, 274
- Bocandé, B. 158, 274
- Bojadžiev, T. 109, 113, 274
- Bonaparte, R. 182, 274
- Botelho da Costa, J. 170, 274
- bouée transcodique 43
- Bourhis, R. 233, 274
- Boven, K. 31, 274
- Boyer, P. 32, 274
- Brésil 30, 31, 34, 157, 183, 228, 293
- Breu, W. 110, 111, 275
- Brîncuș, G. 137, 138, 275
- Bronckard, J.-P. 208, 275
- Bruyn, A. 194, 273, 275
- Bubenik, V. 110, 115, 117, 283
- bulgare 18, 24, 102, 106, 109, 113, 115, 122, 131, 147, 272, 278, 279, 281
- Bybee, J. 23, 82, 107, 117, 159, 184, 187, 189, 193, 194, 198, 275
- Călărașu, C. 128, 275
- calque 21, 22, 72, 75, 96, 98, 104, 105, 112, 113, 117, 118, 170, 172, 176, 180, 190, 192, 226, 245, 290
- Campbell, L. 95, 275
- Canet, R. 164, 275
- Canut, C. 240, 275
- capacité acquise 186, 197, 198, 200
- Capistrán, A. 77, 275
- capverdien 7, 19, 22, 24, 155-174, 177, 290
- Carayol, M. 232, 239, 253, 275
- caribe (famille) 21, 29, 30, 46, 48, 65, 290, 291
- Carlin, E. 48, 65, 275, 292
- Caron, B. 172, 276
- Cellier, P. 234, 235, 237, 244, 253, 262, 276
- Chalker, S. 159, 276
- Chamoreau, C. 7, 9, 15, 18, 22, 23, 28, 71, 72, 74-77, 79, 80, 82, 84, 85, 87, 94, 99, 154, 173, 177, 179, 180, 201-203, 251, 276, 277
- changement
- de langue 177, 178, 261, 266
- de valence 224
- induit par le contact 18, 27, 29, 66, 69, 179, 180, 184, 186, 194, 195
- interne 24, 27, 28, 29, 66, 72, 90, 91, 184, 186, 198, 226
- linguistique 7, 15, 19, 20, 44, 54, 71, 72, 90, 96, 114, 116, 179, 180, 182, 201, 202, 204, 226, 227, 229, 244, 248, 271, 291
- Chaudenson, R. 15, 183, 204, 229, 232, 234, 239, 241, 243, 255, 256, 275, 277
- Chávez Rivadeneyra, D. 77, 277
- Cichocki, W. 215, 273
- circonstant 21, 57, 58

- Ćirković, S. 121, 277
 clitique 25-27, 77, 204, 216, 221, 223, 225, 226, 228, 229
 Cohen, D. 159, 277
 colonisation 18, 29, 32, 35, 232
 complément
 agent (d') 22, 89, 97
 nominal 48, 49, 79, 263
 objet 224, 235, 236, 247
 oblique 88-91, 97
 postposition (de) 52, 54, 56, 57
 verbal 26, 28, 199, 231, 234, 235, 238, 244
 complétude syntaxique 243, 244
 Comrie, B. 20, 159, 160, 277
 concurrence 33, 34, 52, 54, 55, 63, 135, 169, 174, 213
 construction
 périphrastique (analytique) 7, 21-23, 28, 66, 67, 71-73, 77, 82, 88-91, 95, 96, 99, 132, 190-195, 197, 227
 synthétique (dérivatif) 21, 22, 66, 71, 76, 95, 96, 98, 141, 147, 148, 150, 163, 164, 171, 177, 227
 contact de langues 7, 15, 18, 19, 21, 22, 65, 72, 97, 99, 101, 103-105, 110, 111, 116-118, 155, 177-180, 184, 186, 201, 203, 204, 209, 226, 227, 251, 253, 269, 271, 275, 291
 continuum
 créole 158, 178, 232, 277
 gbe 183
 linguistique 233, 252, 253, 268, 275, 291
 copule 21, 48, 52, 53, 55, 107, 190, 251, 259
 Coveney, A. 217, 277, 289
 Coyos, J.-B. 72, 277
 Crăniceanu, I. 127-130, 277
 créole
 acrolectal 8, 155, 158, 159, 174, 176, 177, 232, 233, 251-253, 255-259, 261-263, 268, 269
 afro-portugais 155
 anglais du Surinam 179, 184, 185
 des plantations (sranan ancien) 180-182, 188, 192, 197, 199
 guyanais 18, 27, 29, 31, 33-39, 51-53, 56, 66, 178, 203, 206, 221, 223, 226, 229, 278
 réunionnais 26, 158, 231, 235, 243, 246, 255, 275, 276, 280, 293
 à base lexicale anglaise 29, 33
 à base lexicale française 27, 28, 33
 créolisation 179, 184, 186, 228, 234, 239, 248, 249, 277, 286
 Creissels, D. 244, 277
 Croft, W. 72, 96, 277
 Cubberley, P. 110, 293
 Curnow, T. 72, 99, 277
 Dahl, O. 183, 278
 Damoiseau, R. 215, 222, 226, 278
 Danchev, A. 27, 278
 Danon-Boileau, L. 261, 264, 278
 Darbord, B. 167, 278
 degré de contact 67
 De Pietro, J.-F. 43, 278, 286
 Deprez, C. 43, 278
 dérivation 47, 50-52, 76
 Desclés, J.-P. 122-124, 278
 Deshaies, D. 217, 278
 Dias, A. B. 165, 295
 Diaz, N. 72, 278
 diglossie 17, 156, 157, 233, 252, 290, 291
 discours bilingue 7, 29, 43, 60, 67, 69, 271
 Dixon, R. M. W. 15, 271, 277, 280, 291
 double convergence 248
 Dorian, N. 42, 71, 73, 98, 278
 Dragić, D. 121, 278
 Dressler, W. 42, 278
 Drettas, G. 106, 108, 113, 117, 271, 279
 Dryer, M. 77, 279
 Duarte, C. J. 170, 274
 Dubois, J. 159, 279
 Duchet, J.-L. 117, 279
 ellipse 219-221, 223, 225, 227, 289
 empruntabilité (échelle) 50, 65, 75, 177
 emprunt 20, 21, 23, 24, 29, 32, 42, 44, 50-52, 54, 55, 65-67, 69, 72, 75, 95, 98, 104, 105, 112, 118, 176, 177-

- 179, 188, 190, 193-196, 198, 199,
201, 203, 204, 226, 228, 233, 251,
256, 291
adapté 52
additionnel, de substitution 55
grammatical 20, 177
lexical 24, 33-35, 50, 52
morphologique 20
nominal 51, 53, 54
verbal 42, 50, 52, 53, 55-58, 65, 117,
136, 179, 188
verbo-nominal 50, 52
esclavage 33, 36, 184
espagnol 18, 22, 23, 27, 32, 35, 72-75,
84, 90-99, 101, 102, 106, 118, 154,
167, 168, 228, 278, 295
Estrada Fernández, Z. 276, 277, 281
- Fanha Pereira, D. 158, 279
Field, F. 20, 42, 50, 55, 69, 279
Fielder, G. 115, 279
Fleischman, S. 187, 189, 275
Flora, R. 121, 279
Fonagy, I. 219, 220, 223, 279
Forte, J. 31, 279
Foster, M. 71, 76, 279
Francard, M. 207, 251, 254, 279
français 18, 27, 28, 35-40, 43, 55, 56,
58-61, 63, 64, 66-69, 86, 157, 161,
164, 174, 204-206, 209, 212-213,
221, 222, 225-226, 229, 230, 235,
236, 257, 271-275, 277, 278, 280-
284
de référence 207, 279
parlé 203-208, 213, 215, 219, 223,
224, 226-228, 243, 244, 260, 274,
277, 281, 284-286, 293
parlé en Afrique 27, 204, 220, 224,
225, 234, 253, 286, 287, 290
parlé en Guyane 7, 25, 27-29, 31, 35-
40, 43, 54, 182, 203-206, 229, 278,
285, 292
parlé au Québec 204, 208, 214, 215,
217, 287
parlé à la Réunion 8, 17, 26, 28, 231-
270, 285
régional 233, 253, 262, 277
standard 208, 222, 240, 244, 253
- Franceschini, R. 43, 279
Frei, H. 27, 91, 204, 215, 229, 244, 279
fréquence 20, 25, 26, 28, 44, 60, 128,
139-141, 147, 151, 153, 154, 169,
174, 208, 212-214, 217, 218, 223,
229, 230, 251, 260, 261
Friedman, V. 18, 102, 103, 108, 114,
115, 117, 279, 280
Friedrich, P. 71, 76, 85-87, 280
frontière (linguistique) 17, 26, 66, 156,
158, 168, 177, 242, 251-253, 255,
257, 261
futur 7, 22-24, 47, 94, 96, 104, 107,
111, 122, 127-129, 141, 164, 175,
179-181, 184-201, 238
- Gadet, F. 204, 207, 209, 223, 227, 243,
244, 253, 258, 230, 272, 280
Gajo, L. 241, 280
galibi, carib, 29, 33, 274, 276, 289, 290
Galmiche, M. 209, 272
Gandon, F. 234, 280
ganging up 104, 111
García Tesoro, A. I. 228, 280
Garde, P. 121, 280
Graur, A. 127, 137, 138, 144, 281
Gauvin, A. 234, 280
Georgiev, V. 109, 115, 280
gbe 179, 183
Gibbon, D. 254, 280
Gibson, K. 192, 281
Gilberti, M. 71, 80, 281
Gildea, S. 30, 65, 281
Givón, T. 71, 72, 87, 97, 187, 281, 283
glissement normatif 241, 242
Goeje, C. H. 33, 65, 281
Gołab, Z. 101, 112, 113, 117, 281
Good, J. 197, 281
Goury, L. 7, 9, 15, 21, 22, 23, 31, 154,
179, 180, 183, 188, 202, 203, 251,
281, 287, 291
grammaticalisation 22, 23, 72, 97, 104-
118, 180, 184, 187, 188, 192, 194,
198, 200, 234, 271, 273, 284, 291
grec 18, 101, 102, 106, 111-118, 283,
287, 292
Greidanus, T. 213, 223, 281
Grinevald, C. 73, 98, 281

- Grize, J.-B. 271
 Guentchéva, Z. 117, 122-124, 147, 278, 279, 281
 Gueunier, N. 251, 255, 281
 Guillaume, G. 161, 281
 Gumperz, J. 72, 233, 245, 251, 281, 282
 Guttman, L. 232, 282
 Guyana 31, 178, 199, 279
 Guyane française 17, 25, 29-31, 54, 182, 183, 271, 276, 281, 285, 290, 291
- Haase, M. 127, 133, 139, 282
 Habert, B. 254, 282
 Hagège, C. 19, 279, 282
 Haspelmath, M. 23, 72, 78, 82, 173, 272, 282, 291
 Havranek, B. 101, 112, 282
 Hawkins, J. 72, 282
 Hazaël-Massieux, G. 235, 282
 Hazaël-Massieux, M.-C. 257, 282
 Healey, F. G. 223, 283
 Heine, B. 15, 20-27, 72, 89, 97, 99, 105, 107, 108, 113, 191-194, 282, 283
 Heller, M. 42, 246, 283, 286
 Hewson, J. 110, 115, 117, 283
 Hidalgo, R. 91, 92, 283
 hiérarchie des personnes 45, 65
 Hill, J. 43, 283
 Hill, K. 43, 283
 Hoff, B. 47, 283
 Hoogbergen, W. 181, 283
 Hopper, P. J. 24, 192, 274, 282, 283
 Horrocks, G. 114, 283
 Hurault, J.-M. 33, 283
 Huttar, G. 179, 197, 283
 Huttar, M. 179, 197, 283
 hybridation 204, 253, 254, 267, 268
- identité 18, 68, 84, 233
 mixte 43, 273
 plurielle 40
 Iluŋu, V. 139, 283
 imparfait 25, 96, 121, 122, 127-129, 132, 141-154, 164, 165, 167, 168, 174-177, 262, 281
 impératif 45, 47, 260
- imperfectif 22, 87, 91-94, 122, 131-133, 140, 146, 147, 153, 160, 190, 193, 253
 indices personnels 45, 46, 66, 77
 indiciation 56
 insertion 36, 42, 52, 54, 58, 63, 65, 68, 109, 252, 261, 268
 intégration 51
 morphosyntaxique 54, 167, 168, 178, 267, 291
 phonologique 54
 interaction 20, 27, 29, 36, 39, 43, 44, 60, 67, 99, 177, 189, 204-206, 216, 219, 223, 229, 233, 254-256, 260, 264, 265
 interférence 20, 155, 167, 221, 222, 226, 227, 254, 275, 285
 interlangue 229, 233, 239, 241, 242
 interlecte 203, 204, 231-233, 239, 242, 254, 261, 284, 290, 291
 intralocution 45
 intransitivité scindée 46
 irréel 47
- Jakobson, R. 19, 283
 Jeanjean, C. 206, 274
 Joseph, B. 102, 282, 283
 judéo-espagnol 101, 102, 106, 118, 295
 Judge, A. 223, 283
- kali'na 7, 21, 29-69, 179, 271, 290, 291
 Katsoyannou, M. 113, 283
 Kaufman, T. 15, 20, 42, 72, 101, 177, 180, 184, 294
 Keenan, E. 72, 78, 283
 Kinkade, D. 42, 284
 Kishna, S. 57, 284
 Kodov, C. 113, 284
 Koneski, B. 114, 284
 Kopitar, J. 101, 284
 Kortmann, B. 23, 103, 284
 Kramp, A. 181, 188, 191, 192, 196, 197, 284
 Kriegel, S. 27, 71, 184, 187, 284
 Kuteva, T. 15, 20-27, 72, 97, 99, 105, 113, 282, 283
 kwa 179, 183

- Laban, M. 157, 284
Ladhams, J. 183, 198, 284
Lagunas, J. B. 71, 284
Lambrecht, K. 223, 284
language mixing 252, 265, 268, 269, 273
langue
 agglutinante 20-22, 71, 76
 amérindienne 17, 18, 29, 35, 203, 204, 228
 matrice 61, 245, 252, 255, 256, 261-263, 269
 mixte 41, 69
 première 17, 36, 40, 54, 73, 75, 106
 réceptrice 19-21, 24, 69
 scolaire 36
 scolarisation (de) 54
 seconde 75, 157, 183, 289
 source 19-21, 24, 42, 51, 65, 69, 104, 112-114
 véhiculaire 19, 54, 74, 116
Larjavaara, M. 223, 284
Lastra, Y. 15, 276, 277, 280, 288, 291
Lebart, L. 208, 284
Lebon, M. 237, 284
lecte 158, 159, 178
Ledegen, G. 8, 9, 15, 17, 26, 158, 203, 240, 253-256, 262, 270, 284, 285
Léglise, I. 7, 10, 15, 25, 27, 68, 203, 208, 217, 230, 261, 271, 285
Le Guern, M. 237, 273
Lemoine, K. 223, 284
Lepicq, D. 274
Lindstedt, J. 101, 102, 104, 285
Loe Mie, F. 203, 285
Lombardini, C. 234, 286
Lopes Monteiro, H. 166, 286
Lopes da Silva, B. 173, 286
Lüdi, G. 233, 286
Ludwig, R. 72, 278
lusisme 24, 155, 164, 169-171, 175

macédonien 18, 24, 101, 102, 106, 108, 112-115, 117, 131, 279, 282, 284
MacWhinney, B. 241, 286
Manessy, G. 204, 224, 249, 275, 286, 288
Martinet, A. 27, 286
Marty, F. 211, 213, 286
marques transcodiques 68
matrix language frame 261, 262
Matthey, M. 43, 241, 280, 286
Matras, Y. 15, 20, 72, 98, 105, 106, 111, 116, 276, 286
mazahua 73, 91
Mazon, A. 108, 286
McConvell, A. 43, 286
McMahon, A. 72, 286
Medina Plaza, J. 71, 286
mégléno-roumain 101, 102, 106, 117, 272
Meillet, A. 19, 72, 286
mélange de langues 61
Mendes, M. 156, 287
Mendikoetxea, A. 91, 92, 287
Michaelis, S. 284, 287
Migge, B. 179, 180, 182-184, 188, 196, 197, 199, 203, 228, 271, 285, 287
Miklosič, F. 101, 287
Mirambel, A. 114, 287
modalité 22, 118, 184, 185-190, 195, 235, 284, 294
 déontique 23, 107, 187, 195-199, 201
 épistémique 187, 195, 196, 198-201
mode discursif 60
modes 20, 22-24, 42, 43, 47, 61, 67, 68, 72, 76, 77, 86, 136, 139
Monzón, C. 71, 76, 77, 287
Moore, D. 43, 241, 280
Moore, R. 280
Moravcsik, E. 72, 226, 287
Moreau, M.-L. 103, 287
Morel, M.-A. 261, 264, 278
morphologie verbale 25, 161, 163, 204, 206, 209, 215, 221
Morroy, R. 31, 274
Moser, A. 114, 287
Mougeon, R. 15, 204, 214, 277, 287
Mounin, G. 159, 287
Mous, M. 69, 273
Moyer, M. 43, 287
Mufwene, S. 72, 194, 200, 288
Mühlhäusler, P. 158, 288
Muller, C. 208, 288
multifactoriel 7, 15, 27, 65, 71-73, 96, 99, 101, 118, 202

- Muysken, P. 15, 42, 52, 53, 57, 66, 67, 288
 Myers-Scotton, C. 15, 61, 245, 246, 252, 261, 288

 nahuatl 73, 91
 nashta 18, 19, 104, 106, 108, 109, 114, 116, 118, 119, 271
 Nava, F. 71, 76, 146, 288
 ndyuka 22, 62, 183-185, 189, 195, 196, 199, 200, 281, 283
 néerlandais 18, 22, 23, 32, 35, 54, 179-181, 183, 187-198
 négociation 69
 nengee 183, 190, 194, 198, 199
 nengre tongo 194, 198, 200
 norme 122, 128, 130, 157, 176, 204, 207, 208, 214, 228, 229, 233, 243, 255, 264, 275, 285
 Nicolaï, R. 249, 288
 Nishimura, M. 64, 288
 Noailly, M. 239, 288
 Nuorluoto, J. 114, 285

 objet 7, 25-28, 57, 66, 69, 75-78, 81, 82, 85, 86, 102, 103, 109, 114, 139, 203-206, 216-229, 235-237, 244-247, 271, 279, 280, 284
 Oesterreicher, W. 207, 272, 288
 O'Flynn de Chaves, C. 192, 288
 ordre des constituants 64, 69, 77
 otomi 73, 91

 Pagliuca, W. 23, 107, 275
 Palacios Alcaine, A. 228, 288
 Palmer, F. 187, 288
 pamaka 183, 184, 189, 195, 199
 Pană-Boroianu, R. 138, 288
 Papadimitriou, P. 116, 289
 parfait 7, 23-25, 87, 89, 101, 105, 107-119, 121-154, 272, 293
 parler bilingue 43, 61, 63, 67, 271
 Parsons, E. C. 166, 289
 participe
 présent 82
 passé 22, 59, 78, 82, 91, 92, 111, 117, 118, 123, 124, 126, 127, 131, 132, 151, 172-174
 passif 23, 78, 82, 97, 173, 174
 résultatif 23, 71, 82, 173
 particule aspectuelle 160
 passé 7, 25, 47, 80, 111, 121-154, 160-178, 191, 253, 259, 293, 295
 composé 133, 154, 161, 278
 ponctuel 24, 161
 simple 139, 161, 275, 288
 passif 7, 22, 23, 45, 71-73, 78, 82, 85-91, 93, 97, 98, 162, 163, 172-174, 177, 277
 patient 22, 25, 26, 45-47, 49, 56, 57, 76, 78, 80, 82, 86, 89-91, 94, 96, 98
 Paula Brito, A. 163, 289
 Pellat, J.-C. 234, 236, 246, 249, 291
 Pelleprat, P. 32, 289
 Pereira, D. 158, 166, 289
 perfectif 22, 91, 92, 94, 122, 128, 131-133, 140, 146, 147, 152, 153, 281
 Perkins, R. 23, 107, 275
 Perl, M. 181-183, 188-192, 196, 272
 Pěrnaska, R. 117, 279
 Peyraube, A. 72, 289
 Pfänder, S. 72, 278, 284
 Ploog, K. 225, 289
 plurilinguisme 17, 19, 22, 35, 40, 60, 61, 205, 275, 284, 285, 290
 plus-que-parfait 118, 121, 122, 127, 128, 132, 148-154, 164, 293
 Pochard, J.-C. 40, 289
 Polimé, T. 181, 283
 pomaque 104, 106, 116, 118, 119, 271, 289
 Poplack, S. 15, 42, 52, 112, 261, 262, 289
 Popović, L. 122, 131, 132, 140, 141, 147, 151, 293
 portugais 7, 17, 22, 24, 27, 29, 32, 35, 155-158, 164-179, 183, 198, 199, 228, 274, 275, 293
 possession 23, 107, 111, 114, 166, 167, 282
 aliénable 50, 164, 170
 inaliénable 50, 164, 170
 possibilité 7, 23, 179, 180, 184, 186, 188, 190, 194-201, 243
 postposition 47-49, 52-58, 65, 77
 Pottier, B. 167, 278

- pragmatique 20, 24, 26, 28, 42, 43, 77, 78, 82, 85, 87, 91, 92, 94, 97, 99, 233, 249, 252, 254, 256, 257, 261-266, 269
- prédication attributive 58
- prédicat 7, 8, 15, 16, 19, 21, 29, 42, 44, 48, 52, 56-58, 60, 63-65, 68, 80, 83, 85, 273, 289, 295
- flottant 8, 158, 251-253, 255-262, 268, 269
- mixte 29, 42, 53, 65, 67
- nominal 81
- non verbal 29, 35, 44, 48, 49, 52-54, 63, 65, 66
- verbal 29, 35, 42, 44, 53, 55, 65
- préposition 8, 26, 28, 57, 75, 129, 130, 199, 216, 221, 224, 226, 231, 234, 235-249, 263, 280
- présent (temps) 22, 47, 122, 128, 131, 133, 141, 142, 149, 161-165, 171-174, 209, 211, 213, 221, 238, 276
- prétérit 24, 91, 96, 113, 161, 164, 169-172, 176, 177
- Prignitz, G. 224, 289, 290
- principe de compétition-sélection 194, 200
- Prudent, L.-F. 156, 203, 231-233, 254, 290
- Puech, G. 237, 273
- purepecha 7, 19, 22, 28, 71-99, 173, 177, 179, 276, 277, 295
- Py, B. 67, 68, 233, 286, 290
- Queffélec, A. 224, 243, 290
- Queixalós, F. 30, 274, 279, 290
- Quint, N. 7, 10, 15, 17, 22-24, 155-164, 167, 168, 171, 173, 178, 201, 287, 290
- Ragageles, F. 287
- Ramat, P. 88, 196, 290
- régularisation 169, 212, 227, 229
- Renault-Lescure, O. 7, 10, 21, 29-34, 50, 54, 69, 274, 279, 290, 291
- résonance 8, 97, 231, 241, 242, 249
- résultatif 23-25, 71, 82, 108, 109, 115, 127, 131, 133, 153, 160, 173
- réunionnais 8, 17, 26, 231, 233, 238, 242, 249, 253, 257, 268, 292
- Riegel, M. 214, 234, 236, 246, 249, 291
- Rioul, R. 234, 236, 246, 249, 291
- Robert, S. 107, 291
- Robillard de, D. 156, 204, 233, 261, 277, 286, 291
- romani 18, 101, 102, 106, 111, 112, 119, 271, 286
- Romani, J.-P. 234, 254, 291
- Rouget, C. 274
- roumain 18, 25, 101, 102, 105, 106, 117, 121-123, 127-133, 136-154, 272, 273, 275, 278, 279, 283, 291
- Rose, F. 29, 203, 291
- Ross, M. 19, 21, 97, 193, 201, 291
- russe 110, 131, 292
- Rusu, V. 144, 291
- saamaka 181-184, 186, 189, 190, 193, 195, 197-200
- Sachdev, I. 274
- Sakel, J. 15, 276, 286
- Salem, A. 208, 282, 284
- Sandfeld, K. 101, 292
- santiagais 7, 17, 23, 24, 155-178
- Schuchardt, H. 182, 193, 199, 292
- Sechidou, I. 106, 112, 292
- Seera, C. 280
- Semedo, A. 287
- semi-locuteurs 73, 90, 95, 98
- serbe 18, 19, 25, 102, 121, 122, 131-133, 136, 140, 141, 146, 147, 151-154, 293
- serbo-croate 102, 140, 151, 293
- Shibatani, M. 87, 89, 91, 292
- Siewierska, A. 77, 292
- Sikimić, B. 121, 289, 292
- Silva-Corvalán, C. 72, 98, 292
- Silva Santos, I. 165, 166, 292
- Simonin, J. 17, 233, 253, 257, 268, 272, 292
- Smith, N. 179, 182, 183, 198, 199, 292
- Sobolev, A. 102, 103, 110, 292
- sociolinguistique 16, 17, 19, 29, 31, 36, 42, 65, 67, 68, 73, 74, 98, 103, 105, 106, 114, 116, 118, 155, 156, 178,

- 180, 186, 203, 231, 241, 242, 249, 252, 254, 257, 261, 272, 278, 282, 285, 287, 293
- Sonny, S. 203, 292
- Sorescu-Marinković, A. 121, 150, 292, 293
- Soto Bravo, V. 77, 293
- Souprayen-Cavery, L. 237, 293
- Spasov, L. 114, 285
- sranan tongo 29, 31, 33-38, 50-55, 66, 189
- sranan ancien 180-182, 188, 192, 199
- Stanojčić, Ž. 122, 131, 132, 140, 141, 147, 151, 193, 293
- Staudacher-Valliamée, G. 234-239, 243, 293
- Stephany, U. 187, 293
- Stevanović, M. 122, 131, 132, 140, 293
- Stolz, C. 72, 293
- Stolz, T. 72, 291, 293
- structures « en miroir » 64, 66
- subjonctif 24, 164, 175, 176
- Sussex, R. 110, 293
- Swadesh, M. 71, 293
- syntaxe 55, 69, 97, 98, 155, 204, 206, 235, 240, 241, 243, 246, 249, 251-254, 269, 276, 277, 281
- système verbal 7, 21-25, 28, 65, 110, 115, 116, 121, 122, 127, 130, 131, 151, 153-155, 159, 176, 177, 184, 204, 205, 233, 234, 238, 279
- tchèque 110
- temps 21-25, 32, 34-36, 47, 76, 77, 97, 107, 111, 122, 123, 128, 131, 133, 139, 141, 150, 152, 153, 155, 159-164, 166, 172-177, 182, 186, 193, 248, 275, 278, 281, 295
- tendances évolutives 205, 226-229
- Teyssier, P. 164, 293
- Thibault, P. 204, 293
- Thomas, P.-L. 132, 140, 146, 147, 151-153, 293
- Thomason, S. 15, 19, 20, 27, 42, 69, 72, 75, 99, 101, 104, 118, 177, 180, 184, 294
- Todd, L. 158, 294
- Tomasello, M. 241, 294
- Tomić Miseka, O. 101, 102, 115, 280, 292, 294
- transcription
flottante 240, 252, 257-259, 268, 269
transcription orthographique 207, 257
- tranfert
de classe 44, 50, 51
de langue 241, 252
du substrat 180
sociolinguistique 241, 242
- Traugott, E. C. 24, 192, 283
- trio 48, 65, 275
- Troubetzkoy, N. 101, 294
- Trubinskij, V. I. 110, 294
- Tsunoda, T. 72, 73, 98, 294
- Tuller, L. 229, 294
- turc 18, 24, 102, 106, 111, 114-116, 118
- Vaillant, A. 110, 294
- valaque 7, 18, 19, 25, 121-154, 277, 278, 289
- Valdman, A. 204, 294
- van den Berg, M. 180, 181, 183, 188, 200, 294, 295
- variabilité 67, 204, 205, 224, 253
- variation 7, 21, 25, 28, 41, 45, 55, 66, 111, 121, 150, 166, 180, 182, 190, 195, 199, 202, 203-209, 214, 215, 221-225, 227, 228-230, 233, 237, 241, 253, 256, 276, 277, 280, 289
- diatopique 34
- interne 29, 158
- intersystémique 205, 228
- intrasystémique 7, 203, 205, 225
- externe 29
- linguistique 15, 16, 19, 159, 204-209, 214, 215, 221-225
- variété 17-19, 23, 24, 26-28, 41, 43, 44, 60, 64, 71, 87, 101-160, 108, 110-119, 121, 130, 140, 154-159, 170, 173, 177, 179-186, 189-191, 193-202, 203-208, 215, 223-225, 227-229, 232-235, 242, 251-255, 258, 268, 283
- Varol, M.-C. 118, 295
- Vasilev, C. 101, 295
- Veiga, M. 156, 167, 172, 295
- Vieira, P. 175, 295

- Vieira Sanches, M. 166, 295
Villavicencio, F. 72, 76, 295
Venezuela 30, 31
verbalisation 47, 51, 52
verbe 7, 21-23, 25, 26, 42, 47-61, 63, 65-69, 71, 73, 75-98, 107-114, 116, 121, 123, 128, 131-133, 137, 139-141, 144, 153, 155, 163-178, 190-199, 209-216, 219-226, 231, 234-239, 242-249, 259, 285, 286
actif 46
ditransitif (trivalent) 22, 71, 76, 82, 86-98, 236, 245
faible 161-164
fort 161-164, 167, 172, 177
intransitif 46-52, 56, 80, 86-98, 108, 220, 236, 248
nominalisé 47-49, 56
puissantiel 172, 175, 177
statif 46, 91, 128, 133
transitif (divalent) 25, 26, 44, 45, 49-52, 56, 57, 66, 71, 80, 82, 86-98, 220, 224, 225, 231, 235, 236, 245, 247, 279
vernaculaires 101-103, 105, 106, 108, 110, 112, 113, 116-118
vétatif 47
voix 24, 76, 155, 159, 161-163, 176
active 86, 162
passive 72, 98, 162
volitif 47, 48
Voorhoeve, J. 181, 193, 295
Wald, P. 204, 275, 286
Watbled, J.-P. 258, 295
Weiner, E. 159, 276
Weinreich, U. 15, 19, 20, 105, 110, 295
Westwood, A. 52, 289
Wharton, S. 8, 10, 15, 17, 26, 28, 238, 240, 249, 272, 290, 295
Wheeler, S. 52, 289
Wichmann, S. 42, 52, 53, 276, 281, 295
Wilson, R. 72, 282
Winer, L. 183, 194, 273
Winford, D. 20, 24, 35, 42, 67, 72, 96, 172, 173, 179, 183, 184, 188, 190, 193, 197, 199, 287, 295
Winski, R. 280
Wohlgemuth, J. 42, 52, 53, 295
wolof 155
zone instable 24, 229

COLLECTION SCIENCES DU LANGAGE

Dirigée par Zlatka Guentchéva

Comité éditorial :

Eric Beaumatin, Benoît Habert, Pierre Lafon, Jean-Louis Lebrave

Derniers ouvrages parus :

Franck FLORICIC, Renée LAMBERT-BRETIÈRE (dirs), *La négation et les énoncés non susceptibles d'être niés*, 2010.

François JACQUESSON, *Les personnes. Morphosyntaxe et sémantique*, 2008.

Catherine DETRIE, *De la non personne à la personne : l'apostrophe nominale*, 2006.

Jean-Paul ANGOUIARD, *Phonologie déclarative*, 2006.

Patrick MOUROUGUAMA-DAOUDA, *Contributions de la linguistique à l'histoire des peuples du Gabon. La méthode comparative et son application au bantou*, 2005.

Jacques BRES, *L'imparfait dit narratif*, 2005.

Carmen DOBROVIE-SORIN, Claire BEYSSADE, *Définir les indéfinis*, 2004.

Frank ALVAREZ-PEREYRE et Jean BAUMGARTEN (dirs), *Linguistique des langues juives et linguistique générale*, 2003.

Danièle GODARD (dir.), *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, 2003.

Katia PLOOG, *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, 2002.

Anne ABEILLE, *La grammaire électronique du français*, 2002.

Sophie PREVOST, *La postposition du sujet en français aux ^{XV} et ^{XVI} siècles. Analyse sémantico-pragmatique*, 2001.

Marie-Noëlle GARY-PRIEUR, *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, 2001.

Nicole TERSIS et Michèle THERRIEN (dirs), *Les langues eskaléoutes. Sibérie, Alaska, Canada, Groenland*, 2000.

Yvette Yannick MATHIEU, *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*, 2000.

Jacqueline LEON, *Les entretiens publics en France. Analyse conversationnelle et prosodique*, 1999.

Pierre NOUGAYROL, *Les parlers gula, Centrafrique, Soudan, Tchad. Grammaire et lexique*, 1999.

Sylvie ARCHAIMBAULT, *Préhistoire de l'aspect verbal. L'émergence de la notion dans les grammaires russes*, 1999.

Jeanne-Marie BARBERIS, Jacques BRES, Paul SIBLOT (coords), *De l'actualisation*, 1998.

Jean LALLOT, *La Grammaire de Denys le Thrace*. Traduction annotée, 1989, 2^e éd. 1998.

Bernard LAKS, *Phonologie accentuelle. Métrique, autosegmentalité et constituance*, 1997.

David PIOTROWSKI, *Dynamiques et structures en langue*, 1997.

Françoise BADER (dir.), *Langues indo-européennes*, 1994, 2^e éd. 1997.

Claire BLANCHE-BENVENISTE (dir.), *Le français parlé. Études de grammaire*, 1990, réimp. 1997.

Jean-Pierre ANGOUIARD, *Théorie de la syllabe. Rythme et qualité*, 1997.

Caroline JULLIARD, *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, 1995.

Clive PERDUE, *L'acquisition du français et de l'anglais par des adultes. Former des énoncés*, 1995.

Gabriel MANESSY, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, 1995.

Alain ROUVERET, *Syntaxe du gallois. Principes généraux et typologie*, 1994.

Michel LAUNEY, *Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, 1994.

Jean STEFANINI, *Histoire de la grammaire*. Textes réunis par V. Xatard. Préface de S. Auroux, 1994.

Bernard LAKS et Annie RIALLAND (dirs), *Architecture des représentations phonologiques*, 1993.

Jorge GIACOBBE, *Acquisition d'une langue étrangère. Cognition et interaction*, 1992.

Jean STEFANINI, *Linguistique et langue française*. Textes réunis par P. Bonnefois. Préface de J.-C. Chevalier, 1992.

Alain LEMARECHAL, *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, 1991.

Jacqueline GUERON et Jean-Yves POLLOCK (dirs), *Grammaire générative et syntaxe comparée*, 1991.

Danièle DUBOIS (dir.), *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, 1991.

Herman PARRET (dir.), *Le sens et ses hétérogénéités*, 1991.

Stéphane ROBERT, *Approche énonciative et système verbal. Le cas du wolof*, 1991.

Achévé d'imprimer par

ISI :print

15 rue Francis de Pressensé - 93210 SAINT DENIS LA PLAINE

N° Imprimeur 94919

Imprimé en France

Changement linguistique et langues en contact

Les contacts de langues ont toujours été et sont des données de notre expérience quotidienne. Les effets linguistiques de ces contacts constituent un moteur essentiel du fonctionnement et de l'évolution des langues et des pratiques langagières.

L'objectif de cet ouvrage est d'analyser, au niveau des langues, au niveau des variations linguistiques ou / et au niveau des pratiques langagières, les effets du contact en examinant plus précisément les impacts morphologiques et syntaxiques dans le domaine prédicatif. Dans cet ouvrage, le domaine prédicatif renvoie tant aux éléments fonctionnant comme le noyau central d'un énoncé – qu'il s'agisse d'un verbe ou non – qu'aux modificateurs de ce noyau central. Les auteurs distinguent deux types de phénomènes : d'une part, ils discernent les changements internes des conséquences du contact tout en montrant leurs interactions mutuelles ; d'autre part, ils montrent que ces deux types d'évolution peuvent agir et interagir à différents moments, comme causes ou motivations, dans les processus linguistiques et au niveau des résultats. Ces explications multifactorielles permettent de rendre compte de la complexité du fonctionnement des langues.

Chaque chapitre est fondé sur des données recueillies par les auteurs au cours de terrains longs et minutieux. Les situations sont assez diversifiées, et permettent un parcours dans différentes aires géographiques et typologiques : l'Afrique, l'Océan Indien, l'Amérique et l'Europe.

Claudine Chamoreau, directrice de recherche au CNRS, travaille dans le laboratoire « Structure et Dynamique des Langues » (SEDYL-CELIA). Elle coordonne un programme de recherche de la Fédération « Typologie et Universaux Linguistiques » du CNRS sur les conséquences morphosyntaxiques des changements et des contacts linguistiques. Elle étudie des langues amérindiennes, plus particulièrement le purepecha au Mexique et le pech au Honduras.

Laurence Goury, linguiste à l'IRD, a travaillé sur les langues créoles dans le cadre du CELIA, et plus particulièrement sur le ndyuka, un créole de base lexicale anglaise parlé en Guyane française et au Surinam.

30 € prix valable en France

ISBN : 978-2-271-07600-7



9 782271 076007

www.cnrsditions.fr